EXTRA

La Patrie

TEMPERATURE
BEAU
Max. aujourd'hui, 30 — Min. aujourd'hui, 20
Baromètre, hier, 30.38 — aujourd'hui, 30.00
L'an dernier, Max. 0 — Min. 12 au-dessous
Voir détails page 12

53e ANNEE—No 279 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, VENDREDI 22 JANVIER 1932 | Membre de la C. P. | 16 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

OFFRES ABONDANTES EN FIN DE SEMAINE A WALL STREET.—MONTREAL POWER CLOTURE A 36

Dissension dans le cabinet de MacDonald

On parle de la démission de deux ou trois d'entre eux. — 10 pour cent.

LONDRES, 22 (Presse associée) —On annonce officiellement à la fin d'un conseil des ministres, aujourd'hui, que le gouvernement n'a pu obtenir l'unanimité sur le rapport du comité de la balance commerciale.

Le communiqué ajoute que les ministres, comprenant l'importance de conserver l'unité nationale, ont décidé que ceux d'entre eux qui se jugent incapables d'appuyer les conclusions arrêtées par la majorité de leurs collègues sur la question des tarifs et autres questions s'y rapportant seront libres de formuler leurs opinions par la parole et leur vote.

DEMISSIONS PROBABLES

Le bruit a couru après les débats d'hier que deux ou trois ministres, notamment sir Donald McLean et le vicomte Snowden, allaient donner leur démission.

Le premier ministre aurait confiance de pouvoir trouver une solution. Il estime, dit-on, que si l'on peut régler cette question d'un tarif destiné à corriger la balance commerciale défavorable de la Grande-Bretagne, la tâche du gouvernement sera pour le reste facile.

Le secrétaire des affaires étrangères, sir John Simon, devait partir demain pour Genève où il doit représenter son pays au conseil de la Société des nations. Il attendra pour partir que la situation se soit éclaircie.

LES REPARATIONS

La question fiscale absorbe le premier ministre pour le moment. Si M. Laval veut venir à Londres en fin de semaine, M. MacDonald trouvera certes le temps de s'aboucher avec lui sur la question des réparations, mais il lui sera impossible de se rendre à Paris.

UNE VISITE DU PRESIDENT A LONDRES

En fin de semaine. — Entretien au sujet des réparations. — L'accord sacré.

PARIS, 22. (Presse associée). — M. Pierre Laval passera probablement la fin de semaine en Angleterre, à s'entretenir avec le premier ministre Ramsay MacDonald, des réparations. On attend la nouvelle pour le moment où la Chambre aura pris le vote sur la politique du gouvernement, au cours de la soirée.

L'ambassadeur anglais, lord Tyrrel, aurait présenté l'invitation mercredi. Le président du conseil des ministres partirait pour Londres demain après-midi. On croit savoir que sa visite a pour but de décider si l'on tranchera la question des réparations dès maintenant ou si on l'ajournera à mai ou juin.

LES CREDITS ALLEMANDS

Berlin, 22. (Presse associée).— On annonce la publication pour demain, d'un moratorium des crédits allemands à court terme. L'accord est prêt à être signé, dit-on.

UNANIMITE

PARIS, 22. — La Chambre des députés a ajourné hier sa séance

Suite à la page 3)

M. W. GRANT INDISPOSE

QUEBEC, 22.—Vers une heure, hier après-midi, M. Willie Grant, député de Champlain, a été pris subitement d'une indisposition à la Chambre. Les courriéristes parlementaires qui déjeunaient au café du Parlement ont vu immédiatement les docteurs Lemieux et Plante se porter au secours de leur confrère. Peu de temps après, ces derniers revenaient tous deux et déclaraient que le député de Champlain ne souffrait que d'une indisposition passagère.

Nomination parlementaire

OTTAWA, 22.—Karl G. Chamberlain, secrétaire particulier de l'honorable H. H. Stevens, ministre du commerce, a été nommé assistant sous-ministre du département du commerce en remplacement du major J.-G. Parmelee, qui a été promu dernièrement sous-ministre.

STOCKHOLM, 22. — La Suède a protesté auprès de l'Allemagne et de la France contre la majoration de leurs tarifs.

VICTOIRE ATTENDUE PAR LES AGRARIENS

En Saskatchewan. — Abolition de la police provinciale en Alberta.

EDMONTON, Alberta, 22 janvier. — (Presse associée). Les agriculteurs de la Saskatchewan, organisés en vue de l'action politique, ont confiance de balayer la province à la prochaine élection provinciale et d'envoyer une nombreuse représentation à Ottawa à la prochaine élection fédérale a déclaré, hier soir, M. A.-J. Macaulay, président des Fermiers Unis de la Saskatchewan, au congrès des Fermiers Unis de l'Alberta.

Le congrès s'est prononcé en faveur de l'abolition de la police provinciale et de l'administration de la police dans la province par la gendarmerie fédérale.

ÉDITION FINALE
FINANCE ET SPORT

LE PROJET DE REORGANISATION DE LA COMPAGNIE BEAUHARNOIS

OTTAWA, 22. (Presse Canadienne.) — On considère de nouveau dans la capitale le projet de réorganisation de la compagnie Beauharnois, et il est fortement question du choix d'un nouveau bureau de direction.

Parmi les nouveaux directeurs de l'entreprise, l'on mentionne les noms suivants: Sir Georges Garneau, Québec; Me Aimé Geoffrion, C. R., Montréal; M. W. Wilson, et M. W. F. Angus, directeurs de la Banque Royale; M. C. F. Sise, Montréal; M. J. S. Norris, de la "Montreal Light and Power"; M. Arthur White et Miller Lash, directeurs de la Banque de Commerce, et M. W. A. Black, directeur de la Banque de Montréal.

Deux changements pourraient être effectués dans cette tentative de réorganisation. Selon toute probabilité aussi, deux noms seront ajoutés à la liste des directeurs.

L'opinion générale est que des fonds suffisants sont actuellement disponibles pour la poursuite de l'entreprise.

DEUX HOMMES PERDENT LA VIE DANS UNE VIOLENTE TEMPETE

Leurs corps sont retrouvés sur l'Ile Verte. — Un troisième était à peine vivant. — La vie de plusieurs autres fut en danger.

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 22. —(Presse Canadienne.) — Deux personnes perdirent la vie au cours d'une violente tempête qui s'abattit soudain sur la côte ici, hier soir. Le ministère des pêcheries a aussitôt ordonné des recherches pour retrouver les corps de Mark Dalton et Levi Eddy, dont l'expédition de chasse en haut de Catalina s'est terminée de façon tragique. Eugène Dalton, qui se trouvait avec eux, a été retrouvé vivant à peine.

Ces hommes, profitant de la belle température, étaient partis dans un petit bateau, hier, pour aller chasser des oiseaux de mer. Soudain, la température changea, le vent souffla nord-ouest, et une neige aveuglante se mit à tomber. Une autre embarcation, dans laquelle se trouvaient un nommé Robert Haynes, le constable King et M. Kenneth Sheppard, de Petite Catalina, était partie en même temps. Voyant que ni les uns ni les autres ne revenaient, l'honorable M. Lake ordonna que l'on fit des recherches. Elles ne purent cependant pas être entreprises avant ce matin. Le vent cessant, le bateau de Haynes put revenir, mais on restait sans nouvelles de l'autre embarcation. Enfin, on aperçut une lumière sur l'Ile Verte. C'est là que l'on retrouva Eugène Dalton et les corps de ses deux compagnons. D'autres chasseurs faillirent aussi périr.

FERMETURE A NEW-YORK AUJOURD'HUI

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

	Ouv.	Ferm.
Adams Ex.	5	4 5-8
Air Reduc	51	50
Allied Ch.	72 1-4	69
Allis Chal. XD	12 3-8	12
Am. Can	63	60 1-8
Am. C. & F.	8	7 1-2
Am. & Fgn. Pow.	8 1-4	7 5-8
Am. Int. C.	6 1-8	5 7-8
Am. Loco	8 1-2	8 1-2
Am. Pow. & Lt.	15 1-4	14 1-4
Am. Radiat.	6 5-8	6
Am. Smelt.	16 5-8	16
Am. Steel Fdry	7 7-8	7 1-2
Am. T. & T.	120 1-2	117 7-8
Am. Tob.	77 1-2	77 1-2
Am. Water Works	29 3-8	28 1-2
Am. Wool	4 1-2	4 1-2
Anaconda	10 3-4	10 1-8
Atchison	91 5-8	86 1-2
Atl. Coast	38	40
Atl. Ref.	9 7-8	9 5-8
Auburn	146 1-2	141
Bald. Loco	7 5-8	7 3-8
Balt. & Ohio	20 1-2	18 3-8
Barnsdall Corp.	4 7-8	4 3-4
Beth. Steel	21 1-4	19
Bordens Co.	38 1-4	36 7-8
Briggs Mfg	8 5-8	8 5-8
Brook. Man. Tran.	40 3-8	37 5-8
Brook. Union Gas.	78	77
Can. Dry Ginger A.	12	12
Can. Pac.	15 5-8	14 1-2
Cer de Pas	12 5-8	11 5-8
Ches. & Ohio	30 3-8	28 7-8
Chgo. Gt. W. com	4 3-8	4 1-8
Chgo. Gt. W. pfd.	14 1-2	14 1-4
Chrysler	14 1-4	13 3-8
C.M. & St. P.	3	3
C.M. & St. P. Pfd.	4 3-4	4 1-2
C.R.I. and P.	15	14 1-8
Childs Co.	6 1-4	6 1-2
Coca-Cola	112 1-2	109 1-2
Col. G. & E.	13 7-8	12 1-4
Cons. Gas	62	60 1-8
Cont. Bak. "B"	1	1
Cont. Can	35 3-8	35
Cont. Ins	22 7-8	22 1-8
Corn Pr	42	42
Cont. Motors	1 3-8	1 3-8
Crucible S.	21	21
Davison Ch.	4 5-8	4 1-2
Del. & Hud.	80	78
D. L. & W.	26	25
Detroit Edison	118 3-4	118 3-4
Dom. Stores	14 7-8	14 5-8
DuPont	55	52
East Kodak	85 1-2	82 1-4
Elect. Auto-Lite	29 5-8	28 1-2
Elect. Pow. & Lt.	12 1-2	11 1-2
Erie	9 1-4	8 7-8
Erie 1st pr	11 3-4	12
Fidelity Phoenix	26	25 1-2
Freeport Texas	18	18
Gen. Asphalt	15 1-8	14 1-8
Gen. Cigar	34	34
Gen. Electric	22	21
Gen. Motors	22 1-4	21
Gen. Ry. Sig.	35 7-8	36 1-4
Gillette Safety R.	13 1-4	12 1-4
Goodrich B. F.	4 7-8	4 7-8
Goodyear Tire	15 7-8	15 1-4
Granby Mining	7	7
Gt. Nor. pr	22 3-4	23 1-4
Gulf St. Stl.	6 1-2	6 1-2
Houston Oil	21 3-8	20
Hudson Mt	10 1-4	9 5-8
Inland Steel	21 1-2	21 3-4
Inspir. Cop.	3 3-4	3 3-4
Int. Com. Eng.	1	1 1-4
Int. Harv.	26 1-8	25
Int. Nickel	8 1-4	8 1-8
Int. Tel. & Tel.	10 1-4	9 3-4
J. Kayser	7 1-2	7 1-2
Kan. C. S.	13	12 3-4
Kelvinator	9 1-8	8 1-2
Kennecot C. P.	11 1-8	10 5-8
LiggettMyers B	58 1-8	55 1-4
Lehigh Val.	17 3-8	16
Loews Inc.	28 3-8	27 5-8
Lou. and N.	27 1-2	27
Lorillard Co.	14 1-4	13 3-4
Ludlum Steel	5	4 1-2
Mack Tek	14 7-8	14 1-8
M'dcont Pete	5 3-4	5 1-2
M. K. and T.	7 3-8	6 1-2
M. K. and T. pr.	19 3-8	18 1-2
Mo. Pacific	10 3-8	9 5-8
Mo. Pacific pr.	22 3-4	23
Mont. Ward	9 3-8	8 1-2
Mullins Body	11 1-4	11 1-4
Nash Mot.	18	17 3-4
Nat. Biscuit	42 1-2	40 5-8
Nat. Cash Reg.	10	9 1-2
Nat. Po. and Lt.	14 1-8	13 3-4
N. Y. Cent.	34 3-8	31 7-8
N.Y., N.H. and H.	30 1-4	28 3-4
Nor. and West.	127 1-2	126
Nor. Amer.	34 3-4	33 1-2
Nor. Pacific	22 1-4	20 3-4
Otis Elevator	20 1-4	20 1-8
Paramount Publix	10 1-8	9 5-8
Peerless Mtr	3 5-8	3 5-8
Penniek and Ford	27 1-2	26 3-4
Penn. R. R.	23	21 1-2
Phillips P.	4 3-4	4 3-8
P. S. C. N. J.	56	54 1-2
Pullman	23 1-2	21 1-2
Pure Oil	4 5-8	4 5-8
Rad'o Corp.	8	7 1-4
Reading	38	38
Remington T.	2 1-2	2 1-2
Ren. L. and St.	5 3-8	5 3-8
Roy. Dutch	16	15 3-8
Schulte Ret. Stores	3 1-2	3
Sears Roebuck	35 1-2	33 1-2
St. L. S. F.	6 1-4	6
Simms Pt	4 3-4	4 7-8
Simmons Co.	8 1-4	8 1-4
S'ncl Con.	5 5-8	5 1-2
Skelly Oil	3 1-4	3 1-4
South Cal. Edison	31 1-2	31 1-2
South. Pac.	36 1-2	34 5-8
South. R. R.	12 3-8	12
St. L. S. W.	9 1-4	9 1-4
Stan. Gas and Elec.	30 1-2	29
S. O. Cal.	25 1-8	24 1-8
S. O. N. J.	28 3-4	27 5-8
Stewart-Warner	5 5-8	5 1-2
Stone and Webster	12	11
Studebaker	11 1-2	11 1-2
Tenn. Cop. and Ch.	2 1-2	2 1-2
Tex. Co.	12 3-8	12 7-8
Tex. Gulf Sulph.	24 3-8	24
Tim. Rol. B.	20 3-4	19 5-8
Tobacco Products	3 1-2	3 3-8
Union Carbide	32	29 7-8
Union Pac.	81 3-4	78
United Fruit	24	23 5-8
U. S. C.I.P.	15	14 3-8
U. S. Ind. Al.	27	25 1-4
U. S. Real. and Im.	8 1-8	8
U. S. Rubber	4 7-8	4 3-4
U. S. Steel	45 3-4	42 1-2
Util. Pow. and Lt.	10	9 1-8
Vanadium Corp.	14 3-4	13 3-4
Wabash	2 3-4	2 1-2
Wab. pr. A	3 3-8	4 1-2
West. Airbrake	15	15 3-8
West. Mfg	27 1-2	25 7-8
Weston Elec.	7 1-4	7
White Motors	9	9
Willys-Overland	2 5-8	2 3-8
Woolworth	42 1-4	40 3-4
Wor. Pump Co.	22 1-2	19 1-2

VENTES SUR LE CURB CET APRES-MIDI

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Howie—100 à 35.
Walk Gooderham—15 à 3 1-8.
Noranda—10 à 16.00, 35 à 16.00, 125 à 16.00, 5 à 16.00, 10 à 16.00, 25 à 16.00, 10 à 16.00.
Dom. Stores—15 à 17 1-2, 5 à 17 1-2.
Imp. Oil—25 à 10.
Siscoe—100 à 52 1-2, 100 à 52 1-2, 100 à 52 1-2, 100 à 52 1-2.

TRANSACTIONS A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours du Vendredi 22 Janvier

Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, 50, rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Clôture	Offre	Demande
Abitibi					2½	3
Alberta Grain					5	7
Asbestos Corp					30	35
Bell Telephone	119			119		
Brazilian	12½	12¾	12½	[illegible]	12¼	12½
B. C. Packer	1¼			¾	1¼	2
Can. Cement	6¾	6¾	6½		6½	6½
Can. Power & Paper						1
Can. Bar					7	7½
Can. Ind. Alcohol	1¼			1	1¼	1½
Can. Pacific	17¾	18	17¼	17¼	17	17½
Cockshutt Plow	5½			5½	4¾	5½
Con. Smelters	71	71	70	70½	70	70½
Dominion Bridge	27			27		
Dominion Steel & Coal B	2			2	2	2½
Hollinger					5 30	5 50
Inter. Nickel	9¾	9¾	9½	9½	9½	9¾
Lindsay	8			8		8
Massey-Harris	3½	3½	3½	3¾	3¾	3½
McColl-Frontenac	10½	10½	10	10	10	10½
Mont. Power	36	36½	36	36	.	.
Nat. Steel Car	10			10		
Quebec Power	29			29		
Steel of Canada	22	22	21½	21½	21½	21¾
Viau Corp	11	..	..	11		
Winnipeg Electric	...	..	..	..	6½	7
Privilégiées —						
St. Lawrence Paper	9	..	..	9	9	10
Abitibi	8	..	..	8	7½	10
Can. Cement	64	..	..	64	63	65
Can. Car	15¾	..	..	15¾	15	15½

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Vendredi 22 Janvier

Compilation préparée par Garneau & Ostiguy, Edifice Aldred, Place d'Armes.

Ventes	STOCKS	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
.....	Beauharnois	3½	3½	3½	3½
.....	Can. Malting	12¾	12¾	12¾	12¾
.....	Dom. Stores	17½	17½	17½	17½
.....	H. Walker	3¾	3¾	3¾	3¾
.....	Hydro-Elec.	9	9	9	9
.....	Imp. Oil	10	10½	10	10
.....	Imp. Tob.	8	8	7¾	7¾
.....	Int. Pet.	11½	11½	11½	11½
.....	Page-Her.	63¾	63¾	63¾	63¾
.....	Standing Paving	2½	2½	2½	2½
.....	Cosgrave Brew	3¼	3¼	3¼	3¼
	Mines:—				
.....	Moss Mines	36½	36½	36½	36½
.....	Coteli Mac.	12	12	12	12
.....	Noranda	16.25	16.25	16.00	16.00
.....	Teck Hughes	4.75	4.75	4.75	4.75
.....	Siscoe	52	52½	52	52½
.....	Howie	35	35	35	35
	STOCKS DIVERS:—			Offre	Dem.
	Assoc. Breweries			5½	6
	British-American Oil			10¾	10¾
	Cosgrave Brewery			2½	3½
	Distiller-Seagram			6¾	7
	Home Oil			41	
	Imperial Oil			10	10¼
	Imperial Tobacco			7½	8
	Inter. Petroleum			11¾	11½
	Mitchell, Robert			....	8
	Page-Hersey				61
	Regent Knitting			1	1½
	Reliance Grain				8½
	Walker, Hiram			3	3¾
	Utilités publiques:—				
	Inter. Utilities A			7½	8½
	Inter. Utilities B			2	3
	Mines:—				
	Noranda				15.95
	Teck Hughes			4.80	4.90
	Wright Hargrave			2.80	2.87
	Moss Mines			35½	40
	Lake Shore				28.95

Total des transactions sur le Curb: 3,842 actions.

VIOLENCES EXERCEES CONTRE LES TEMOINS

Des villages entiers de Liberia auraient été incendiés. — Esclavage.

GENEVE, 22. (Presse associée). — Les représentants de Liberia qui ont témoigné devant la commission de la S. D. N. sur l'esclavage et la situation économique de la république noire, ont été l'objet de violentes représailles, suivant les rapports faits aujourd'hui, à la commission par les représentants de sociétés humanitaires.

Des maisons et des villages entiers auraient été incendiés.

Le rapport de la commission déclare que le conseil de la société sera saisi de révélations sensationnelles la semaine prochaine.

Emprunt Tchécoslovaque

PRAGUE, Tchécoslovaquie, 22. Janvier. — (Presse associée.) — La commission du budget de la Chambre a adopté hier un projet de loi enjoignant au gouvernement de négocier un crédit étranger jusqu'à la limite de un milliard de kronen (environ $30,000,000).

NANTES, 22. — Trois agents de police ont été blessés hier dans le capotement de l'auto de Briand. L'ex-ministre des affaires étrangères est sain et sauf. On attribue l'accident à la rupture de l'appareil de direction.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

	Ouv.	Haut	Bas	Ctre
Acme G.	18	17	16½	16¼
Amulet M.	19	20	19	19
Bar.-Holl.	8¼	8½	8¼	8
Base M.	80			80
Bidgood	6	6½	6	5½
Br. C. Pl.	360	375	340	350
Buffalo C.	22½	27	25¾	25¾
Cast.-Tre.	14	14	14	14
Com. Pete	6			6
Coniagas	160			100
Dome M.	1020	1025	1000	985
Fal. Nick	100	100	100	75
Granda G.	103	105	105	103
Hollinger	540	540	540	520
Hom. Oil	30	32	30	28
Howey G.	35	35	34½	34
Keeley	23			23
Kir. Lake	51	51	50¾	50
Lake Sh.	2900	2850	2850	2850
Macassa	36	37	37	37
Malartic	4½			4
McIntyre	1790	1825	1825	1790
Min. Corp.	138			135
McG.-Hall	6	6½	5	5
Moss Mi.	35			36
Nipissing	110	110	110	100
Pio. Gold	4¼			4¼
Pr. G. Mi.	58			60
Sh.-Gor.	61	61	61	60
Siscoe	51½	53	52	52
Stadacona	1¾	1¾	1½	1½
Sud. Bas.	40	40	40	36
Syl. Gold	60½	63	62	53
Tashota G.	5¾			5½
Teck-H.	175	180	175	178
Towag.	35	38	38	31
Vipond	40	40	40	38
W.-A.-M.	75			85
W.-Har.	283	290	283	281
HORS-COTE:				
Abana	5			5
Big Mis.	14	14	14	13½
Cen. Man.	7	7½	7½	7
Ch. Hesar.	180	181	180	175
Coniarum	30			30
Eldorad.	120	123	118	117
East. C.	11¾			11
Hud. Bay	253			250
Kir. Hud.	50			40
McLeo. R.	4	4½	4	4
Nordon	12			11
Pend'Or.	105	107	106	105
Royalite	630			630
Ventures	49	49	48	47
CURB:				
Brownlee	2½			2½
Brett	6	6½	6½	6
Can. Kirk	1¾	2	2	1¾
Ki. Town	9½			9½

L'hon. M. Gordon malade

OTTAWA, 22. — L'honorable Wesley A. Gordon, ministre de l'immigration et des mines, est indisposé. L'honorable M. Gordon a dû prendre le lit, à la suite d'un rhume, mais il est actuellement en pleine convalescence.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street est irrégulier en fin de semaine. —Vogue moindre pour les ferroviaires. — Le marché aurait escompté les nouvelles favorables. — Avilissement général sur la dernière heure. — Pertes de 1 à 3 points. — 1,500,000 actions échangées.

NEW-YORK, 22. — Les prix après avoir été irréguliers au début sur le marché local ne tardaient pas à devenir plus fermes, à mesure que la séance avançait, à cause de la vogue des ferroviaires.

Santa Fe, Union Pacific, New-York Central et Missouri Pacific se hissaient de 1 à 2 pts.

L'argent à vue était à 2 1-2 pour cent.

Les pertes de 1 à 3 points enregistrées durant le cours de la matinée étaient en partie cancellées sur le commencement de la seconde partie de cette séance. Durant était particulièrement faible et reculait de 2 pts.

Ce revirement fut toutefois de courte durée et le marché ne semblait pas incliner, plus d'un côté que de l'autre, au début de l'après-midi. Il semble apparent maintenant, que le projet d'établissement d'une Corporation Financière de Reconstruction a été passablement escompté. Le volume des affaires en générale accuse à peine une légère augmentation saisonnière.

La diminution dans la demande pour les ferroviaires cet après-midi fut suivie par un fléchissement de toute la liste. Missouri Pacific après s'être élevé de 4 pts en perdait une partie. Delaware and Hudson modifiait son avance antérieure de 3 pts.

L'on est d'opinion dans certains milieux que l'établissement de la Nouvelle Corporation Financière de Reconstruction et le règlement du problème ferroviaire seront suivis par plutôt un mouvement descendant des prix, que par un affermissement général, ce qui équivaudrait au "selling on the good news" ordinairement reconnu comme véridique. Il faudrait que de nouvelles favorables fraîches soient publiées pour que le marché reprenne son élan. Il ne faut pas toutefois se laisser influencer trop par tous ces bruits.

L'abondance des offres sur la dernière heure provoqua un avilissement général de toute la liste. Les leaders reculaient de 1 à 3 pts. Les gains initiaux enregistrés par les ferroviaires étaient choses du passé. Les industriels clôturaient lourds. Am. Telephone et J. I. Case perdaient chacun 3 pts. U. S. Steel et Am. Can clôturaient aussi à la baisse.

Le total des transactions atteignit approximativement 1,500,000 actions.

VENTES A LA BOURSE CET APRES-MIDI

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame ouest

Brazil.—10 à 12 5-8, 10 à 12 5-8, 50 à 12 3-4, 25 à 12 3-4, 20 à 12 3-4, 5 à 12 3-4, 50 à 12 1-2.
Can. Pac. Rly.—1 à 18, 5 à 18, 40 à 17 3-4, 10 à 17 3-4.
Can. Cement.—3 à 6 1-2, 2 à 6 1-2, 20 à 6 3-4, 10 à 6 3-4, 10 à 6 3-4, 10 à 6 5-8.
Nickel of Can.—25 à 9 5-8, 5 à 9 3-4, 10 à 9 5-8, 5 à 9 5-8, 20 à 9 3-4.
Massey-Harris.—25 à 3 7-8.
McColl.—25 à 10.
Power.—25 à 36, 5 à 36, 15 à 36, 15 à 36, 25 à 36, 50 à 36, 25 à 36, 5 à 36, 25 à 36, 20 à 36, 50 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 75 à 36, 130 à 36, 35 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 185 à 36, 15 à 36, 10 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 10 à 36, 10 à 36, 25 à 36, 15 à 36, 25 à 36, 10 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 90 à 36, 25 à 36, 15 à 36, 175 à 36, 75 à 36, 1 à 36, 1 à 36, 110 à 36, 3 à 36, 1 à 36, 170 à 36, 3 à 36, 2 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 20 à 36, 5 à 36, 25 à 36, 10 à 36, 10 à 36, 10 à 36, 5 à 36, 20 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 20 à 36, 5 à 36, 5 à 36, 5 à 36, 7 à 36, 2 à 36, 1 à 36, 1 à 36, 15 à 36, 5 à 36.
Bell Telephone.—2 à 119, 2 à 119, 1 à 119.
B. C. Packers.—25 à 1 1-4.
Viau Corp.—10 à 11.
St. Law. Paper Pfd.—1 à 9.
Can. Car.—35 à 7.
Dom. Steel.—25 à 2, 75 à 2.
Quebec Power.—5 à 29.
Smelters (Cons).—5 à 70 1-2, 5 à 70 1-2, 1 à 71, 40 à 70 1-8, 1 à 71, 5 à 70, 2 à 70, 30 à 70 1-4.

VENTES DE 2.30 à 3.00 HRS

Brazil—25 à 12 1-2, 25 à 12 1-2, 25 à 12 1-2, 25 à 12 1-2, 50 à 12 1-2, 10 à 12 1-2.
Dom. Bridge—5 à 27.
Can. Pac. Rly—5 à 17 1-2, 60 à 17 3-8, 35 à 17 1-4, 100 à 17 1-4.
Cement—40 à 6 1-2, 10 à 6 1-2, 5 à 6 1-2, 10 à 6 1-2.
Nickel—50 à 9 1-2, 50 à 9 1-2, 15 à 9 1-2.
Massey—10 à 3 3-4.
Mtl Power—20 à 36, 25 à 36, 25 à 35, 25 à 36, 50 à 36, 25 à 36, 20 à 36, 15 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 10 à 36, 25 à 36, 4 à 36, 1 à 36, 10 à 36, 25 à 36, 20 à 36, 25 à 36, 5 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 10 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 xà 36, 25 à 36, 50 à 36, 50 à 36, 25 à 36, 5 à 36, 20 à 36, 10 à 36.
Cockshutt Plow—50 à 5 1-4.
Ogilvie Flour Bonds "C"—1000 à 100.
C. W. Lindsay—10 à 8.
Bell Telephone—15 à 119.
Dom Steel—55 à 2, 20 à 2.
Smelters—5 à 70, 2 à 70 1-2, 10 à 70 1-2, 10 à 70, 10 à 70, 5 à 70 1-4.
Steel of Can—15 à 21 3-4.

BOURSE DE MONTRÉAL

Montreal Power est particulièrement actif sur le marché local.—Ce stock reculait de 2 pts à son niveau minimum, à 36. —Reculs fractionnels en général. — Nickel à 9 1-2. —Noranda perd 60 cts nets, à 16.00. — Seulement 3,842 actions échangées sur le Curb.

L'établissement d'un nouveau minimum pour Montreal Power a été la cause d'une activité beaucoup plus grande pour ce stock. Ce changement dans le prix fixé, a permis l'écoulement d'une bonne partie des offres et a contribué par le fait même à dégager quelque peu la situation. L'absorption des ventes s'est faite assez facilement bien que ce stock n'ait pas tardé à reculer de 2 pts, à son nouveau prix à 36. Par moments, il s'éleva de quelques fractions au-dessus de ce point et en fin de séance, il cotait à son nouveau prix minimum. L'on a une idée des nombreux échanges qui furent opérés sur ce titre quand l'on songe que durant le cours de la matinée seulement, plus de 6,300 actions de ce titre changèrent de mains sur un total de transactions de 7,648 actions. La séance d'aujourd'hui fut une des plus actives de l'année.

Le gros de la liste fut enclin à la baisse durant la majeure partie de cette séance, bien que plusieurs valeurs se signalèrent par de légers gains. Sur la dernière heure, le revirement de Wall Street fut suivi par un fléchissement général de la liste ici.

Le C. P. R. se ressentait peu du fléchissement des ferroviaires sur le grand marché américain et ce stock débutait à 17 3-4, puis clôturait à 18 1-4.

Brazilian débutait à 12 1-2 puis clôturait à ce point. Nickel subissait une baisse initiale de 1-4 pt à 9 3-4 et vers trois heures, il côtait 9 1-2. Smelters clôturait à 70 1-2, soit une perte nette de 1-2 pt. McColl Frontenac perdait 1-4 pt à 10 et Massey-Harris 1-8 pt à 3 3-4.

Le volume des transactions était au contraire moins élevé sur notre marché du Curb aujourd'hui, en effet, il y eut seulement 3,842 actions, échangées durant tout le cours de cette séance, comparé à 6,947 actions la veille.

Les pétroles subissaient comme toujours des variations fractionnelles et Imp. Oil passait de 10 1-8 à 10 et Int. Pet côtait 11 1-2.

Noranda débutait 35 cts plus bas à 16 1-4 et côtait en fermeture 16.00. Siscoe demeurait ferme à 52 1-2.

Walker perdait 1-4 pt à 3 1-8.

FLECHISSEMENT DU BLE EN FIN DE SEMAINE

WINNIPEG, 22—Les prix du blé clôturaient légèrement à la baisse sur le marché de cette ville aujourd'hui:

Le blé de mai se fixait à 62 3-4, soit une perte de 3-4 ct.

Le blé de juillet clôturait à 64, soit une perte de 3-8 ct.

Le blé d'octobre s'arrêtait à 65 1-2, soit une perte de 1-4 ct.

PARIS, 22. — M. Joseph Paul-Boncour dirigera la mission française au conseil de la Société des nations lundi prochain.

LA BOURSE DE MONTREAL

La Bourse locale est plus active, mais les prix sont enclins à la baisse légèrement en fin de semaine. — Demande élevée pour Montreal Power. — Fléchissement des leaders.—Transactions moindres sur le Curb.

DERNIÈRE HEURE

Nouvelles locales

LES UNITES SANITAIRES DE COMTE RENDUES OBLIGATOIRES?

QUEBEC, 22. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Il est rumeur dans les milieux politiques que l'on rende obligatoire la création d'unités sanitaires de comté.

LE SENATEUR W. B. WILLOUGHBY DONNERAIT SA DEMISSION

OTTAWA, 22. — (Presse canadienne) — L'honorable M. W. B. Willoughby, de Moose Jaw, aurait décidé de cesser d'être chef du gouvernement au Sénat. A sa suggestion, un caucus des sénateurs conservateurs est convoqué à Ottawa pour le 4 février, date à laquelle le parlement ouvrira sa session. C'est l'intention du sénateur Willoughby, rapporte-t-on, de démissionner comme chef à cette assemblée.

Le sénateur Willoughby, depuis quelque temps, ne jouit pas d'une trop bonne santé, et c'est pour cette raison que le chef du gouvernement, à la Chambre-Haute, a cru préférable de céder sa place à un autre.

J. GRUBBSTROM ET W. H. CROSS ONT ATTERRI AU LAC RAMSEY

SUDBURY, Ont., 22 — (Presse canadienne). — Jarl Grubbstrom et W. H. Cross, les aviateurs qui font le trajet Montréal-Victoria, ont atterri au lac Ramsey, cet après-midi, dit-on.

Nouvelles de sport

UNE PRATIQUE DE LACROSSE A BALTIMORE

BALTIMORE, Md., 22. — La pratique du jeu de lacrosse commencera ce soir d'après l'ordre donné par les entraîneurs du Mount Washington Club dans le but d'essayer d'obtenir la nomination comme représentants des Etats-Unis aux Olympiades qui se joueront à Los Angeles, cet été. Frank Ferger, joueur de défense du collège Saint-John, Annapolis, a été choisi comme capitaine de l'équipe et il annonça le choix d'Oster (Kid) Morris et de Doug Turnbull comme entraîneurs. Plus d'une douzaine de joueurs ont déclaré qu'ils se rapporteraient pour la pratique initiale.

LUQUE ET BRESSLER QUITTENT LE BROOKLYN

NEW-YORK, 22. — Adolfo Luque, lanceur vétéran, et Rube Bressler, joueur de champ vétéran, aujourd'hui, ont reçu leur libération sans conditions du club de baseball Brooklyn.

KAARE ENGSTAD GAGNE LE "CROSS-COUNTRY"

LUCERNE, 22. — (Presse canadienne). — Kaare Engstad, de l'Omenica Ski Club, de Burnt Lake, C. A., a gagné la course "cross-country" de cinquante kilomètres. C'est le premier événement pour choisir l'équipe de skieurs canadiens qui ira aux Olympiades du lac Placide, N.-Y. Il a couvert la distance en cinq heures, quarante-quatre minutes et 17 secondes.

VOTE DE CONFIANCE A M. LAVAL

PARIS, 22. — (Presse canadienne). — M. Pierre Laval, premier ministre, a obtenu, ce soir, un vote de confiance à la Chambre des députés. Les voix ont été: 308 à 265.

DEUX MAISONS SONT DETRUITES PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE

LIMA, Pérou, 22. — (Presse associée). — Une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir ici, de bonne heure ce matin, et des rapports qui sont venus de la ville de Huaras disent que des secousses sismiques y ont détruit deux maisons.

MONDANITÉS

Mademoiselle Adèle Dupuis reçoit à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de mademoiselle Raymonde Préfontaine dont le mariage aura lieu prochainement. Le thé et les glaces sont servis par mesdames Rolland Préfontaine, Armand Dupuis et John-H. Roy, aidées de mesdemoiselles Jeannette Brégent, Pauline Rolland, Louise Dowd et Marcelle Brégent.

Madame Conrad Manseau reçoit ce soir, avant le bal du "Matinee Musical Club."

M. et madame Pierre-F. Casgrain, seront les hôtes d'honneur au dîner que donneront, le mardi 9 février à huit heures, p.m., les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine, section de Québec, au "Winter Club", de cette ville. A l'issue du dîner madame Casgrain fera une causerie.

Mademoiselle Mabel Molson a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur du comte et de la comtesse d'Ornano.

Le mariage de mademoiselle Alice Jodoin, fille de M. et de madame Oscar Jodoin, avec M. Maurice Sirois, fils du docteur et de madame P. Sirois, de Lauzon, Qué., aura lieu le 1er février à Longueuil. Pas de faire-part.

Le très honorable R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, assistera au bal de Charité, qui sera donné le vendredi 29 janvier, à l'hôtel Mont-Royal. Il sera aussi invité au dîner qu'offriront M. et madame J.-W. McConnell et qui sera rehaussé par la présence de Leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough.

L'honorable et madame Maurice Dupré partiront de Montréal, ce soir, pour New-York d'où ils s'embarqueront pour Bremen, Allemagne et de là il se rendront à Lausanne, Suisse.

M. et madame John Southam qui sont actuellement en Angleterre, partiront prochainement pour Paris, où ils seront les invités de l'honorable et de madame Philippe Roy. Madame Southam était avant son mariage mademoiselle Kiki Roy.

Mademoiselle Osla Hingston reviendra en ville, dimanche, après un séjour à Québec, l'invitée du sénateur et de madame Jules Tessier.

Mademoiselle Irène Desbois est à Sherbrooke pour quelque temps, l'invitée de madame J.-C. Samson.

Madame R.-A. Greenshields est de retour de Toronto.

Madame Albert Tétrault et mesdemoiselles Jacqueline et Madeleine Tétrault sont parties pour Québec où elles seront les invitées de madame L.-H. Hébert.

Mademoiselle Denise Naud est à Québec, l'hôte de madame W.-L. Bégin.

Thé-causerie, le jeudi 28 janvier, donné par les membres du "Women's Canadian Club", à la salle Doré de l'hôtel Mont-Royal.

Le souper-dansant annuel du "Matinee Musical Club" aura lieu ce soir, à l'hôtel Mont-Royal. Parmi les personnes qui y assisteront on remarque: M. et madame C.-H. Plant, le docteur et madame A.-D. Angus, mademoiselle Margaret Angus, mademoiselle Evelyn Fidler, M. et madame Thomas-C. Thorpe, mesdemoiselles Frances Larocque, Françoise Lasalle, Cécile Potvin, Dorothea Plamondon, Madeleine Faribeault, Suzanne Manseau, Jacqueline Pâtenaude, Mary Greaves, Mary Kirwan, Lucile Rolland, Gweneth Hodgson, Thérèse Pelletier, Mary Stranchan, Yolande Moisan, Adèle McKeown, Isabel Finlay, MM. Alex. Glen, Donald Angus, Herbert Dickson, A. Leclerc, Owen Kearney, A. Lamontagne, Andrew Cardinal, Frank Hartt, Charles Wilson, Jack Farguharson, Hector Wayne, Edward Tedford, Pierre Bélanger, Jacques Rolland, J. Plant.

Sous la présidence d'honneur du docteur E. Dubeau, les anciens de la Chinique Dentaire donneront le samedi 30 janvier, un souper dansant.

Mentionnons au nombre des personnes qui assisteront à cette réception : mesdemoiselles M. Brodeur, Rolande Varin, Blanche Martineau, Mirette Vinette, Madeleine Dumais, Madeleine Leduc, Claire Cossette, Jeannine Théoret, Françoise Royal, Rolande Ostiguy, Simone Paquette, Florence Burns, Annie Delany, O. Irving, E. Raymond, MM. Ernest Godin, Viateur Paradis, E. Vanasse, Rolland Christian, Gustave Dupras, Paul Labelle, Raoul Gagné, Marcel Benoit, Roger Dumais, le docteur Lucien Picher, MM. M. Pelletier, René Carpentier, Paul Varin, le docteur J. Tétrault, MM. R. Bistoneau et M. Gravel. Pour renseignements appeler Wa. 9918.

QUEBEC.

Mademoiselle Fereltt Fuller, de Londres, est en ce moment à Québec, l'invitée du lieutenant-colonel et madame J.-H. Price.

Madame Henri Duclos a reçu à l'heure du thé, lundi, au Winter Club, en l'honneur de madame L.-H. Duclos, de Montréal, et de madame Georges Duclos, d'Outremont, qui sont en ce moment à Québec.

Madame ROGER BELANGER (Ninie Demers), dont le mariage a été célébré, hier matin, en l'église Saint-Léon de Westmount. (Cliché V. Garcia, rue Sherbrooke ouest).

Mademoiselle Lucette Létourneau recevra ce soir, à la résidence de ses parents, M. et madame Elzéar Létourneau, avant le bal de madame O.-A. Bériau, au Winter Club.

Mademoiselle Isabelle Gauvin a reçu intimement à un souper-ouffet, mercredi soir, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Bélanger, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

OTTAWA.

Leurs Excellences le gouverneur-Bessborough, accompagnés des membres de leur suite, assistaient mercredi soir, à la représentation donnée par la troupe sir John Martin-Harvey, au théâtre Embassy.

L'honorable George Black, président de la Chambre des Communes, et madame Black, sont arrivés en ville hier, pour la session parlementaire.

Madame F.-A. Anglin est partie pour Halifax, pour rencontrer le très honorable juge en Chef du Canada qui revient d'Angleterre.

L'HISTOIRE DE DEUX CHEVAUX EVOQUEE AU CONSEIL D'OUTREMONT

Comment ils causèrent tout un procès qui se termina à l'avantage de cette ville.

Une transaction de chevaux faite en février dernier a eu son écho au conseil d'Outremont hier.

En deux mots, voici toute l'histoire. La ville d'Outremont avait un vieux cheval et voulait le remplacer par deux solides chevaux. L. W. Jacobs and Company acceptèrent le vieux cheval à la suite d'un arrangement par lequel la municipalité consentait d'acheter deux chevaux, si après essai, ils étaient trouvés satisfaisants. La ville devait, dans cette transaction, donner $600, en outre du vieux cheval. Plusieurs jours plus tard on demanda à M. Jacobs de venir chercher ses chevaux, parce qu'ils n'avaient donné satisfaction. Ce dernier demanda de garder les chevaux encore quelques jours et c'est là que l'imbroglio commença.

Un des chevaux en question contracta une pneumonie et en mourut. Comme il ne restait plus qu'un cheval, M. Jacobs refusa de le reprendre, expliquant que les conditions du contrat n'avaient pas été remplies. Il poursuivit la cité d'Outremont et la cause ne fut réglée qu'hier après un long litige. Mais ce n'est pas tout. Il paraît que le vieux cheval engagé dans la transaction a été vendu dans l'intervalle.

Le cheval survivant, cependant, a dû être gardé, nourri, soigné aux frais de la municipalité. Si on ajoute à cela les soins du vétérinaire pour le cheval mort, on arrive à un total de $400. On a laissé entendre que des mesures seront prises pour obtenir le remboursement de ce montant. En renvoyant l'action de L.-W. Jacobs and Company, le juge Ducles a réservé à la cité d'Outremont le droit de réclamer les frais d'entretient du cheval survivant. On s'attend à d'autres développements intéressants dans cette histoire de cheval.

Les membres du conseil ont, en outre, voté, hier soir, des montants de $500 et $200 respectivement pour les Conférences Saint-Vincent de Paul des paroisses Sainte-Madeleine et Saint-Viateur, afin de venir en aide aux sans travail.

Des résolutions de condoléances furent adoptées à la suite de la mort de Mme Alphonse Gagnon, soeur de l'échevin A. J. Gillett, et de M. Louis Pilon, beau-frère de l'échevin A. Dansereau.

Le maire Beaubien présidait.

6 syndics au lieu de 3

QUEBEC, 22. — Le comité des Bills publics à l'Assemblée législative, hier après-midi a adopté sans amendement le bill pour augmenter le nombre des syndics scolaires dans la municipalité de Verdun, de trois à six. Les syndics seront élus deux par deux pour un terme de trois ans.

CASSIDY A TENTE DE SE SUICIDER A HULL

Il se poignarde trois fois avec un canif mais ses blessures ne sont pas sérieuses. —Enquête.

HULL, 22. — Austin Cassidy, condamné à mort pour le meurtre de "Bert" Marshall d'Ottawa, a tenté de se suicider dans la prison de Hull hier après-midi. Cassidy se poignarda alors qu'il se trouvait dans une vespadienne, mais les blessures ne sont pas considérées comme sérieuses, d'après les médecins.

Se préparant à faire le voyage pour la prison de Bordeaux à Montréal, Cassidy fut escorté à la chambre de toilette par un garde qui demeura en dehors. Attiré par un bruit, le garde se précipita dans la pièce et trouva Cassidy qui s'était poignardé trois fois avec un couteau de poche. Il avait aussi absorbé une certaine quantité de drogues.

Les blessures ne sont pas assez sérieuses pour l'obliger à rester à Hull et il a été transporté à Bordeaux de bonne heure hier soir.

Une enquête par une commission provinciale spéciale va être faite à ce sujet.

UN VIEUX CITOYEN DE BEAUHARNOIS DECEDE

M. Antoine Gendron, un des plus vieux citoyens de la ville de Beauharnois, est décédé mercredi soir, à sa demeure, devant ses enfants réunis à son chevet. Son épouse, Elizabeth Boyer, l'avait précédé dans la tombe en 1930.

Au cours du printemps dernier, M. Gendron, encore alerte et en excellente santé, malgré ses 87 ans, fut frappé par une voiture au coin de la rue Centrale et l'une des roues lui écrasa la jambe. Le choc occasionné par cet accident et l'obligation de demeurer au lit avaient beaucoup affaibli le vieillard habitué à une vie pleine d'activité.

M. Gendron, qui était estimé de tous ses concitoyens et vénéré par les siens, est mort à l'âge de 87 ans et 7 mois. M. et Mme Gendron avaient, en 1929, célébré leurs noces de diamant, ce qui avait donné lieu à de grandes réjouissances au sein de sa nombreuse descendance.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte deux fils, MM. Albert R. et Aimé N. Gendron, de Montréal; quatre filles, Mlle Anna Gendron, de Beauharnois, Mme Edmond Emard (Alicia), Mme J.-U. Rose (Mériza), de Beauharnois, et Mme Ollier Marchand (Siona) de Montréal. Il laisse également un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Assemblée annuelle des Voyageurs de Commerce

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce aura son assemblée annuelle générale à Québec, demain. Au moins 70 délégués de la ville de Montréal quitteront la métropole à 5 heures, cet après-midi, de la gare Place Viger, pour se rendre assister à cette réunion. On croit que cette assemblée annuelle réunira au moins 200 délégués de toutes les parties de la province. Le groupe reviendra à Montréal dimanche après-midi, par le Pacifique Canadien.

A cette assemblée les voyageurs catholiques procéderont à l'élection de leurs officiers pour 1932.

Réparages

Notre département de réparages peut redonner leur beauté et leur fini originaires à de vieilles pièces d'argenterie endommagées et souvent considérées comme irréparables.

Prix soumis sans frais.

MAPPIN & WEBB

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 22 Janvier

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. a.m. L'heure Shirriff's Breakfast.
9 h. Chanteurs Madison, C.B.S.
9 h. 45. Ballades.
10 h. 30. La cote à l'ouverture.
11 h. Poèmes symphoniques.
12 h. 30. La cote à midi.
1 h. Orchestre du Royal York.
2 h. Conseil National de l'Education.
3 h. 45. La cote à la fermeture.
4 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton. Soliste—Jack.
5 h. Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
6 h. 30. Orchestre W. Philip.
7 h. Valda musicale.
7 h. 45. Dialogue comique Narcisse et Pamêla.
8 h. A 9 h. L'heure Provinciale.
9 h. Ligue des droits de la femme.
9 h. 15. Orchestre du Ritz Carlton.
9 h. 45. Conseil National de l'Education.
10 h. L'heure du Pacifique Canadien.
11 h. Nouvelles.
11 h. 15. Programme Winchester, romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel Windsor.

CKGW—Toronto—434.8 m. 690 k.

7 h. Amos et Andy, NBC.
7 h. 30. Poste CPRY.
8 h. Concert civique.
9 h. Friendship Town.
10 h. Heure du Pacifique Canadien.
11 h. Orchestre de l'hôtel King Edward.

WOR—NEWARK—422.39 mètres

10 h. 15. p.m. Orchestre de danse.
11 h. 03. Orchestre de Paul Sabin.
11 h. 30. Moonbeams, violon, chant piano.

WPG—Atlantic City

11 h. p.m. Récital d'orgue—J. Wiener.
11 h. 30. Orchestre d'Alantic City.

CFCF—Montreal—281.1 mètres

7 h. 30 a.m. Suggestion pour le déjeuner
8 h. 30 a.m. Cheerio, NBC.
9 h. Pièces mélodieuses.
9 h. 15. Refrains gais.
9 h. 45. Miracles de Magnalia. NBC
10 h. 15. Musique classique française.
10 h. 30. Musique populaire.
10 h. 45. Concert Pop.
11 h. L'Heure de musique, dite appréciation.
12 h. p.m. Airs populaires.
12 h. 15 p.m. Programme Orange Montréal Limitée.
12 h. 30. Programme de la Pharmacie Montréal.
12 h. 45. La buandarie La Salle.
1 h. La cote de la bourse
1 h. 15. Mélodies.
1 h. 30. Midday musicale, NBC.
2 h. Oeuvres classiques.
3 h. p.m. Programme Légaré.
4 h. Musique de danse.
4 h. 15. Radio Guild, NBC.
5 h. 15. Mélodies.
5 h. 30. Musique Hartney.
5 h. 45. Orchestre de Russ Columbo.
6 h. L'heure du crépuscule
6 h. 45. La cote de la bourse.
7 h. Studio.
7 h. 15. Période des enfants.
7 h. 30. Our Jimmy.
8 h. 45. Studio.
8 h. 15. Little Forum.
8 h. 30. Orchestre de Jack Denny.
9 h. Friendship Town, NBC.
9 h. 30. Violon et chant.
10 h. The Silver Flute, NBC.
10 h. 30. Programme de l'Illustration.
10 h. 45. Orchestre du Château Laurier.
11 h. Orgue de Toronto—Franklyn Loggo.
11 h. 30. Orchestra Jack Denny.

POSTES AMERICAINS

KDKA—East Pittsburg—309.8 m. 970 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Lu et Em, NBC.
11 h. 30. p.m. Orchestre de Don Bestor.
12 h. p.m. Sketch, N.B.C.

WGY—Schenectady—379.5 mètres

11 h. 30. Orchestre de Jack Miles.
12 h. Orchestre du club Cotton.

WLW—Cincinnati—318 mètres 700 K.

11 h. 30. p.m. Voix céleste. Orgue.
12 h. 30. Orchestre de l'hôtel Gibson.

WPG—ATLANTIC CITY

11 h. Récital d'orgue J. Wiener.
11 h. 30. Orchestre de l'Auditorium

WOR—Newark

11 h. 03 p.m. Orchestre Paul Sabin.
11 h. 30. Moonbeans, violon, chant, piano.

WNAC

Minuit. Orchestre de l'hôtel Shroeder.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WEAF—New-York— 455.3 mètres 660 K.

9 h. 30. Le club Cliquot.
9 h. 30. Programme Pond.
11 h. 15. Orchestre de Vincent Lopez.
12 h. 30. Orchestre Larry Funk

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.

8 h. Musique Slumber.
11 h. 30. Orchestre Jack Denny.
12 h. Orchestre de Cab Calloway.

WNAC

Minuit. Orchestre de B. Bernie.
12 h. 30. Orchestre de A. Krueger.

Programme de Samedi 23 Janvier

CFCF

8 h. 30. Cheerio, NBC.
9 h. Refrains gais.
9 h. 45. Miracles de Magualla, NBC.
10 h. Mélodies françaises.
11 h. Two Seats in the Balcony, NBC.
11 h. 30. Keys to Happiness, NBC.
12 h. Airs du midi.
12 h. 30. Orchestre de chambre.
1 h. p.m. La cote de la bourse.
1 h. 15. Orchestre du Palair d'Or, NBC.
1 h. 30. Maurice Marchand, pianiste.
2 h. p.m. Gaieté musicale.
2 h. 30. Musique de danse.
4 h. Musique de danse.
5 h. L'heure Can-Electrical Supply.
5 h. 15. Programme Ogilvie Milling.
5 h. 30. Musique Hartney Everside.
6 h. 45. La cote de la fermeture
7 h. p.m. Amos et Andy.
7 h. 30. Our Jimmy.
8 h. Programme Health Products
8 h. 30. Parfumerie d'Orsay.
8 h. 30. Musique populaire.
9 h. Opéra civique de Chicago, NBC
9 h. 30. Club Valspar
10 h. p.m. Orchestre de Russ Columbo.
10 h. 15. L'heure Cuckoo, NBC.
10 h. 30 p.m. Orchestre de Jack Denny.
10 h. 45. Hôtellerie Mandarin.
10 h. 58. Résultat du hockey.

CKGW

8.30 p.m. Hello, Marie.
8 h. Orchestre Vincent Lopez.
8 h. 45. Les cours de la bourse.
9 h. Orchestre de chambre.
Waldorf Empire Room
6.59 p.m. Le saint Silverwood
7 h. p.m. Amos 'n'Andy.
7 h. p.m. Dîner musical.
7.30 p.m. Poste CPRY.
8.00 Concert Civique.
9.00 p.m. Opéra civique de Chicago
9.30 p.m. Club Valspar
10 p.m. Orchestre Russ Columbo.
10 h. 15. Cuckoo.

WEAF

10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike
11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue
12 h. Orchestre Coon-Sanders.

WJZ

10 h. p.m. Sketch-Cuckoo.
11 h. Musique Slumber.
12 h. 15. Orchestre de Paul Whiteman.

WOR

10 h. 15. p.m. WOR Minstrels.
11 h. 03. Orchestre Paul Sabin.
11 h. 30. Orchestre Woodworth.

KDKA

10 h. 30. p.m. Clara, Lu et Em.
11 h. 15. Messages aux explorateurs.

WPG

11 h. p.m. Orchestre de l'Auditorium.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel Traymore.

WLW

Minuit. Orchestre Greystone.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WNAC

12 h. Programme du collège Oberlin.
1 h. Orchestre de Red Michaels.

WGY

11 h. 30. Orchestre de Rudy Vallée.
12 h. 30. Orchestre Doc Peyton.

CKAC

8 h. a.m. L'heure des déjeuner de la Sheriff's Marmelade.
9 h. 30. Musique populaire.
10 h. "Bonjour Madame", avec Mlle Jovette Bernier.
10 h. 30. La côte à l'ouverture.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30. La bonne chanson Française.
Midi "Le Grand Frère Marcel", gracieuseté de la Peptonine.
1 h. Orchestre de l'hôtel Royal York.
5 h. Orchestre du Ritz.
5 h. 30. La ligue de Sécurité — L'oncle Joe.
6 h. p.m. Programme de la Saint-Jean Baptiste.
7 h. Programme Vittel.
7 h. 45. Sketch comique.
8 h. Programme Chiclet et Dentyne. Soliste: G. Betournay.
8 h. 30. Concert du Ritz.
10 h. Joute de hockey entre le Canadien et le Boston Bruins.
10 h. 30. Programme "Au Coin du Feu".
11 h. Résultats du hockey.
11 h. Nouvelles du Nord.
11 h. 15. Programme Winchester, romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel Windsor.

UNE CAUSE RENVOYEE AVEC DEPENS A SOREL

L'ordre des sessions de la Cour Supérieure pour le district de Richelieu.

SOREL, 21. (Du correspondant de la "Patrie").—L'honorable juge Greenshields, juge en chef de la Cour Supérieure, division de Montréal, a fixé l'ordre des sessions de la Cour supérieure pour le district de Richelieu comme suit: en février, les 23, 24 et 25; en mars, les 2, 3 et 4; en avril, les 5, 6 et 7; en mai, les 2, 3 et 4; en juin les 21, 22 et 23.

Le 12 janvier dernier, l'honorable juge Louis Coderre, de la Cour Supérieure, a ajourné la cause en contestation d'élection du comté d'Yamaska au 9 février prochain, vu la convalescence du commissaire de l'honorable juge Denis, de Joliette.

M. le protonotaire O. Cousineau greffier de la Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle, a procédé au renouvellement des cautionnements et remis les causes de cette cour au 14 janvier prochain (1933).

L'honorable juge Louis Cousineau a rendu ces jours derniers jugement dans la cause de Arthur Hébert, vs J.-B. Desrosiers, cause entendue au terme de décembre dernier. Dans cette cause, le demandeur Hébert alléguait qu'il était propriétaire d'une terre et que le défendeur possédait la terre voisine. De temps immémorial, au dire du demandeur, une servitude avait été créée en faveur du demandeur consistant en un fossé de ligne, lequel, à environ un arpent de la côte s'écoulait normalement par voie d'une coulée ou cours d'eau situé sur l'immeuble du défendeur Desrosiers, en traversant l'immeuble de ce dernier pour se jeter dans la rivière Yamaska.

Cette servitude dérive de la situation des lieux et le demandeur est troublé dans l'usage de cette servitude par le défendeur qui, depuis avril 1931 obstrue le passage de l'eau et empêche le demandeur de jouir de la servitude à laquelle il a droit, et le demandeur réclamait $100 à titre de dommages du fait de cette obstruction. Le défendeur dans son plaidoyer alléguait que le terrain du demandeur peut facilement être égoûté par la continuation du fossé de ligne mitoyen jusqu'à la rivière. Il a plusieurs fois requis le demandeur d'ouvrir conjointement avec lui ce fossé de ligne et le demandeur a toujours refusé. Le demandeur en se conduisant ainsi refuse de conduire l'eau directement à la rivière et obère le défendeur en lui imposant illégalement une servitude, n'ayant aucun titre valable pour ce faire. Il n'y a pas de coulée naturelle sur la terre du défendeur mais un fossé de ligne creusé entre la propriété du défendeur et celle du demandeur, lequel dévie à angle droit à environ trois arpents de la rivière pour se continuer sur la largeur de la terre du défendeur Desrosiers et ce fossé a été creusé par la main de l'homme. Voilà pourquoi le défendeur n'est pas obligé d'entretenir ce fossé et d'en supporter les inconvénients. Le fossé de ligne déjà existant entre les terrains des deux parties pouvant facilement être ouvert et être entretenu jusqu'à la rivière, sans qu'il soit nécessaire de perforer à une profondeur plus grande que trois pieds et demi, ce, sur une distance d'à peine 1-4 arpent. Prenant en considération que le demandeur n'a pas réussi à prouver l'existence de la servitude qu'il réclame par son action, la preuve ayant démontré qu'il n'y a pas de coulée naturelle sur la terre du défendeur et le demandeur lui-même avouant que certains travaux ont été faits dans cette coulée de temps à autre, considérant aussi que l'article 501 du code civil n'a pas son application dans le présent litige et que partant, il n'est pas nécessaire de faire valoir les avantages et la nécessité du fossé de ligne, le tribunal a renvoyé l'action du demandeur avec dépens.

L'étude Chassé et Michaud représentait le défendeur Desrosiers en cette cause.

CHICAGO, 22. — Les représentants des chemins de fer ont promis hier de tout faire en leur pouvoir pour stabiliser le placement si leurs employés voulaient accepter une réduction de salaires de dix pour cent.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA LIGUE DES PROPRIETAIRES DE MONTREAL

La photo ci-dessus a été prise mercredi, au Monument National, à l'occasion de l'assemblée annuelle générale de la Ligue des Propriétaires de Montréal. Elle représente les membres du conseil d'administration de ce corps public, pour l'année 1932. Assis, de gauche à droite, on remarque: MM. Emery Larivière, trésorier; le notaire F. S. McKay, trésorier; Emery Sauvé, président; Charles Duquette, 1er vice-président; et V. E. Lambert, 2ème vice-président. Debout, on reconnait MM. Ernest Pitt, Hector Langevin, Charles Duranceau, Narcisse Pageau, H. F. Lauzon, Arthur Desjardins, Alcide Chaussé et J. C. Noury. — (Cliché "La Patrie").

VOLEURS RECHERCHES PAR LES DETECTIVES

Ils opéraient mercredi chez Mme F. C. Capon. — $1.50 seulement lui est volée.

La police est encore à la recherche de deux hommes qui, à 3 h.25, mercredi après-midi, s'introduisirent chez Mme F.-C. Capon, demeurant au numéro 5265 du Chemin Côte Saint-Luc, appartement 2. Après lui avoir demandé de l'argent, ceux-là s'emparèrent de sa sacoche et la somme de $1.50 qu'elle contenait. Ils s'enfuirent aussitôt après leur méfait.

Quand les deux individus en question connèrent à la porte de Mme Capon, elle répondit elle-même, et l'un d'eux lui dit: "Ne vous effrayez pas, madame, donnez-nous votre argent, ou nous allons vous flamber la cervelle. Ils n'ont pas montré leurs revolvers. Epouvantée à la vue de ces étrangers qui se présentaient chez elle aussi subitement, Mme Capon vint dans sa salle à diner et retourna à la porte avec sa bourse. "Je puis vous donner un dollar", dit-elle aux deux hommes.

"Que pourrons-nous faire avec un dollar"? répondit l'un des deux individus, et avant que Mme Capon eut pu refermer sa porte, l'un d'eux plaça son pied dans l'entrebaîllement, tandis que l'autre s'emparait de la bourse qui contenait $1.50. Ils jetèrent la bourse à Mme Capon et déguerpirent. La femme rapporta alors le cas au poste de police de Notre-Dame de Grâce, et les constables spéciaux Minogue et Larose furent dépêchés sur les lieux pour faire enquête. Le cas est maintenant entre les mains des détectives.

LES INCONVENIENTS D'UN DOUBLE POSTE

Un avocat ne peut être à Québec et s'occuper de ses clients, dit le juge.

Le principal membre d'une importante firme légale ne devrait pas être membre du parlement s'il veut s'occuper des intérêts de son bureau. Telle est l'opinion du juge Victor Cusson, de la Cour des Sessions.

Le juge Cusson s'est exprimé en ce sens, hier, quand Me Ernest Bertrand, le procureur de la Couronne, insista pour que l'on procédât sans délai dans une certaine cause. Me Myer Cross, associé de Me Joseph Cohen, c.r., député, demanda un ajournement parce que M. Cohen était retenu à Québec par ses devoirs de représentant du peuple.

Me Bertrand déclara au juge que cette cause était sur le rôle depuis le 1er février dernier et avait été maintes fois remises par suite de l'absence de Me Cohen. "Il est heureux qu'il y ait quelques causes criminelles où M. Cohen n'est pas l'avocat, car nous ne pourrions jamais procéder, dit-il".

Me Cohen est un avocat bien populaire, fit remarquer le juge Cusson, mais nous ne pouvons fermer les Cours parce qu'il ne peut être ici. Il est intéressé dans la majorité des causes criminelles et ces remises de cause sont fort coûteuses pour le public. Son poste d'avocat devrait être sa principale occupation. Je comprends qu'il est difficile pour lui d'être à Québec et de s'occuper en même temps de ses clients ici. Lui seul connait le remède à cette situation.

Le juge ajourna cependant la cause à lundi prochain.

La Section Junior de la Chambre de Commerce

La première assemblée générale de la Section Junior de la Chambre de commerce aura lieu "lundi, le 25 janvier courant, à 5 heures p.m."

Tous les jeunes gens de 18 à 30 ans qui sont employés dans le commerce, la finance, l'industrie, l'assurance, l'architecture, le génie civil et les étudiants des Ecoles Polytechnique, Technique et des Hautes Etudes commerciales sont cordialement invités à être présents, qu'ils aient déjà donné leur adhésion ou non.

Le Bureau-Exécutif de la Chambre sera présent et le Président leur souhaitera la bienvenue et un programme sera élaboré pour le premier semestre.

Il est à souhaiter que tous les jeunes se feront un devoir d'assister à cette réunion et joindre la Section Junior de la Chambre de commerce.

MONTREAL-SUD, DEPUIS SIX ANS N'A PAS EU DE VIOLENT INCENDIE

Record enviable. — Autres item à l'ordre du jour. — Remerciements.

Le rapport annuel pour l'année 1931, présenté au conseil de Montréal-Sud, hier soir, démontre que la ville a un surplus de $1.380.61 après avoir pourvu à toutes les "réserves" pour les travaux durant l'année. Le rapport indique aussi que la ville a dépensé $10,000 pour l'entretien de la construction des trottoirs, canaux, etc., sur les avenues Marquette et Washington, et que l'on avait posé 2.000 pieds de tuyaux de deux pieds de diamètre sur ces mêmes rues, au cours de l'année écoulée.

Le rapport indique aussi que l'on a enregistré aucun incendie d'importance, dans le cours de 1931, et que ce fait, dont ils peuvent être justement fiers, s'applique aux cinq années précédentes.

La session était la dernière de l'année fiscale, bien que le maire et les autres échevins aient été réélus par acclamation aux nominations récemment. La première réunion aura lieu en février, alors que les membres du conseil seront assermentés.

Le maire David McQuaid, et les échevins exprimèrent leur reconnaissance aux citoyens de les avoir élus de nouveau pour un terme de deux ans.

Le lieutenant-colonel Patterson décédé à Longueuil, hier

Le lieutenant-colonel A.-T. Patterson est décédé, hier après-midi, en sa demeure, 120 rue Saint-Charles, Longueuil, à l'âge de 73 ans, après une maladie de dix jours. Le colonel Patterson était vice-président et gérant-général de la Royal Guardian Life Assurance.

Le regretté disparu laisse dans le deuil deux fils, MM. A.-E. Patterson, de Longueuil et W.-F. Patterson, de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain.

Récollection Mensuelle

Dimanche prochain, le 24 janvier, récollection mensuelle au Couvent de Marie Réparatrice, 1025 Mont Royal ouest.

Méditation à 8 h. 30.

Messe à 8 h. 45 suivie de la causerie à 10 heures.

Toutes les anciennes retraitantes et leurs amies sont cordialement invitées à y prendre part.

IMPOTS ELEVES QUE PAIENT LES AUTOBUS

Des mesures restrictives à leur égard affecteraient considérablement le commerce, dit M. Perry.

Des mesures restrictives, à cette époque, contre l'industrie du camion, auraient un effet lamentable sur une grande partie de la population, au détriment de toutes les autres maisons d'affaires dans la province et le pays tout entier.

M. R.-G. Perry, gérant général de la Colonial Motor Coach Company Limited, l'affirmait hier soir devant les membres du Lions' Club de Montréal, à leur dîner-causerie hebdomadaire à l'hôtel Mont-Royal.

"Les adversaires du transport par camion disent que les lourds véhicules endommagent les routes que par leur importance les gouvernements sont forcés à élargir et qu'ils opèrent sans aucune obligation quand à leurs taux, cédules, etc."

M. Perry répond à cela en citant un exemple d'un camion-automobile d'une capacité de 29 passagers et pesant approximativement 16,870 livres.

"Ce camion, dit-il, paye un permis annuel de $240 au gouvernement, en plus, il doit donner la somme de $0.8435 cents pour chaque mille couvert sur les routes provinciales, et paie de plus cinq sous par gallon d'essence".

Parlant sur le rapport annuel de la compagnie de transport provinciale, le conférencier déclare que la compagnie pour l'année fiscale finissant le 31 décembre dernier, a payé en impôts la somme de $63,005, soit une moyenne de $572.70 par véhicule. En 1930, l'impôt moyen sur un véhicule ordinaire était de $55 et de $411 pour un camion.

L'autobus, en somme, ajoute M. Perry, paye environ 1° fois plus cher de taxes que l'automobile privée, et si l'on inclue les taux des ponts de péage, il paye 25 fois plus cher.

Pour aider les chômeuses

OTTAWA, 22. Une proposition pour aider les chômeuses de la capitale a été placée devant le bureau de contrôle, hier. Une députation du conseil local des Femmes a demandé l'aide de la ville dans ce but, suggérant qu'une somme de $5,000 soit donnée pour achter du linge et donner ainsi de la couture aux femmes dans le besoin pour faire des habits pour les pauvres.

JAEGER

Nous offrons, pendant notre Vente Annuelle de Janvier, en vue d'un écoulement rapide, les item suivants de divers assortiments discontinués :

Vestons en alpaca laineux pour hommes
Castor, fauve clair ou noir
Régulier $45.00
Maintenant $49.50

Paletots de tweed pour hommes
Valeurs jusqu'à $37.50
Maintenant $15.00

Nécessaires de golf de couleurs unies pour hommes.
Toutes nuances
Régulier $5.00
Maintenant $5.95

Pullovers et Cardigans pour hommes
Valeurs jusqu'à $11.00
Maintenant $3.95 et $5.95

Chemises en broadcloth pour hommes
Unies, aussi avec jolies rayures
Régulier $5.50
Maintenant $3.75

Chaussettes pure laine pour hommes
Valeur jusqu'à $2.00
Maintenant 75c, 85c et 95c

Combinaisons pure laine pour hommes
Régulier $8.50
Maintenant $4.95

Foulards carrés pure soie pour hommes
Rég. $5.50 **Maintenant $3.75**
Rég. $6.50 **Maintenant $4.35**
Rég. $7.50 **Maintenant $5.00**

Echarpes pure soie, frangées pour hommes
Régulier $12.50
Maintenant $8.35

Combinaisons de cravates et Mouchoirs de soie pour hommes
Moins 50%

Cravates importées en soie foulard, pour hommes
Régulier $2.00
Maintenant $1.50

Gants en peau de chèvre et peau de cochon, pour hommes
Moins 50%

20% de rabais sur tout notre stock régulier.

JAEGER
La VOGUE des LAINAGES

Tél. LAncaster 3511. 682, rue Ste-Catherine ouest

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, VENDREDI 22 JANVIER 1932 — PAGE TROIS

L'emprunt de Montréal a été plus que souscrit

L'EMISSION EST ENLEVEE EN 3 JOURS

Les livres ont été fermés à 10 heures cet avant-midi.

Il a été officiellement annoncé que l'émission d'obligations de $15,226,000 de la cité de Montréal à 6 pour cent a été plus que souscrite et que les livres de souscription furent fermés à 10 heures, cet avant-midi. L'emprunt a été officiellement lancé mardi matin, en sorte que toute l'émission a été vendue en l'espace de trois jours.

Un fait à souligner est que les souscriptions sont venues de toutes les parties du pays, de points aussi éloigné qu'Halifax et Vancouver. On compte parmi les souscripteurs un grand nombre de petits épargnants. Ceci illustre bien l'excellent crédit dont jouit la métropole auprès de ses administrés, du pays tout entier et de l'étranger. Et c'est également à l'honneur de l'administration actuelle dont l'appel a été entendu par le public qui a répondu généreusement. Son Honneur le maire Houde et les membres du comité exécutif ont exprimé leurs remerciements aux citoyens de Montréal.

DEUX COUPS DE FEU TIRES PAR LA POLICE

L'auto du maire Baillie est retrouvée en moins de 25 minutes.

Georges Beaulieu a été condamné à 15 mois de prison, cet avant-midi, en cour de police, après s'être avoué coupable d'avoir volé l'automobile du maire James A. Baillie, de la ville de Hampstead, demeurant à 5569 Chemin Reine Marie.

L'arrestation de Beaulieu ainsi que celle d'un nommé Joseph Houle eut lieu vers 10 heures hier soir, à l'angle de l'Eglise et York, à Verdun, après que le constable Walsbroad de la police de Verdun eut tiré deux coups de revolver. L'automobile en question avait été volée vers 9 heures à l'intersection Saint-Jacques et Windsor. Le vol fut rapporté à tous les postes de police de Montréal.

Alors qu'il était de service le constable Walsbroad remarqua une automobile dont le numéro du permis correspondait à celui de la voiture volée. Deux jeunes gens se trouvaient dans l'automobile. Il leur fit signe d'arrêter. Comme ils refusèrent il se mit à leur poursuite dans une voiture qui passait et leur donna la chasse.

Il tira deux coups de revolver en l'air et réussit à les arrêter quelques minutes plus tard. Ainsi l'automobile du maire Baillie était retrouvée moins de vingt-cinq minutes après que la police de Verdun eut été avertie du vol.

En cour de police Joseph Houle a enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

LE PROCUREUR DE LA COURONNE EST CLEMENT

Ce n'est pas souvent que le procureur de la Couronne demande au juge d'être clément pour un prévenu qu'il vient de faire condamner, mais c'est ce qui est arrivé hier alors que Frank Green, 177 rue Dorchester, fut condamné à deux mois de prison aux travaux forcés par le juge en chef Perrault pour obtention d'argent sous de fausses représentations.

Me Robert Bourassa, ayant constaté que Green était un vétéran, invalide, demanda au juge de retirer la peine des travaux forcés, ce qui fut fait.

WINNIPEG, 22. — La compagnie de tramway a signifié hier à ses employés que la réduction de salaire proposée serait appliquée à la fin du mois. Les employés feraient la grève.

Un bébé gardé en otage

Garder un bébé en otage pour un compte de pension n'est pas un moyen légal de percevoir de l'argent.

Hier, les parents d'un enfant ont dû avoir recours à la Cour Supérieure pour obtenir le retour de leur bébé, détenu par Joseph Cléroux, pour un compte de $45.

Les parents, M. et Mme Patrick Laplerre ont déclaré qu'ils avaient laissé l'enfant en soin à la demeure de Cléroux. Plus tard, quand ils vinrent chercher le bébé, Cléroux refusa de le rendre jusqu'à ce que son compte de pension s'élevant à $45 fut payé. Laplerre prit des procédures d'habeas corpus et le juge Boyer ordonna à Cléroux de rendre l'enfant et d'expliquer pourquoi il avait été détenu.

ECHEVIN QUI EST VICTIME DES VOLEURS

Des cambrioleurs s'introduisent une deuxième fois dans la maison du docteur Gaston Demers.

L'échevin Gaston Demers a été de nouveau victime des cambrioleurs. En son absence, hier soir, de 8 h. 30 à 10 h. 30, des voleurs se sont introduits dans sa maison, rue Saint-Hubert, et se sont emparés, cette fois, d'un revolver Colt automatique et ont vidé une petite tire-lire qui renfermait une somme de $50, dont plusieurs pièces d'or. On se souvient qu'il y a quelques mois l'échevin Demers avait reçu une première visite des cambrioleurs, qui, pénétrant par la fenêtre d'en arrière, lui dérobèrent son pantalon qui se trouvait sur une chaise. Depuis cette aventure le docteur Demers fit grillager la fenêtre par où les voleurs étaient entrés. Voyant cette issue fermée les cambrioleurs se sont introduits sans plus de façon, hier soir, par une fenêtre d'en avant.

L'IMPRUDENCE EST LA CAUSE D'UN INCENDIE

Dans une conciergerie, ce matin. — Autres incendies désastreux.

Un peu avant cinq heures, hier après-midi, un incendie se déclarait au quatrième étage de l'édifice situé au numéro 217 rue des Commanes. Cet étage était occupé par un entrepôt de tissus de toutes sortes, propriété de H. Gray. Les pompiers, sous les ordres des chefs de district Doolan et Carson, furent plus de trois heures sur les lieux, et durent utiliser un puissant jet d'eau avant de parvenir à maîtriser les flammes. Les dommages sont considérables.

RUE CHOMEDY

Un incendie, attribué au surchauffage d'une fournaise, a causé de considérables dommages, hier soir, au magasin de fruits exploité par MM. Béland et Bernier, et propriété de K. Rea, 1524 rue MacGregor.

L'incendie se déclara à la partie supérieure de l'escalier qui conduit à la cave du magasin, se propagea rapidement au dez-de-chaussée, par le parquet, ainsi qu'au second étage.

Les pompiers, sous les ordres des chefs de district Presseau et Carson furent près d'une heure sur les lieux. Les dommages tant à l'immeuble qu'à la marchandise sont évalués à plusieurs centaines de dollars.

FUMEUR IMPRUDENT

A 3 heures 56 ce matin, les pompiers ont été appelés à combattre un incendie qui venait de se déclarer à l'appartement 33, situé au troisième étage de la conciergerie Royal View, 3410, rue Atwater.

Le feu avait originé dans un fauteuil rembourré, causé par une cigarette laissée imprudemment sur le meuble. Les dommages, peu élevés se sont confinés à la pièce.

Par crainte cependant que l'incendie ne se propageât aux appartements voisins, les pompiers demeurèrent près de deux heures sur les lieux.

EN PANNE

NORTH-BAY, Ont., 22 janvier.— (Presse canadienne). Les aviateurs Jarl Grubbstrom et W. H. Cross, partis d'Ottawa pour gagner Vancouver par petites étapes, ont été forcés par une défectuosité de moteur d'atterrir hier après-midi à Honey Lake, près de Mackay, Ontario, à environ 93 milles à l'est de North Bay.

Pas de date encore

OTTAWA, 22. — Les préparatifs pour la prochaine conférence économique impériale se continuent. Aucune date définie pour l'ouverture de la conférence n'a encore été fixée par les divers gouvernements de l'Empire, a-t-on déclaré, hier, à la suite d'une dépêche provenant de Londres.

La question de la date d'ouverture est le sujet de communications entre les pays de l'Empire et on s'attend à ce que le tout soit réglé sous peu. Les discussions économiques, à moins de changements, auront probablement lieu en juillet à Ottawa.

Une femme forcée de boire du poison

Deux jeunes bandits lui versent le contenu d'une bouteille de teinture d'iode dans la bouche. — Atroces brûlures.

ASSAILLIE EN PLEINE RUE

Un des malfaiteurs menace de l'étrangler pendant que son complice lui enlève sa sacoche.

ON LUI SAUVE LA VIE

Un des plus lâches attentats commis à Montréal contre une femme a été perpétré hier soir par deux jeunes bandits, âgés d'à peine dix sept ans, à l'angle de la rue Foucher et de la ruelle Juillet, dans le quartier Villeray.

Les deux bandits, après avoir attaqué leur victime et lui avoir enlevé sa sacoche, forcèrent cette dernière à boire une assez forte quantité de teinture d'iode alors qu'elle appelait au secours.

Après leur attentat les deux jeunes bandits prirent la fuite dans une automobile pendant que leur victime, Mme ARMAND GIROUX, 37 ans, 7034 rue Saint-Hubert, avait la force de se rendre à une épicerie voisine où on lui fit boire une forte quantité de lait, lui sauvant ainsi probablement la vie.

En abandonnant leur victime, et pendant qu'ils couraient vers leur automobile, les deux jeunes bandits jetèrent la bouteille d'iode vide dans une cour et vidèrent la sacoche de son contenue pour la jeter ensuite dans la rue.

UN ENFANT LES SUIT

Plusieurs enfants étant à jouer dans les environs et l'un d'eux, qui était en bicyclette, s'élança à la poursuite des bandits, mais ce fut en vain et il perdit vite de vue l'automobile des deux jeunes apaches qui filait à une grande vitesse vers le nord.

M. Giroux, le mari de la victime, est pompier et est attaché à la caserne numéro 37, sise à l'angle des rues Jarry et Saint-Hubert. Il revint de son travail hier soir et, après souper, comme il se sentait légèrement indisposé, il demanda à sa femme si elle voulait aller chez le docteur Donat Boisclair, dentiste, 8010 rue Saint-Denis, afin d'aller y chercher un dentier qu'il y avait laissé pour réparation.

Mme Giroux partit seule, à pied. Elle passa par la rue Jean-Talon pour ensuite monter la rue de Chateaubriand.

Elle avait $25 dans la sacoche qu'elle tenait à la main.

L'ATTENTAT

Comme Mme Giroux, qui est très délicate et petite, arrivait à l'angle de la rue Juillet, une automobile stoppa près d'elle et deux jeunes gens en descendirent. Il faisait très noir à cet endroit, mais Mme Giroux continua son chemin sans s'occuper d'eux.

A peine avait-elle cependant fait quelques pas qu'elle fut attaquée et saisie par en arrière par les deux bandits qui l'entraînèrent dans une ruelle et la poussèrent violemment sur une clôture.

Un des bandits lui tenait une main sur les yeux et l'autre sur la bouche, afin de l'empêcher de crier. Comme Mme Giroux tentait d'appeler au secours, l'un d'eux lui dit: "Tais-toi où nous allons t'étrangler ici; nous voulons ton argent, mais ne dis pas un seul mot".

Plus morte que vive, elle décida d'obéir, pendant que l'un des bandits lui arrachait violemment sa sacoche des mains.

Le bandit qui tenait Mme Giroux desserra alors son étreinte et, comme il enlevait sa main de sur la bouche de sa victime, celle-ci tenta de nouveau d'appeler à l'aide, mais au même moment, on lui versa dans la bouche un liquide et elle ressentit une vive douleur. Comme elle faillit étouffer, elle fut forcée d'avaler une gorgée du liquide qui lui brûla la gorge.

LA FUITE

Les bandits l'abandonnèrent alors et prirent la fuite, pendant que, pouvant à peine se soutenir sur ses jambes, Mme Giroux se rendait à l'épicerie de M. Jules Michaud, 7864 rue Chateaubriad.

Mme Michaud l'épouse de l'épicier, était là et elle s'empressa de faire boire plusieurs verres de lait à Mme Giroux, ce qui eut pour effet de soulager sa souffrance.

LA POLICE PREVENUE

Pendant ce temps M. Michaud appelait la police du poste numéro 29, d'où le lieutenant en charge dépêcha deux agents sur les lieux et prévint le sergent-détective Crépeau de la Sureté. Le capitaine détective Pellctier se rendit sur la scène de l'attentat en compagnie du détective Longpré qui continua l'enquête, mais sans pouvoir retrouver les deux jeunes bandits.

M. Giroux fut prévenu par M. Michaud et se rendit immédiatement, en compagnie de son frère Arthur qui était chez lui, sur les lieux.

On dut transporter Mme Giroux chez-elle dans l'automobile de la police et un médecin fut appelé, mais déclara que la prompte intervention de Mme Michaud lui avait probablement sauvé la vie.

ON RETROUVE LA BOUTEILLE

La bouteille vide de teinture d'iode, qui servit aux bandits pour commettre leur horrible attentat, a été retrouvée par le frère de M. Giroux et la sacoche fut retrouvée par un jeune garçon qui avait vu les bandits la jeter dans la rue.

Le montant de $25 que Mme Giroux avait placé dans sa sacoche était disparu, de même qu'un chapelet en or.

LA VICTIME

Rencontrée ce matin par notre représentant, Mme Giroux qui est mère de trois jeunes enfants, était encore sous le coup de l'énervement que lui avait causé cet attentat. Elle vaquait cependant à ses devoirs de mère de famille et était à préparer son fils aîné pour l'école où il se rendit comme d'habitude.

"Jamais de ma vie je n'ai eu si peur que quand j'ai senti ces deux bandits, à peine âgés de 17 ans, se jeter sur moi et me brutaliser, nous déclara-t-elle. Je tentai de crier, mais il me fut d'abord impossible de prononcer une seule parole et l'un d'eux me saisit violemment, m'entraînant dans la ruelle et, me renversant sur une clôture, me plaça une main sur les yeux et l'autre sur la bouche tout en me disant de ne pas crier si je ne voulais pas être étouffée. Je ne savais pas ce que l'on ferait de moi et je ne comprends pas comment je ne perdis pas connaissance. Comme je tentai de nouveau de crier, je sentis ce terrible liquide me couler dans la bouche et une atroce brûlure dans la gorge. C'est alors qu'ils m'abandonnèrent et prirent la fuite.

"Ayant à peine la force de me traîner je me rendis chez Mme Michaud et c'est grâce à la prompte intervention de cette bonne dame si j'ai été soulagée si vite. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, repasser par une telle aventure et j'espère que l'on pourra retracer ces horribles bandits. Vous pouvez facilement vous imaginer comme j'étais fière de me retrouver chez-moi, parmi les miens."

Mme Giroux souffrait encore beaucoup ce matin des brûlures causées par la teinture d'iode.

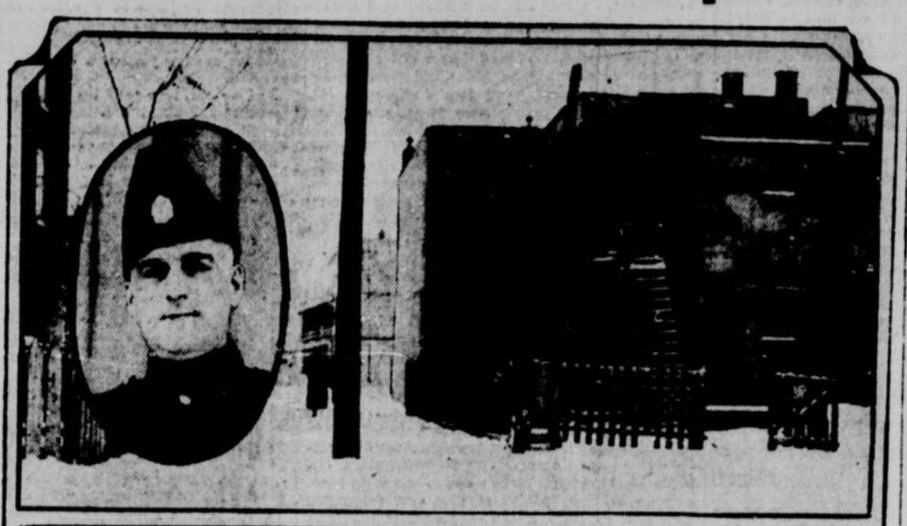

On voit dans la vignette du haut la ruelle où les bandits ont tenté d'empoisonner Mme A. Giroux en lui versant de la teinture d'iode dans la bouche. Dans le médaillon, M. Armand Giroux, pompier, mari de la victime. Dans la photographie du bas on remarque Mme Giroux entourée de ses enfants. Mme Giroux souffre encore de brûlures à la bouche causées par la teinture d'iode que les voleurs lui ont fait avaler de force. (Photos "La Patrie")

Garantie de $5,000 que l'on exigerait des percepteurs

QUEBEC, 22. (Du correspondant de la "Patrie".) — Un projet de loi a été introduit ce matin devant l'assemblée législative, M. J.-S. Desmarais veut que l'on exige un cautionnement de $5,000 des agents de perception, comme garantie, afin de protéger les créanciers qui, aujourd'hui se feraient souvent voler.

Cette loi cependant n'atteindra ni les notaires ni les avocats, mais les agents travaillant pour leur compte ou pour le compte d'une compagnie, et qui se sauvent parfois avec l'argent recueilli.

Le nouveau bill a été introduit seulement et son étude a été remise à la semaine prochaine.

AUTRE PROJET

Un autre projet de loi intitulé: loi modifiant la loi des salaires de certains officiers de justice, a suscité tout un débat ce matin et seules les résolutions ont été adoptées en première et deuxième lectures. La guerre ne fait donc que commencer et il est possible que quelques membrs de la droite se liguent avec ceux de la gauche, à la suite de M. Jos. Samson.

.ercaco daistmapawamabmipam

Le gouvernement voudrait que le 2 1-2 pour cent que perçoit le Shérif sur les ventes publiques, soit pris sur l'évaluation municipale et non sur le produit de la vente. MM. Duplessis et Samson se sont opposés parce que c'est une augmentation de taxe au détriment des créanciers d'une faillite.

Plusieurs autres bills sans importance ont été adoptés.

CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES CE SOIR

VENDREDI

CAUSERIE DU DOCTEUR J.-E. DUBE

La Ligue des Filles Natives du Canada (assemblée Ville-Marie) invite cordialement les membres et leurs amies à l'assemblée qu'elle tiendra, ce soir, à 8 h. 30, à la salle numéro 139 de l'hôtel Windsor. Une causerie sur les "Cures de Santé" de l'Institut Bruchési sera donnée par le docteur J. E. Dubé, professeur à l'université de Montréal. Les messieurs sont admis. Madame A.-E. Moissan présidera.

A LA SOCIETE PHYSIQUE ET CHIMIE

Les chimistes et les physiciens de langue française à Montréal, viennent de fonder la Société de Physique et de Chimie. Cette société se réunira pour la première fois ce soir à 8 h. 15. M. Léon Lortie, président, parlera des "Eléments chimiques nouveaux". La réunion, qui devait avoir lieu à l'amphithéâtre de chimie, aura lieu dans l'amphithéâtre de pharmacie, vue que l'amphithéâtre de chimie est déjà pris à cette heure.

MURS PERCES PAR D'HABILES CAMBRIOLEURS

Qui pénètrent dans deux magasins au cours de la nuit. — Trois vols.

Des voleurs se sont introduits la nuit dernière, à deux endroits de façon identique, en perçant les murs et ils se sont emparés dans les deux circonstances de sommes d'argent et d'objets de valeur.

En perçant le mur d'une maison vacante, ils sont entrés d'abord dans le restaurant de Nathan Mendelzys, 75 Duluth Est. Ils ont pris le peu d'argent qu'il y avait dans la caisse ainsi que des cigarettes, diverses autres marchandises.

Des cambrioleurs ont également pénétré dans le magasin Brennan, 4005 Saint-Laurent. Ils ont volé $12 dans la caisse et des soieries.

Un autre vol a eu lieu dans la même partie de la ville, entre 1 heure et 2 h. 20, ce matin. Des voleurs ont pénétré à l'aide de fausses clefs dans la maison de Geo. Gavaris, 379 Duluth Est, et ont enlevé $67 en argent et une bague de $200.

Enfants témoins dans la cause de meurtre

Ils diront ce qu'ils connaissent de la visite des frères Préville chez la victime le matin du meurtre de Saint-Damien. — Une nouvelle entrevue entre les deux frères Préville à l'hôpital Notre-Dame. — Forte animosité?

De nouveaux les deux frères Albert et Alphonse Préville, détenus comme témoins pour l'enquête du coroner à la suite du drame de Saint-Damien, au cours duquel fut assassinée Mme Joseph Mondor, se sont rencontrés à l'hôpital Notre-Dame hier après-midi.

De même qu'à leur première entrevue les deux frères ont été mis sur leurs gardes, les détectives les informant que tout ce qu'il diraient pourrait servir contre eux lors de leur procès.

La discussion, entre les deux détenus, a été assez longue et fort mouvementée par moments. Il a été impossible, ce matin, de connaître les détails de la conversation, mais il semble que tous deux continuent de s'accuser mutuellement d'avoir causé la mort de Mme Mondor.

Les détectives qui assistaient à l'entrevue, ont déclaré cependant qu'il semblait y avoir une très forte animosité entre les deux frères. Le sous-chef Dorais, le capitaine-détective Jargaille, ainsi qu'un sténographe officiel y assistaient.

L'enquête du coroner sera rouverte demain après-midi, à une heure à Saint-Damien.

Tout semble maintenant indiquer que seul Albert Préville sera conduit à Saint-Damien, car il semble qu'Alphonse, qui est toujours à l'hôpital Notre-Dame, ne sera pas assez rétabli pour pouvoir faire le voyage.

Il est tout probable que les principaux témoins seront des enfants. La petite fille de la victime, âgée de 8 ans, racontera ce qu'elle a vu dans la maison, pendant que Maurice Mondor, âgé de 10 ans, neveu d'un voisin mais aucunement parent avec la victime, dira au jury qu'il vit sortir Alphonse Préville de la maison et qu'il le vit s'affaisser ensuite dans la rue.. Préville se releva et l'enfant le vit entrer dans la demeure d'un voisin. L'enfant vit aussi Albert Préville sortir de la maison.

Plusieurs autres témoins, plus ou moins importants, ont aussi été retracés par les détectives Lasnier et Forest qui sont encore sur les lieux. Il semble cependant que très peu de témoins seront entendus lors de l'enquête, mais cela dépendra du capitaine détective Jargaille qui conduit les recherches sous les ordres du sous-chef Dorais et du chef Lalonde. Le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste, sera entendu, de même que les détectives.

Les détectives recherchent toujours le couteau dont on s'est servi pour frapper la victime.

Parmi les témoins il y en a un qui a entendu une conversation entre les frères Préville et un autre qui a entendu partie d'une conversation entre Mme Mondor et l'un d'eux. On a cependant déclaré hier que le moins de témoins possible seraient entendus lors de l'enquête, réservant ces témoins pour le procès plus tard, s'il y a lieu d'en faire un.

D'après les autorités la preuve qui sera faite demain sera plus que suffisante pour terminer l'enquête après une très courte séance.

VISITE A LONDRES

(Suite de la 1ère page.)

à cet après-midi, sans avoir accordé encore sa confiance au cabinet Laval, qui est cependant à peu près certain d'obtenir un vote favorable.

Le président du conseil fit remarquer aux interpellations que sa tâche ne serait pas très difficile, l'immense majorité de la Chambre étant d'accord avec lui sur le caractère des réparations allemandes et sur le principe à payer plus qu'elle ne reçoit.

LES ETATS-UNIS

D'acerbes critiques ont été prononcées contre les Etats Unis, pour leur attitude envers la France dans les négociations internationales. M. Herriot chef du parti radical-socialiste, s'est vigoureusement prononcé contre l'attitude américaine, et a déploré le rejet par le Congrès, il y a 12 ans, du pacte de garantie mutuelle entre les deux nations. "Les Etats-Unis qui sont toujours prêts à nous donner des conseils, qui ne leur sont pas toujours demandés, gagneraient beaucoup, dit-il, à faire cause commune avec nous dans notre effort pour assurer la paix mondiale." L'ancien président du conseil critiqua les déclarations Brüening sur l'impossibilité pour l'Allemagne de payer plus longtemps les réparations. Il rappelle que d'après le plan Young, il y a recours possible devant le tribunal de la Haye, pour obliger un pays signataire d'un traité à payer ses dettes internationales.

DESORDRES

Lorsque M. Delsol déclara qu'il serait bon de voir le cabinet soutenu par une majorité élargie, mais composée "seulement de Français", les socialistes prirent ces paroles pour une insulte et firent un tel tapage que le président de la Chambre, M. Buisson, dut interrompre la séance. M. Delsol fit le procès de l'Allemagne très occupée à se créer des armements clandestins.

GRIEF CHEZ LES POSEURS DE TUILES

Les membres de l'Union Internationale des Poseurs de Tuiles ont adopté une résolution à l'effet de protester contre le fait que les canadiens-anglais et français de ce métier ne peuvent obtenir de travail sur le chantier de l'hôpital Saint-Luc. Ils prétendent que les employés de la compagnie qui exécute ces travaux ne sont que des ouvriers de nationalités étrangères et que, en plus, on emploie des ouvriers qui habitent Montréal seulement depuis quelques mois.

M. Alfred Paquette, agent d'affaires du local, a envoyé, à ce sujet, une lettre aux autorités de la compagnie, aux autorités de l'hôpital et au gouvernement provincial.

SOUS-MARIN ECHOUE

VENTOR, île de Wight, 22 janvier. (Presse associe). Le sous-marin anglais "Rainbow" s'est échoué cet après-midi par un épais brouillard au large de la pointe de Dunnofe, près d'ici. Il est probable que le navire pourra être renfloué à marée haute.

L'honorable M. Taschereau

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, sera aux bureaux du gouvernement provincial, demain matin, à l'heure habituelle.

LA 1ERE REUNION DE CETTE COMMISSION A LIEU DEMAIN MATIN

La Commission de Conciliation tiendra sa première réunion, dans la chambre de l'honorable juge Greenshields.

Demain, à 10 h. 30, dans la chambre de l'honorable juge Greenshields, au Palais de Justice, les membres de la Commission de Conciliation qui a pour mission d'enquêter sur la proposition d'une réduction de salaire de 10 pour cent qui a été faite par les autorités du C. P. R. à quelque 5,000 de leurs employés, auront leur première assemblée.

Le représentant de la compagnie est M. E. McDougall, C.R., et le représentant des ouvriers est le professeur Cuilliton, de l'université McGill. L'honorable juge Greenshields, juge en chef de la Cour Supérieure, est le président de la commission.

La réunion de demain matin sera privée. Les membres de la commission traceront le programme des conférences qui se tiendront au cours de la semaine prochaine.

Une tentative de vol, avec effraction, à Sorel

SOREL, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs munis d'un pic, pénétrèrent dans le hangar du magasin de M. Ludger Paquin, où se trouvaient plusieurs caisses de biscuits, de beurre, de thé, etc. Après avoir enfoncé la porte, les voleurs s'apprêtaient à entrer dans le hangar pour faire main basse sur la marchandise, quand l'arrivée d'un veilleur tardif, les obligea à quitter les lieux. Ils s'enfuirent si hâtivement qu'ils oublièrent leur outil.

UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE RENDU

Le coroner Lorenzo Prince a rendu, ce matin, un verdict de mort accidentelle, dans le cas de Mme Louise McHugh, 74 ans, de 5247, rue Saint-Denis, décédée hier après-midi, chez elle.

Mme McHugh s'infligeait de sérieuses blessures le 11 novembre dernier, quand elle fut heurtée par une automobile, rue Sainte-Catherine, angle de la rue Saint-Mathieu.

Départ des délégués

OTTAWA, 22. — Ayant comme chef Sir George Perley, conseillé privé senior dans le gouvernement du très honorable R. B. Bennett la délégation du Canada à la conférence du désarmement part pour Genève de New-York, aujourd'hui, à bord de l'"Europa".

Ceux qui accompagnent Sir George comme délégué sont l'honorable Maurice Dupré, solliciteur général, et Mlle M. W. Kydd, de Montréal, présidente du conseil national des Femmes.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bondar, Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL

100, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:

Toronto: Albert E. Ford, 2006 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 46e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada un an..... $5.00
" " " six mois..... $2.50
" " Etats-Unis, un an.... $4.20
" " " six mois.. $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 22 JANVIER 1932

LE CLERGE ET LA POLITIQUE

Alors qu'il recevait les voeux de son clergé, à l'occasion du nouvel An, S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, lui recommandait entre autres directives de ne pas se mêler de politique. Son Eminence, d'après "Figaro", s'exprima dans ces termes : "Ayez l'âme élevée, et ne descendez pas dans l'arène politique... Evitez de heurter ou de froisser les âmes..." Ce conseil à la veille des élections en France s'inspire de la charité et de la prudence ; il rappelle et résume la mission auguste de l'Eglise qui domine les partis, les contingences humaines.

Ce fut l'attitude souvent mal interprétée de l'épiscopat mexicain qui ne cessa de recommander aux membres de son clergé au moment de la persécution religieuse l'abstention la plus complète de toute participation aux mouvements politiques. Ses directives en face d'un régime inique et sectaire s'en tenaient strictement aux obligations de la morale et de la conscience catholique, à leurs responsabilités de gardiens de la foi. Le clergé espagnol en résistant à des décrets du nouveau pouvoir, le faisaient sur le terrain des principes intangibles du catholicisme et non en vertu d'attaches qu'il pouvait avoir pour tel ou tel régime. Ici encore les conseils et les exhortations de l'épiscopat visaient à une stricte neutralité politique.

Que des prêtres soient appelés à faire partie d'un parlement, le cas est fréquent, mais il ne s'ensuit pas qu'ils doivent être les partisans d'une doctrine politique particulière.

Le chanoine Jean Desgranges, qui prêcha un Carême à Montréal, il y a quelques années, bien que député du Morbihan, n'est inscrit à aucun parti politique. Il surveille et protège les intérêts de ses administrés sans tenir compte de leur allégeance politique ; il est aussi au parlement l'un des représentants les plus autorisés des organisations sociales catholiques.

Que du haut de la chaire un curé donne des instructions sur la doctrine et les devoirs de la conscience à la veille des élections, il n'en faut pas conclure qu'il y a intervention politique. Il répond aux prescriptions de son Ordinaire. C'est une obligations de son ministère de rappeler aux fidèles les devoirs de leurs conscience.

On a trop souvent considéré les sages exhortations faites aux fidèles sur leur devoir d'électeur et leur responsabilité, comme une ingérence politique. Notre épiscopat a toujours recommandé la prudence à cet égard. Il est vrai que chez nous la politique a le respect des croyances, et que celles-ci sont des garanties de paix sociale.

L'INFLUENCE GERMANIQUE AUX ETATS-UNIS

L'ajournement de la conférence des réparations est-il définitif ? Il est évident par les déclarations des hommes d'Etat français que sans la coopération américaine tout projet d'entente sur les dettes et les réparations n'aura rien que de très éphémère. M. Herriot, chef du parti radical-socialiste, reproche à son tour aux Américains leur politique fuyante, eux qui ont refusé de reconnaitre les engagements solennels de Wilson au sujet du pacte de garantie mutuelle. D'autres personnalités en vue de la politique française dénoncent ce qu'ils considèrent comme une manœuvre des Etats-Unis pour étendre leur hégémonie aux pays de l'Europe.

Il y a actuellement un mouvement d'entente très prononcé entre l'Angleterre et la France au sujet du règlement des réparations et des dettes. On s'imagine bien que la déception est grande en Allemagne où on s'attendait, d'après les déclarations même de la presse germanique, à un désaccord entre Londres et Paris. Un des lieutenants du chef des nazis n'a-t-il pas dit dans un discours reproduit par la presse française que le règlement des questions découlant du traité de Versailles seraient traitées de pays à pays, de gouvernement à gouvernement, et non à Genève, ni à Lausanne, ni à La Haye.

Le "Temps" disait à ce sujet que la déception des Allemands était d'autant plus grande qu'ils croyaient jusqu'à ces derniers temps en une solution du problème des réparations sans solution parallèle du problème des dettes. Les déclarations de Laval les ont vite détrompés. Tout arrangement n'est possible que dans le cadre du plan Young.

On ne conçoit pas plus l'aveuglement des Allemands que l'attitude irréductible des Américains en face des conditions actuelles. Qu'on allège le fardeau des dettes et le problème des réparations sera en partie résolu. La formule est simple. Il y a interdépendance entre l'Allemagne et les Etats-Unis. C'est ce que dit le "Temps" :

On n'a jamais voulu comprendre à Berlin que la question se pose surtout entre l'Allemagne et les Etats-Unis, puisque ceux-ci reçoivent la presque totalité de ce que le Reich paye au titre de l'annuité conditionnelle des réparations. L'influence dont les Allemands disposent en Amérique grâce aux éléments germano-américains s'est constamment exercée dans le sens d'une opposition systématique à la politique française, au lieu de servir le véritable intérêt allemand, qui est de démontrer à l'opinion américaine la nécessité de consentir un sacrifice sur les dettes en vue d'alléger la charge des réparations incombant au Reich. Il se trouve aujourd'hui que les Allemands sont pris, une fois de plus, à leur propre tactique de haine et de rancune contre la France. L'expérience faite à cette heure aura-t-elle du moins pour effet de les convaincre que la solidarité européenne n'est pas une vaine formule et qu'il faut savoir la pratiquer avec sincérité si chacun veut travailler utilement à son propre salut ?

Il y a dans ce passage de l'article du "Temps" tout un enseignement. L'influence germanique est considérable aux Etats-Unis. Elle l'est dans les banques ; elle l'est dans la presse ; elle l'est dans les clubs. Certaines déclarations faites au congrès trahissaient en effet des sympathies très vives pour l'Allemagne au détriment de l'Angleterre et de la France. Un mouvement venant des villes de l'Ouest était nettement opposé, ces dernières années, et il l'est encore, à toute politique d'accommodement avec l'Europe, surtout avec les anciens alliés. Et si la France et l'Angleterre obtiennent si peu dans le sens des garanties mutuelles qu'offrait la mystique de Wilson, c'est souvent à cause des menées sournoises d'un élément pro-allemand en Amérique.

L'IMPOT SUR LES THEATRES

Les directeurs de théâtre disent que toute aggravation des impôts sur les spectacles à l'heure actuelle compromettrait leur industrie. Les protestations qu'ils ont fait entendre au premier ministre, reposent sur la prétention qu'avec des prix de plus en plus élevés, leur clientèle s'éloignera davantage, ce qui aurait pour effet de compromettre l'existence de plus d'une maison et du même coup affecterait les revenus que la province retire déjà pour les oeuvres d'assistance. Et comme preuve de leur désintéressement, ils sont prêts à soumettre un projet qui, substitué à celui proposé par le ministère, devrait tendre à des fins identiques. Les directeurs protestent de leur sympathie et promettent leur concours touchant l'aide aux hôpitaux, mais estiment, suivant que le rapporte un journal du matin, "que le gouvernement devrait demander l'avis des intéressés avant de se lancer dans une aventure qui pourrait bien ne pas lui donner les résultats qu'il attend".

Les oeuvres sont nombreuses qui ont besoin d'être aidées et surtout nos hôpitaux que la crise a singulièrement affectés. On a reconnu dans le passé la nécessité d'exiger une quote-part des amusements commercialisés pour secourir ces oeuvres. La chose se fait ailleurs. Elle fut acceptée partout avec bienveillance. Mais il faut que l'impôt soit tel qu'il n'obère pas outre mesure le budget dont disposent les organisations de spectacles. La question se pose entre ces derniers et le public. Si les prix sont trop élevés, les amateurs diminueront en nombre.

L'an dernier, en Belgique, on a fait disparaître l'impôt sur les théâtres et les salles de concert en se basant sur le fait que ces établissements contribuaient à l'éducation artistique. Aux Etats-Unis on a enlevé également la taxe sur les concerts sous le même prétexte que ce serait compromettre le développement musical. En France, des démarches sont faites pour obtenir un allègement des charges imposées aux théâtres et aux concerts. Comme ce sont les classes populaires qui vont le plus souvent au théâtre, il va de soi que les entrepreneurs de spectacles disent leurs craintes et qu'ils songent à s'organiser sur un plan qui tout en servant la cause des hôpitaux, leur offrirait une certaine sécurité.

BREFS COMMENTAIRES

On a le spectacle de l'hiver. Mais il y manquera toujours pour qu'il soit complet, celui des cariboles. Jusqu'à l'hiver qui se modernise!

Les commissaires d'Ottawa se sont prononcés contre un carnaval d'hiver sous prétexte que dans le moment il y a des besoins plus grands. A proprement parler, le carnaval d'hiver n'a pas toujours donné à Ottawa le résultat attendu. La meilleure publicité se fait avec les sports d'hiver. Faut-il pour cela que nous faisions une provision... de neige.

A TRAVERS LA PRESSE

L'UNION LEGISLATIVE DES PRAIRIES

Le **"Nouvelliste", Trois-Rivières.**—Le parlement fédéral n'est pas anxieux de toucher à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Celui-ci peut avoir ses lacunes et ses points faibles, mais l'on tient qu'il vaut encore mieux le maintenir intégralement que d'ouvrir la porte à des changements. Une fois dans cette voie, il y aurait risque de pousser trop loin. Les provinces voudraient-elles renoncer chacune à son autonomie ? C'est moins que probable. Où serait la capitale de la nouvelle province ? Winnipeg, Régina ou Edmonton? Régina aurait l'avantage d'être à peu près au centre de la nouvelle province, mais Winnipeg jouit d'une certaine primauté dans l'ouest. De plus elle est la ville la plus peuplée et la plus importante. Jamais elle ne consentira à jouer le second rôle. La fusion équivaudrait à un marché et chaque province voudrait en avoir la meilleure part. Les politiciens qui tiennent à demeurer députés ou qui ambitionnent de le devenir auraient beau jeu à exploiter les préjugés provinciaux contre tout projet de fusion. C'est besogne à laquelle on se livre avec entrain et ardeur dans l'ouest. Le projet Bracken a du bon. Son adoption serait une économie pour l'ouest. Mais ses chances de succès sont maigres tout aussi maigres que l'ont toujours été celles des projets de fusion des provinces maritimes en un seul gouvernement.

* * *

MILLIONNAIRES AMERICAINS

Le **"Matin", Paris.** — M. Andrew Mellon, ministre des finances des Etats-Unis, vient de s'apercevoir qu'il lui manquait 23,496 millionnaires. C'est en procédant à son appel annuel de l'impôt sur le revenu qu'il a fait cette pénible constatation. Qu'est-ce qu'un millionnaire ? Pour M. Andrew Mellon, c'est un homme qui accuse un revenu de 50,000 dolars. Or, à l'appel de 1929, 43,184 possesseurs de revenus de 50,000 dollars et plus ont répondu : "Présent !" Mais, en 1930, année consécutive au retentissant krach de Wall Street, les 43,184 ne se trouvèrent plus être que 38,650. Et, l'an dernier, ayant encore fondu, ils tombèrent à 19,688. Donc, en deux ans, de 1929 à 1931 il a été perdu, aux Etats Unis d'Amérique, 23,496 millionnaires. Ça fait la valeur d'un corps d'armée !... Ayant ordonné qu'on fit au moins quelques recherches statistiques concernant les disparus, M. Andrew Mellon vient d'être avisé qu'il y avait parmi eux des gens fort intéressants : 362 possédaient, paraît-il, un revenu d'un million de dollars ou plus. C'est une espèce de bipèdes qui tend à devenir rare en Amérique : on n'en comptait plus, en 1931, que 149. Si cela continue, on ne pourra plus en trouver que dans les vitrines des musées historiques. Ajoutons que la disparition du corps d'armée de millionnaires américains présente des corséquences fâcheuses pour la cause dont M. Andrew Mellon a la charge : cette calese, en 1931, accuse une rentrée d'un milliard de dollars en moins, rien que pour l'impôt sur le revenu.

* * *

A QUOI BON ?

L'"Avenir", **Paris.**—A quoi bon réclamer encore des sommes que nous ne toucherons jamais? demandent quelques compatriotes lassés par tant de conférences. A quoi bon? Mais, à maintenir dans le monde l'idée de justice! Le plan Young est, en effet, un contrat, qui a été discuté sur un pied d'égalité avec les Allemands, accepté par eux, reconnu par eux comme exécutable. Mais ils ne l'ont signé qu'avec l'intention de ne pas l'exécuter. Stresemann, en lui assignant une durée de dix ans, le violait déjà : il ne montrait tant d'optimisme que pour nous faire plaisir ! Aujourd'hui, deux ans et demi après, tout le monde foule aux pieds ce chiffon de papier : et c'est sur de telles moeurs que vous voulez instaurer un ordre international ? Cet argument, que M. Herriot invoquait contre l'Anschluss n'est-il pas à sa place ici aussi ? "Mais enfin, réplique-t-on, où il n'y a plus rien, le roi perd ses droits !" Oui: là où il n'y a plus rien **définitivement** ! Est-ce le cas ? Non pas ! Les experts de Bâle ont tenu à noter que le potentiel économique de l'Allemagne reste bon ; la crise actuelle passée, elle sera en mesure de reprendre ses paiements. La position de la France n'est donc pas difficile à fixer ; elle doit s'entendre avec les autres créanciers du Reich pour donner à celui-ci des délais ou lui proposer des arrangements qui lui permettent de franchir la mauvaise période sans être écrasé par ses versements aux ex-alliés. Mais elle doit également maintenir les termes de son contrat. Si l'Allemagne ne veut décidément plus faire honneur à sa signature, **qu'elle le dise** : ce sera une bonne chose, que les peuples entendent proclamer par le Germain son mépris pour la parole donnée. Qu'elle le dise : mais qu'elle ne s'abrite pas derrière une faillite qui n'est réellement que monétaire, puisque ses industries et son commerce sont prêts, au premier signe, à conquérir le monde.

* * *

BEAU GESTE DES FRANÇAIS

Le **"Soleil", Québec.**—Il faut savoir gré à la Société Française de Bienfaisance d'avoir protesté contre un article d'une revue parisienne dans laquelle les Canadiens-français n'étaient pas précisément peints en beauté. L'auteur de cette sorte de libelle, après avoir traversé rapidemet, peut-être, la province de Québec, a décrit la prétendue insalubrité des maisons de Québec, montré l'Est de Montréal comme peuplé de loqueteux et taxé d'ignorance notre race. C'était une charge, une caricature.

Contre ces afirmations et insinuations, les Français de Québec, attachés à notre sol et à nos concitoyens, avec lesquels ils vivent dans l'entente la plus parfaite, ont élevé leurs protestations. C'est un beau geste de leur part. Le texte de leurs récriminations sera communiqué à la presse française, qui le publiera sans doute avec empressement. Il convient que tout le monde sache, chez nos cousins d'outre-mer, qu'il ne suffit pas de rester quelques jours ou même quelques heures dans la province de Québec pour la connaitre.

Mais les Canadiens-français ne sont pas aussi susceptibles qu'on le croit. Ils se contenteront de sourire à la pensée qu'un Français isolé, parti de notre pays sous une mauvaise impression, fasse des déclarations qui le couvrent lui-même de ridicule. Ils savent qu'il existe en France, un grand nombre d'hommes remarquables qui ont su voir plus juste, en passant chez nous, et qui ont fait du Canada une peinture intéressante et avantageuse. Depuis qu'il existe, entre notre province et la France, des relations plus suivies et que la traversée de l'Atlantique se fait dans les deux sens, bien des préjugés français sont tombés. La légende des arpents de neige n'y existe plus, et l'on y sait même distinguer entre le topin du père Chapdelaine et les hauteurs du Cap Diamant. On peut dire que toute l'élite de France sait à quoi s'en tenir sur notre race. Nous sommes bien tranquilles là-dessus, et ce n'est pas l'opinion isolée d'un individu qui a mal vu qui nous empêchera de dormir.

Au reste, nous n'avons pas la prétention d'être parfaits. Nous avons nos défauts, et nous ne sommes pas froissés outre mesure quand on nous les montre. Mais il y a la manière. Etant de race française, nous voulons bien nous dire nos vérités en famille, mais nous n'aimons guère qu'un étranger vienne nous les chanter.

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

Montréal, le 20 janvier, 1932.

LETTRE OUVERTE AUX OUVRIERS DE LA VILLE DE MONTREAL

Depuis que j'ai accepté du gouvernement Fédéral la position de Directeur du chômage pour le district de Montréal, je me suis efforcé de rendre justice à la classe ouvrière.

J'ai obtenu que tous les travaux possibles soient faits à la journée et que la pelle mécanique soit supprimée partout où l'ouvrage pouvait être fait à la petite pelle.

J'ai en plus, pour la protection de l'ouvrier, exigé qu'une liste de salaires, devant être payés, soit

M. L.-G. GRAVEL

affichée bien en vue sur chaque entreprise. Je crois donc, messieurs les ouvriers, avoir fait mon devoir et je continuerai de le faire.

J'ai reçu depuis deux mois, la visite d'un grand nombre de bons ouvriers, pères de famille, et tous bien recommandés par des ministres et des députés fédéraux et provinciaux, ainsi que des échevins sans distinction de parti, et tous ont été reçus avec plaisir, car j'ai toujours compris que là où il y avait de la misère et de la souffrance, les couleurs politiques disparaissaient ainsi que les questions de race et de religion. J'ai fait tout ce qu'il y avait, humainement, possibilité de faire pour réconforter et encourager ceux que la situation déplorable actuelle avait entièrement découragés. J'ai soutenu, personnellement, un grand nombre de familles, nourrissant les uns et soulageant de l'argent à d'autres.

Aujourd'hui l'heure est venue où chacun doit prendre ses responsabilités, les travaux vont bientôt commencer et je dois laisser savoir à tous ceux qui sont passés à mon bureau, qu'une liste portant leur nom et adresse a été transmise à l'hôtel de ville, avec ma recommandation.

Si, durant l'exécution des travaux, les ouvriers avaient à se plaindre de quelques injustices, je serai toujours comme par le passé à leur entière disposition.

Veuillez me croire, messieurs,
Votre tout dévoué,
L.-GEDEON GRAVEL,
Directeur du Chômage.

M. Arthur Gaboury à l'honneur

La Société des Ingénieurs de Sécurités d'Amérique vient d'admettre au nombre de ses membres permanents, Arthur Gaboury, le Secrétaire Général de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Il est le premier Canadien-Français appelé à faire partie de cette Association distinguée composée de sommités importantes dans la sphère de la prévention des accidents et qui compte des adeptes dans tous les pays du monde.

Le but de la Société des Ingénieurs de Sécurité est de

1.—Coopérer à la rédaction des codes de Sécurité.
2.—Faire l'investigation de tous les problèmes techniques que comprend la prévention des accidents.
3.—Faire l'étude de la prévention des accidents dans les industries spéciales.
4.—Organiser des conférences de sécurité dans tous les districts et régions.
5.—Promouvoir l'enseignement de la prévention des accidents dans les écoles techniques.

M. Gaboury était déjà membre de l'"Institute of Highway Engineers of England" et de l'"Institue of Traffic Engineers" des Etats-Unis.

Le Gouvernement de la République française qui lui avait décerné en 1918 les palmes académiques, le nommait récemment Officier de l'instruction publique en récompense des services qu'il a rendus à la cause française au Canada.

Il est, en ce moment, à préparer un cours de prévention des accidents industriels que le Gouvernement Provincial lui a confié et qui sera donné dans toutes les écoles techniques de la Province.

Elu vice-président

A l'assemblée annuelle de l'Association des Agents d'Assurance-vie du Canada, tenue à Toronto, hier, M. J.-A. Vidal, C.L.U., de la Crown Life Insurance Company, de Sherbrooke, a été élu vice-président de l'association pour la province de Québec.

FEUILLANT NOS ARCHIVES

"La Patrie" il y a 40 ans et il y a 25 ans

VENDREDI, LE 22 JANVIER 1892

L'ouverture officielle de la campagne électorale s'est faite hier après-midi, à Marieville, comté de Rouville. 2,000 personnes y assistèrent à la nuit. Beauchemin, l'honorable M. Mercier est ovationné.

La chaudière d'une locomotive a fait explosion près d'Oxmoor, Alabama. Le chauffeur et le mécanicien ont perdu la vie. — La législature de Mendoza, de la république argentine, a déposé le gouverneur de cette province. — La fièvre jaune sévit à Santos, Brésil.

MARDI, LE 22 JANVIER 1907.

La fourmine explose dans les serres du parc La Fontaine et les fleurs sont menacées de périr. — Son honneur le juge Taschereau annule un mariage de catholiques mariés devant un ministre presbytérien. Ce mariage, dit-il, ne vaut pas plus au point de vue religieux que civil. — Le juge Piché commence ce matin, en cour de police, l'enquête des cinq échevins accusés de faux. — Le cardinal C. Nocelle, latiniste distingué, vient de mourir à Rome.

PROBLEME COMPLEXE DE LA CIRCULATION

"Décongestionnez les rues où circulent les tramways", demande M. A. Duperron.

Le système du transport qui existe actuellement dans la ville rencontre les exigences d'aujourd'hui et ne le cède à aucun autre. Cependant, si Montréal continue de progresser, et que le trafic des camions et automobiles augmente comme on s'y attend, la question de la circulation, dans le centre de la ville, deviendra très complexe. Le problème peut être résolu de différentes manières, soit en ajoutant des rues ou en élargissant celles qui existent, avec des séparations à endroits fixes, ce qui coûterait immensément cher, ou en construisant des voies élevées ou souterraines, grâce auxquelles on peut délivrer les rues du transport lourd, exploitation encore très dispendieuse.

Telles sont les alternatives présentées par A. Duperron, ingénieur en chef de la commission des tramways de Montréal, lors de son adresse "Le contrat des tramways de Montréal" à la réunion de janvier de la société canadienne des comptables et ingénieurs industriels, tenue hier soir à l'édifice des ingénieurs de l'université McGill.

Pour résumer la situation, il a ajouté qu'il ne pouvait faire mieux que le citer le rapport d'un comité de l'Electric Railway Association, à l'effet que "l'objectif devrait être de coordonner la construction et l'opération des principales agences urbaines de transport de passagers, d'une telle manière que l'on puisse donner au public le maximum de service. Et que les deniers publics ne devraient pas être employés à venir en aide à une sorte de mode de transport, au détriment des autres."

"Laissez libres de véhicules-moteurs aux heures actives le matin et le soir, les rues où circulent les tramways, a-t-il ajouté. La police ne peut pas être partout à la fois et on compte sur la bonne volonté du public pour l'observance des lois de la circulation."

Parlant du contrat entre la ville de Montréal et la compagnie des tramways, M. Duperron ajoute que ce contrat existe depuis 1918 et est valable jusqu'en 1953.

Depuis 1921, le coût approximatif du passage a été de 6.02 cents, tandis que pour 189 autres villes de plus de 50,000 habitants du nord de l'Amérique, le coût a passé de 6.85 à 7.85 cents.

Traitant des termes du contrat entre la ville et la compagnie, M. Duperron a ajouté qu'une commission était nommée pour un an et étudiait le problème du transport dans la ville, et établisait quelques taux d'exploitation. La commission a préparé les clauses d'un contrat par lequel le principe de la propriété privée est sauvegardé, mais qui est toutefois sujet à l'approbation de la commission des tramways de Montréal. Ce contrat fut signé en janvier 1918, entre la ville de Montréal, et la compagnie des tramways, et fut ratifié un peu plus tard par la législature provinciale.

En ce qui concerne l'avènement du transport par autobus, M. Duperron a déclaré qu'il s'était développé à un point où l'opération économique régulière étant assurée, la compagnie des tramways décida de l'introduire dans la ville. "Ces autobus, fait-il remarquer, ne sont que les auxiliaires des tramways, et sont surtout employées pour relier les rues ferrées à celles où l'on ne peut établir une voie de tramway".

D'après les recensements compilés récemment pour les villes d'un million de population ou plus, ajoute M. Duperron, il a été établi que les autobus ne pouvaient pas à certaines heures du matin et du soir suffire à la demande et que seuls les tramways, métros ou voies élevées pouvaient donner un service satisfaisant.

R.-W. Louthwood, A.C.I.S. présidait. L. Bélanger remercia le conférencier.

L'Hôpital Métropolitain

Hier après-midi avait lieu, aux bureaux temporaires de l'Hôpital Métropolitain, Edifice de la Sauvegarde, une assemblée des Directeurs de cette institution.

Après avoir pris connaissance des plans des futurs édifices qui doivent être érigés bientôt, il a été décidé de retourner ces plans à l'architecte avec instructions d'y faire certaines modifications.

Les directeurs ont également discuté plusieurs questions importantes, entr'autres: les questions de finances, de régie interne et de l'organisation des cours de perfectionnement bilingues qui seront donnés aux médecins pratiquants dans l'importante institution dont s'enorgueillira la Métropole.

Des sommités de notre monde médical anglais et français ont d'ores et déjà promis leurs concours aux autorités de l'Hôpital Métropolitain.

Cet hôpital, nous apprend-on, sera unique dans son genre et pourra rivaliser avec n'importe qu'elle institution en Amérique.

EFFORT DES FACULTES INTELLECTUELLES VERS LE PERFECTIONNEMENT

Mgr Piette parle aux Anciens d'Europe des obligations de ceux qui ont reçu un héritage intellectuel.

Au cours d'une allocution qu'il prononçait hier soir au Cercle Universitaire devant les membres de l'Association des Anciens d'Europe, Monseigneur A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, a parlé des obligations particulières qui incombent à ceux qui ont reçu une part privilégiée de l'héritage intellectuel. "Votre vie, dit-il, doit être au niveau de votre formation intellectuelle, car la noblesse de l'esprit ne va pas, dans la pratique de la vie sans la noblesse du coeur."

Lorsque le président de l'Association, Me Roger Brossard, avait invité le recteur de l'Université à adresser la parole devant les Anciens d'Europe, il lui avait fait part d'une conversation qu'il avait eue avec un ami, sur l'utilité d'une telle association. Il lui rapporta les paroles empreintes de scepticisme et d'ironie de son interlocuteur. "Votre association d'Anciens d'Europe, avait demandé ce dernier, que vous apporte-t-elle au point de vue pratique? Quelle est son utilité? Où cela vous mènera-t-il de vous assembler périodiquement pour vous débiter des fadaises?"

M. Brossard demande à Monseigneur Piette ce qu'il eut fallu répondre à ces attaques contre l'Association.

"Vous m'investissez d'une prérogative qui m'honore, commence le recteur de l'université. J'avais accoutumé, de par mon état ecclésiastique, à faire rayonner la vérité dans les âmes, à défendre les esprits contre les hérésies tant morales qu'intellectuelles, mais c'est la première fois qu'il m'échoit l'honneur de défendre votre association contre les assauts d'un individu. Que je prenne fait et cause pour notre institution universitaire, passe, mais que j'en arrive à mériter l'estime d'une association aussi distinguée que la vôtre au point d'en être reconnu apte à la défendre contre les injustices du dehors, voilà qui me flatte à coup sûr".

"Pour peu que j'obéisse à une impulsion naturelle, je vous défendrais allègrement et sans trop contrôler la contre-offensive. Mais il me fait tant plaisir de pouvoir communiquer avec des intelligences d'élite que ma fougue combattive s'amollit devant le désir de goûter votre généreuse hospitalité".

"Par la voix de votre président, M. Brossard, vous me demandez quelques conseils. Bien humblement je m'en rapporte à l'Evangile, où il est dit d'un serviteur, à qui son maître avait confié cinq talents, qu'il avait plus tard répondu: "Vous m'aviez confié cinq talents, je vous en rends cinq autres que j'ai fait fructifier".

"Ne vous départissez pas de cette idée que vous êtes des privilégiés. Servis par un esprit d'assimilation facile, choyés de la bonne fortune, il vous a été loisible d'aller suivre sur la terre d'Europe des cours de perfectionnement, en raison des aptitudes que vous aviez manifestées ici et de protecteurs qui les ont notées".

"Mais cette faveur qui vous fût décernée, et que vous avez sans doute méritée, suppose des responsabilités. En imprimant un essor à vos facultés intellectuelles vers le perfectionnement, vous les avez ennoblies. Or, noblesse oblige. Votre vie devra se modeler sur vos qualités intellectuelles, car la noblesse de l'esprit ne va pas dans la pratique de la vie sans la noblesse du coeur".

Monseigneur Piette ajoute quelques mots, insistant sur la nécessité de la noblesse collective, de la collaboration dans tout ce qui vise le beau et le bien. Il recommande de lutter contre l'individualisme égoïste qui met en échec les plus louables entreprises.

"Je sais, dit en terminant Monseigneur le recteur, que vous avez conscience de votre rôle social, et que votre coeur est digne de votre esprit. Voici donc que vous avez atteint le but auquel on avait droit de s'attendre de votre association. Vous coordonnez vos talents dans un bel esprit de collaboration. M. le président, c'est ainsi que je répondrais à ceux qui douteraient de l'utilité de votre association".

POTINAGES

Elle. — Les sages font des proverbes et les sots les répètent.
—Lui. — C'est de qui, ça ?

—Ah! madame, ce malheureux est tombé du sixième étage et sur le trottoir il y avait un agent qui n'avait qu'à allonger les bras pour le recevoir. Il s'en est bien gardé...

—Tu as couru un grand danger mon petit, en sauvant ton jeune camarade qui se noyait. Tu l'aimes donc beaucoup?
—Oh! non... mais il avait mes patins.

—La fumée vo incommode pas, médème ?
—Non, monsieur.
—Si non, vo auriez pas de chance, car je suis, moa, une très grande fumeur !

—Vous ne savez pas ce que j'ai, docteur ?
—Oui.
—Vous ne pouvez pas me le dire ?
—Non: ça c'est le secret professionnel.

—Tout à l'heure, quand nous étions dans ce magasin es-tu bien sûre ma chère femme de n'avoir rien oublié d'acheter ?
—Pourquoi ?
—J'ai encore deux piastres dans ma poche...

SENTIMENT INDESTRUCTIBLE

Une femme dit à une amie :
—Il y a vingt ans que nous sommes mariés, et mon mari est aussi affectueux aujourd'hui, que le jour de notre mariage.
—Allons, allons, répond l'autre pas plus tard que ce matin, vous vous êtes batus comme deux chiffonniers.
—Parfaitement, mais le jour de notre mariage aussi.

UN GROS CHAGRIN

Ce petit garçon pleurait, pleurait comme quelqu'un qui aurait vu jouer la "Porteuse de pain".
—Pourquoi pleures-tu, mon petit garçon? demanda un vieux monsieur compatissant.
—Hi! hi!... Meu! Hou! Hou!
—Aurais-tu reçu une gifle de ta mère? T'aura-t-on volé ta trottinette? As-tu mal aux dents?
—Hi! hi!... Meu! Hou! Hou!
—Voyons, voyons, sèche tes larmes, mon petit. Dis-moi ce que tu as, je pourrai peut-être te consoler...
—Hi! hi! je pleure, monsieur parce que c'est aujourd'hui jeudi...
—Et alors ?
—Eh bien! monsieur, si j'allais à l'école, aujourd'hui jeudi, j'aurais congé. Hi! hi! mais comme je ne vais pas à l'école, je n'ai pas congé... Alors, hou! hou! je pleure parce que je n'ai pas congé...

Et ses sanglots redoublèrent...

COURS D'APOLOGETIQUE. —

La personne et la doctrine de Jésus

Dans sa quatrième conférence, le Révérend Père Adélard Dugré étudie la personnalité du Christ à la lumière des Evangiles.

Le Révérend Père Adélard Dugré S.J. a continué mardi soir la série de ses conférences d'apologétique, données en la salle du Gésu, sous les auspices de l'Union Catholique. Il avait pris comme sujet de sa causerie mardi soir : "Jésus: sa personne, sa doctrine". Le Révérend Père Joseph Carrière, recteur du Collège Sainte-Marie, présidait. Il était accompagné du Révérend Père Héroux, S.J. On remarquait encore M. Omer Héroux et le docteur Garceau.

Voici le texte de la conférence du Père Dugré :

JESUS, SA PERSONNE, SA DOCTRINE

"Si, comme nous l'avons établi dans la conférence précédente, les Evangiles et les autres écrits du Nouveau-Testament constituent des sources historiques de premier ordre, tout homme sincère doit être disposé à bien accueillir les renseignements qui s'y trouvent. S'il y voit des assertions surprenantes, il a le droit de les contrôler avec soin; mais il n'a pas le droit de les rejeter parce qu'elles sont peu conformes à ses préjugés, parce qu'elles révèlent des choses extraordinaires ou parce qu'elles heurtent ses habitudes ou ses préférences.

"Il nous reste maintenant à examiner le contenu de ces écrits. Ils nous font connaître une personne et une doctrine, la personne de Jésus et la doctrine chrétienne. Le moins qu'on puisse exiger, si Jésus est l'envoyé de Dieu pour nous communiquer son message, c'est que rien en lui, ni dans son enseignement, ne soit indigne de Dieu.

"Considérons Jésus au commencement de sa vie publique, alors qu'il annonce sa bonne nouvelle dans la Galilée. C'est un jeune ouvrier d'environ trente ans, originaire de Nazareth, dont on connaît le père, la mère et la nombreuse parenté. Ses compatriotes savent qu'il n'a pas fréquenté les écoles; aussi sont-ils grandement surpris de l'entendre prêcher dans les synagogues, le jour du sabbat. Il ne s'est pas préparé à ce rôle; et cependant, dès l'abord, il s'affirme en maître absolu.

"L'emprise de Jésus sur les foules serait inexplicable sans les miracles qu'il fait pour appuyer sa parole. C'est là son grand argument, que nous examinerons dans une prochaine conférence. Aujourd'hui, contentons-nous de montrer que la transcendance de sa personne et la transcendance de sa doctrine constituent déjà de très fortes preuves de l'action de Dieu en lui.

LE MESSIE

"Au moment où Jésus paraît en scène, on attendait en Judée la venue prochaine d'un Messie. La Palestine était alors soumise aux Romains. Conquise par Pompée en l'an 63 avant Jésus-Christ, elle avait été plus tard annexée à la grande province de Syrie. Un procurateur, Pontius Pilatus, la gouvernait au nom du proconsul de Césarée.

L'attente messianique, chez les Juifs de cette époque, est un fait incontestable. Elle se manifeste presque à chaque page de l'Evangile. Dès que paraît un personnage remarquable, on se demande s'il ne serait pas le Messie. Tout le monde comprend de quoi il s'agit, quand on parle de "celui qui doit venir". Des écrits juifs de cette époque, comme le **Livre d'Hénoch**, le **Psautier de Salomon**, les **Oracles Sybillins**, l'**Assomption de Moïse**, le **Livre des Jubilés**, attestent la même croyance. L'historien Josèphe attribue à la vivacité de l'espérance messianique le succès de la grande insurrection des Juifs contre Rome, qui aboutit à la ruine de Jérusalem, en 70 après J.-C. Depuis près d'un siècle de nombreux agitateurs avaient déjà cherché à soulever des partisans, en se donnant comme le Messie.

Jésus, lui aussi, se présente comme le Messie, discrètement d'abord, mais sans la moindre hésitation, puis ouvertement. Dès le début de sa carrière, aux disciples de Jean qui lui demandent s'il est celui qui doit venir ou s'il faut en attendre un autre, il répond en s'appliquant les signes messianiques donnés par Isaïe. A sa première prédication dans la synagogue de Nazareth, il lit une description du Messie par le même prophète et continue: "Aujourd'hui, vous voyez l'accomplissement de cet oracle". (Luc, IV, 21.)

Seulement, à la différence des faux Messies, Jésus n'est pas un révolutionnaire. Il respecte l'ordre public, refuse de se faire couronner, résiste à la pression de ses cousins qui voudraient le pousser en avant.

Les Juifs attendaient un conquérant du monde; lui, il vient établir un royaume spirituel.

"Doux et humble de coeur, voilà comment il se présente aux hommes pour les attirer à lui. Il s'offre à soulager leurs maux. Il n'envie pas les riches et les heureux de ce monde, il les plaint, parce qu'ils ont déjà leur récompense et qu'ils sacrifient le royaume futur aux jouissances présentes. Il passa en faisant le bien aux autres, il se montre compatissant pour tous et veut que ses disciples s'aiment entre eux, qu'ils aiment même leurs ennemis, qu'ils pardonnent à ceux qui leur font du mal et qu'ils prient pour ceux qui les persécutent.

"Ce doux n'est pas un faible, cet humble n'est pas un timide. C'est un fort. Parfaitement maître de lui-même, il n'est pas moins maître des événements. Rien ne le déconcerte. Il n'a peur de personne, ni des Pharisiens, ni d'Hérode, ni de Pilate, ni des soldats qui le saisissent; il ne les brave pas, il les juge, il les domine, il s'apitoie sur eux. Nous parlerons plus tard de son empire sur la nature; son emprise sur les hommes n'est pas moins admirable. D'un mot il fait la conquête de ses disciples, les décide à tous les sacrifices, les raffermit dans leurs hésitations.

"Ne l'oublions pas, cet homme extraordinaire est un illettré. Il n'a pas étudié sous des maîtres, il ne s'est pas davantage développé graduellement. Dès le début de sa carrière, il est parfaitement maître de sa pensée. Aucune trace d'une doctrine qui se forme, d'un esprit qui cherche sa voie. Des rationalistes s'évertuent à décrire l'éveil de sa conscience messianique, l'action psychologique produite sur lui par l'enthousiasme de la foule, ou l'opposition des docteurs.

Le Rév. Père ADELARD DUGRE

"En fait, dès le baptême, au Jourdain, comme à la tentation dans le désert, Jésus est sûr de lui-même; il sait ce qu'il est, il n'hésite pas. S'il procède avec économie, dans sa prédication, c'est par égard pour ses auditeurs qui ne peuvent pas tout recevoir d'un coup; ce n'est pas par incertitude. Il n'y a pas de contremarches dans son enseignement. Jésus s'impose à tous avec assurance.

"Il s'impose jusqu'à se donner simplement pour modèle à ceux qui veulent le suivre. Cet humble qui ne veut pas être roi, ne se met pourtant pas au rang des autres; jamais il ne se confond avec ses disciples; il dit de Jean-Baptiste qu'il est plus qu'un prophète, qu'il est le plus grand des enfants des hommes, mais Jean n'est que son précurseur, indigne de dénouer sa sandale; Jésus se dit plus que Moïse, plus que David, qui l'a appelé son Seigneur.

"Mais il y a bien autre chose. Pour qui connaît l'époque, le milieu où vécut Jésus, le grand sujet d'étonnement, c'est la façon dont il se conduit à l'égard de la loi judaïque. Pour les Juifs, la Loi était alors l'objet d'une vénération allant jusqu'au culte. On l'avait entourée de commentaires et de prescriptions, qui nous paraissent aujourd'hui bien ridicules, mais qui attestent le respect qu'on avait pour elle. Jésus aussi respecte la Loi, il la maintient; mais il l'interprète avec une incroyable audace, il déclare même qu'il est venu la perfectionner.

"Il délivre l'humanité des prescriptions assujettissantes de la loi mosaïque; il annonce que le temps est passé où l'on devait adorer Dieu dans le Temple, que toutes les nations ont accès dans le royaume, comme les Juifs, qu'avec des pierres même, c'est-à-dire avec les rebuts des hommes, on peut faire des enfants d'Abraham. Il balaie d'un mot les multiples restrictions dont le pharisaïsme avait chargé le sabbat, il met l'amour de Dieu, la charité envers les hommes, la miséricorde pour les pécheurs, bien au-dessus des scrupuleuses observances du formalisme judaïque. En même temps, il abroge la loi du talion et la remplace par le pardon des injures; il renforce l'indissolubilité du mariage; il ouvre une perspective nouvelle sur les grandeurs de la virginité; il exige jusqu'au sacrifice des affections les plus légitimes pour le service de Dieu; au-dessus des rites, il met les dispositions intérieures, la droiture d'intention, la pureté de coeur. En un mot, il donne de la loi une interprétation toute spirituelle, comme il prêche l'adoration en esprit et en vérité. C'est une refonte complète de la loi qu'il opère, en se jouant.

Ne voyons pas là une sorte d'impiété; ce bienfaiteur de l'humanité, ce législateur transcendant, ce sage au calme imperturbable est par-dessus tout un homme religieux. Non seulement sa morale est sublime, mais sa religion dépasse tout ce que l'homme a connu avant ou après lui. Constamment il est en relation avec Dieu; il le prie, il se réfère à lui, il invoque son autorité, il dirige vers lui les esprits et les coeurs, il nous révèle un attribut divin que l'ancienne Loi n'avait guère connu: Dieu est notre Père, toute bonté pour les hommes. Dans son commerce, incessant avec Dieu, il n'éprouve jamais cette nuance de trouble, d'effroi, de confusion qu'on trouve chez les plus grands saints. Il supplie, mais il ne s'humilie pas, il ne demande pas pardon pour ses infidélités ou son insuffisance. Jésus n'est pas plus un extatique qu'un pénitent. En lui, c'est l'alliance sereine de la confiance absolue avec le profond respect, d'une familiarité tendre avec le sens infaillible de ce qu'est Dieu.

Alors, qui donc était Jésus ? —Il s'est donné pour le Messie, il s'est appelé le Fils de l'homme; quel sens donne-t-il à ces mots? — Sa réponse, c'est qu'il est le Fils." Les prophètes envoyés par Dieu n'étaient que des serviteurs; il est le Fils unique et bien-aimé. Les autres hommes doivent s'efforcer de devenir les fils de Dieu; en lui la filiation ne suppose ni effort, ni progrès." (Joseph Huby, S. J., **Christus**, Paris, 1916, page 993.)

Le Paraclet devait révéler aux disciples le sens plein de cette appellation. Pour les chrétiens, Jésus est Dieu, Fils naturel du Père. Telle est la réponse des croyants; celle des incroyants ne peut choisir qu'entre deux solutions: ou bien Jésus a voulu tromper les hommes; ou bien il s'est trompé lui-même, il ne fut qu'un pauvre illusionné, victime de l'hallucination mentale. La première hypothèse n'est plus soutenue par personne. Les esprits sérieux, même parmi les rationalistes, reconnaissent qu'une pareille imposture est inconciliable avec la droiture, la haute moralité, la sainteté de Jésus. C'est à rendre vraisemblable l'illusion que les critiques déploient leur talent.

Or cette solution se heurte à la perfection même de Jésus. Rappelons-nous les dons splendides de sa personne, sa bonté, sa sagesse, son autorité, son ampleur de vues sur les relations de l'homme avec Dieu, surtout le parfait équilibre de toutes ses qualités. La naissance et l'éducation produisent parfois des hommes de haute distinction, qui allient en eux les qualités les plus dissemblables; ce sont des êtres de rare perfection, qui ont acquis la maîtrise de leurs sentiments. Mais un alliage de bonté profonde et d'autorité souveraine comme on en trouve en Jésus, qui ne se contredit jamais, ni dans le triomphe, ni dans les mauvais traitements, qui sait condescendre sans s'abaisser, se dévouer sans s'amoindrir, un tel ensemble, qui soutiendra qu'il peut se trouver dans la personne d'un démen?

Vraiment, ceux mêmes qui hasardent cette solution semblent en avoir honte et vouloir la retirer. Après l'avoir insinuée, Renan l'écarte: "Le fou, dit-il, ne réussit jamais. Il n'a pas été donné jusqu'ici à l'égarement d'esprit d'agir d'une façon sérieuse sur la marche de l'humanité." La réponse est péremptoire.

LA DOCTRINE DE JESUS

Ce que nous avons dit de la personne de Jésus nous renseigne déjà beaucoup sur sa doctrine. Elle tend tout entière à élever l'homme au-dessus de lui-même pour le rapprocher de Dieu; elle sacrifie l'égoïsme au bénéfice du prochain.

C'est bien en ce qui concerne nos raports avec Dieu que la révélation du Christ est la plus précieuse. Dieu est notre Père; le sentiment qui convient à son égard est celui d'un amour confiant, d'une soumission filiale. Il faut observer les commandements, chercher le règne de Dieu et sa justice; les promesses les plus magnifiques sont faites à ceux qui remplissent ces conditions. Dès cette vie, nous ne sommes pas abandonnés; une Providence attentive veille affectueusement sur toutes choses. Et si l'on quitte pour Jésus ses parents ou ses biens, on recevra le centuple sur terre, outre le rayaume du ciel. Le culte de Dieu est surtout un culte intérieur: Dieu est esprit. Sur la nature divine, sur ses opérations en nous, une lumière nouvelle est projetée.

Pour conquérir le royaume, il faut se renoncer, se faire violence. Mais des secours nous sont offerts, d'abord celui d'une société religieuse organisée, puis le baptême qui nous régénère, puis la nourriture eucharistique qui assure la vie éternelle, puis le Paraclet qui enseigne toute chose. Une morale de grande perfection est proposée aux disciples; un idéal leur est montré qu'ils poursuivront toujours sans l'atteindre jamais, la perfection même du Père céleste. Et cette religion nouvelle, si pure, si parfaite, elle n'est plus réservée à un peuple choisi, elle doit être prêchée à tous les hommes. Voilà des idées bien surprenantes chez un Juif de cette époque.

La doctrine sociale de Jésus, plus accessible à nos esprits, frappe davantage encore les profanes. C'est la libération de l'esclave, l'anoblissement du pauvre et du travailleur, que Jésus opère par son exemple et sa prédication. En recommandant l'humilité et la charité, en acceptant le travail et la pauvreté, il supprime les barrières qui divisent les classes. Qui eût pensé, à l'époque d'Auguste, qu'une doctrine aussi révolutionnaire pût être accueillie pacifiquement ? Et c'est un jeune ouvrier sans instruction qui la conçoit, la formule et assure sa prompte réalisation.

Son enseignement fécond offre la solution de la plupart des problèmes philosophiques qui se posaient aux sages de l'antiquité, sur l'origine et la fin de l'homme, sur la nature de l'âme, sur le rôle de la souffrance et sur la vie future. C'est dans l'Evangile que les docteurs chrétiens ont trouvé la correction des erreurs, la mise au point des exagérations, qui s'étaient glissées jusque dans les plus belles théories des maîtres de la pensée antique.

Et l'homme qui redresse ainsi les génies les mieux équilibrés, c'est un simple menuisier, qui s'improvise soudain docteur en Israël et qui se donne pour le Messie. Il faut le reconnaître, cet homme constitue par lui-même, un miracle de premier ordre. Les seules forces de la nature ne produisent pas de pareils prodiges.

Il faut donc conclure que, non seulement Jésus n'est pas indigne d'être, comme il le prétend, l'envoyé de Dieu; que non seulement sa doctrine est digne d'être révélée; mais que la personne de Jésus et son enseignement offrent un ensemble de perfections qui dépassent de beaucoup les limites de notre nature. Jésus et sa doctrine sont déjà des arguments capables de nous persuader qu'il y a ici une vertu divine, un envoyé divin et qu'il faut les accueillir avec respect et soumission.

HEMORROÏDES

Les cas les plus opiniâtres d'hémorroïdes démangeantes, internes, saignantes ou protubérantes cèdent devant l'action cicatrisante positive de l'Onguent Pazo. Soulagement instantané sinon l'argent est remis. Commode tube avec canule, 75c. ou boîte de 60c. Dans toutes les pharmacies.

Onguent PAZO

ESSAI SATISFAISANT D'UN NOUVEL AVION POUR LE COURRIER

Il sera plus économique que les gros avions actuels de la poste aérienne.

Un petit avion léger, construit pour faire la même vitesse que les gros avions qui font actuellement le service de la malle pour le gouvernement du Canada, a subi son premier essai hier après-midi à l'aéroport Curtiss-Reid, à Cartierville, en présence d'un groupe officiel représentant le gouvernement.

Bien que la même vitesse que celle obtenue des gros avions sera obtenue de ce petit avion, l'on a déclaré que son coût d'opération sera de beaucoup moindre.

Le nouvel avion est appelé le "Courier"; c'est un monoplan à ailes hautes, équipé d'un moteur Gypsy-Three. Il possède une vitesse maximum de 140 milles à l'heure. L'avion lui-même pèse 1,650 livres et est capable de transporter 250 livres de courriers. Sa vitesse d'atterrissage est estimée à 50 milles à l'heure. Le nouvel avion est le produit de Curtiss-Reid Aircraft, Limited, et a été manufacturé à l'usine de la compagnie à Cartierville.

Les officiers du gouvernement qui étaient présents, pendant qu'on faisait faire plusieurs manoeuvres à l'avion, ont exprimé leur satisfaction de la façon dont se comportait l'avion. Ils avaient en tête M. J. A. Wilson, contrôleur de l'aviation civile et le commandant L. S. Breadner de la force aérienne royale canadienne.

Le pilote I. Vachon, de la Curtiss-Reid Aircraft, Limited, fit l'essai de l'avion. Aujourd'hui le pilote Vachon pilotera l'avion à Ottawa où il sera démontré devant M. P. T. Coolican, assistant du sous-ministre des Postes et d'autres officiers du gouvernement. C'est alors qu'on décidera si l'avion devra faire ou non du service de la poste aérienne pour le gouvernement.

L'ENQUETE TERMINEE SUR L'INDUSTRIE DU LAIT A ST-HYACINTHE

Les renseignements obtenus serviront à reviser les lois concernant cette industrie.

SAINT-HYACINTHE, 22. (Du correspondant de la "Patrie.")— M. Elie Bourbeau, directeur de l'Ecole de Laiterie a présidé ces jours derniers, les séances qui ont eu lieu à cet endroit de la commission d'enquête sur l'industrie laitière nommée par l'honorable M. Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture. Environ trois cents délégués et intéressés sont venus des divers parties du district de Saint-Hyacinthe, pour soumettre à la commission leurs vues sur l'industrie laitière. Les délégués étaient notamment des producteurs de lait, des patrons de beurreries et de fromageries, des propriétaires de fabriques, des fabricants. Les séances se sont faites à huis-clos et le résultat des délibérations est gardé sous secret tel qu'il est prévu par les règlements de la commission. C'est la première fois que la Commission d'enquête siège à Saint-Hyacinthe; elle a cependant siégé à Montréal, Québec, Sherbrooke et Cowansville et doit continuer son travail à travers toute la province.

Les membres de la Commission sont: MM. Elie Bourbeau, directeur de l'Ecole d'industrie Laitière de Saint-Hyacinthe, président; Henri Bois, agronome, chef du service de l'Economie rurale de la province, secrétaire; J. F. Desmarais, gérant de la coopérative fédérée; J. Saint-Jacques, représentant l'U. C. C., de la province; Napoléon Charest, représentant J. J. Joubert Ltée, Jules Henri Côté, représentant la Laiterie Laval de Québec; David Black et David Roy, cultivateurs. Cette commission d'enquête a été créée en octobre dernier par l'honorable Ministre de l'Agriculture. Son but est le suivant: enquêter sur les différentes phases de la fabrication des produits laitiers dans la province de Québec; enquêter sur les méthodes actuelles de distribution des produits laitiers, à l'état frais ou manufacturé; recueillir des données sur la classification des produits; préparer une révision des lois et règlements concernant l'industrie laitière dans les limites de la province de Québec.

Les délégués qui assistèrent et témoignèrent à Saint-Hyacinthe, sont des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Chambly, Verchères et Richelieu. Les divers renseignements obtenus seront communiqués au ministère de l'Agriculture, à Québec.

VOIE ACQUISE PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

Le prix de l'"Aroostook Valley Railroad" devra cependant être réduit.

WASHINGTON 22 (Presse associée).—La Commission de commerce entre Etats a autorisé aujourd'hui l'acquisition de l'"Aroostook Valley Railroad Company", dans le Maine par le Pacifique Canadien, mais elle a ordonné une réduction du prix par les deux parties.

Ce chemin de fer est électrique. Il mesure 32 milles et dessert le comté d'Aroostook, célèbre pour sa culture de la pomme de terre. Il appartient à l'ex-sénateur Arthur R. Gould et à sa famille qui détiennent 2,113 des 2,790 parts de la compagnie. Le Pacifique Canadien en détient 400.

NE S'IMPROVISE PAS MARCHAND QUI VEUT

"Le marchand doit posséder des connaissances commerciales", dit M. Rosario Messier.

SAINT-JEAN, Québec, 22.—M. Rosario Messier, secrétaire général de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, a été le principal orateur à une assemblée conjointe de la Chambre de Commerce de Saint-Jean et de la succursale locale des Marchands Détaillants, qui eut lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb, ici, avant-hier soir. Plus de 150 personnes assistaient à cette assemblée, qui eut lieu sous la présidence de M. E.-H. Lanctôt, qui est président des deux organisations déjà nommées. L'orateur fut présenté par le président.

M. Messier a dit que les marchands, aujourd'hui, doivent posséder le capital et avoir les connaissances du commerce. Ces connaissances sont très importantes, car une personne ne peut pas plus rapidement s'improviser marchand qu'une autre peut acquérir du jour au lendemain, les connaissances de la médecine ou du droit, ou de toute autre profession. La propreté et la politesse, a dit M. Messier, sont deux qualités indispensables chez un marchand. Le marchand, a-t-il ajouté, a aussi un rôle très important à jouer, de nos jours, dans la vie économique d'une nation. Il a terminé en disant qu'aujourd'hui, plus que jamais, les marchands doivent présenter un front uni aux étrangers qui nous envahissent pour faire compétition au commerce local.

M. E.-H. Lanctôt remercia l'orateur, après quoi toutes les personnes présentes se rendirent à la salle à dîner, pour un goûter aux huîtres.

Parmi les invités à l'assemblée et au goûter, se trouvait M. Georges Tremblay, président de la Chambre de Commerce d'Iberville. Plusieurs médecins, avocats et notaires, et presque tous les membres des deux associations étaient présents.

CHEZ LES ANCIENS DES SCIENCES SOCIALES

Réunion ordinaire, vendredi soir le 22 janvier, à 8.30 heures au Cercle Universitaire. Une causerie sera donnée par le président M. Raymond Tanghe, docteur ès-sciences sociales, économiques et politiques, sur la "Crise économique, ses causes, ses remèdes."

Vu l'intérêt de la causerie et les mérites du conférencier, nous comptons sur une assistance nombreuse.

(Signé) P. A. MONTREUIL, secrétaire-trésorier.

CANDIDAT

M. Henri Houle, 6592, 25e Avenue, Rosemont, qui vient d'annoncer, lors de l'assemblée des Hommes d'Affaires de Rosemont, sa candidature à l'échevinage pour représenter le quartier Rosemont.

DELEGUES CANADIENS QUI VONT A GENEVE

Sir George Perley, l'hon. M. Maurice Dupré et le major-général McNaughton partent ce soir de New-York.

Après un séjour d'à peine quinze heures dans le port de New-York, l'"Europa", de la North German Lloyd, repartira aussitôt ce soir, un peu après minuit, pour Cherbourg, Southampton et Brême.

Parmi les principaux passagers qui seront à bord, il y a les membres de la délégation canadienne qui vont assister à la conférence du désarmement, à Genève. Cette délégation comprend le Très Honorable Sir George Perley, ministre sans portefeuille dans le cabinet Bennett, accompagné de Lady Perley; l'honorable M. Maurice Dupré, solliciteur général, accompagné de Mme Dupré; le major-général A. G. L. McNaughton, chef du personnel, accompagné de Mme McNaughton; L. B. Pearson, premier secrétaire du ministère des Affaires extérieures; Mlle Winfred Kydd, gradüée de l'Université McGill, et présidente du conseil national des femmes canadiennes.

GRAIN EXPEDIE D'HALIFAX

Les commissaires du port de Halifax ont fait rapport, hier, que les expéditions de grain de ce port, depuis le commencement de la saison d'hiver jusqu'au 19 janvier courant, se sont élevées à 533,000 boisseaux. Le total des expéditions, pour la même période, l'an dernier, était de 5,200 boisseaux.

A BORD DE L'"ANTONIA"

L'"Antonia", de la ligne Cunard, quitte New-York aujourd'hui, avec un bon nombre de passagers de toutes les classes. Le navire est à destination de Cobh et Liverpool. Il fera escale à Halifax dimanche, d'où il repartira à 11 heures p. m., le même jour. Parmi les passagers qui traverseront l'Atlantique à bord de ce navire, on mentionne les noms de montréalais suivants: MM. W. H. Brown, A. O. Ponder et Mme Ponder, et P. B. Coffery.

DEPART DIRECT POUR LA RUSSIE

Le "Lancastria", de la ligne Cunard, qui quittera New-York le 1er juin, sera le premier navire transatlantique faisant le service des passagers à partir de ce port pour se rendre directement à Leningrad, le grand port de la Russie.

CROISEURS AUX BERMUDES

L'intérêt suscité par l'arrivée à Hamilton, la semaine dernière, du "New Northland", à bord duquel se tient une exposition de produits canadiens, a été ravivé avant-hier, dans le même port, par l'arrivée de deux navires de guerre canadiens, le "Saguenay" et le "Champlain", respectivement commandés par les capitaines Perdcy W. Nelles et Victor Brodeur. Les autorités municipales de Hamilton et les officiers de ces navires échangèrent des civilités, et plusieurs réceptions sociales ont été organisées en l'honneur des officiers et des équipages.

Le bill de Plage Laval est remis au 28 janvier

La délégation des Hommes d'Affaires de Plage Laval est arrivée de Québec à Montréal hier soir. Le bill suivant lequel Plage Laval devait être incorporé en ville a été remis au 28 janvier prochain, alors que les membres de l'association retourneront à Québec.

L'ECHEVIN SAVIGNAC A RENDU VISITE AU CLUB SAINT-EDOUARD

Il fait un chaleureux plaidoyer en faveur de la carte d'identité. — M. Aldéric Blain.

L'échevin J. M. Savignac, membre du comité exécutif de la ville et représentant du quartier Saint-Denis agressait la parole mercredi soir, devant un auditoire de quelques centaines de personnes qui assistaient à la première grande assemblée régulière du Club Ouvrier Saint-Edouard, tenue au numéro 428 Defleurimont, sous la présidence de M. J. A. Masse.

Au cours de ses remarques, le représentant du quartier Saint-Denis a déclaré que d'ici quelques jours, la plupart des travaux de secours aux sans-travail seront commencés, de sorte qu'une bonne partie des soutiens de familles pourront trouver de l'emploi et apporter ainsi le nécessaire à ceux qui dépendent d'eux.

L'échevin Savignac a également fait connaître que pour accorder plus de protection aux contribuables de Montréal et tout particulièrement aux soutiens de famille, il était important que la carte d'identité reste en vigueur, et le représentant de Saint-Denis opine que c'est un excellent moyen pour les ouvriers de faire respecter à leur égard, les ordonnances de la ville touchant la clause du salaire raisonnable.

M. Trevalyan, vice-président de l'Association Ouvrière d'Ahuntsic, a corroboré les affirmations de l'échevin Savignac, et il a tout particulièrement insisté sur le fait que la carte d'identité est une garantie contre les entrepreneurs qui tenteraient de ne pas respecter les salaires tels que fixés par la ville.

M. P. Leroux, en charge d'un chantier municipal, qui a obtenu un important contrat pour la ville, a déclaré qu'il allait faire exécuter une bonne partie du travail à la main et il a promis aux officiers du club de prendre immédiatement à son emploi cinq pères de famille dont le sort était le plus pénible.

M. Aldéric Blain, ancien député de Dorion, fut ensuite salué par de longs applaudissements lorsque, invité par le président, il se leva pour prendre la parole.

M. Blain, faisant allusion à la campagne de retour à la terre, entreprise par le gouvernement provincial, dit qu'il y a longtemps que cette campagne aurait dû être entreprise. Il rappelle que lorsqu'il siégeait, il avait remarqué qu'il se dépensait trop d'argent qui ne rapportait pas de résultats effectifs. Il fait remarquer qu'en 1911, le pourcentage de la classe agricole de la province de Québec était de 75 p.c. cependant que le pourcentage de la population urbaine est aujourd'hui de 60 p.c. Il considère que ce manque d'équilibre entre la population urbaine et rurale est une des plus grandes causes de la crise qui affecte notre province.

Ont aussi adressé la parole: Alcide Boissonnault, aviseur du club; Donat Lévesque, président du Club Ouvrier Saint-Jean; J. A. Chalifoux, président de l'Association Ouvrière d'Ahuntsic, et quelques autres.

CONTRAT CONSIDERE ILLEGAL PAR LA COUR

Un contrat qui met un employeur complètement à la merci de son employeur est illégal et contraire à l'ordre public, a déclaré le juge Boyer en Cour de Pratique hier, en renvoyant le bref d'injonction au moyen duquel Charles Stowell Hoyt, propriétaire de Charlie's Yeast Donuts, tentait d'empêcher Lucien Larose de travailler pour la Montreal Yeast Doughnut, Larose travaillait auparavant pour Hoyt d'après un contrat qui stipulait que s'il quittait l'emploi de Hoyt, il ne pourrait travailler chez un concurrent durant deux mois.

LA DEPRESSION NUIT AUX CAMIONNEURS ET AUX CHEMINS DE FER

"Les uns et les autres ont les mêmes difficultés à surmonter et un capital à protéger", dit M. J.-B. Baillargeon. — Le remède à apporter.

Interrogé mercredi au sujet de l'augmentation de la taxe sur le transport par camion, que le gouvernement de Québec veut imposer à la présente session, voici, entre autres choses, ce qu'a déclaré M. J.-B. Baillargeon, un pionnier du camionnage automobile sur nos grandes routes.

"Il nous faut bien constater le fait que les compagnies de chemins de fer ont à faire face à de grandes difficultés, mais la position des propriétaires de camions n'est pas meilleure. Nous avons à souffrir tout autant qu'elles de la dépression générale et des difficultés qui l'accompagnent, et il nous faut protéger le capital que nous avons engagé dans cette entreprise. Il nous faut faire face aux inconvénients causés par les changements apportés aux lois du transport, et les modifications des lois et règlements faites par les provinces ont fait dépenser aux propriétaires de camions des centaines de mille dollars, parce qu'ils eurent à effectuer des changements devenus nécessaires dans leur stock roulant. Je soumets humblement que le remède le plus pratique serait d'établir immédiatement des taux uniformes pour toutes les compagnies qui font le transport sur des grandes routes, en prenant comme base minima le tarif déjà adopté par les compagnies de chemins de fer".

M. Baillargeon suggère aussi la création d'une commission d'inspecteurs, qui aurait pour mission de faire respecter les taux établis.

TROIS SEDANS NEUFS

Ford — Frontenac — Plymouth

DONNÉS GRATIS

Tous les visiteurs participeront au tirage

SAMEDI et LUNDI	MARDI MERCREDI JEUDI	VENDREDI et SAMEDI

UN AUTO POUR CHAQUE GROUPE

RÉPONSE À TOUT

MARIAGES ENTRE BEAU-FRERE ET BELLE-SOEUR...

Q.—Je suis veuf depuis quelques années et j'aime la soeur de ma femme qui lui ressemble beaucoup. J'ai adoré ma femme, et il me semble que je serais heureux de nouveau avec ma belle-soeur. Pensez-vous que je ferais une folie n l'épousant tel que me le dit un ami en qui j'ai bien confiance? — J'AI CINQUANTE ANS.

R.—Je crois que vous feriez très bien, et que vous serez fort heureux tous les deux. Etant à peu près du même âge, vous vous adapterez facilement, et vous n'aurez probablement pas à changer vos habitudes ni l'un ni l'autre.

Elle sait comment vous avez traité votre soeur, et quelles sont vos petites habitudes qu'elle s'appliquera à ne pas trop déranger.

Ensemble vous vieillirez vous souvenant des mêmes choses, vivant des mêmes souvenirs, et vous contentant des mêmes habitudes. — LOUISE.

Q.—Ayant été présenté par un ami à des parents, j'ai simplement salué, vu qu'ils étaient plusieurs, sans leur donner la main. ai-je bien agi ? 2. Existe-t-il quelque bon procédé pour grandir et pour engraisser, à quinze ans, je pèse 90 livres et je mesure 4 pieds 7 pouces, est-ce normal. — ARTHUR.

R.—Vous avez bien agi. 2. Vous pourriez faire des exercices de gymnastique pour grandir, de la marche, etc.

Q.—Je serais reconnaissante si quelque lecteur voulait vous envoyer pour la publication, les règles du jeu de pitro et de cinq cents. — UNE DONT LE SEUL PLAISIR EST DE JOUER AUX CARTES.

R.—Vous trouverez dans les librairies ou les pharmacies des tables de "score" ou tableau des points du jeu de cinq-cents au dos desquelles l'on donne les règles de ce jeu. Je publierai si quelque lecteur obligeant veut bien nous envoyer le renseignement.

Q.—Existe-t-il un moyen de faire repousser les cheveux sur une cicatrice ?—MAMAN.

R.—Je n'en connais aucun.

Q.—Auriez-vous la bonté de me donner l'adresse des Carmélites, des Trappistines.—MERCI.

R.—Monastère des Carmélites, 15 rue du Carmel, Montréal; Monastère des Trappistes, Saint-Romuald, P.Q. Ce sont des communautés de religieuses cloîtrées dont la règle est très sévère. Vous pourriez en demander à la supérieure les conditions.

LOUISE DE SAVOIE

Le jour où Louise de Savoie quitta son château de l'Ain, elle ne se doutait guère de la destinée brillante qui l'attendait.

Elle était la fille de Philippe, duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon ; par sa mère, elle était encore la petite-fille de cette délicieuse Valentine de Milan qui a laissé une aussi jolie mémoire dans l'histoire du XVe siècle.

Née en 1476, Louise vécut ses premières années dans ce Gâtinais aux claires fontaines, pays de forêts et de sources, que la Loire traverse en méandres capricieux. A vingt ans, elle épousa Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et vint se fixer dans le château de Cognac, dans la Charente, où devait s'écouler une partie de sa vie.

De son volage époux, il ne semble pas qu'elle se soit beaucoup souciée, car, si, dès le début de leur union, elle a éprouvé quelque sympathie pour lui, la conduite scandaleuse de Charles eut vite fait d'éloigner de lui la femme fière et parfaitement pondérée qu'était la princesse.

Elle se détacha si bien de cet époux plus frivole que mauvais, qu'à sa mort survenue assez vite, elle ne prit même point la peine de garder rancune à ses conquêtes. Elle alla jusqu'à conserver à son service une demoiselle de Polignac qui, aux yeux de toute la cour, avait montré quelque complaisance au duc Charles.

Un autre souci l'occupait : l'éducation de ses deux enfants, Marguerite, l'aînée et François, devenu duc d'Angoulême après le décès du père.

La jeune mère avait vu le roi Louis XII succéder à Charles VIII, mort sans postérité mâle. Dès ce moment, dans le coeur ambitieux de Louise, une pensée se fait jour, trace un sillon indélébile dans l'esprit de cette femme qui commence à prévoir le futur pouvoir de son fils. François qui n'est encore qu'un enfant ne cherche pas si loin. Pour l'instant, il se contente de galoper avec ses petits camarades dont il partage les jeux à travers les vignes et les prairies. Il se baigne avec eux, grimpe aux arbres, va pêcher les poissons dans la rivière et revient au château les yeux brillants, le teint animé, donnant toutes les marques d'un caractère joyeux et d'une santé florissante.

C'est alors que commencent les leçons. Marguerite, l'aînée, adore son frère. Elle compte seulement deux années de plus que lui, mais, précocement femme, elle représente bien plus pour lui la petite maman toujours prête à venir en aide à l'autre, la vraie, que la soeur de ce turbulent garçon dont elle suit les études bien plus en répétitrice qu'en camarade. Remarquablement douce pour les choses de l'esprit, Marguerite qui déjà jouit d'une grande influence sur son cadet, le guide dans ses lectures et lui donne le goût de la poésie et des arts auxquels François, devenu roi, restera fidèle ce qui lui vaudra un jour le nom de "Père des lettres". Avec le latin et la grammaire, les enfants apprennent la musique. François sait déjà jouer joliment de l'épinette, du luth, et de la harpe où il accompagne les chansons de sa soeur.

Le roi Louis XII qui a épousé la veuve de Charles VIII, n'a pas, lui non plus, d'héritier mâle, et comme il reste sage et réfléchi en toutes choses, il se dit que le petit cousin de Valois ferait peut-être pour ses sujets un aimable successeur. Alors il attire l'enfant chez lui à Amboise et François se laisse ravir par l'enchantement des jardins tourangeaux.

Louise n'a garde de s'opposer aux desseins du souverain. L'avenir de François est entre ses mains. Elle fera tout pour que ce fils règne. Encore faut-il user de diplomatie. Autour de Louise mille intrigues s'agitent. Les moindres ont pour but de soutenir les exigences secrètes de la reine Anne qui, persuadée enfin qu'elle n'aurait plus de fils, était résolue à donner à la Bourgogne son beau duché de Bretagne en unissant sa fille au futur rival de François, celui qui devait être Charles-Quint.

Dès la minute où Louise comprit les projets de la compagne du roi, elle mit tous ses soins à les déjouer. Dans ce duel, où chacune usait de ruses et de subterfuges, la mère de François laissait déjà deviner la femme qui allait, quelques années plus tard, se rendre illustre par le fameux traité de Cambrai. LÀ aussi, elle combattait une autre femme et remportait une éclatante victoire.

Mais, pour mieux défendre les intérêts de son fils, Louise l'avait suivi à Amboise. Marguerite était aussi du voyage. Ces trois êtres ne cessèrent jamais de donner les marques de la plus douce, de la plus parfaite union. Leur exemple est assez rare dans la vie des princes pour qu'il me soit permis de citer ce joli passage du beau livre que le duc de Lévis Mirepoix vient de consacrer à François Ier. Parlant de Louise de Savoie et de ses enfants, il s'exprime ainsi: Leur intimité est l'une des plus constantes, des plus harmonieuses, des plus délicates que l'histoire ait connues. Jamais elle ne s'est démentie, au cours de ces existences traversées par de si grands événements. Ce n'est pas seulement Louise et Marguerite qui ont vécu dans le culte de leur "César", comme elles l'appelaient. Lui aussi n'a cessé de leur témoigner l'attachement le plus fervent. Devait-il en avoir le coeur amolli, ce jeune garçon qui vint à l'âge de raison dans une telle atmosphère féminine ?"

Non seulement il n'en eut pas "le coeur amolli", mais l'histoire est là pour nous montrer quel vaillant et intrépide capitaine sut être le fils d'une telle mère, le frère d'une telle soeur.

prit et renoua les projets d'Anne de Bretagne. La lutte se termina au mieux de l'avenir de François, qui, grâce à l'influence de sa mère, épousa cette petite princesse — destinée à Charles-Quint — et qui régna avec lui sous le nom de Claude de France.

Et ce fut le premier succès politique de Mme d'Angoulême.

Elle fit mieux. Quand François devenu roi entreprit la malheureuse campagne d'Italie, elle prit courageusement la régence et s'en acquitta pour le plus grand bonheur du royaume. Ce que dut éprouver la malheureuse femme quand elle apprit le sort de son fils prisonnier à Pavie, on peut le deviner aisément, pour peu que l'on se soit plu à étudier cet orgueilleux caractère. A l'instant même où elle recevait de lui la lettre fameuse où il lui écrivait: "De toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie sauve." Loin de se laisser aller à l'abattement, la princesse, retenant ses pleurs, dit aux ambassadeurs porteurs de la fatale nouvelle: "Le roi est prisonnier, mais la France reste libre".

Cette France, la France de son fils! Elle la voulait grande et glorieuse, et toute sa vie elle ne cessa d'en donner la preuve. Elle sut s'imposer même à ses plus farouches ennemis, et nous verrons Charles-Quint s'incliner devant ses actes. Un des agents de l'Empereur n'avait-il pas écrit d'elle cette belle phrase: "Ne fussent son autorité et son sens, les choses de ce royaume ne se porteraient point pour le présent si bien qu'elles vont. Je n'ai jamais vu guère personnes si bien parler des affaires de l'Etat."

Cet avis était d'ailleurs partagé par tout le monde, aussi bien en France qu'en Autriche.

D'une activité prodigieuse, Louise s'occupait de tout, convoquait des assemblées populaires, consultait et amenait à elle les hommes de tous les partis, s'adressait en même temps aux gens de la capitale et de la province, flattant les uns, menaçant les autres, obtenant de l'étranger les traités les plus profitables aux intérêts de la nation. Si bien que l'heure de la libération enfin sonnée, elle put remettre entre les mains de François 1er ce royaume confié sa garde plus grand peut-être que le jour où il lui avait été confié, du moins calme et apaisé sur tous les points. Politique féminine, dira-t-on, faite de ruse et de complicité. Bonne politique en tous cas, et qui devait aider grandement à la popularité de la famille royale.

On a reproché à Louise de Savoie la haine implacable dont elle poursuivait le connétable de Bourbon. Quelle fut l'origine de cette haine?... Le dépit d'une femme offensée d'avoir vu repousser ses avances matrimoniales. On en saurait rien affirmer. Il ne faut oublier que Louise était une nature de la Renaissance, époque à laquelle les passions atteignirent peut-être leur plus haut degré. En tous cas, la conduite tenue depuis par le connétable demeure blâmable. Rien n'excuse la traîtrise et il fut un traître dans toute l'acception du mot, mettant son épée au service de nos ennemis.

Mais quelles qu'aient pu être les faiblesses de Louise de Savoie rien ne saurait faire oublier le rôle magnifique joué par elle dans notre histoire. Son nom demeure impérissablement lié à la paix des Dames, ou traité de Cambrai. Elle a augmenté sensiblement les richesses du trésor. A sa mort, elle laissait à son fils quinze cent mille écus d'or, avec lesquels il put payer une large partie de sa rançon à l'Empereur.

François 1er ne se consola jamais complètement de sa perte.

JEHAN D'IVRAY.

Raie à l'hivernale. — Faites cuire la raie à petit feu dans un court-bouillon composé de lait, de beurre manié de farine, de persil, de tranches d'oignon, d'une gousse d'ail et d'un bouquet garni. Attendez que ce court-bouillon soit en ébullition pour y mettre dedans le poisson. Après cuisson, retirez la raie, égouttez-la, trempez-la dans du beurre et de la panure. Recommencez une seconde fois cette dernière opération. Mettez le poisson à feu doux sur un gril et servez-la sur une rémoulade.

Le Royaume des Femmes

LES POUPEES COLONIALES

(1) Costume ancien de martiniquaise, la poupée à peau très ocrée est habillée d'une blouse de lingerie festonnée blanche, fermée par deux boutons d'or sur le devant, la jupe très ample en broché de soie de couleur vive, tissé d'or, est relevé sur le bras découvrant le jupon de lingerie festonnée, assorti à la chemisette, une pointe de soie rouge est jetée sur l'épaule, nombreux bracelets d'or, cinq à six rangs de perles dorées entourent le cou. — (2) Poupée touareg, ample kimono de coton blanc doublé de bleu lavande, le kimono très foncé à manches longues et amples est retenu dans une ceinture de cuir qui enserre la taille, au cou, dans des cordons noirs formant colliers, sont suspendues des amulettes de cuir rouge, sandales de cuir rouge également, les jambes sont nues, la peau de la poupée sera en tissu très foncé. La tête est entourée de tissu noir, noires sont également barbe et moustache, en étoupe. — (3) Poupée créole, robe à petit corsage collant, manches longues, jupe très ample, tango à impressions, elle est relevée sur un jupon plissé bleu pâle. Sur la tête à cheveux crêpelés, un madras bleu à ramages est noué et enroulé en sortes de cornes, sandalettes tango, collier de grains rouge vif. — (4) Poupée chinoise, casaque noire en satin brodé cerise et or, à larges manches doublées de satin blanc, pantalon de satin blanc, et aux pieds socques de velours noir à larges semelles de feutre blanc, sur la tête calotte noire, sur le front frange de cheveux noirs, lunettes en mica blanc, petite moustache en brosse, la peau est découpée dans du satin citron. — (5) Poupée arabe, à peau bronzée, la barbe de la figure est faite en cheveux frisés, chéchia de drap rouge sur la tête, turban de satin blanc enroulé autour, sous la gandourah de soie blanche, très ample, le bolero de drap bleu vif brodé d'or forme contraste avec la ceinture drapée et très haute en soie rouge, la culotte de soie blanche, froncée aux chevilles, est très ample, chaussettes blanches et babouches de cuir rouge brodées or et argent. — (6) Poupée mauresque, culotte bouffante en soie soufre, large ceinture bayadère, nouée devant, à raies vives, autour de la figure voile de tulle d'or, diadème de verroterie, sur le front, boucles d'oreilles, bracelets, nombreux colliers très voyants, babouches à talons vert pâle brodées d'argent et doublées de soie rose, chaussettes de soie blanche.

Concours Littéraire du Royaume des Femmes

CONCOURS LITTERAIRE

La richesse serait-elle une condition essentielle à votre bonheur? Quelle somme vous faudrait-il? Pourquoi?

Le vieux dicton: "L'argent ne fait pas le bonheur" fut créé avant l'ère de l'industrie intense, des machines perfectionnées et des robots.

Il fut un temps où l'argent était une question secondaire. A l'époque où l'on troquait une marchandise qu'on avait contre un autre que l'on désirait posséder; aux jours anciens des corporations de métiers, alors qu'un ouvrier était un artisan et qu'un patron prenait un, deux ou plusieurs apprentis auxquels il donnait le gîte, le couvert et souvent un intérêt tout paternel en échange des services rendus par les jeunes gens apprenant son métier; enfin, tout près de nous, c'est-à-dire au bon vieux temps, où l'Habitant produisait tout ce dont il avait besoin, depuis la chandelle l'éclairant jusqu'à la belle étoffe du pays, qui recouvrait ses membres et son lit, et sa toile de ménage provenant du lin et du chanvre de ses champs; en ces âges plus ou moins lointains, dis-je, on pouvait, à la rigueur se passer d'argent.

Mais, depuis que tout se fait en série, depuis que les industries de famille ont disparu; depuis que la maison ancestrale a fait place au gîte de passage dont il faut payer le loyer; depuis que le salaire est une chose générale et nécessaire comme le pain quotidien, l'argent est devenu de la première importance car il représente la vie dans ses nécessités les plus impératives.

Et quand les salaires ne permettent pas à l'ouvrier ou au petit employé de faire des épargnes; quand vient l'heure des dépressions économiques, alors le salarié pense à la somme qu'il aimerait à avoir en réserve et qui lui permettrait de conserver avec sa santé et celle de sa famille, sa dignité d'homme pauvre mais fier qui se suffit à lui-même et qui n'a pas à tendre la main pendant les mauvais jours qui l'assaillent sans qu'il en soit la cause.

Il ne rêve pas d'une somme qui le ferait vivre dans l'indolence. Non, il aime son travail. Il sait que, quoiqu'on en dise, le travail est la plus grande bénédiction du genre humain. Le travail lui permet d'exercer et de montrer ses forces et son habileté; il lui permet de créer mille et une choses utiles ou décoratives; et, aux heures de détresse morale, quand tout semble s'effondrer auprès de lui, quelle consolation il sait trouver dans le maniement du marteau, de l'équerre, du ciseau ou de tout outil qui, en forçant son cerveau à s'occuper d'une chose inerte, lui fait oublier "le renard qui lui ronge le coeur". Non, il aime son travail qui développe toutes ses forces mentales et physiques et fait de lui un homme sain et bien équilibré. Mais, il y a toujours cette crainte du lendemain qui le ronge non seulement pour lui, mais surtout pour la femme et les enfants, et alors, il rêve d'une somme quelconque qui lui donnerait le calme, le repos intérieur et la dignité personnelle. Ne voulant pas être exigeant, ne cherchant qu'un rempart contre l'adversité et faisant un calcul des premières nécessités, il songe que vingt-cinq mille dollars bien placés lui donneraient à peu près le bonheur.

Cette somme — minime de nos jours — ne lui enlèverait pas le besoin ni le désir de travailler, mais elle lui donnerait la paix du coeur. Grâce à l'intérêt de cette somme, ses enfants seraient assurés d'une instruction convenable, des soins d'un médecin en temps de maladie; lui et sa femme pourraient se payer un peu de récréations et de vacances qui feraient trouver le travail encore meilleur au retour. Ah! la vie pourrait être si belle si on savait, si on pouvait l'organiser et si l'égoïsme des hautes classes n'essayait pas toujours d'étouffer les petits et les humbles. La présente dépression économique n'est qu'un effet de cet égoïsme. Puisse ce tardif et cruel boomerang ouvrir les yeux des législateurs et leur démontrer une fois de plus que le précepte "Aimez-vous les uns les autres" doit faire partie de toute législation.

Toussaint CHOME.

Dès sa venue en ce monde, l'homme porte dans son coeur un feu qui le rongera toute sa vie, s'il n'est point satisfait de son sort. Cette flamme ardente est l'instinct du bonheur.

Reste à savoir où se trouve ce dieu du repos. Sont vraiment heureux ceux qui jouissent d'une honnête aisance. Par le fait qu'ils sont privés du nécessaire, les pauvres sont évidemment malheureux. De là, affirmer que les riches ne goûtent point une tranquillité d'âme suffisante, il n'y a qu'un pas. Franchissons-le.

Que servirait à un homme, de posséder les trésors de Golconde, si le bonheur n'auréolait pas son existence? En plus d'être le nerf de la guerre, l'or est aussi le levier du monde, mais il est une chose que l'argent ne peut acheter, et c'est le bonheur. Point n'est besoin de répandre des flots d'encre et de se perdre en vaines polémiques, pour démontrer que souvent la paix du Crésus tient à un simple fil. Un souffle, une brise, un rien, et tout s'écroule pour ne plus se relever. Voyons pour notre gouverne.

Partout où le vil métal s'est immiscé, l'inquiétude et la discorde ont régné en maîtres.

Les favoris de la fortune sont la plupart du temps des gens torturés par quelque mal inconnu de leur entourage. Souvent le pauvre hère qui vivote péniblement au jour le jour, semble sourdement l'opulence des grands, ironie du sort, plus d'une fois le supposé malheureux goûte une paix ignorée des riches. Ceux-ci ont rarement de vrais amis; vent leur sillage peuvent plutôt être comparés à d'ignobles sangsues. Armée d'une patience inlassable et douée d'une ruse à faire rougir Machiavel lui-même, cette meute d'aventuriers ne peu faire autrement que de réussir. Aussi quand l'occasion se présente ils ne se font pas scrupule d'écorcher odieusement leurs bienfaiteurs.

Dans ce bas monde, l'or est souverain maître. Seuls sont considérés ceux-là qui pouvant en jeter par la fenêtre, refusent aux misérables la bouchée de pain qui les sauverait de la famine.

Heureusement pour nous il existe dans l'au delà, une justice impartiale qui ne manquera pas de sévir avec rigueur contre tant de fautes monstrueuses. N'oublions jamais que la main osseuse de la Camarde a la faculté terrible de rendre l'homme semblable à son voisin. Une fois la frontière de la vie passée, tous les humains qu'ils soient pauvres ou fortunés, ne sont plus que de chétives créatures attendant de leur Dieu le jugement qui les rendra blanc ou noir.

Hélas le temps n'est plus où de bonnes fées compatissaient aux malheurs des pauvres gens. Cependant, si quelque bon génie me permettait de fixer la somme nécessaire à mon bonheur, j'arrêterais mon choix sur un montant de vingt-cinq mille dollars. Je n'aurais garde de pousser l'aberration mentale jusqu'à désirer la possession de quelques millions, car dans ce cas je ne tarderais pas à constater la présence d'une foule de tribulations les unes plus fâcheuses que les autres. Encore une fois quand un homme est trop fortuné le bonheur le fuit avec entêtement, et de plus la richesse rend le coeur plus aride que les sables du Sahara. Trop d'argent me ferait dédaigner les malheureuses victimes du paupérisme. Si le montant cité plus haut se trouvait entre mes mains, je m'empresserais d'acheter une propriété que je placerais au crédit de mes parents, puis une somme de dix mille piastres irait grossir mon compte de banque. Le restant de ma petite fortune serait la part des miséreux.

Hélas! pourquoi faut-il que ces beaux rêves soient des utopies? Ces magnifiques songes dorés s'évanouissent en fumée à peine sortis du cerveau qui les a conçus. La main tente-t-elle de les retenir? Aussitôt ils vont augmenter le nombre de nos anciens désirs, là où ils gisent, dans l'éternité, ce terrible tombeau de toutes nos joies. Ainsi le veut la destinée.

SCARRAN.

Louise.

Vous demandez si la richesse serait une condition essentielle à notre bonheur, eh bien! je me permettrai d'y répondre oui, malgré que plusieurs disent que la richesse ne fait pas le bonheur, qu'il vaut préférer la pauvreté à la richesse et être heureux, oui c'est vrai, mais si les riches ont des épreuves du moins ils ont l'argent pour les adoucir, tandis que le pauvre lui aussi a ses épreuves et ses souffrances et n'a pas l'argent qu'il lui faudrait bien souvent pour adoucir ses maux.

Vous demandez quelle somme il faudrait, je ne pourrais y répondre exactement mais je me contenterais de quelques mille dollars.

Pourquoi? Premièrement, ce serait pour adoucir le sort de mes parents qui ont peiné toute leur vie et qu'il ne serait que juste, qu'ils aient un peu de joulssances sur leurs vieux jours; et ensuite je ferais un peu de charité, car il y a tant de pauvres malheureux, qui n'ont pas de bois pour se chauffer, pendant les jours froids d'hiver et rien à manger, et combien de fois se couchent sans souper, c'est triste, et pourtant, combien y en a-t-il de ces malheureux?

Enfin ce serait pour moi, je me permettrais quelques plaisirs, et ensuite avec le reste, que je placerais dans quelque banque afin que si des jours, plus tard, viendaient où j'aurais besoin de petites sommes, je les aurais à ma disposition, sans avoir recours à personne.

Voilà en plusieurs lignes ce que je ferais si j'avais quelques mille dollars.

Une qui lit toujours votre courrier, J. P.

Question souvent posée et quelles réponses aussi!

Est-ce l'argent qui fait le bonheur? Non. Bien souvent, au contraire, il crée le malheur. Que de foyers étaient heureux avant de connaître la richesse, avant d'avoir goûtés à tous ces plaisirs éphémères qu'elle procure, et qui une fois qu'elle y ont goûtés, veulent toujours jouir de plus en plus, et c'est alors une soif insatiable vers d'autres plaisirs, d'autres honneurs.

Et le bonheur, où est-il, la-dedans? Bien loin, bien loin.

Où trouve-t-on les gens les plus heureux? Est-ce parmi les riches? Très rarement. Il y a des exceptions, bien entendu.

Deux êtres qui s'aiment, ont-ils besoin d'avoir beaucoup de bien pour être heureux? Non, leur amour leur suffit ; il ils ont confiance en la Providence, qui prend bien soin de ses petits oiseaux. Laissera-t-elle périr ses enfants?

Je ne demande pas beaucoup pour être heureux. Une petite maison bien coquette, perdue dans la verdure, pour qu'on ne la voit pas du chemin, de peur des indiscrets, et en entrant le soir après une journée de dûr labeur y trouver la compagne charmante, qui a tenue le petit "home" bien chaud toute la journée, et qui d'une douce et bienveillante parole saura me faire oublier bien vite les fatigues du jour.

Est-ce trop demander? Je ne le crois pas. Pour moi ce serait le bonheur tant de fois rêvé.

MALHEUREUX.

Tarzan, seigneur de la jungle

"C'est la fin", dit Blake. "Vous et moi ne nous connaissons plus. Demain matin nous séparons le safari et l'équipement. De quelque côté que vous partiez, Stimbol, je partirai dans la direction opposée". Les deux hommes remirent leur revolver dans leur étui, le noir se releva, saignant, et le Safari se remit en mouvement, une caravane ferme, sans rire ni chanson.

Jimmy Blake campa au premier endroit possible afin de diviser l'équipement, la nourriture et les hommes. Stimbol, l'air soucieux, ne voulut pas l'aider. Au lieu de cela, prenant deux indigènes avec lui il quitta le camp pour chasser, murmurant que ce pourrait être sa dernière chance. Ils marchaient dans un sentier bien tracé lorsque l'indigène leva la main.

A travers le feuillage, Stimbol vit une masse noire marchant lentement en s'éloignant d'eux. "Un gorille", murmura le noir le plus près. Stimbol leva sa carabine, fit feu — et manqua. Ils s'élancèrent dans la jungle et parvinrent de nouveau en vue du gorille fuyant. Chaque fois que Stimbol fit feu, il manqua. Secrètement les noirs étaient amusés et contents, car ils n'aimaient pas Stimbol.

Non loin de là, Tarzan chassant avec la tribu de Toyat, entendit le premier coup de carabine. Un coup de carabine voulait dire des hommes blancs, et c'était l'affaire de l'homme aux singes de savoir qui étaient ces étrangers et pourquoi ils étaient là. Courant à travers les branches, sautant d'un tronc à l'autre, Tarzan s'élança vers l'endroit d'où était parvenu le son.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe de tweed chiné rouille à corsage croisé donnant l'effet d'une jaquette.

Ce patron (2550) peut être obtenu dans les grandeurs de 14, 16 18 et 20 ans, ou buste 36 et 38.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: **"Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.**

2550

LES PARENTS SONT HEUREUX QUAND BEBE DORT BIEN

Voici un moyen de procurer promptement et facilement un sommeil reposant aux bébés qui pleurent et ne dorment pas. C'est la méthode préconisée par les médecins et que des millions de mères ont trouvée sûre et inoffensive. Quelques gouttes de Castoria Fletcher, purement végétal, de goût agréable, plongent dans le sommeil, en quelques minutes, l'enfant le plus agité, le plus maussade! Et rien n'égale le Castoria dans le traitement de coliques, constipation, rhumes et autres dérangements. La signature Chas. H. Fletcher est la marque d'authenticité du Castoria. Evitez les imitations et vous serez sauvegardé.

LES RHUMES DE POITRINE EXIGENT CE DOUBLE SOULAGEMENT

Un onguent volatile qui est appliqué par simple friction.

Lorsque les rhumes atteignent les bronches et mettent les poumons en danger, il est doublement important de commencer de suite le traitement à double action de Vicks. Les germes du rhume se multiplient si vite qu'il est dangereux d'attendre même quelques heures.

Le double soulagement qu'apporte le Vicks commence dès qu'il est frictionné sur la gorge et la poitrine:

(1) Il agit à travers la peau comme un cataplasme, soulageant la gêne et la douleur.

(2) Ses ingrédients salutaires sont dégagés sous forme de vapeurs par la chaleur du corps et directement inhalés jusqu'aux parties enflammées, détachant le flegme et facilitant la respiration.

Les mères qui ont des petits enfants apprécient particulièrement le Vicks parce qu'il est employé extérieurement, et évite ainsi le constant usage de remèdes internes qui sont si nuisibles pour les petits estomacs délicats.

Pour obtenir un échantillon gratuit prière de s'adresser à J. T. Wait Company Ltd., 427, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Canada.

THEATRE ET CINEMA

ICI ET LÀ

NOTES

Il y aura toujours, à Montréal, deux cents personnes qui ne s'ennuieront pas au concert, cinq cents qui aimeront les spectacles de genre et mille environ qui ne manqueront point d'aller entendre les prodiges. Cela suffit, à tout prendre, pour alimenter dans une grande ville l'idéal des musiciens et des impresarios. Tant qu'on pourra gager le succès d'une tournée sur l'encouragement de deux mille personnes, l'art continuera de vivre au moins durant quatre mois chaque année.

Kreutzberg, me dit une personne avertie des choses de la danse, a subi pendant quelques années l'influence directe de Reinhardt. Maintenant qu'il s'en est dégagé, il se trouve désorienté, et il recherche une formule qui lui convienne. Mais on ne peut pas dire que Kreutzberg soit un artiste "fini". A son âge, en se transforme, on se renouvelle, on se recrée, si je puis dire, tant qu'on n'a point trouvé sa véritable personnalité. Plus clairement, cela voudrait dire que Kreutzberg redeviendra un très grand artiste quand son talent aura atteint la maturité. C'est à peu près ce que j'avais dit en supposant que le danseur s'était mis à l'école allemande moderne (non pas contemporaine). Au reste, en matière d'art, on cogne à toutes les portes avant d'entrer chez soi.

L'ère des "scénaristes", puisqu'il faut les appeler par leur nom, me semble finie. J'entends que très peu de producteurs, surtout à Hollywood, s'occupent maintenant de confectionner un film d'après un schéma. Ils se sont mis à transcrire les romans et les oeuvres de théâtre les plus populaires. Dans le fond, le sort matériel des films adaptés de romans excellents, ou prétendus tels, est moins aléatoire que celui des films tirés de scénarios obscurs. Dorénavant, le rôle du "scénariste" consistera à annoter les auteurs sur qui les producteurs auront jeté leur dévolu. Ils devront choisir l'essentiel du dialogue et en faire une sorte de scénario ; mais de tout ce travail, ils n'auront plus la paternité.

L. P.

L'Orchestre Philharmonique de Montréal, le 1er férier, à l'hôtel Mont-Royal.

Cet orchestre au nombre de 75 musiciens, sous la baguette de M. Eugène Chartier, donnera son concert le 1er février prochain, à l'hôtel Mont-Royal.

L'histoire de la Boucle d'Or et des trois Ours, est bien décrite musicalement par Erick Coates.

Boucle d'Or se lève un matin, et pendant qu'elle est à s'habiller, elle entend le rouge-gorge qui la prévient d'un danger.

Elle descend l'escalier et écoute pour un instant la pendule qui se met à sonner cinq heures, ceci terminé, elle continue son chemin, et se dirge vers la maison des Ours. Comme elle frappe à la porte le rouge-gorge répète son avertissement, mais elle entre quand même, dans l'habitation déserte momentanément, et va se coucher sur le lit du petit ours et s'endort. Pendant ce temps les trois ours se dirigent vers leur demeure. Les ours sont représentés comme suit: le plus petit par le hautbois, le moyen par la clarinette et le gros par le basson.

Surpris par le désordre de leur salon, ils montent rapidement l'escalier, et découvrent Boucle d'Or couchée. Celle-ci se réveille terrifiée et s'enfuit. Les trois ours la poursuivent, mais ne peuvent la rejoindre. Etant rendus à bout d'haleine, ils se décident d'en prendre leur parti, et retournent vers leur demeure.

Pendant ce temps, Boucle d'Or continue de courir dans la direction de chez elle, et raconte à sa grand'mère l'aventure qui vient de lui arriver.

Une fois rendus à leur demeure, les trois ours posent un écriteau sur leur porte, avec l'inscription suivante: "Attention ici vivent trois ours affamés".

A part de cette pièce, l'Orchestre Philharmonique jouera l'ouverture de La Grande Pâque Russe, la symphonie de Beethoven, Les deux suites Kiskaya et Poling and Ming Toy.

AU LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

M. Leslie Holmes, baryton, exécutera le programme suivant, le 26 janvier, au Ritz-Carlton.

I

Secchi: Love me or not.
Thomas Morier: It was a lover and his lass.
Handel: Where'er you walk.
Mozart: Wiegenlied.
An Chloe.

II

Brahms: O wuesst ich doch den Weg zuruck.
Schumann: Waldesgespraech.
Eric Woll: Faeden.
Hugo Wol: Und willst du deinen Liebsten strebensohen Auf dem gruenen balcon.
Hans Pfiltzner: Herbstlied.

III

Ferrari: Le miroir.
Fauré: Lydia.
Georges Hüe: J'ai pleuré en rêve.
Stravinsky: Les canards, les cygnes.

IV

Marjorie Lockhart: Epitaphe.
Roger Quiltor: Fair house of joy.
Percy Turbull: Cavalier.
Vaughan Williams: The watermill.
Deems Taylor: Captain Stratton's Fancy.
Au piano d'accompagnement : Mlle Prutsman.

Le jeune violoniste Milstein, qui donnera un récital le 8 février prochain, à l'hôtel Windsor, a remporté de très grands succès aux Etats-Unis.

—Qu'est-ce que tu as encore acheté ?
—Je viens d'un grand magasin où tout était réellement pour rien.
—Et tu en as pour... ?
— $150 !

"LES JOURS GRAS"

Les amateurs de choses du passé ne devront pas manquer la prochaine veillée du bon vieux temps, qui aura lieu au Monument National, le lundi gras, 8 février prochain. Continuant l'intéressante série de fêtes canadiennes qu'il entreprit il y a près de douze ans et dont le succès, loin de ralentir, ne fait qu'augmenter de jour en jour, M. Conrad Gauthier, l'initiateur de ces belles soirées de folklore, nous offrira ce soir-là, un autre spectacle essentiellement "pure laine": "Les Jours Gras". Divisé en deux parties, comme la plupart des précédents, le programme débutera par l'audition d'une comédie en un acte d'un auteur de chez nous: "Le Fumeur Endiablé", de Mme Eve Circé-Côté ("Colombine"). "Le Fumeur Endiablée", c'est l'histoire d'un bon Canadien qui, comme pénitence de carême, a promis de mettre sa pipe de côté.... Il faut voir par quelles tribulations passe notre "Fumeur Endiablé"! D'excellents artistes de chez nous sont chargés de l'interprétation.

Puis, ce sera le floklore proprement dit, sous forme de "Veillée des Jours Gras". Tous les amusements favoris de nos pères seront alors à l'honneur: gigues, cotillons, rigodons, chansons à répondre, contes de jadis, violoneux, jours d'accordéon et tout le tremblement. L'une des scènes les plus gaies de cet acte est l'arrivée du "Mardi Gras" et de ses compagnons, qui viennent de faire une "tournée" pour les oeuvres paroissiales. Ce rôle du "Mardi Gras" sera tenu par le fantaisiste si apprécié à la radio, Ernest Loiselle, dont il serait superflu de faire ici l'éloge.

Les billets sont en vente à prix populaires chez Archambault.

LA VILLE PAIERA SA PENSION A M. CREPEAU

Plusieurs autres item spécifiques sont réglés par le conseil des Bills privés.

La ville de Montréal devra immédiatement payer à Me Jules Crépeau, ancien directeur des services municipaux, une pension annuelle de $7,500..

Le comité des bills privés du conseil législatif en a décidé ainsi hier à la demande de M. Crépeau lui-même.

Plusieurs causes spécifiques ont aussi été réglées par le comité des Bills privés comme suit:

Avenues du Parc et des Pins —Montréal autorisée à charger le coût à la ville en général.

Rue Rachel — l'intérêt d'un an seulement à être chargé, la distribution originale du coût demeurant la même.

Rue Jean-Talon — la proposition que le coût soit réparti dans les quartiers Villeray et Saint-Jean de la Croix renvoyée.

Rues Smith et Colborne (approche du tunnel Wellington) — la cité autorisée à charger à la ville en général.

Il a été conclu que la cité aurait un an pour payer $1,000,000 à l'université de Montréal, montant promis comme contribution pour l'hôpital de l'université.

La cité a été autorisée à dépenser $500,000 pour les hôpitaux et autres institutions charitables durant 1932, mais l'argent devant être voté à partir du 1er mai seulement.

Les procédures se sont terminées au sujet du bill de Montréal, à l'exception de la ratification des contrats — une affaire annuelle, dont la liste sera examinée par les conseillers d'ici à mercredi.

Le Cercle Montcalm

Le Cercle Dramatique Montcalm qui était resté inactif depuis quelque temps, reprendra ses activités le 11 février 1932, à la salle Saint-Aloysius (coin Nicolet et Adam). A cette occasion, les acteurs du cercle interpréteront deux grands drames: "Dollard n'est pas mort", de M. l'abbé E. Gauthier, et "Une Nuit d'Alsace", de Chas. Le Roy-Villars.

Cette soirée sera présidée par M. Geo. Lalancette, conseiller municipal de Préfontaine. Les billets sont maintenant en vente à des prix populaires.

AU MONT-ROYAL. — PERCY GRAINGER

Percy Grainger est un artiste très intéressant. Son récital d'hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, le prouve amplement. Il n'a rien perdu de sa maîtrise et de sa virilité. De plus, il semble avoir acquis l'art de créer un effet quand il le veut. A vrai dire, cependant, Percy Grainger n'a pas atteint, hier soir, l'excellence qu'on attribue ordinairement à son jeu. Comme compositeur, il est, au dire d'une critique enthousiaste quand il s'agit de modernisme, un auteur de tout premier ordre. Mais la composition qu'il a bissée, "Cradle Song", nous a paru un prétexte à virtuosité.

Dire de lui qu'il est le plus grand pianiste de notre temps, ce serait évidemment donner dans l'exagération la plus ridicule ; mais on peut croire que M. Grainger est un bon exécutant, doué de vigueur et d'endurance, et un bon musicien, maître de sa technique.

Il convient de féliciter le pianiste de son exécution intéressante des oeuvres de Bach et de Brahms. En interprétant le premier, il s'est montré un exécutant intelligent et souple; en interprétant le second, il a donné libre cours à son enthousiasme, il a mis plus de jeu, plus de lyrisme dans son jeu.

Mais on ne saurait dire la même chose de l'interprétation des études de Chopin, quoique le jeu fût sobre et distingué. M. Grainger ne sembde pas saisir l'essence même de cette musique vibrante de la sensibilité polonaise.

Quant aux compositions de Percy Grainger, elles sont lourdes et d'une écriture prolixe. La ligne mélodique disparaît presque tout à fait dans le fouillis de l'harmonie. C'est une musique vigoureuse, un peu incohérente.

Un auditoire très nombreux a applaudi M. Grainger. Nous devons féliciter l'impresario, M. La Belle, du succès de son entreprise.

Au Collège Notre-Dame

Le quatuor Montréalais, composé de MM. Emile Gour, Armand Gauthier, Hercule Lavoie, Charles-Emile Brodeur, folkloristes de la Brasserie Frontenac ainsi que M. Ernest Loiselle, donneront à la salle du Collège Notre-Dame, en face de l'Oratoire Saint-Joseph, une véritable soirée récréative de folklore canadien, en même temps qu'ils exécuteront la partie concert avec tout le talent qu'on leur connait.

Ne pas oublier M. Ernest Loiselle qui ajoutera de la gaieté à cette soirée. Inutile de faire l'éloge de son talent, tout le monde a pu l'apprécier à la radio.

L'Harmonie du Collège Notre-Dame sous l'habile direction du Révérend Frère Alcide C. S. C., interprétera des morceaux appropriés.

Cette soirée est organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame des Neiges, et aura lieu jeudi le vingt huit janvier, à huit heures et quart.

LES PROPRIETAIRES DE THEATRES VOIENT L'HON. A. TASCHEREAU

Ils veulent prouver au gouvernement que la nouvelle taxe n'aurait pas de bons résultats.

QUEBEC, 22.—Une importante délégation de propriétaires et opérateurs de théâtres a rencontré l'honorable M. Taschereau, au sujet de la nouvelle échelle d'impôts sur les amusements annoncée par le gouvernement ces jours derniers.

La délégation fut présentée par l'honorable T. D. Bouchard. Elle se composait de MM. Rousey de Sales, de la compagnie Cinématographique Canadienne, Denis, du Capitol de Québec; Burg, de la Famous Players Corporation ; Geo. Nicholas, de la United Amusement; Hearts, des Canadian Théâtres; Maurice West, de l'Association des propriétaires de théâtres de la province.

La délégation a tout d'abord protesté contre le nouveau mode d'impôts imposé par le gouvernement. Elle a exposé au premier ministre que loin d'obtenir les revenus qu'il attendait de la nouvelle taxe, cette dernière allait ruiner l'industrie du théâtre et ferait ainsi baisser les revenus. La délégation a aussi déclaré au premier ministre que s'il voulait attendre encore quelques jours, elle lui soumettrait un nouveau mode d'impôt qui rencontrerait à la fois les vues du gouvernement et protégerait l'industrie du théâtre.

Rencontré après l'entrevue, certains délégués ont déclaré que les nouveaux impôts ne rapporteraient pas au gouvernement les revenus qu'il en attendait. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement avait besoin de revenus.

Il se peut que l'ait du nouveau à ce sujet d'ici peu de jours

CAUSERIE SUR LA MUSIQUE ITALIENNE

M. Zanotti-Bianco, consul d'Italie, donnera une causerie sur la musique italienne moderne, dimanche soir prochain, le 24, au Ritz-Carlton, à 9 heures. Plusieurs oeuvres du Consul lui-même seront exécutées par d'excellents musiciens montréalais. M. Zinotti Bianco fit des études très sérieuses de composition en Italie et en France; il parlera de plusieurs auteurs contemporains dont les oeuvres seront aussi exécutées, tel que Pizetti, Malipiero, Virgilio Martari, etc.

AU PALACE A PARTIR DE SAMEDI

Une scène d'"Emma", où l'on retrouve l'inimitable Marie Dressler, l'héroïne de "Politics". Le cinéma Palace mettra ce film à l'affiche la semaine prochaine, à partir de samedi soir.

Don Jaime de Bourbon

Sa mort fera d'Alphonse XIII l'unique prétendant à la couronne d'Espagne. – Resté fidèle au souvenir de la princesse Mathilde de Bavière.

PARIS. — "La Liberté (R. N.) Il y avait hier soir, dans le petit appartement de l'avenue Hoche, où dormait de son dernier sommeil don Jaime de Bourbon, duc d'Anjou et de Madrid, prétendant au trône d'Espagne, une étrange atmosphère: celle des chapelles d'exil où la fidélité à une cause malheureuse s'enveloppe de deuil. Service d'honneur français, service d'honneur espagnol. On pense à l'entourage de Charles X à Prague, quand Châteaubriand lui rendit visite, en 1834. Et aujourd'hui, un roi qui régna, Alphonse XIII, veille, dans l'exil lui aussi celui qui fut son compétiteur.

Deux dames sanglotent dans les bras l'une de l'autre: les Infantes. Le cardinal Verdier donne l'absoute, en présence des membres de la maison de Bourbon, les princes et princesses. Un triptyque: la haute figure militaire de Mgr Magol de Luppé, la silhouette ascétique de M. Herzog, procureur général des Sulpiciens, entourant l'archevêque de Paris.

COUSSINS FLEURDELYSES

La bière est tout entière recouverte du drap royal, violet, du drapeau blanc de la Maison de France et du drapeau espagnol. Deux coussins fleurdelysés, provenant de l'héritage de Charles X, supportent les insignes du Saint-Esprit et de la Toison d'Or. La foule défile, et de temps à autre, un homme s'agenouille et baise comme il ferait d'une relique, la poitrine de son "roi" défunt. Fidélité. Et cela dure ainsi très longtemps.

Cela est très compliqué et ne va pas sans difficultés. Mais le prince Sixte de Bourbon dirige tout avec clairvoyance. Le comte Jean d'Andigné, grand-maître de la Maison française, et le marquis de Villores, majordome de la Maison espagnole, le secondent. Les cours en exil sont aussi tidèles à la forme qu'à l'esprit. Et il y a double tradition ici: celle de la France et celle de l'Espagne.

Au pied du catafalque est placée la couronne de France. Symbole ou réalité? Dans ses dernières volontés, le prince rappelle à ses fidèles des deux pays que le dépositaire de "ses droits historiques pour la France et l'Espagne" est son oncle le prince Alphonse de Bourbon. Celui-ci est vieux et sans enfants: Alphonse XIII, logiquement, lui succèdera ... C'est à lui qu'appartient dès maintenant la collection des colliers du Saint-Esprit, héritée de Charles X et de... Henri IV.

INTERNATIONALE

Don Jaime, fils de don Carlos, avait, comme son père, le goût de l'aventure. Seulement, il ne voulut point troubler l'Espagne et chercha ailleurs un dérivatif.

Il fut élevé à Paris et en Angleterre. Il fit son éducation militaire en Autriche. Il servit dans l'armée russe. Ainsi, il témoigna qu'il appartenait à l'Internationale des princes.

Soldat, il voyagea jusqu'aux frontières du Turkestan, de l'Afghanistan et de la Perse: alla en Chine pendant l'insurrection des Boxers; fit la guerre en Mandchourie; parcourut tout l'Extrême-Orient.

Il cherchait le risque. Il l'aimait et le trouva souvent.

Il rêva un moment de fonder en Colombie une vaste entreprise de colonisation où auraient collaboré des Français et des Espagnols. Il eut, en cette affaire, l'appui d'Alphonse XIII. Sans doute eût-il voulu se constituer là-bas une sorte de royaume patriarcal, au grand soleil des tropiques, où l'homme a plus d'énergie et moins d'entraves.

Le conquistador échoua dans sa tentative. Puis il eut des ennuis; une fraction de son parti, germanophile, se dressa contre lui, en discutant sa façon de vivre, sa prodigalité et en élevant même des doutes sur sa foi religieuse. Il répliqua vertement.

CELIBATAIRE

Généreux, il l'était. Prodigue, sans doute. C'est là défaut de grand seigneur. On cite de lui tel voyage somptueux à travers l'Europe centrale et l'Afrique, qu'un milliardaire yankee hésiterait sans doute à faire.

Esprit curieux, amateur éclairé, il possédait, dans son château de Frohschdorf, une collection admirable de tableaux de l'école française qui ferait la joie du plus difficile des collectionneurs.

Maintes fois, ses partisans le supplièrent de se marier, pour assurer sa descendance. En 1919, il s'y engagea même formellement. Vainement. Dans sa dernière entrevue avec Alphonse XIII, il fut même question de son union avec une infante d'Espagne.

En fait, il conservait le souvenir douloureux du seul mariage qu'il eût voulu faire et que des considérations politiques firent échouer. La princesse Mathilde de Bavière, âme pleine de poésie, en mourut de douleur; mais auparavant elle exhala sa souffrance dans un recueil de beaux poèmes devenus classiques en Allemagne.

Peut-être le livre d'amour de la princesse repose-t-il dans la bière de don Jaime.

LES CANADIENS SONT TRES FORTS JOUEURS DECLARE M. S. S. LENZ

Quelques observations sur le récent tournoi de bridge. — Explication du système officiel. — Incident amusant.

Les Canadiens sont très bons joueurs de bridge, disait M. Sidney S. Lenz, le maître du bridge, après avoir terminé sa conférence sur la partie, hier après-midi dans l'auditorium de la maison T. Eaton.

M. Lenz, au cours de sa conférence montra les différents aspects du récent tournoi de bridge-contrat, qu'il joua avec deux partenaires, Oswald Jacoby, pour la majeure partie du tournoi et le commandant Winfield Liggett, contre Ely Culbertson, qui eut comme partenaire sa femme et plusieurs autres joueurs. La rencontre de 150 rubbers devait établir la supériorité du système de M. Lenz, plus connu sous le nom de système officiel, ou du système Culbertson, généralement appelé "forcing system". La rencontre se termina par une victoire pour M. Culbertson, dont le surplus en point était d'à peu près 2,000. M. Lenz a fait remarquer que le changement de six cartes dans les 45,708 cartes qui furent distribuées lui aurait apporté une victoire. Il n'en fallait pas plus.

M. Lenz a comparé son système, l'approche de 1-2-3, à celui de M. Culbertson, que l'on appelle système forcé à cause de ses deux seules déclarations initiales, 1-2. Il mentionnait qu'au cours de toute la rencontre, le système Culbertson ne fut employé que deux fois, résultant la première fois en un petit chelem, et la seconde en une perte de trois levées. Si, dans autant de rubbers, l'efficacité d'un système ne peut être plus souvent démontrée, il n'est, certes, pas pratique. C'est-à-dire qu'un système qui requiert aussi souvent la force des cartes majeures, tel que celui de Culbertson, n'est pas certain.

M. Lenz a expliqué ensuite le système 1-2-3 qui couvre toutes les déclarations possibles. La déclaration de un, démontre un jeu moyen; celle de deux démontre un beau jeu qui demande moins de support de la part du partenaire que la précédente; la troisième démontre un très beau jeu, laissant entrevoir au partenaire que l'on est assez fort pour faire le contrat. Ces déclarations demandent une réponse de la part du partenaire de manière à ce que l'on puisse toujours déclarer. La réponse dépend de la main, sans atout démontrant une faiblesse.

Ce système, qui fut reconnu officiel, il y a deux ans, fut employé par M. Lenz et le commandant Liggett au cours du championnat national, en 1929, dont M. Lenz et le commandant Liggett sortirent deuxièmes, ayant été battus par trois-seizièmes d'une levée.

AMUSANT INCIDENT

M. Lenz relatait une expérience fort amusante au cours d'un voyage à bord d'un train. Au passage d'un compartiment, quatre adeptes du bridge en train de jouer une bonne partie, deux hommes et deux femmes, discutaient fortement. Il fut appelé à régler le différend dont la cause était la perte de plusieurs levées. Après avoir donné son opinion qui condamnait le jeu de l'une des femmes, elle se retourna vers lui et lui demanda: "Pour qui vous prenez-vous, Culbertson ou Lenz? Après lui avoir donné son nom, elle le regarda longuement et lui dit: "Oh yeah. And I'm Mrs. Hoover."

M. Lenz racontait plus tard l'aventure à une invitée qui lui fit remarquer presque sérieusement: "Je ne crois pas que ce fut véritablement Mme Hoover. Elle n'aurait certes, pas employé une telle expression."

Après sa conférence, M. Lenz autographia plusieurs copies de ses livres.

Biographies en deux lignes

LEURS NOMS: GRETA GARBO est GRETA GUSTAFFSON. Ramon NOVARRO est Ramon GIL SAMANIEGOS.

—Théâtre STELLA—
Plateau 1166-1167. 4652 S.-Denis
CETTE SEMAINE
CÔTE D'AZUR
Comédie en 3 actes de A. Hirabeau et G. Dolley

SAINT-DENIS
Première fois à Montréal.
LE SPECTRE VERT
André Luguet, Jetta Goudal
Pauline Garon et Emile Chotard

Théâtre National
PIC-PIC et sa troupe dans "CHOP-SUEY"
Drame: "FLEURS DE THE"
A l'écran:
"DELPHINE" avec H. Garat

PRINCESS
A PARTIR DE DEMAIN
La plus puissante et émouvante histoire d'amour jamais racontée!
SAMUEL GOLDWYN presents
RONALD COLMAN
in ARROWSMITH
HELEN HAYES
From the novel by SINCLAIR LEWIS
Tous les jours 11 a.m. à 1 p.m. 25c
Dernier Jour Aujourd'hui
"PEACH O'RENO"

IMPERIAL
Dernière fois Aujourd'hui
HOMICIDE SQUAD
Aussi
"FRIENDS and LOVERS"
A PARTIR DE DEMAIN
"WORKING GIRLS"
Avec Charles (Buddy) Rogers et BUCK JONES dans "THE FIGHTING SHERIFF"

CINÉMA DE PARIS
604, S.-Cath. O. Vis-à-vis Eaton
3ème semaine du grand succès
"MAM'ZELLE NITOUCHE"

Rouss
CE SOIR
SOIREE JUBILE
8 Excellents actes de vaudeville
METTANT EN VEDETTE
KARL DANE
Etoile de "THE BIG PARADE"
EN PERSONNE
— SUR L'ECRAN —
GILBERT
in
"West of Broadway"
avec Lois MORAN, El BRENDEL

CAPITOL
AUJOURD'HUI
Deux fameuses étoiles ensemble pour la première fois
GARY COOPER
Claudette Colbert
dans 'HIS WOMAN"
— aussi —
Une gaie romance de comédie musicale.
MARILYN MILLER
Ben Lyon — Léon Errol, dans
'HER MAJESTY, LOVE'
avec FORD STERLING

N e manquez pas MARIE DRESSLER
dans le meilleur film de sa carrière

Le chef-d'oeuvre du directeur Clarence BROWN
EMMA
avec Richard CROMWELL, Jean HERSHOLT, Myrna LOY
Roman par FRANCES MARION
Adaptation et dialogues par LEONARD PRASKINS
Dialogues additionnels par ZELDA SEARS
Une vue METRO - GOLDWYN - MAYER

AVANT-PREMIERE CE SOIR à 11 heures précises
Le programme régulier commence samedi.
PALACE
10.15 A.M. 25c à 1 P.M.
Dernier jour Norma Shearer Robert Montgomery dans "PRIVATE LIVES"

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

NOUVELLES CANDIDATURES

TROIS-RIVIERES, 22. (De notre correspondant). — Les candidatures à l'échevinage continuent à surgir dans notre ville. Les derniers à entrer en lice sont M. Napoléon Lamy, qui renonce au siège des locataires pour se présenter à celui des propriétaires, dans le quartier Saint-Louis; M. J.-O. Lamy, épicier-boucher, qui pose sa candidature au siège des locataires dans Saint-Louis; M. Wellie Polsson, gouverneur de la prison, candidat au siège des propriétaires dans Saint-Philippe; M. Alexandre Desmarais, au siège des propriétaires, dans Sainte-Ursule. L'échevin Napoléon Lamy est le doyen du conseil et le vétéran de la politique municipale. Il fut élu la première fois en 1901 et réélu sans interruption jusqu'en 1913. En 1919 il était réélu et demeura échevin jusqu'en 1923. Candidat à la mairie en 1923, à la suite de la démission du docteur L.-P. Normand, maire, il fut défait par feu le maire Arthur Bettez. Il y a deux ans il faisait sa rentrée au conseil municipal. Il a été en tout dix-huit ans échevin.

MOUVEMENT EDUCATEUR

SHERBROOKE, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — D'un commun accord, le Séminaire Saint-Charles, le Bishop's University et le Sherbrooke High School, ont donné leur assentiment empressé au projet lancé par Son Excellence le gouverneur général du Canada, d'organiser un festival dramatique et oratoire annuel au Canada. Le maire A. C. Skiner a pris l'initiative de solliciter leur opinion à ce sujet à la demande du secrétaire de Son Excellence, M. A. Lascelles, et il vient de recevoir des réponses les plus concluantes.

"Ce mouvement est absolument éducateur, écrit M. l'abbé Victor Vincent, supérieur du Séminaire Saint-Charles; il est de nature à cultiver l'esprit et le coeur de nos jeunes gens, à élever le niveau de la pensée et de l'art chez le peuple tout entier".

DOULOUREUX ACCIDENT

SHAWINIGAN FALLS, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. le curé Emile Trudel, de St-Pierre, a été la victime d'un douloureux accident, ces jours derniers, alors qu'il tomba sur la glace, en se rendant à l'église. Il se démit un bras. Il est maintenant à l'hôpital Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, où il devra rester pendant quelques jours.

FEU MLLE L. McCONNELL

SHERBROOKE, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le drapeau est à mi-mât au Palais de Justice, à l'occasion de la mort d'une employée de la Cour, Mlle Loretta Blanche McConnell, décédée après une maladie de quelques semaines.

Mlle McConnell qui était employée au bureau des protonotaires, laisse pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Georgianna Grondin McConnell, deux soeurs, Mary et Eva et trois frères, William, Thomas et Richard McConnell, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

PERTES PAR LE FEU

SHAWINIGAN FALLS, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Dans le cours de l'année 1931, la brigade du feu a répondu à 142 appels, comparativement à 146 l'année précédente. Les pertes causées par l'incendie ont été de $27,042. L'année précédente elles avaient été de $37,000.00.

DEFICIT DE $9,000 POUR CETTE SOCIETE

Il est entièrement dû au fait qu'il n'y a pas eu de quête publique cette année. — La protection des animaux.

Un déficit d'environ $9,000 pour l'année se terminant le 31 décembre 1931, est annoncé dans le soixante-deuxième rapport annuel de la société canadienne pour la protection des animaux, présenté à l'assemblée annuelle, hier, aux quartiers généraux de la société, 1705 rue Saint-Jacques. Ceci est entièrement dû, a-t-on déclaré, au fait que la quête publique annuelle n'a pas eu lieu cette année à cause des conditions économiques existantes.

Le rapport du comité exécutif pour la même période, présenté par M. J. R. Innes, secrétaire de l'institution, indique qu'aucun cas particulier de brutalité a été relaté à la société, bien que les condamnations aient été plus élevées.

L'honorable Marguerite Shaughnessy, présidente de la section féminine de la société a présenté son rapport sur les activités de cette section durant l'année.

Les élections ont donné les résultats suivants: comité exécutif: MM. John Molson, le brigadier-général W. O. H. Dodds, Paul Joubert, W. J. Langton, R. V. Look, Adélard Raymond, P. E. Mathias, Mme L. W. Killam, l'honorable Marguerite Shaughnessy, M. Ward C. Pitfield, Mme C. N. McCuaig, Mme Hope Scott et Mlle Helen Ogilvie. Les officiers pour l'année courante seront choisis parmi les membres de ce comité à la prochaine réunion.

Dans le MONDE

CANADA

AVIATEURS DISPARUS

Toronto.—Deux aviateurs partis d'Ottawa hier matin dans l'intention de se rendre à la côte du Pacifique par petites étapes, le Norvégien Jarl Grobbstrom et W. H. Cross, pilote et propriétaire de l'appareil, devaient atterrir à Sudbury mais on ne les a pas encore signalés en cette ville, non plus que dans les villages adjacents.

L'aéroplane était capable de franchir cette distance en moins d'une heure et demie.

ETATS-UNIS

ELECTROCUTE

Ossining N.-Y.)—Francis (Two-Gun) Crowley, jeune bandit de 20 ans, a été électrocuté la nuit dernière dans la prison de Sing-Sing pour le meurtre de Frederick Hirsch, un constable du comté de Nassau.

POUR LA PROHIBITION

Washington.—Par 55 voix à 15, le Sénat a rejeté hier une résolution demandant un referendum sur le rappel et la modification de la loi de prohibition.

VOL DE $250,000 DE BIJOUX

New-York.—Trois hommes ont hier, en se faisant passer pour des contrebandiers, pénétré dans la maison d'Harry Glanby, ont roué de coups un domestique qu'ils ont laissé pour mort, garotté trois pesonnes de la maison, puis se sont enfuis avec 41 bijoux évalués à $250,000.

MEXIQUE

ERUPTION DU VOLCAN

Mexico.—Des nouvelles reçues ici disent que 20 légères secousses sismiques ont été ressenties dans la ville de Guatemala hier après-midi et que le volcan Acatenango, situé à 30 milles au sud-ouest d'ici a commencé à vomir de la lave. La dépêche dit que le ciel est complètement obscurci par la fumée, et que la ville est dans la plus profonde obscurité. Deux aéroplanes sont partis pour survoler le volcan et se rendre compte, si possible, de la gravité de l'éruption.

SALVADOR

ETAT DE SIEGE

San-Salvator. — Le gouvernement provisoire a déclaré hier l'état de siège dans six départements du Salvador à cause de l'activité des communistes.

ANGLETERRE

BAISSE DE LA NATALITE

Londres.—Les statistiques des naissances en Grande-Bretagne pour l'année dernière accusent la plus forte diminution enregistrée jusqu'ici.

La natalité est de 15.8 par 1,000 habitants, soit 0.5 par mille de moins que le plus bas chiffre enregistré en 1929-30.

Le taux de la mortalité a été de 12.3 par 1000 habitants, soit 0.9 au-dessus du chiffre de 1930.

ALLEMAGNE

VON LYNCKER DECEDE

Potsdam (Allemagne). — Le général baron Moritz Von Lyncker, ancien chef du cabinet militaire sous le règne de l'empereur Guillaume, est mort hier à l'âge de 78 ans.

RUSSIE

LA FETE DE LENINE

Moscou.—Des milliers de paysans et d'ouvriers ont défilé hier devant le catafalque du square "Rouge" qui contient les restes de Nikolai Lénine.

Pendant deux jours la Russie célèbre le huitième anniversaire de la mort de Lénine et du "dimanche sanglant" de 1905, lorsque les soldats du tsar tirèrent sur un groupe d'ouvriers qui se rendaient au palais de Saint-Pétersbourg avec une pétition demandant une amélioration des lois ouvrières.

Toute la Russie travaillait hier, mais aujourd'hui toutes les manufactures sont fermées.

DEMENTI

Moscou. — L'agence Tass dit qu'elle est autorisée à déclarer que les rapports de Bucarest à l'effet que des navires de guerre roumains ont saisi le vapeur suédois Erlan avec un chargement d'armes pour la Russie soviétique "sont une pure invention".

PACTE DE NON-AGRESSION

Moscou.—Un traité de non-agression, entre la Russie soviétique et la Finlande a été signé hier à Helsingfors par M. Maishy, ministre des Soviets en Finlande et M. Yrsjoe Koskinen, ministre des affaires étrangères de Finlande.

SCULPTEUR DECEDE

Milan.—Enricho Butti, fameux sculpteur et auteur, est mort hier. Il était depuis vingt ans professeur de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts de Milan.

OTTAWA, 22. Toute précaution est prise pour empêcher les candidats de tricher aux examens du Service civil, a déclaré M. l'abbé Wilfrid Labrosse, professeur de génie civil à l'Université de Montréal et examinateur en chef pour la Commission du Service civil à Montréal, au procès de Léo Bouchard, ici, hier.

NOUVEAUX OFFICIERS CHEZ LES VETERANS

M. Wilfrid Lamoureux est réélu président de l'Association Nationale des Vétérans.

Les membres de l'Association Nationale des Vétérans viennent de tenir leur troisième assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Wilfrid Lamoureux, et au cours de laquelle l'on fit l'élection du comité exécutif pour le terme de 1932-33.

L'assistance qui était l'une des plus enthousiastes et des plus nombreuses depuis la fondation de l'Association, observa avec émotion deux minutes de silence pour l'ouverture de l'assemblée, en mémoire de feu l'illustre général Pau, de la vénérable mère du secrétaire-trésorier, M. H.-B. Trottier, ainsi que pour les camarades décédés.

M. WILFRID LAMOUREUX, qui vient d'être réélu président de l'Association Nationale des Vétérans.

Le président, M. W. Lamoureux, montra dans un magistral exposé, tout le bien accompli par l'Association, non seulement en faveur des anciens combattants mais aussi de la communauté canadienne. Il profite également de la circonstance pour formuler ses meilleurs voeux de santé et prospérité à tous les membres à l'occasion de la nouvelle année. Il déclara qu'il reconnaissait que les vétérans étaient probablement ceux qui se ressentaient le plus de la présente crise économique, mais qu'avec un peu de courage et d'esprit de détermination de la part de chacun des citoyens de ce pays, et grâce à la puissance de vulgarisation de nos grands journaux ainsi qu'à la profonde clairvoyance de nos hommes publics, des jours plus heureux luiront bientôt à l'horizon.

L'on procéda ensuite à l'élection du nouveau comité exécutif qui donna le résultat suivant: MM. W. Lamoureux, réélu président actif par acclamation; A. Lozeau, réélu 1er vice-président par acclamation; B. Malo, réélu 2e vice-président par acclamation; les conseillers élus sont: MM. J. Pronovost, H.-P. Trottier, H. Meunier, C. Rollin et H. Prost. Le poste de secrétaire-trésorier est rempli provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée par M. H.-P. Trottier ceci d'après une résolution spéciale à cet effet.

Le bureau temporaire de l'Association est situé au numéro 4616, rue Christophe-Colomb, et l'on peut obtenir toute information concernant les ex-soldats en appelant à téléphone FRontenac 8631.

3 AGNEAUX REMIS A SA SAINTETE PIE XI

Leur laine servira à la confection du pallium. — Fête de sainte Agnès.

CITE DU VATICAN 22 (Presse associée).—Trois agneaux, blancs comme la neige, parfumée et enrubannés, ont été présentés aujourd'hui au Pape conformément à la coutume suivie le jour de la fête de sainte Agnès.

Les Trappistes ont fourni deux de ces agneaux et Signorina Pia de Vecchi, fille de l'ambassadeur italien auprès du Vatican, a donné l'autre. Dans quelques mois ces agneaux seront tondus et leur laine servira à la fabrication du pallium.

Une mise au point de M. l'échevin Trépanier

Voici ce que nous a déclaré, hier matin, M. l'échevin Léon Trépanier:

"Dans une déclaration aux journaux, M. R. N. Watt, assistant du Président de la Compagnie des Tramways nous répond que la ville n'a pas été prise par surprise relativement au bill du tramway actuellement devant la Législature, sous prétexte que copie de ce bill est entre les mains d'un fonctionnaire de la ville depuis le 13 décembre.

"Il convient de donner ici une leçon de procédure municipale à M. Watt.

"Dans ses relations avec le public ou les compagnies, la Cité a comme représentant officiel le greffier de la Cité. Ce qui fait que tout document adressé au greffier de la Cité, comme greffier devient ipso facto la propriété du Conseil et doit être produit devant le conseil.

"Dans le cas du bill de la Compagnie des Tramways, il apparaît que M. Watt a tout simplement communiqué avec le directeur des services, M. Parent ou le maire de Montréal, ce qui fait que ce n'est qu'à midi, lundi le 18 janvier, que le conseil de ville était mis au courant d'une demande de franchise exclusive d'un service d'autobus de la part de la Compagnie des Tramways".

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

1000 Robes Nouvelles d'Après-midi

Pur crêpe de soie
Celanese de qualité
Soie imprimée combinée

Noir — brun
Bleu — rouille
Vert — contrastes

Tailles 14 à 20
36 à 50
16½ à 24½

$8.95

L'état critique de la confection pour femmes est la raison de ce prix si bas. Nous avons eu l'avantage d'acheter au comptant cette magnifique collection qui surprendra le public féminin de Montréal.

Tous des modèles avancés de printemps. Oppositions de couleurs, de tissu imprimé et uni. Effets de boléros, de manches savamment coupées. Coloris riches. Enfin des robes qui plairont par leur séduction toute féminine.

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au deuxième

Dans cette collection 250 robes pour femmes aux tailles 36 à 50 et demi-tailles 16½ à 24½

Chemises de nuit
Jupons. Valant 6.95
Grandeurs 34 à 44
4.95

Culottes "Step-in"
Valant 3.95. Tailles petites et moyennes
2.95

Lingerie Chinoise Pure Soie Brodée à la Main

Une petite collection de 600 articles vient d'arriver de Chine et nous vous la cédons à ces prix de faveur. Crêpe de chine de soie épaisse.

Splendide broderie à la main. Blanc, chair, pêche pour chemises de nuit et culottes. Chair seulement pour jupons.

Simpson, au quatrième

1000 Paires de Chaussettes pour Hommes

Une offre très spéciale pour samedi. Que les hommes en profitent et achètent ces chaussettes à la douzaine. Pure laine anglaise ou canadienne. Dessins de fantaisie, unies. Couleurs variées. Pointures 10 à 11½.

.57

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

Bottes de Velours

Pointures 3 à 8.

2.99

Brun Noir

Profitez de cette réduction pour acheter une paire de bottes de velours pour la rue. Garniture de fourrure assortie. Doublure chaude. Plusieurs avec fermeture éclair.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au deuxième

Vente de Manteaux de Fourrure

Valant $175. et plus et vendus à ces prix durant la présente saison.

$99.

Rat Musqué — Broadtail — Pony — Chevreau Caracul — Pattes de Caracul.

Echantillons que nous cédons à ce prix ridicule pour les écouler entièrement. Garniture d'écureuil, rat musqué, renard. Doublure de crêpe de soie.

Aussi une centaine de manteaux de fourrures variées et à prix très réduits.

Home Lovers Club
10% comptant, six mensualités. Pas d'intérêts.

Homemakers Plan
10% comptant. Douze mensualités.

Simpson, au troisième

MILBURN'S HEART NERVE PILLS

Prix 50c la boite

Nerfs complètement délabrés. Devait s'asseoir la moitié de la nuit

Mme John Rose, Bark Lake, Ont., écrit: — "Mes nerfs étaient tellement affectés que je devins une épave complète.

Je ne pouvais accomplir mon travail, et devais m'asseoir la moitié de la nuit par suite d'insomnie.

Un jour, une amie me recommanda les Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs. J'en pris une boîte et fut soulagée et après en avoir pris six boîtes je recouvrai la santé".

Vendues dans toutes les pharmacies et magasins généraux, ou envoyées directement sur réception du prix par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

SECONDE SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

PAGES 9 A 16 — MONTREAL, VENDREDI 22 JANVIER 1932 — PAGE 9

CREDITS ADDITIONNELS VOTES POUR LE NOUVEL EDIFICE DU GOUVERNEMENT, RUE S.-AUGUSTIN

La compagnie Deslauriers a le contrat. – M. Duplessis pose force questions à ce sujet. – Les différends industriels. – Les bureaux de placement privés supprimés. – Le jardin zoologique.

QUEBEC, 22 — (Du orrespondant de "La Patrie").—Deux bills dont l'un abolira les établissements, dits bureaux de placement qui ne sont pas sous le contrôle de la province, et l'autre qui comporte une loi destinée à abroger la loi Lemieux se rapportant aux enquêtes en matière de différends industriels ont été présentés à la Chambre hier après-midi par l'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail.

En soumettant ces nouvelles mesures, le Ministre du Travail a donné de nombreuses explications que nous résumons plus bas dans ce rapport.

La séance d'hier à la Chambre a fait quelque peu contraste avec celle de mercredi dernier alors qu'un débat ayait été soulevé par le bill se rapportant aux droits des femmes lors des élections. On a discuté plusieurs mesures peu importantes pendant la majeure partie de l'après-midi, mais peu de temps avant l'ajournement, un bill portant à $1,000,000 la somme de $850,000 pour la construction des nouveaux édifices du parlement sur la rue Saint-Augustin à Québec a fait naître un piquant débat entre l'honorable M. J.-N. Francoeur et M. Maurice Duplessis. Ce bill a été adopté en première lecture et il sera reconsidéré de nouveau à la prochaine séance.

La députation n'a pas été convoquée dans la soirée pour permettre aux comités de lui mettre du pain sur la planche. Le comité des bills publics était quelque peu en retard dans son travail, et la séance du soir a été contremandée pour lui permettre de disposer de quelques bills non considérés encore et qui retarderaient le travail de la Chambre.

* * *

Au début de la séance de l'après-midi, l'honorable M. Arcand présente deux nouveaux projets de loi intitulés: Loi concernant les enquêtes en matière de différends industriels et loi modifiant la loi des bureaux de placement.

Le ministre du Travail explique que la loi fédérale des enquêtes en matière de différends industriels, communément appelée "Loi Lemieux", a été passée et sanctionnée en 1907 et jusqu'au 20 janvier 1925, elle a donné satisfaction au monde industriel et ouvrier du Canada et de la province de Québec.

Le 20 janvier 1925, le Conseil privé, dans une cause de "Toronto Electric Co" versus Snider et al, a rendu jugement, décrétant que le Parlement du Canada avait été au-delà de ses pouvoirs en passant cette loi et le même jugement a décrété la Loi Lemieux inconstitutionnelle (ultra vires) et ne s'appliquant pas aux matières de la juridiction exclusive des provinces; ajoutons immédiatement que la Loi Lemieux gardait toujours son application et sa juridiction sur les matières relevant du fédéral, soit les chemins de fer pour ne citer qu'un exemple.

Le Conseil privé a clairement décidé que la question et le règlement des disputes entre patrons et ouvriers relevaient du droit civil; or, par l'acte de l'Amérique britannique du Nord, articles 91 et 92, il a été déclaré que les questions de droit civil étaient de la juridiction exclusive des législatures provinciales.

A la suite de ce changement, la loi Lemieux devenait nulle et n'avait plus d'application compulsive ou obligatoire et sur toutes disputes entre patrons et ouvriers en matière relevant exclusivement des provinces; cependant, de consentement, les particuliers pouvaient référer leurs différends à la loi Lemieux, mais il était bien difficile d'obtenir le consentement des deux parties lorsqu'il y avait grève ou menace de grève ou menace d'un lock-out. C'est dire que la loi Lemieux devenait inopérante ou à peu près.

Pour faire face à la situation créée par le jugement du Conseil privé, il fallait une législation passée par une province par laquelle cette province acceptait la Loi Lemieux, tout comme si cette loi Lemieux était sa propre loi.

Cette législation a été passée dans presque toutes les provinces du Canada, à l'exception des provinces de Québec et d'Ontario. C'est donc dire que les provinces du Nouveau-Brunswick en 1926, Nouvelle-Ecosse en 1926, Manitoba et Saskatchewan en 1926, Alberta en 1928 ainsi que la Colombie-Britannique ont tour à tour adopté la législation nécessaire pour que la loi Lemieux s'applique à leur province.

La province du Nouveau-Brunswick a été la première à adopter cette législation et la législation adoptée dans les autres provinces a été la copie de la législation du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement de la province de Québec a cru devoir se rendre aux demandes qui lui ont été faites, à ce sujet, et présenter le présent projet de loi (bill No 70) pour que la loi Lemieux s'applique aux différends entre patrons et ouvriers dans cette province.

M. Arcand explique ensuite le bill qu'il présente sur les bureaux de placements.

A la demande répétée d'associations ouvrières importantes et à la suite de résolutions passées par ces associations, le gouvernement a cru devoir amender la loi des bureaux de placement et faire disparaître totalement les bureaux de placement privés.

Les bureaux de placement privés étaient des bureaux tenus par des particuliers, sous permis à cet effet, accordée par le ministre du Travail. Ces particuliers détenteurs d'un permis avaient le droit de faire payer un certain montant à l'ouvrier à qui il procurait une situation.

Le présent projet de loi est pour faire disparaître ces bureaux de placement privés et pour n'avoir en cette province que des bureaux tenus par le gouvernement.

Les bureaux de placement s'occupent de tous ceux qui désirent avoir de l'ouvrage sans s'occuper de leur classe et le mot: "salarié" qui dans la nouvelle loi remplace le mot "ouvrier" a un sens plus large et qualifie mieux le rôle que ces bureaux sont appelés à remplir.

Certaines sociétés se trouvent toutefois exemptées de la clause prohibitive qui défend les bureaux de placement privés, et la loi leur permet d'avoir leur propre bureau de placement. Et il est spécifié que dans tous les cas aucune contribution ne sera chargée aux solliciteurs de places. L'entrée en vigueur de la loi sera au 1er mai 1932.

Le bill se rapportant à l'établissement d'un jardin zoologique à Charlesbourg est ensuite présenté en deuxième lecture. L'honorable M. Laferté explique qu'une somme de $100,000 prise à même le fonds consolidé de la province sera affecté à la ferme expérimentale proprement dite, cependant que le montant de $37,500 autorisé par le fédéral à même les crédits du chômage servira à l'établissement du jardin zoologique. Le ministre revient sur les quelques détails que nous avons donnés mardi dernier en rapport avec l'installation du jardin zoologique et après quelques brèves remarques de la gauche les résolutions et le bill s'y rapportant franchissent leur troisième étape. La principale clause de ce bill se lit comme suit:

"Le ministre peut également maintenir et exploiter en rapport avec cette ferme expérimentale pour l'instruction et l'amusement du public un jardin zoologique qui sera appelé et désigné sous le nom de "jardin zoologique de Québec".

On revient alors sur le bill de la Beauharnois. L'autre jour, M. Saint-Onge avait obtenu un vote favorable d'après lequel les citoyens de Saint-Timothée ne se voyaient pas départis de leur droit de réclamer des dommages intérêts contre cette compagnie. Hier cependant, M. Bercovitch a fait adopter un amendement annulant les avantages obtenus par M. Saint-Onge, et d'après le bill ainsi adopté, les contribuables de Saint-Timothée ont perdu leur droit de recours contre la Beauharnois qui aurait déprécié quelques-uns de leurs terrains en fermant un chemin qui conduit à S.-Clément.

L'honorable M. Perrault a fait remarquer lors de la discussion de ce bill: On nous a déclaré au comité qu'une partie du chemin a été fermée, mais que la compagnie a indemnisé les citoyens affectés par cette situation. Cet amendement a été battu au comité des bills privés, et on nous a démontré qu'il n'y avait pas lieu de réclamer des dommages contre la compagnie. Je crois que le comité est bien renseigné sur la question.

M. Maurice Duplessis prend la parole à la suite du ministre de la Voirie: "Je dois faire remarquer, dit-il, que la Chambre n'est pas un tribunal judiciaire et ne peut trancher des questions de droit. Ce que je trouve extraordinaire dans ce bill, c'est que nous continuons à faire des concessions à la Beauharnois qui a déjà obtenu des privilèges extraordinaires. Non seulement elle veut aujourd'hui remplacer l'autorité

(Suite à la page 15)

OBSEQUES DE M. ANDRE MAGINOT

Tous les honneurs militaires ont été rendus à la dépouille mortelle de M. André Maginot, ministre français de la guerre, dont les funérailles ont eu lieu à Paris le 10 janvier. Cette photo a été prise au moment où le cortège funèbre franchissait l'esplanade des Invalides. M. Maginot succomba à la typhoïde après une courte maladie.

M. L. P. GODBOUT ELU PRESIDENT DU CLUB

Elections au Club Salaberry de Valleyfield. — Assemblée annuelle. — Nouveaux directeurs.

VALLEYFIELD, 22. — M. L.-P. Godbout, président de la Chambre de Commerce locale, fut élu président du Club Salaberry, lors de l'assemblée annuelle, tenue hier soir.

L.-P. Godbout

On a premièrement donné un banquet qui fut immédiatement suivi par l'élection des directeurs dont voici le résultat: MM. L.-P. Godbout, W. Walsh, L. Laplante, L. Cossette, Arthur Séguin, Tancrède Besner et G. Leduc. Les membres ont passé un vote de remerciement à l'adresse de M. W. Walsh pour le don d'un piano et un autre à M. Arthur Brault pour le don de plusieurs peintures.

Les nouveaux directeurs ont ensuite choisi les officiers: président, M. L.-P. Godbout; vice-président, M. W. Walsh; secrétaire-trésorier, M. L. Laplante.

Autour du président du banquet, M. le docteur J.-R. Amiot, on remarquait MM. P. Billette, de Valleyfield, R.-G. Beaumont, de la Beauharnois Electric; R.-H. Mather, de la Beauharnois Electric; W.-H. Norton, de la Montreal Cottons, et N.-E. Brossoit, C.R., recorder du district de Valleyfield.

NANCY MILLER ETAIT EN NOTRE VILLE, HIER

Voyageant incognito l'épouse du maharajah d'Indore s'enregistre dans un hôtel local. — Plusieurs serviteurs.

Voyageant incognito, Nancy Miller, de Seattle, Washington, qui, en mars 1928, épousait le maharajah d'Indore, a visité Montréal, hier, accompagnée de plusieurs serviteurs. Elle s'est inscrite dans un hôtel local. Elle est repartie hier soir, pour Seattle, où elle rendra visite à ses parents.

Le mariage de Mlle Miller a créé toute une sensation en 1928. Le consul des Etats-Unis voulut empêcher le mariage de Mlle Miller avec le maharajah, qui avait fait sa connaissance, au cours d'un voyage en Amérique, peu auparavant. On a même cru pendant un certain temps que le vice-roi des Indes défendrait l'union, et que les croyances religieuses apporteraient un obstacle insurmontable. Mais Miss Miller adopta la roi Indoue et devint Davi Sharmista.

ELECTION LE 20 FEVRIER

TOKIO, 22 janvier.—Une élection générale aura lieu au Japon le 20 février. Le ministère Moukai, en fonctions depuis six semaines, ne pouvait appliquer son programme par le fait qu'il était en minorité à la Chambre basse.

Le parti Seiyukai (gouvernement) pense qu'il gagnera 86 sièges aux prochaines élections ce qui lui donnera une majorité absolue. Il avait 171 partisans contre 246 pour l'opposition.

LE TEMOIGNAGE DE DEVOST AU PROCES DE DUBE A SHERBROOKE

Il ressort des déclarations du témoin que la victime et son frère Philippe Malloy étaient armés lorsqu'ils tentèrent de se procurer des spiritueux sur la ferme des Dubé.

SHERBROOKE, 22. — (Du correspondant de la "Patrie").— Le principal témoin dans le procès de Vézina Dubé de Hereford, accusé du meurtre de Reney Malloy, a été entendu hier après-midi aux assises criminelles présidées par le juge Archambault, quand Napoléon Devost est entré dans la boîte aux témoins. Devost, qui était l'employé de Saint-Pierre, déjà condamné à être pendu pour le même meurtre, servit d'intermédiaire entre Saint-Pierre et les Malloy dans l'affaire qui devait se terminer par la mort de Reney Malloy. Il accepta de ce dernier, une certaine somme d'argent pour une quantité de boisson qui devait être placée dans un hangar et que les Malloy devaient venir chercher dans la nuit.

Devost, qui fut entendu pour la défense, a déclaré que Reney Malloy lui avait proposé le vol en lui offrant $100, que lui (Devost) avait averti Malloy qu'il "prenait une chance" en voulant s'emparer pour $100, de liqueurs mais que Malloy lui avait répondu qu'il était organisé pour rencontrer les obstacles. A plusieurs reprises, le témoin a fait des déclarations contraires à celles qu'il avait faites à l'enquête du coroner et à l'enquête préliminaire. Une déclaration assermentée et signée par l'accusé fut produite; le témoin a déclaré que, lorsqu'il fit cette déclaration les détectives qui la lui faisaient faire ne prenaient rien de ce qui était favorable à l'accusé. Le procureur de la Couronne a fini par lui faire dire qu'il avait fait faire une correction et qu'il avait signé en fin la déclaration. Le témoin a aussi déclaré que Saint-Pierre était au courant que les Malloy et Langlois devaient venir et qu'il avait autorisé le témoin à révéler la cachette de sa boisson aux Malloy pour que ceux-ci viennent s'en emparer et soient surpris par Saint-Pierre qui voulait les faire prendre. Le témoin a enfin déclaré que Langlois lui avait dit dans le cours de la nuit tragique que lui n'avait pas tiré mais que les Malloy eux l'avaient fait.

Le témoignage de Devost a occupé la Cour toute l'après-midi.

Voici quelques-une de ses déclarations:

"Si tu veux faire de l'argent, dis-moi où Saint-Pierre cache sa boisson et je te donnerai $100. tu n'as pas besoin d'avoir peur, ce n'est pas la première fois qu'on vole Saint-Pierre".

Ce sont là les paroles que Napoléon Devost a rapporté lui avoir été dites par Reney Malloy quelques jours avant la tragédie. Devost a aussi ajouté: "J'ai bien averti Reney qu'il prenait une chance", mais il m'a répondu: "s'il arrive quelque chose, on se défendra et tout sera OK".

Le témoin Devost a raconté avoir eu cette conversation-là avec Reney Malloy un midi que celui-ci était venu chez Saint-Pierre prendre une commande de vins. Le témoin a raconté qu'il avait mis Saint-Pierre au courant des offres des Malloy et que celui-ci lui répondit: "S'ils veulent connaître la cachette, montre leur".

Devost fut le douzième témoin de la défense hier matin. Avant cela, les procureurs de Dubé avaient fait entendre plusieurs témoins, dont deux membres du clergé, pour établir la réputation de l'accusé; Des maires, conseillers, marguilliers furent aussi entendus.

M. l'abbé Abel Tremblay, curé de Saint-Herménégilde de Barford, premier témoin de la défense, déclare connaître l'accusé depuis son enfance.

—Quelle est sa réputation à Hereford?

—Il avait celle d'un honnête homme.

Au point de vue de sa réputation en général, c'était un honnête homme.

—Oui.

M l'abbé L.-A. Ramsay, curé de Beecher Falls, confirme le même témoignage. Napoléon Devost, de Coaticook, 20 ans, entre ensuite dans la boîte.

—Connaissez-vous Saint-Pierre? J'ai travaillé pour lui à Hereford en 1930 jusqu'au 11 novembre 1930.

—Vous connaissez Langlois et les Malloy?

—Oui.

—Vous les avez rencontrés avant le 11?

—Oui, le 8 novembre. J'étais dans la maison de Saint-Pierre. Reney est entré dans la maison et m'a donné une commande de vin.

—Pour quel montant?

—$150.00 à $200.00.

—Vous a-t-il payé?

—Non. Je lui ai dit que Saint-Pierre n'était pas là.

—Que faisait Saint-Pierre?

—Il allait acheter la boisson à Coaticook et la revendait aux Malloy.

—Puis après?

—Il m'a dit en sortant que si je voulais lui dire la cachette de Saint-Pierre il me donnerait $100. Il a ajouté que je n'avais pas besoin d'avoir peur parce que ce n'était pas la première fois qu'il volait Saint-Pierre. Qu'il avait volé pour $1,000.00 et $800. J'e n'ai pas voulu et il est revenu le 10 avec Langlois et son frère. Il m'a demandé si Saint-Pierre avait monté sa commande du samedi et je lui ai dit non. Alors il a diminué ma commande et m'a ensuite demandé si j'avais pensé à mon affaire et je lui ai dit non

Puis ils sont repartis. Après cela, j'ai raconté à Saint-Pierre ce que les Malloy m'avaient dit et il m'a répondu: "S'ils veulent savoir où est la cachette tu leur diras".

Puis les Malloy sont revenus et Reney m'a demandé la même chose et je lui ai répondu que je lui montrerais. Mais nous sommes montés sur la ferme de Dubé dans l'automobile de Saint-Pierre et nous sommes entrés dans le hangar par la boutique. Je lui ai montré la boisson forte; il y en avait pour $700 à $800 et il a dit: "Cela vaut la peine de venir" et m'a demandé si l'échelle était en bas du garage et je lui ai dit oui. "Je l'ai averti qu'il prenait une chance" et il a répondu: "On se défendra et ce sera OK".

LE DEUXIEME TUNNEL SERA CONSTRUIT DE MATERIAUX DU PAYS

Les matériaux qui serviront au tunnel de la rue Briand, seront cent pour cent canadiens.

Quand la cité de Montréal construira un second tunnel sous le canal Lachine, les matériaux en seront cent pour cent canadiens. De plus les spécifications des travaux publics qui vont être faits au coût de $4,800,000 vont être soigneusement examinées afin de voir où des matériaux canadiens pourront être employés autant que possible, afin d'accentuer une amélioration dans ce domaine sur l'an dernier. C'est ce que déclarait, hier après-midi, M. Norman Holland, président de la Commission Industrielle. Il ne considère en aucune façon que le projet de construction d'un deuxième tunnel à la rue Briand soit abandonné.

"Nous espérons que Québec considérera de nouveau cette question et nous permettra d'emprunter l'argent en voyant l'amélioration du marché de l'argent qui est amplement prouvée par la manière dont se fait l'emprunt de Montréal. A mon avis, le second tunnel est nécessaire. Quant à tout changement de site, le bill autorisant Montréal à construire deux tunnels dit que le second tunnel doit être situé dans le voisinage du pont de Côte Saint-Paul".

M. Holland dit en terminant qu'une certaine partie de l'acier qui entrera dans la construction du tunnel de la rue Wellington devra venir des Etats-Unis, mais que les spécifications seront changées dans le tunnel de la rue Briand de façon à ce qu'on puisse se servir d'acier canadien pour tous les travaux.

PLAIDOYER EN FAVEUR DU VOTE DES FEMMES

Il est fait par Mme F. X. Arthur Giroux, au cours de la réunion mensuelle des femmes conservatrices de Cowansville.

En s'occupant de la chose publique le désir de la femme canadienne n'est pas de sortir de sa sphère propre qui est le foyer et de détrôner l'homme, mais puisqu'elle a le droit de vote, de se mettre au courant de ses devoirs d'électrice, a expliqué, mardi, aux dames et jeunes filles présentes, Mme F.-X. Arthur Giroux, présidente de l'Association des Femmes Conservatrices de Missisquoi et de la Région, qui avaient leur réunion mensuelle à Cowansville.

Le conférencier était M. le Magistrat J.-H. Lemay, et en lui expliquant le but de l'Association Mme Giroux a souhaité que nos femmes apprennent à prendre, à chaque mois, sur les heures consacrées au bridge et aux réceptions, au moins deux heures qu'elles appliqueraient, à se renseigner sur le gouvernement de leur pays.

"De nos jours où les moeurs politiques sont descendues à un niveau aussi vénal, où la fraude a remplacé le désintéressement, où les moyens ne comptent pas en raison de la fin poursuivie, l'apparition de la femme dans l'organisation électorale ne peut qu'avoir un salutaire effet d'assainissement", a ajouté Mme Giroux. La femme aussi, en connaissant mieux les affaires de son pays, sera en meilleure posture pour insuffler à ses enfants l'amour de la patrie et le désir d'être des citoyens probes et intègres.

M. Lemay avait pris pour sujet: "Préjugés Historiques". Une des principales causes de la mésintelligence des peuples et des nations, a-t-il dit, dépend en grande partie de la différence de leur langue. Il reporta ses auditrices aux temps bibliques, à la confusion des langues, à la construction de la tour de Babel.

Le conférencier a traité joliment ensuite des qualités des langues, et incidemment des caractéristiques et des tempéraments de races à travers les âges. De la description de la langue française, riche, harmonieuse; le causeur a passé à la langue anglaise "qui n'est pourtant pas la langue supérieure pas plus pour le commerce que pour les lettres, contrairement aux préjugés". Et M. Lemay a profité de l'occasion pour signaler que le bilinguisme chez un individu était franchement un signe de belle culture personnelle et que canadien anglais comme canadien français se devaient d'apprendre "la langue de l'autre" pour être un citoyen réellement complet.

Mlle Nesbitt a remercié le conférencier et Mlle Gingras a agrémenté le programme de chants et de piano.

CLUB SAINT-LOUIS

Ce soir, aura lieu, au numéro 4553 rue DuBillion, à la résidence de M. A. Fournier, président du Club Ouvrier Saint-Louis, une réunion de l'exécutif de ce club, à 8 heures précises.

Tous les membres sont priés d'assister à cette réunion. On discutera de questions importantes.

L'AMELIORATION DES AFFAIRES AU CANADA ET DANS LE MONDE DEPEND DE QUATRE FACTEURS

Les dettes de guerre, les réparations, le désarmement et les barrières tarifaires entravent le retour à la prospérité. – Le rapport annuel du Board of Trade. – Une revue de la situation financière, commerciale et industrielle au pays.

Deux années de dépression économique ont beaucoup changé les conditions du commerce et de l'industrie au Canada et les ont mis en mesure, au début de 1932, de profiter immédiatement de toute amélioration qui pourrait se produire dans le monde des affaires. Telle est la note principale du rapport annuel du Board of Trade de Montréal pour 1931. Ce rapport passe en revue de façon compréhensive les conditions qui ont affecté l'agriculture, l'industrie du bois, les mines, les pêcheries, les manufactures, la bourse et le transport par chemin de fer et note qu'en 1931 la dépression s'est encore accrue. On exprime

M. NORMAN-J. DAWES, président du Board of Trade.

cependant la conviction que cette dure expérience a raffermi le Dominion pour le préparer à un retour immédiat de la prospérité.

"Si les affaires au Canada dépendaient seulement des conditions existant dans ses propres frontières, les possibilités pour un avenir prochain pourraient être considérées comme raisonnablement favorables, affirme le rapport, signé par M. Norman J. Dawes.

QUATRE PROBLEMES

"Une amélioration de la situation mondiale paraît devoir dépendre de la solution de quatre problèmes difficiles — tous intimement liés les uns aux autres — les dettes de guerre, les réparations, le désarmement et les barrières tarifaires. Il est peu probable qu'aucun pays ne revienne complètement aux conditions normales jusqu'à ce qu'un accord satisfaisant ait été conclu entre les grandes puissances regardant ces questions. D'autre part, il serait erroné de croire que le Canada doit tomber dans un état de paralysie économique jusqu'à ce qu'elles soient résolues. Le résultat dans un monde aussi plein d'incertitude à l'heure actuelle ne pourrait être prédit".

SITUATION DU BLE

Le rapport débute par une revue de l'agriculture au Canada et déclare: "Une comparaison des évaluations des récoltes depuis 1928, révèle un état de chose pitoyable. En 1921, elle fut évaluée à $431,251,000, ce qui est 32 pour cent moindre que l'année précédente, 56 pour cent de moins qu'en 1929 et 62 pour cent de diminution comparé à 1928".

Le rapport continue ainsi: "Tandis que les conditions financières démoralisantes en Europe et la situation économique dans le monde entier ont eu un effet déprimant sur le prix des grains, les causes de la crise datent de quelques années plus tôt. La guerre élimina la Russie comme exportatrice de blé et les autres pays augmentèrent leur espace en culture pour faire face à cette diminution. La Russie revint cependant sur le marché vers 1928 avec le résultat que la production mondiale de blé excéda de beaucoup la consommation et que l'entreposage s'effectua de façon fiévreuse. Pour faire face à la situation des efforts furent tentés aux Etats-Unis et au Canada pour stabiliser le prix du blé. Mais il devint bientôt évident que cette tentative pour dicter le prix recevait une forte opposition de la part des pays importateurs qui réduisirent la consommation du blé et évitèrent délibérément d'acheter sur les marché à prix fixés arbitrairement. Les Etats-Unis abandonnèrent délibérément leur politique de contrôle à la fin de la récolte et l'embarras du Pool du Blé au Canada tenait la première page dans les journaux."

Le rapport explique ensuite que le prix du blé a été particulièrement ferme la première partie de l'année, en 1931, mais de juillet à octobre une forte baisse fut enregistrée, malgré qu'il fut évident que la sécheresse dans les provinces de l'ouest réduirait de beaucoup la récolte. Cette baisse fut causée par la chute des prix dans les obligations, de fortes exportations de Russie et une récolte record du blé d'hiver aux Etats-Unis. Cependant à la fin d'octobre et au début de novembre les prix montèrent de façon surprenante, pour subir un nouveau recul dans les dernières semaines de l'année".

ATTITUDE DE M. BENNETT

Le rapport explique ensuite quels moyens ont été pris par l'honorable M. Bennett pour venir en aide aux fermiers de l'ouest, allocation de 5 cents par boisseau de blé exporté, aide aux gouvernements provinciaux et aux pools, etc.

On note ensuite que bien que le fermier qui s'occupe d'industrie laitière ait reçu 30 pour cent de moins que l'année précédente, il est encore beaucoup moins affecté que d'autres. Cependant la production du beurre a augmenté de 15 pour cent, ce qui aggrave d'autant la situation.

LA PULPE ET LE PAPIER

Le rapport traite ensuite des industries forestières. Il parle ainsi de la pulpe et du papier: "Comme la majeure partie de sa production est exportée, l'industrie de la pulpe et du papier s'est ressentie plus vivement que toutes les autres branches de l'industrie canadienne de la dépression mondiale. Les exportations de bois ont diminué de 20 pour cent en volume et de 25 pour cent en valeur comparé à 1930. L'industrie du papier à journal a été encore plus affectée. Les moulins de papier ont opéré à moins de 60 pour cent de leur capacité et plusieurs moulins ont dû être fermés. De grands efforts ont été faits au cours de l'année pour réduire le coût de production."

On dit enfin que le droit imposé sur les périodiques américains a obligé un grand nombre d'entre eux d'être imprimé au Canada, ce qui offrira un nouveau débouché pour notre papier. De plus, le traité de commerce avec l'Australie aura le même effet. On attend aussi de bons résultats d'un traité de commerce qui pourrait être conclu avec la Nouvelle-Zélande.

LA PRODUCTION D'OR

L'or a reçu de la part des banquiers, économistes et hommes d'affaires, une extrême attention. En 1931 la production totale du Canada était de 2,679,728 onces, soit une valeur de $55,394,892, comparé à 2,102,068 et $20,671,834 l'année précédente.

La production d'or a augmentée dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba et du Yukon. L'Ontario, à elle seule, a produit 78 pour cent du total. Québec vient en seconde place avec un rendement de 303,300 onces pour l'année. Les compagnies minières Noranda, Siscoe et Granada ont augmenté considérablement leur production. La plus sensible amélioration s'est fait sentir au Manitoba qui a produit 100,510 onces fines d'or comparativement à 23,189 onces, en 1930.

Les prix de l'argent ont touché des bas niveaux jamais connus. La production a baissé de 23 pour cent et la valeur de près de 50 pour cent sur l'année 1930. La valeur totale du cuivre a baissé de 37 pour cent, bien que l'on ait enregistré qu'une diminution de 4 pour cent sur la production totale. Les raffineries de cuivre importantes sont la Ontario Copper Refining Company, à Copper Cliff, et la Canadian Copper Refineries, à Montréal-Est.

La valeur totale de toute la production minière, pour 1931 a été de $227,769,000 contre $279,873,878, l'année précédente.

PECHERIES

La production totale canadienne est telle qu'elle peut amplement suffir aux demandes de l'univers entier, si l'on s'en tient au rapport annuel. Mais vu la baisse dans les prix, et quelques autres facteurs de dépression, la valeur totale des pêcheries s'est contractée d'une somme d'environ $10,000,000 l'an dernier. Les provinces de Québec et de l'Ile du Prince Edouard ont été les seules à enregistrer une augmentation quelconque.

La pêche du homard a été par contre la plus substantielle depuis 1917 avec un total de 430,000 quintaux. Entre parenthèse, le Canada peut se vanter d'être le

(Suite à la page 16)

La police provinciale n'aura plus qu'un seul chef suprême

QUEBEC, 22. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Tout un chambardement va être fait sous peu dans la police provinciale:

L'honorable procureur-général doit présenter un bill dont le principal objet sera de donner au lieutenant-gouverneur en conseil l'autorisation de nommer un seul chef de la sûreté provinciale au lieu de deux comme la chose existe actuellement. Ce chef aura suprématie sur les deux districts de Québec et Montréal. A la tête de chacun de ces districts, il y aura cependant un chef de division.

Comme l'on sait, la province est actuellement divisée en deux parties que sépare une ligne imaginaire passant au centre de Trois-Rivières.

M. Lalonde est chef dans la division de Montréal ou de l'ouest cependant que M. Lemire est chef dans la division de Québec ou de l'est. Il y aura désormais un seul chef. Quand le chef résidera à Québec, il sera le chef de sa division en même temps que grand chef. Quand le chef sera résident à Montréal, il sera chef de la division de l'ouest.

Cette décision a été prise pour assurer une plus grande efficacité à la police provinciale. Le bill contient de plus plusieurs clauses relatives à l'administration de ce département.

L'assemblée annuelle de nos auteurs fixée au 30 janvier

L'assemblée annuelle de l'Association des auteurs (section française) aura lieu à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, le samedi 30 janvier, à 3 h. de l'après-midi.

L'exécutif a décidé de réduire à $2.00, à partir de cette année, la cotisation annuelle des membres. Jusqu'ici la cotisation était de $5.00. Ces fonds resteront désormais en la possession de notre exécutif, qui se verra ainsi en mesure de prendre plus d'initiatives que par le passé. Cette décision sera soumise à l'assemblée et les modifications nécessaires apportées aux statuts. Le président rappellera les activités de l'année, soumettra à la discussion générale plusieurs autres questions importantes. Après quoi on procédera à l'élection du nouvel exécutif.

Ayant pris connaissance des réclamations faites par des typographes de Montréal et de Québec, à l'effet d'empêcher l'achat, par le gouvernement de la province, d'ouvrages adités à l'étranger, l'Association profite de l'occasion pour souhaiter que, sans toutefois entraver la liberté des écrivains, le gouvernement de la province, dans l'achat de ses livres, donne la préférence aux auteurs canadiens qui font éditer au pays.

Tous nos littérateurs, faisant ou non partie de l'Association, sont instamment priés de se rendre à cette assemblée.

(Communiqué)

Brillante victoire du Canadien sur le Toronto par 3 à 1

EN GRANDE FORME, LE CLUB DE CECIL HART REMPORTE SUR LES LEAFS UN SUCCES MARQUE

Les Champions du Monde affiche une nette supériorité sur leurs adversaires, qui doivent leur unique point à un lancer chanceux de Clancy.—Partie brillante, rapide et dénuée de rudesse.

(PAR HORACE LAVIGNE)

Déployant la même impétuosité, la même vaillance et la même détermination qui l'ont porté deux ans de suite au championnat de la National Hockey Association et à la conquête de la coupe Stanley, le Canadien prit la glace farouchement résolu à vaincre le Toronto devant près de 13,000 personnes. Et le résultat obtenu hier soir, n'a pas déjoué ses calculs, ni trompé les espérances de ses supporteurs. Pour la troisième fois cet hiver, les Champions ont eu raison de la rapide et combative horde des Leafs par un pointage de 3 à 1. Cette victoire, coïncidant avec la défaite de l'Américain aux mains du Chicago, donne d'emblée la deuxième position au Tricolore et réduit à trois points la distance qui le sépare du Toronto, qui a une partie de plus de jouée à l'heure actuelle. Et, comme les deux clubs se rencontreront de nouveau à Toronto, samedi de cette semaine, c'est-à-dire, demain soir, une nouvelle victoire du Bleu-Blanc-Rouge créerait une virtuelle égalité entre les deux équipes.

Arm. MONDOU

A tout événement, le Canadien méritait de gagner la partie d'hier soir. Il prit la glace avec une détermination visible, et, bien que les visiteurs aient surpris Hainsworth avec un lancer d'en dehors de la ligne bleue, après quelques minutes de jeu, cette déveine n'abattit pas le moral du club local. Les protégés de Cecil Hart, très en forme, jouèrent avec plus de brio que jamais, et ce point de chance des Leafs ne fit que les aiguillonner. Ils se lancèrent à l'attaque avec une véritable frénésie, donnant à Chabot mille et une transes et le forçant à faire des arrêts fantastiques, qui soulevaient l'admiration de toute l'assistance.

Toutefois le succès ne vint pas de suite. Bien que facilement déjoués, les visiteurs n'étaient pas déclassés et ils opposaient une résistance extrême aux élans de leurs adversaires. Morenz, Joliat, Gagnon, Mondou, Larochelle, Georges Mantha et autres avaient beau porter la rondelle dans la zone de la feuille d'érable, elle était toujours habilement interceptée ou détournée jusqu'au moment où il se produisit une mêlée devant le filet de Chabot. Nous disons mêlée, mais le terme pèche légèrement par justesse, car ce ne fut qu'une escarmouche, à laquelle Larochelle, Levinsky et Day, furent mêlés. Le quatrième figurant ne fit son apparition que dans le dernier acte, lorsque Mondou balaya la rondelle et la jeta dans le filet de Chabot. Ce point, compté de brillante façon, égalait le score et jetait l'énorme assistance dans le délire. Il allait imprimer également à la partie une allure encore plus vive et donner au Canadien l'absolu contrôle de la joute. Pendant tout le reste de la deuxième période et de la partie, le Canadien chargea furieusement. Il fit des courses brillantes, passa la rondelle avec précision et opportunité et se montra excessivement prime à couvrir l'adversaire.

En effet, la plus dangereuse ligne des visiteurs, composée de Conacher, Primeau et Jackson, fut hermétiquement embouteillée. On suivit ces redoutables archers pas à pas et rarement furent-ils en position de compter. Tout de même, Conacher, qui sème les lancers comme une mitrailleuse, sut tirer de la bande avec une dextérité consommée, et Hainsworth fut tout à fait heureux de bloquer ainsi ses boulets, dirigés vers son filet. Primeau et Jackson furent l'objet d'une scrupuleuse attention, car on les laissa jamais à découvert et c'est cette tactique défensive de la part du club local qui a été, croyons-nous, le principal facteur de la victoire.

Pendant que le Toronto était ainsi immobilisé, le Canadien opérait offensivement avec une crânerie superbe. Mettant toutes les ouvertures à profit, il força continuellement le jeu et domina sans la moindre équivoque. Il offrit une brillante combinaison d'attaque et de défensive, passant sans transition de l'une à l'autre et évoluant tout le temps à une vitesse folle, qui jetait les Leafs dans l'impuissance d'agir. Les courses impétueuses de Morenz, les élans calculés de Joliat et Johnny Gagnon, le beau travail de Pit Lépine avec son crochet, les efforts incessants de Larochelle, Mondou, Georges Mantha, Wasnie, tout cela, reposant sur une défense inexpugnable, et un gardien de buts à son meilleur, constitua pour les visiteurs une indissoluble énigme. Et ce fut dans l'ombre du mystère que se débattit toute la veillée la cohorte à la feuille d'érable. Elle avait devant elle un adversaire, qui était allé battre, deux jours auparavant, les leaders de l'autre division de la ligue Nationale, les Rangers et elle ne s'attendait pas de trouver dans le Canadien une résistance aussi agissante. Les Leafs furent déjoués apparemment dans leurs calculs, et on ne tarda pas à s'apercevoir que le Canadien, dans sa forme la plus brillante de la saison, leur ferait vite leur affaire. Ce n'était, on le sentait, qu'une question de temps, car l'échéance ne pouvait tarder.

Avec un score égal, les deux clubs reprirent les hostilités au commencement de la troisième période. Le jeu durait depuis onze minutes lorsque, soudain, Sylvio Mantha prit la rondelle dans sa zone, descendit lentement, obliqua vers la gauche et, sans se soucier de Day et de Levinsky, les sentinelles du Toronto, à ce moment, il les contourna, se rendit devant le filet et tira entre les jambières de Chabot. C'était la victoire et ce brillant effort individuel souleva l'enthousiasme de la salle, qui passa au paroxysme de la jubilation. Le vétéran Canadien s'était encore montré l'homme de la situation et sa performance laissa derrière elle d'interminables acclamations. Ce fut sûrement un des points les plus avertis, les mieux conçus vus au Forum, cet hiver, et, comme quelqu'un disait, après la partie, "il n'y a que Sylvio pour compter de cette manière".

Les Leafs furent fouettés par ce succès de Mantha, et on les vit essayer de devenir les agresseurs. Abandonnant momentanément le rôle plus ou moins passif auquel ils avaient été condamnés par le Canadien, ils se ruèrent à l'assaut des buts de Hainsworth, Dick Irvin envoyant sur la glace des renforts frais et dispos pratiquement à chaque minute. Comme la partie touchait à sa fin, on retira les joueurs de défense pour n'envoyer que des avants à l'attaque, et Chabot dut même céder sa place à Blair, dans les buts, alors qu'il restait quarante secondes de jeu. Mais Blair partit comme les autres, à la reprise du jeu, et voulut prendre part à une pièce de jeu, qui se faisait dans le centre. Il délaissa donc le filet et Joliat en profita pour soutirer la rondelle à deux adversaires et pour aller la loger dans les buts déserts. C'est de cette façon que se termina la partie avec un avantage de deux points en faveur des Champions.

Ce fut un match superbe, disputé avec vivacité et brio. Rarement, le Canadien fut-il plus solide, plus cohésif et plus efficace. Les réservistes, comme les réguliers, firent un travail de géants et faire mention à quelques-uns serait injuste pour les autres. La défense fut implacable pour les visiteurs. Burke, Mantha et Lesieur, qui revenait au Canadien après une absence de près d'un an, jouant comme des déchaînés pendant que Munro fit de courtes apparitions sur la glace. Tant au point de vue offensif que défensif le Tricolore afficha sa supériorité d'indéniable façon et, sans la bonne fortune de Chabot dans son filet, tout en lui attribuant le mérite d'avoir fait des arrêts difficiles, le pointage accuserait sûrement une plus large différence. On a rarement vu le Canadien faire preuve d'autant de virilité et d'autant de confiance.

Et ce fut une partie dénuée de rudesse. Il n'y eut que cinq punitions, dont quatre aux Leafs et une au Canadien. Odie Cleghorn et Hewitson furent cependant parfois trop larges, mais disons, à la louange des deux clubs, qu'ils se firent une lutte de gentilshommes, dénuée de toute acrimonie, de sorte que le spectacle n'en fut que plus agréable et plus plaisant.

Canadiens		Toronto
Hainsworth	buts	Chabot
Burke	défense	Horner
Mantha	défense	Clancy
Morenz	centre	Primeau
Gagnon	aile	Conacher
Joliat	aile	Jackson

Subs. Canadiens: Lesieur, Munro, G. Mantha, Lépine, Larochelle, Mondou, Wasnie.

Subs. Toronto: Cotton, Finnegan, Blair, Levinsky, Day, Darragh, Gracie.

Première période

1—Toronto, Clancy 7.07

Punitions: Levinsky, Lesieur, Conacher.

Deuxième période

2—Canadien, Mondou (Larochelle) 8.25

Punitions: Blair, Cotton.

Troisième période

3—Canadien, S. Mantha . 11.18

4—Canadien, Joliat 8.30

Pas de punition.

Le Acme Truck Taxi victorieux

Le club de hockey Acme Truck Taxi vient de remporter une autre belle victoire dans la ligue Campbell Est en triomphant du M. R. & W. Terminal par le score de 3 à 2. Tous ont joué une excellente partie mais une mention spéciale revient au fameux trio Proulx, Pelletier, Gagnon pour leur brillante exhibition en comptant les trois points victorieux.

Mercredi le 20 et la température favorable le Acme Truck Taxi rencontrera le Charbonneau dans la première partie au programme.

Le Acme Truck Taxi a encore quelques dates libres et lance un défi à toute forte équipe amateur sénior de la ville ou de la campagne: St-Léonard, C. P. Lachine, St-Polycarpe, St-Eustache, Chambly Canton, préférés.

Inf. Jos. Bergeron, 1142 Lafrenaie, Clairvier 8896.

Notes sur la partie

Ce fut une partie au début paisible, et il fallut le lancer de la ligne bleue de Conacher, qui faillit déjouer Hainsworth, pour faire éjaculer le premier "ouf" à la foule.

Un "long-shot" devait cependant déjouer la vigilance du défenseur du filet tricolore quelques minutes plus tard, et ce fut le rusé vétéran Clancy, qui fit le tour par un coup du centre, qui passa par dessus la tête de Hainsworth.

"Porky" Levinsky bousoula Wasnie et reçut la première punition. Pendant son absence, le Canadien attaqua avec frénésie et Chabot fut chanceux de sauver son filet.

Lesieur fut acclamé quand il parut en scène, mais il fut expulsé aussitôt après avoir semé Jackson sur la bande.

Conacher échangea ses amitiés avec Burke d'une étrange façon. Au lieu de la main, c'est le bâton, qu'il tendit à son adversaire, et les arbitres l'expulsèrent.

Hainsworth se reprit de sa bévue en bloquant des lancers foudroyants faits à bout portant.

Lesieur afficha une belle vitesse pour un mastodonte pareil.

Chabot sauva un point certain quand il bloqua miraculeusement un lancer de Morenz, après une passe vertigineuse de Marty Burke au début de la deuxième période.

La deuxième ligne du Canadien égala le score lorsque Mondou trompa la vigilance de Chabot sur une belle ébauche de Larochelle. Ce fut l'ignition qu'il fallait pour enflammer l'ardeur des partisans du Canadien.

Odie Cleghorn se fit passer une punition au nez par son confrère Bobby Hewitson, quand celui-ci expulsa Blair pour avoir accroché le jeune Mantha, qui montait avec la rondelle.

Et les choses empirèrent pour les Leafs, lorsque Cotton, le joueur qui avait autrefois un mouchoir autour du cou quand il jouait, se fit expulser pour avoir frappé Gagnon du bout de son bâton.

Larochelle vint près de donner l'avantage à son club sur un "rebound", mais Wildor fit effleurer le poteau du filet à la rondelle.

Le Tricolore vint à un cheveu de compter également au début de la troisième période. Successivement Joliat et Morenz, tirèrent à bout portant sur Chabot, qui tomba sur la glace mais bloqua à tout coup.

Wasnie lança lui aussi par dessus le filet près voir reçu une superbe passe de Georges Mantha.

Sylvio Mantha mit la foule en délire en comptant sur une course individuelle, au milieu de la troisième période. Et quel point!

Sur la fin de la période décisive, les Leafs firent un assaut désespéré et le filet de Hainsworth en "blanchit" de stupeur!

La méthode de Connie Smythe de retirer son gardien de buts sur la fin de la partie lui coûta un point. Joliat persista à rester dans la zone des Leafs, et volant la rondelle à un des joueurs du Toronto, ce fut chose facile de lancer dans le filet.

Les billets faisaient prime, hier soir, et ce fut un problème pour le Forum d'accommoder ceux qui, n'ayant pas de sièges de saison, assiégèrent la direction toute la journée d'hier.

Burke fut une vraie inspiration pour son club. Son jeu fut impeccable, et ce Torontonien a dû faire grommeler Connie Smyth de dépit de le voir avec le Tricolore.

Connie Smythe avait l'air d'un enfant joyeux dans la première période. A tout instant, il se levait de son siège se frappait les mains ou criait des encouragements à ses joueurs.

Plusieurs milliers de personnes auraient vu la partie si le Forum avait été plus spacieux.

L'honorable Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture assista à la partie en compagnie du juge Maurice Tétreau.

Ligue de la Cité de 3-Rivières

TROIS-RIVIERES, 22. — (De notre correspondant). — Robert Rivard et Antonio Richard se sont mis en vedette dans les dernières parties de la ligue de la Cité en comptant chacun trois points pour permettre au Canadien Indépendant et au Trois-Rivières Amateur d'annuler au score de 3 à 3. Le Wabasso a enregistré sa sixième victoire consécutive en blanchissant le Saint-François-Xavier dans une partie très contestée. Piché compta le seul point de la partie sur une passe de Durand au début de la troisième période.

Wabaso		St-François-Xavier
Gaumont	buts	Balleux
Lamarche	défenses	A. Gariépy
Nicholson	défenses	Scott
Piché	centres	Veillette
Durand	ailes	Montmarquette
Sauvageau	ailes	Goulet
Dion	subs	Dufresne
Saint-Arnaud		Legendre
Olivier		Després
Patry		M. Gariépy
		Lemaire

Première période

Pas de point.

Pas de punition.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Lamarche, Durand, Lemaire et Olivier.

Troisième période

1.—Wabasso Piché (Durand) . 3.30

Punitions: Després, Lamarche, Veillette et Piché.

Trois-Rivières		Can. Indépendent
Rocheleau	buts	Leduc
Bujold	défenses	Rocheleau
Lavoie	défenses	Verrette
Dupont	défenses	Nobert
Toupin	centre	Rivard
Roussel	ailes	Allard
Bujold	ailes	Camirand

Première période

1.—Canadien Ind. Robert (Rivard) .. 2.00

Punitions: E. Rocheleau 2, Toupin, Deschênes, Richard, Lecours.

Deuxième période

2.—Trois-Rivières, Richard, (C. Ricard) .. 4.00

3.—Canadien Ind. R. Rivard .. 9.00

4.—Trois-Riv. A. Richard (C. Ricard) .. 12.00

Troisième période

5.—Trois-Rivières, A. Richad .. 0.40

6.—Canadien Ind., R. Rivard .. 3.30

Punitions: Bochard.

Arbitres: Eddie Somers et Lucien Gagnon.

Victoire du Magasin E.M.

Dimanche, le 17 janvier, le club de hockey Magasin E. M. a rencontré le restaurant Toupin, de Verdun, et l'a défait par le score de 4 à 0. Les points furent comptés par R. Lefort 1, R. Boucher 1, et W. Desbiens 2.

Pour le magasin E. M., tous les joueurs se sont distingués, principalement le gardien de buts et R. Boucher, qui compta le 1er point sur une montée individuelle.

Noms des joueurs: gardien de buts, Paul Robichaud; défenses R. Boucher, R. Sénécal, R. Jubinville; avants, R. Vigneau, R. Lefort, W. Desbiens, R. Journeau, D'Arry Desbiens, R. Gaudreau, J. P. Groulx, J. Buckley.

Le club Magasin E. M. lance un défi à tout club de 16 à 18 ans.

Pour informations, R. Gaudreau, entre 5 et 7 hrs p.m. Tél. Fitz. 7235.

DANS LE MARATHON PETER DAWSON

Lionel Colin, un inscrit au marathon de raquettes Peter Dawson, qui partira de Québec dimanche, en haut. Colin remporta l'été dernier dans la course de 500 milles à relais, le premier prix offert à l'équipe canadienne à finir. Il sera un dangereux concurrent dans la course de cet hiver.

Position des clubs de la N. H. L.

SECTION CANADIENNE	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Toronto	12	10	5	84	68	29
Canadien	11	11	4	53	58	26
Américain	9	12	6	43	64	24
Maroons	7	15	4	72	81	18
SECTION AMERICAINE	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Rangers	16	5	5	77	45	37
Chicago	9	8	9	40	46	27
Détroit	10	12	4	49	66	24
Boston	7	8	9	61	51	23

Parties de samedi:

Chicago vs Montréal,
Détroit vs Boston,
Canadien vs Toronto.

Partie de dimanche:

Détroit vs Rangers.

TOURNOI DE BILLARD FRANCAIS AU LAVAL

Le tournoi de billard français prendra fin, ce soir, alors que Newman rencontrera Couture, comme ce dernier a remporté la victoire sur son adversaire Jimmie par 100 à 73, il se trouve sur un pied d'égalité avec Newman pour la première position. Cette joute sera sûrement des plus contestées et nul doute que les amateurs seront là pour encourager leur favori.

Il y aura, comme d'habitude, un Life Pool Special d'environ $60 en bourse ce soir. Plusieurs joueurs sont déjà inscrits et tout promet un gros succès.

Lundi soir commencera le grand tournoi amateur de billard français pour le championnat de Montréal avec la sanction de la Canadian Billard Association. Il y aura plusieurs prix à gagner et les inscriptions sont ouvertes à tous les amateurs de la ville.

Donc en foule à la salle de billard Laval, 351 Ste-Catherine Est.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE, 1 furlongs. 1er Harm 107 Neel, 19.60; 3.40; 2.80. 2e Finger Tips 107 Tinger, 3.40; 2.80. 3e Princess Elsie 112 Sylvestre, 6.00. Temps 1.15. Bourbon Maid, Wise Maid, Sunny Port, Mardelle, Flower of Erin, Marge Collins, Wise Susan, Delma Dunn, Hour Wood ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Pollys Folly 105 Neel, 19.40; 8.20; 5.80. 2e Laura Negley 110 Bellow, 5.20; 3.80. 3e Transformation 105 Martin, 7.40. Temps 1.13 3-5. Little Love, Jungle Bele, Sorrento, Henado, Violin, Bayaymo, Princess Night, Patricia Clare, Panzola ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, un mille et 70 verges. 1er War Tide 102 Thomas 10.80; 6.40; 4.40. 2e Dusky Boy 114 Arnold, 4.00; 3.80. 3e Bag O Roses 91 Hernandez, 2.60. Temps 1.46 2-5. Balance All, Dick Price, Prudy Bessil, Melody Queen, Obstinate Girl, Quick Sale, My Toots, Rugartime, Bootnose ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, un mille et 70 verges. 1er Rave 109 Riley, 7.00; 4.00; 3.00. 2e Glen Lad 105 Noble, 13.20; 8.60. 3e Miss Online 109 Neel, 4.20. Temps 1.45 4-5. Agnes Sorel, Red Tam, Right Now, Big Gun, Bear Cry, Thomas Patrick, Vagabond, Catalog, Pattie Kate ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Noah's Pride 108 Baptiste, 16.60; 6.80; 4.00. 2e Wise Seller 11 Arnold, 4.000 3.20. 3e Hasola 107 Pendergrass, 8.00. Temps 1.13 1-5. Mad Finn, Escoba Land, Penn, Elsien Bruce, La Compere, St. Mics, Bag o'Gold, Suffer, Kay Frances ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Beige 109 Cooper, 7.60; 4.00; 2.80. 2e Harass 113 Hernandez, 7.40; 4.00. 3e Bogan 113 Elston, 2.40. Temps 1.14. Bob Weidel, Lynn Barkley, Aristocrat, Trying Wild, Oliver, Participate, Travel Air, Pagan Laddie ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, un mille et 70 verges. 1er Halliard 97 Martin, 24.00; 9.80; 5.00. 2e St. Jim 110 Dickie, 4.00; 3.00. 3e Perfect Play 108 Baptiste, 3.20. Temps 1.45. Dick Porter, Louisville, Finland, Lads Run, Ed Reese, Aurica, Dont T., Stupendous, Dim Ray ont aussi couru.

DEGLANE DEFEND SON TITRE VICTORIEUSEMENT

Boston, Mass., 22.—Le champion du monde des lutteurs poids lourds, Henri Deglane, de Montréal, a remporté ce soir, devant une assistance de quinze mille personnes, la victoire sur Mick Lotze, de Los Angeles. Après avoir perdu la première chute en 13.13e minutes, Deglane s'est assuré la deuxième en 16.06 minutes et la troisième en 55 secondes. Le vainqueur pesait 222 livres, l'emportant de huit livres sur son adversaire.

UNIVERSITE LAVAL VS UNIV. DE MONTREAL

Samedi soir, à l'Arena Mont-Royal, l'Université de Montréal reçoit l'Université Laval de Québec, dans la première partie de la ligue Inter-Universitaire, cette année. Les étudiants de Québec, champions de la ligue l'an dernier, auront encore une forte équipe à opposer mais nos carabins se préparent ferme à les recevoir. On verra un alignement tout autre que celui de la ligue Sénior, les règlements de la ligue exigeant que ce soient des étudiants qui ont déjà fait une année à l'Université.

Les joueurs ont eu plusieurs exercices et aligneront Jarry, Walker, Ethier, Gagné, Martel, Elie, les deux frères Palement, Lanthier, Sullivan, Laporte, Bellavance.

Laval a à peu près la même équipe que l'an dernier. Leurs colosses voudront triompher encore et garder dans la Vieille Capitale la coupe Jean Clément, emblème du championnat de la ligue. Parmi leurs principaux joueurs, on remarque Banville, Bergeron, les deux frères Théberge, les deux frères Tremblay, Dubé, Power, Gillias, Ménard, Blanchet, Royer.

La partie commence à huit heures et demie.

AU MOLIERE

Le concours de pool du mois de janvier du club Le Molière est un grand succès. Vingt joueurs, y compris tous ceux qui ont remporté la victoire dans les tournois précédents se font la lutte. J. A. Blais est encore en tête des classements, n'ayant pas été défait une seule fois. Robitaille, Gratton, G. Dupré, L. Coudry sont sur ses talons et se font la lutte dure. La rencontre de mercredi soir dernier entre le champion actuel Léo Coudry et L. Monet a été émotionnante et tint les spectateurs en éveil jusqu'à la fin alors que Monet l'emporta par une boule. La semaine prochaine verra se dessiner les champions probables de ce tournoi.

Sac de sable—Une série de ce jeu, la première du genre, entre les joueurs du Molière et le club Pelletier est commencée, le Molière ayant remporté la première partie; mais comme il devra maintenant rencontrer ses adversaires sur leur propre jeu, samedi soir, le 23 courant, la victoire n'est pas aussi certaine. W. Dupré du Molière, remporta les honneurs de la plus haute série. Les joueurs:

Le Pelletier—E. Pelletier, E. Viau, R. de Vaudreuil, E. Denault, G. Viau et A. Pelletier.

Le Molière — F. Robitaille, J. Briggs, W. Dupré, P. King, G. Pepin, J. A. Blais et D. Dupré.

Les joueurs sont priés de noter que cette rencontre aura lieu à 8 h. 30 précises.

LES OLYMPICS BATTENT LES BISONS

FORT ERIE, Ont., 22.—Les Olympics de Détroit ont blanchi les Bisons de Buffalo, hier soir, dans un match de la ligue Internationale, par 1 à 0. Gillie compta l'unique point dans la deuxième période. Alignement et sommaire:

Buffalo—But, Taugher; défenses: Lederman et Murray; centre: Voss; ailes: Martin et Gross.

Subs—Buffalo: Cain, Roth, Lauder, Godin, Bogardis, Carr et Jackson.

Détroit — But: Clark; défenses: Rockburn et Peters; centre: Herberts; ailes: Steele et Gilhooley.

Subs—Détroit: Hay, Goldsworthy, Gillie, Newman, Gagné, Williams.

Arbitre: Jerry Laflamme.

Sommaire:

Première période

Pas de point.

Punition: Herberts.

Deuxième période

Détroit, Gillie 15.35

Punitions: Lederman, Rockburn 2, Newman.

Troisième période

Pas de point.

Punitions, Voss, Rockburn, Gross, Gillie.

MONTREAL VS CAN.-NATIONALE DANS LA FINALE

La cinquième séance de la Ligue de hockey des Banques aura lieu ce soir au Forum. A 8 heures, la Banque Royale, qui détient la tête du circuit par une faible marge d'un point, fera face aux Banques Unies. Immédiatement après ce match, la Banque de Montréal et la Banque Canadienne-Nationale se disputeront la deuxième position du circuit.

La deuxième rencontre soulève un intérêt considérable chez tous les supporteurs de la ligue. L'animation est grande entre les partisans des deux équipes et c'est avec impatience que l'on attend la joute de ce soir. L'équipe anglaise n'a qu'un mince avantage d'un point sur le club de l'institution canadienne-française de sorte qu'une victoire pour ce dernier, ce soir, le place en seconde position. Voilà donc une partie qui va être furieusement contestée car les deux clubs ont beaucoup à gagner en remportant les honneurs de la joute de ce soir.

La Banque de Montréal a déjà défait la Banque Canadienne par 1 à 0 au début de la saison alors que le club canadien-français n'avait pas encore pris sa forme. Les hommes de Léo Roy ont encore cet échec sur le coeur et ils se promettent bien de le faire oublier ce soir par une glorieuse victoire.

Les deux clubs seront au grand complet. Le vaincu n'aura de la sorte aucune excuse à offrir. Tous deux ont tenu une pratique hier après-midi et n'attendent plus que le moment de la rencontre. Verrons-nous la Banque Canadienne-Nationale monter en seconde position ou verrons-nous la Banque de Montréal conserver la deuxième place?

Gordie Perry sera dans les buts des Banques Unies pour la joute contre la Banque Royale. Le gérant Ildège Gervais a décidé au dernier moment d'attendre à plus tard pour faire jouer Lionel Bouvrette, le sensationnel petit gardien de buts du Saint-François-Xavier Junior. Avec Perry, il est certain que la Banque Royale n'aura pas une tâche facile pour scorer comme tous seront à même de le constater ce soir.

On s'attend à une excitante partie car les jeunes porte-couleurs des Banques Unies sont bien déterminés à livrer une lutte acharnée à leurs plus vieux et plus expérimentés adversaires.

Le président W. R. Riddell a nommé Jean Sauvé et Dave Campbell pour diriger la séance.

PARTIES D'HIER

N. H. L.

Canadiens 3, Toronto 1.
Détroit 4, Montréal 3.
Chicago 1, Américain 0.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse 5, Pittsburg 4.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Providence 5, Philadelphie 2.

MAISON D'AFFAIRES

McColl-Frontenac 2, Power Corporation 1.
Shaw, Power 4, Prov. Trans. 0.
Sun Life 2, M.L.H. & P. 0.

LIGUE DE WINNIPEG

Winnipeg 1, Native Sons 0.

HOCKEY MARITIME

Summerside 3, Moncton Maple Leafs 2.
Kentville 2, Truro 0.
Middleton 5, Bridgetown 1.
Aylesford 2, Berwick Cubs 1.
Lunenburg 3, Bridgewater 1.

LIGUE THUNDER BAY

Port Arthur 4, Fort William 2.

O.H.A. INTERMEDIAIRE

Beaverton 1, Port Perry 2.
Uxbridge 0, Markham 4.
Coldwater 5, Penetang 0.

JUNIOR O.H.A.

Belleville, 8, Campbellford 2.
Hamilton 4, Port Colborne 2.
Queens 4, Gananoque 0.
Orillia 2, Parry Sound 1.

PARTIES DE CE SOIR

LIGUE DES BANQUES

Royale vs Banques Unies.
Montréal vs Can. Nationale.

LIGUE STARR

St-Stanislas vs St-Vital.
Ste-Hélène vs Ateliers Municipaux.
St-Viateur vs Papineau.

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor à London.

LIGUE INDEPENDANTE

St. Raphaël vs Westmount.
N.D.G. vs West Enders.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE	G.	P.	N.	Pr	Ctr.	P.
Buffalo	13	4	7	52	43	33
Détroit	11	7	6	54	44	28
Windsor	10	10	3	53	53	23
London	8	9	6	39	33	22
Cleveland	9	12	3	59	56	21
Syracuse	8	12	1	40	61	20
Pittsburg	7	12	5	40	61	19

LIGUE CANADO-AMERICAINE	G.	P.	N.	Pr	Ctr.	P.
Providence	12	4	3	69	55	27
Boston	10	9	2	65	59	22
Philadelphie	9	9	3	44	47	21
New-York	8	9	4	47	53	20
New Haven	8	10	2	46	36	18
Springfield	6	12	2	40	61	14

LIGUE D'AFFAIRES	G.	P.	N.	Pr	Ctr.	P.
Shaw, Power	6	0	1	18	8	13
McColl-Front.	5	1	1	16	10	11
Sun Life	3	3	1	14	15	7
Prov. Trans.	1	3	3	9	12	5
M.L.H. & P.	1	3	3	9	11	5
Star-Standard	1	3	2	6	9	4
Power Corp.	1	5	1	10	17	3

A AGUA CALIENTE

PREMIERE COURSE, 3 furlongs. 1er Good Thoughts 112 Coltiletti, 3.00; 3.60; 2.80. 2e Miss Potrero 112 Longdon, 14.40; 30.40. 3e Rizla 112 Schafer, 9.00. Temps .35 4-5. Nappus, Emery, Madolyne May, Bright Way, Little Son, Santonette et Eva B. ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 7 furlongs. 1er Dacite 111 Tremayne, 2.60; 2.40; 2.20. 2e Shasta Broom 108 Ewing, 5.00; 3.00. 3e Miss Cheyenne 103 King, 2.40. Temps 1.26 1-5. Judge Austin, Tonto Rock et Garnish ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 7 furlongs. 1er Evelena 100 Atkinson, 33.50; 12.40; 5.60. 2e Trumpet Rock, 109 Thompson, 3.20; 14.00. 3e Raucona 110 Collins, 3.20. Temps 1.28 3-5. Dutch Boy, Jenkins Rochester, Peggy Barbara, Ragtime, Mary O'Scotland, Van Ettisch, Cordon Bleu, That's It et Scotlander ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 7 furlongs. 1er Good and Hot 103 Fischer, 10.60; 4.60. 2e Durango 95 Sylvia, 3.80. 3e Revellie Boy 115 Redding. Temps 1.15 4-5. Seth's Pride et Night Patrol ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. 1er Graceland 107 Porter, 9.80; 6.40; 2.60. 2e Burnam 97 Smith, 4.40; 3.60. 3e Wicker 110 Fischer, 3.80. Temps 1.06 4-5. Kathryn, Scotch Made Fleeting Fire, Rolling Star et Macon ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. 1er Gallop Along 112 Redding, 9.60; 4.00; 2.20. 2e By Wire 108 Jones, 3.40; 2.20. 3e Choice Caller 109 Coucci, 2.20. Temps 1.13 3-5. General Blabe, M. Hogan, Santerno et Centremean ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. 1er Chattis' On 110 Longdon, 11.40; 3.40; 7.30. 2e Adelaide N. 110 Neal, 78.60; 25.20. 3e Devolta 110 Depeso, 5.20. Temps 1.40 3-5. Book End, Step This Way, Bob Bates et Chenenceau ont aussi couru.

TAMPA, Fla., 22.—Jim Londos, Grèce, défait Mike Romano, Italie, deux chutes 16.50 et 0.25; Jim McMillen, Ill., tombe Bill Nelson, Bulgarie, 25.20.

PIT DUFOUR, DU TEMISCOUATA, INSCRIT DANS LE PETER DAWSON

Des coins reculés du Témiscouata, où des milles de forêts se succèdent dans la contrée montagneuse en bas de Québec, viendra un solide coureur qui tentera fortune et gloire dans le marathon de raquettes de 205 milles Peter Dawson.

N'ayant aucune expérience dans ces marathons organisés, mais comptant sur son endurance extraordinaire qu'il a acquise en marchant plusieurs milles journellement dans les bois dans l'exécution de son travail comme chasseur et trappeur, "Pit" Dufour mesurera sa vitesse et son endurance contre celles des étoiles internationales qui prendront part à ce marathon qui partira de la ville de Québec à une semaine de dimanche pour venir terminer à Montréal le dimanche suivant.

Cette course finira au Parc Lafontaine, à Montréal, dimanche le 7 février, et il y a actuellement vingt coureurs d'inscrits, et les indications sont que une quarantaine au moins seront sur la liste lors de la fermeture des inscriptions, jeudi prochain.

L'inscription de Dufour, hier, a apporté un attrait intéressant à ce marathon. Dans son pays de naissance, d'après une lettre reçue du Dr L. F. Dubé de Notre-Dme du Lac, qui accompagne l'inscription, Dufour est connu sous le nom du "Coureur des bois de Témiscouata". La lettre du médecin ajoute que "Bien que Dufour n'ait aucune expérience dans la course, il est un merveilleux coureur et s'il n'a aucun accident tous les gens de ce district croient qu'il sera parmi les premiers lors de l'arrivée à Montréal. Une course de trente milles est une bagatelle pour Dufour. Durant la saison d'hiver, il trouve bien ordinaire de chausser les raquettes et courir de trente à cinquante milles dans les bois par une température de 15 à 20 en bas de zéro, et son endurance dépasse toute imagination, de sorte que de courir sur un chemin plat comme de Québec à Montréal devrait être une tâche assez facile pour ce rude coureur.

Jos Carrier, de Price, Comté Matane fut le dernier trappeur à s'inscrire à un de ces marathons, et finit en quatrième position, ce qui n'est pas peu dire pour nos trappeurs.

Le manque de neige a plutôt désappointé les coureurs qui ont l'intention de participer à ce marathon. Il y a un peu de neige sur les routes en campagne et dans les bois, mais les rues de Montréal sont absolument dénuées de neige et ceci empêche jusqu'à un certain point l'entraînement des coureurs. Mais une vingtaine de coureurs s'entraînent tous les jours faisant de la course à pied en attendant la neige, et il ne leur faudra que quelques jours pour reprendre l'habitude des raquettes, et s'accoutumer aux rigueurs de l'hiver.

LE PROGRAMME DE LUTTE DE LUNDI

Eugène Tremblay, le champion du monde des lutteurs poids légers, fera face à Engwar Christiennsen, lundi soir prochain, dans l'une des deux finales au programme du promoteur Donat Plourde, au Marché St-Jacques. Tremblay a accepté de faire face à un homme beaucoup plus lourd que lui. En effet, Christiennsen pèse plus de dix livres au-dessus du poids ordinaire du champion. Celui-ci, pour démontrer sa supériorité, n'a pas reculé devant la proposition du promoteur Plourde.

Chaque fois que Tremblay est au programme, les amateurs sont assurés de voir un beau combat. Les anciens qui ont encore présentes à la mémoire les mémorables rencontres du champion canadien avec les Botner et les autres grands lutteurs d'il y a quinze ou vingt ans, revoient toujours avec plaisir l'athlète merveilleux qu'est encore Eugène Tremblay.

L'autre finale au programme de lundi soir alignera Green Dare Devil, l'étonnant lutteur américain, contre Fred Lebel, l'un des meilleurs athlètes chez les jeunes. Le lutteur mystérieux n'a pu réussir à coucher Lebel, lundi dernier, après avoir remporté, précédemment, une victoire contre un rude adversaire. Il a demandé au promoteur de lui donner un combat avec Lebel seul. Fred n'a pas l'intention de faire moins belle figure contre Dare Devil, que lundi soir dernier. Il se promet bien de le coucher et de le forcer ainsi à cesser ses fanfaronnades.

La semi-finale mettra aux prises un lutteur local qui est en train de faire sa marque dans la catégorie des poids mi-lourds, Alec Tesluck, avec l'incomparable Carl Van Wurden, la gloire d'Ottawa. Van Wurden a remporté le championnat du Canada dans sa catégorie et rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir pris une chute sur lui. Le Hollandais aura besoin de tous ses atouts s'il veut tenir tête au fougueux adversaire que le promoteur lui opposera, lundi soir.

Paul Gaudette, le poids moyen local le plus en évidence à l'heure actuelle, sera aussi au programme contre un adversaire digne de lui. Gaudette n'a pas connu la défaite depuis qu'il a remporté le titre de champion provincial lorsqu'il était amateur. C'est un élève d'Eugène Tremblay et l'un de ceux qui promettent le plus. Très fort et très résistant, il commence toujours par affaiblir ses adversaires pour leur appliquer ensuite quelque prise dont ils ne se tirent pas.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE, 6 furlongs: 1. Mae Sweep 107, Prior, 14.20, 3.90, 4.00; 2. Love Offering 107, Mills, 2.60, 2.40; 3. Diana D. 102, Lewis, 12.40. Temps 1.12 2-5. Miss Avondale, Brilliant Bud, Evelyn Barr, Forget Me Not, Sunny Susan, Westys Rose, Cholla, American Queen ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 2 furlongs: 1. Chuck B. 118, Clelland, 5.70, 2.90, 2.40; 2. Revonah 113, Robertson, 5.90, 3.00; 3. Srait Jacket 113, Catrone, 3.10. Temps .23. Bright Monk, Norman Mike Reynolds, Smoke Cloud, Macone, Dry Ridge, Candy King, Merriman C., Rudy Ike, Rory, Romeveunie ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1 mille: 1. My Sis 113, Hooper, 5.60, 4.00, 2.40; 2. Miss Chilla 117, Clelland, 7.90, 3.60; 3. Brush 108, Mills, 2.50. Temps 1.40 3-5. Draha Pretty Penny, Kitty Graves, Jane Me, Meek, Donna Vivian ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Evening 104, Smith, 3.70, 3.50, 2.30; 2. Trombone 114, Watter, 4.60, 4.60; 3. Oil Queen 110, Walls, 2.30. Temps 1.11 1-5. Phantom Rock, Night Edition, Rubridge ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 7 furlongs: 1. Street Singer 112, Finnerty, 4.40, 3.90, 2.30; 2. Dancing Mark 112, Mills, 5.00, 2.70; 3. Martis 107, Renick 2.80. Temps 1.24 3-5. Tarzan, Lecondor, Chatford ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-8 mille: 1. Teck 105, Montgomery, 7.60, 3.20, 2.70; 2. Typhoon 111, Lewis, 3.50, 3.30; 3. Ben Blair 108, 18.80. Temps 1.52 4-5. Workless, Sour Mash, Gay Donn, Stella Nova, Tea Cracker, Tuscan Knight, Chancellor ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille: 1. Show Down 111, Turner, 13.70, 5.20, 3.20; 2. Griffin 116, Allen, 2.70, 3. Fair Bill 111, Arthur, 2.30. Temps 1.52 1-5. Mike Carey, Bird of Prey, Gormond, Vacation ont aussi couru.

A GAGNON A LA MEILLEURE MOYENNE

TROIS-RIVIERES, 22. —(De notre correspondant). — A. Gagnon, du Bellevue, a conservé la meilleure moyenne dans la ligue de grosses quilles de la Vallée du Saint-Maurice qui a terminé sa saison avec le Laviolette en tête. Gagnon au cours de 24 parties qu'il a jouées a totalisé 4,719 points, soit une moyenne de 196 par parties. Il est suivi de près par Maurice Gauthier, qui a pris part aux trente parties qui a obtenu une moyenne de 195. Maurice Lacroix vient en troisième position avec une moyenne de 186.9 mais il n'a participé qu'à neuf parties. Marco Gava, un autre qui a joué toutes les parties, a une moyenne de 186.1. Le classement des équipes montre que les deux clubs locaux ont remporté les honneurs par une bonne marge. Le Bellevue et le Shawinigan ont eu chacun 20 victoires et 16 défaites. En roulant 739 en trois parties régulières contre le Grand'Mère, Maurice Gauthier a établi un record qu'il sera difficile de battre. Gauthier a aussi le record de la partie simple avec 287. Gagnon et Marco Gava se sont aussi distingués, le premier avec un total de 651 en trois parties dont une partie de 251, et le second avec un total de 654 dont une partie simple de 247.

LE PROGRAMME DE CE SOIR DANS LA LIGUE STARR

La ligue de hockey Starr présente ce soir son huitième programme à l'aréna Mont-Royal, et celui-ci promet d'être l'un des plus intéressants offerts cette saison par le circuit Saucier. Les parties deviennent de plus en plus contestées à mesure que la saison avance, et celles de ce soir promettent de fortes émotions aux nombreux partisans, qui se rendront à l'Aréna afin d'applaudir leurs favoris et les encourager à la victoire.

Voici le programme de ce soir:

3 heures: Saint-Stanislas vs Saint-Vital.

9 heures: Sainte-Hélène vs Ateliers Municipaux.

10 heures: Saint-Viateur vs Papineau.

La première joute mettra en présence les cercles paroissiaux Saint-Stanislas et Saint-Vital. Cette dernière équipe fut très malchanceuse et, sans une certaine faiblesse de son gardien de buts, ce club serait certainement en meilleure position qu'il est actuellement car il compte dans ces rangs des étoiles comme Jack Bird's, Taugher, Laplante et Hébert. Le Saint-Stanislas, son adversaire, est la sensation de la ligue depuis deux semaines, ce club qui n'avait pas réussi à gagner une seule joute dans la première moitié de la saison à cause d'une certaine animosité entre certains joueurs a repris son aplomb, et la tenue de Trépanier dans ses buts en fait un dangereux aspirant au championnat.

La deuxième joute alignera le Sainte-Hélène contre les Ateliers Municipaux. Que feront les champions contre les leaders actuels qui possèdent la meilleure ligne d'attaque de la ligue dans Beauchamp, Hills et Saint-Michel. Le Sainte-Hélène de son côté, possède une fameuse défense avec "Hello" Gagnon dans les buts, et des joueurs tels que Penstone, Griffin et Lefebvre pour le protéger. Afin de donner une idée de la qualité du jeu qui sera fourni dans cette partie, disons que ces deux clubs brillent actuellement dans la ligue Mont-Royal.

Dans la dernière joute, le Papineau rencontrera le Saint-Viateur et, comme une défaite compromettrait beaucoup ses chances, celui-ci va faire tout son possible afin de continuer sa série de victoire et se maintenir dans la course au championnat. Mais le Saint-Viateur, qui n'a pas encore perdu l'espoir de finir premier ne prendra pas de chances, car une victoire pourrait lui donner la première position advenant le cas d'une défaite des Ateliers aux mains du Sainte-Hélène.

A MIAMI

PREMIERE COURSE, 2 furlongs: 1. Hopulikit 118, McCrossen, 3-1, 1-1, 1-2; 2. Wooly West 118, Rose, 1-1, 1-2; 3. Benedict 118, Ryan, 1-3. Temps .23 1-5. Cut Aloose, Dred Scott, Column Right, Foolish One, Billy Bob ont aussi couru.

Mutuel: 6.60, 3.20, 2.40 — 4.20, 2.60 — 2.20.

DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs: 1. Talomond 101, Louman, 4-1, 8-5, 4-5; 2. Dave Miller 106, Roderick 6-1, 3-1; 3. Dolesia 101, Trombino, 1-1. Temps 1.08. Singing Kid, Fair Atina, Heather Blossom, Thistle Lass, Faster Stroke, King Rooter, Heilbroun, Superon, Unstained ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs: 1. Mueller 106, Neal, 4-1, 8-5, 4-5; 2. Keewatin 106, Cleff, 3-1, 8-5; 3. Real Silk 101, Martin, 2-1. Temps 1.07. Staracena, Thatched Roo, Chilly Cal, Pere Noel, Lead Off, Cuban Pete, Dictate, Frantic, Rudbeckia ont aussi couru.

Mutuel: 10.00, 4.60, 3.80 — 7.00, 4.60 — 19.80.

QUATRIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Excellency 109, Gilbert 4-1, 8-5, 4-5; 2. Host 112, Martin, 1-2, 1-4; 3. Skibo 117, Ensor, 4-5. Temps 1.46. Murmuring Pines, Fair Avis, Red Likker, Spectre, Ray Ruddy ont aussi couru.

Mutuel: 11.40, 4.40, 2.80 — 4.90, 3.00 — 3.40.

CINQUIEME COURSE, 7 furlongs: 1. Street Singer 112, Finnerty, 4.40, 3.90, 2.30; 2. Dancing Mark 112, Mills, 5.00, 2.70; 3. Martis 107, Renick, 2.80. Temps 1.24 3-5. Tarzan, Lecondor, Chatford ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Pan 106, Clement, 6-5, 1-2, 1-4; 2. Misnomer 117, Curnin, 1-1, 1-2; 3. Fair Jean 100, Reynolds, 4-5. Temps 1.46 4-5. Broken Sound, Sun Meddler, Princess Isabel, Ster, Thunwin ont aussi couru.

Mutuel: 5.00, 3.10, 2.80 — 5.20, 4.20 — 5.80.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges: 1. Esso 113, Ensor, 8-5, 3-5, 1-3; 2. Marys Boy 108, Reynolds, 1-1, 1-2; 3. John Mill 107, Dupuy, 1-2. Temps 1.42 4-5. Ulverston, Camp Parole, Prince Mexican ont aussi couru.

Mutuel: 7.20, 4.60, 2.80 — 3.80, 2.40.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.00
Ligue des Banques
Prix: $1.00, 50c, Enfants, 25c
SAMEDI, 23 Janv., à 8.30 p.m.
CHICAGO
vs
MONTRÉAL
Prix: $1.75, $1.50, $1.00, .50
Taxe comprise

Américain et Montréal battus--Les favoris gagnent au tennis

LES MAROONS CEDENT LE PAS DEVANT DETROIT

DETROIT, 22. — Les Falcons ont gardé leur record d'invincibilité sur leur glace, cet hiver, en battant les Maroons de Montréal par le score de 4 à 3, hier soir, dans une des parties les plus contestées de la saison. Les locaux vinrent cependant bien près d'être vaincus par leurs adversaire, qui ouvrirent les hostilités avec une fougue, qui laissait plutôt pressentir leur succès que leur défaite. En effet, le premier point fut porté à leur crédit lorsque Trottier, sur une course individuelle, vint déjouer Connell sur la fin de la première période. Les Montréalais portèrnt à deux points leur avantage quand Nels Stewart déjoua à son tour le défenseur du filet local un peu avant la moitié de la deuxième période. A ce moment, les locaux paraissaient fatalement voués à l'insuccès, quand ils opérèrent un ralliement, qui surprit tout le monde, particulièrement les Maroons. Successivement, Young, Kilrea et Emms comptèrent et les Falcons prirent l'avantage pour la première fois, mais il ne dura pas longtemps puisque Stewart, aidé par Brydson, égala le score un peu avant la fin de la période.

Les deux équipe combattirent avec une égale ardeur, dans la finale, pour obtenir la décision, mais ce fut Doug. Young, qui déjoua Connell sur un bel effort et le Montréal envoya cinq avants sur la glace dans les dernières minutes du jeu, mais sans résultat probant.

Alignement et sommaire:

Montréal		Détroit
Walsh	but	Connell
Wilcox	défense	Noble
Conacher	défense	Young
R. Smith	centre	Goodfellow
Northcott	aile	Aurie
Ward	aile	Kilrea

Subs. Montréal: Stewart, Brydson, Trottier, Siebert, Robinson, Phillips McVicar, Starr.

Subs. Détroit: Alex Smith, Cox, Carson, Lewis, Emms, Cooper, Sorrell.

Arbitres: Cooper Smeaton et Jerry Goodman.

Première période

1.—Maroons, Trottier 17.24

Punitions: Noble, Carson, Brydson Smith.

Deuxième période

2.—Maroons, Brydson 7.20

3.—Falcons, Young (Lewis) . . 3.2[illegible]

4.—Falcons, Kilrea (Brydson) 2.10

Punitions: Northcott, Aurie, Carson, Smith, Brydson.

Troisième période

5.—Falcons, Young 16.30

Punition: Trottier.

LE VERDUN A SHERBROOKE

Le club de hockey Verdun, ne jouant pas dans la ligue Mont-Royal, dimanche prochain, ira à Sherbrooke rencontrer le Canadien, dans l'après-midi. Les joueurs suivants feront le voyage: Tobie Raymond, Geo. Seed, les trois frères Kelly, Peau Bennett, "Canny" Seale, R. Reeves, Lionel Pilon, R. Bélanger, Geo. Granvel et Martel.

S'il y a des partisans du club Verdun, qui désireraient accompagner le club à Sherbrooke, ils sont priés de communiquer avec M. Arthur Therrien, directeur, YOrk 5818-w.

Valleyfield se classera-t-il ?

L'Association Provinciale de Hockey offrira son quatrième programme de la saison dimanche prochain alors que les clubs suivants se feront la lutte:

Boucherville—Gagnon vs Chagnon.

Valleyfield—St-Paul vs Voltigeurs.

Ste-Thérèse—Peter's Tea Room vs Maison Hogue.

Sault-aux-Récollets—Café Saint-Jacques vs Athlétique.

Sorel—Millionnaires vs Blamoral.

Toutes ces parties sont de la plus haute importance pour chacun des clubs mais en particulier pour le club Valleyfield car cette équipe doit gagner à tout prix afin de se classer dans le détail au mois de février prochain.

Les gérant de ces équopes respectives ont travaillé ferme cette semaine, car dimanche prochain est la date finale pour l'engagement des joueurs. C'est donc dire que plusieurs clubs auront des surprises avec un nouvel alignement.

Dimanche dernier, MM. Ernest Comte, Georges Lacombe, Rosario Ménard et Victor Robert respectivement président, vice-président, secrétaire et trésorier de l'Association Provinciale de Hockey ont été les hôtes de MM. Boyer et Dusablon de Valleyfield. M. Ernest Comte mit la soudelle au jeu aux applaudissements de la foule qui était une des plus nombreuses depuis le début de la saison, malgré la température inclémente.

Dimanche prochain, le président Ernest Comte visitera Sainte-Thérèse et sera probablement accompagné d'une couple de directeurs de l'Association.

TACOMA, Wash., 22. — Don Fraser, Spokane, bat aux points Tod Morgan, Seattle (6); Paddy Sullivan, New-York, knockoute Léo Pixer, San Francisco (3).

COUTURE DONNE LA VICTOIRE A SON CLUB HIER

NEW-YORK, 22. — Un point solitaire, compté par Lola Couture, vers le milieu de la partie, a donné la victoire aux Black Hawk de Chicago sur l'Américain, hier soir. Le score fut donc de 1 à 0, et cette défaite, combinée avec la victoire du Canadien sur le Toronto, fait descendre l'Américain en troisième position. Ce ne fut pas un match intéressant, car le jeu fut monotone et presque continuellement fade. Aussi les gardiens de buts n'eurent-ils pas une tâche bien difficile. Gardiner, des Hawks, bloqua 29 lancers contre 16 seulement par Worters.

La plus petite assistance de la saison a été prise pour la partie d'hier. On ignorait si Worters, récemment blessé contre les Leafs, jouerait, et de plus on savait que Bert McInenly, le blond joueur des Américains, serait sur la listes des invalides, souffrant des amygdales, de sorte que les amateurs se sont abstenus d'assister au spectacle. Ils n'y ont pas perdu beaucoup par cette abstention, car, nous le répétons, ce fut un match sans vie et sans intérêt. Worters fut à son poste bien que Jackie Forbes, rappelé de New-Haven, était costumé, ainsi que Jack Keating, autre porte-couleur des Eagles, pour remplacer McInenly.

Gardiner, le gardien de buts des Epperviers, fut blessé dans la troisième période, lorsque Bill Brydge, après une longue course, continua à toute allure, après son lancer, et vint frapper le gardien de buts des Hawks, étendu sur la glace. Le jeu arrêta forcément, et, après les secours d'urgence, Gardiner reprit vaillamment son poste et joua avec plus de brio qu'auparavant.

Alignement et sommaire:

Américain		Chicago
Worters	buts	Gardiner
Dutton	défenses	Graham
Ayres	défenses	Abel
Burch	centres	Lowrey
Lamb	ailes	Ingram
Convey	ailes	Thompson

Subs. Américain: McVeigh, Jeremiah, Burch, Shields, Himes, Fillmore, Keating, Brydge.

Subs. Chicago: Boucher, Shea, Couture, Cook, Holmes, March, Ripiye, Wentworth.

Première période

Pas de point.

Punitions: Boucher, Convey, Dutton, Cook.

Deuxième période

1.—Chicago, Couture (Rigley) 11.26

Punitions: Abel, Boucher, Burch, Brydge.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Graham, Abel Dutton, Boucher, Himes, Lamb, Holmes.

Ligue Nationale Indépendante

La Ligue de balle molle Laurier change son nom en celui de Nationale sous autre avis. Le club Amical St-Paul en fera partie ainsi que le Shamrock, Bronsseau, Melrose. Les clubs suivents sont priés de correspondre ou téléphoner le plus vite possible. Le club Délisle & Frères, Donnan Cartage, Restaurant Bélanger, Shamrock et le Restaurant Pigeon. Trois autres clubs veulent en faire partie, sont aussi les bienvenus, tels que le Thibault, Hochelaga, Salon Armand, McCaughain Shoes, North End. La ligue aura une première assemblée le mercredi 17 février au chalet Municipal du Parc Laurier, 1115 Laurier Est, en face de Christophe Colomb à 8 h. 30 p.m. Les clubs sérieux seuls sont priés de faire application. M. Georges Dechantal a été choisi arbitre en chef de la nouvelle ligue qui sera reconnue la plus forte dans la province.

Le club Sicard est prié de communiquer le plus vite possible, ainsi que l'organisateur de la Ligue de l'ouest M. R. Petit, pour toutes informaitons, s'adresser le soir de 5 à 7 heures ou après 10 heures à Irénné Brien, 5287 Marquette, AM. 8346.

Millionnaires bat le Voltigeur de Valleyfield

Dimanche le 17 janvier le club Hockey Millionnaires s'est rendu à Valleyfield pour rencontrer le club Hockey Voltigeur et ce dernier fut défait 4 à 1 par les Millionnaires devant une assistance de 1,200 personnes. La directon du club Voltigeurs de Valleyfield, et du club Millionnaires félicite les officiers de l'Association Provinciale Hochelaga, de s'être rendus à Valleyfield. On remarquait M. Ernest Comte président, et M. Georges Lacombe, vice-président et M. Rosaire Ménard, secrétaire et M. A. Robert, trésorier, et les directeurs MM. A. Boyer et J. Pepin. Avant le joute, M. Ernest Comte remit les joueurs des deux clubs au centre de la glace, leur adressa la parole, et M. Ernest Comte fut invité à mettre la rondelle au jeu aux applaudissements du public.

Couillard a enregistré deux points sur des passes de Morin et Clermont et Gingras compta deux points sur des passes de Ménard et Clermont pour les Millionnaires, et J. Leduc enregistra le point pour le club Voltigeur, sur une passe de Saucier.

ON LA DIT LA PLUS BELLE PISTE DE L'UNIVERS

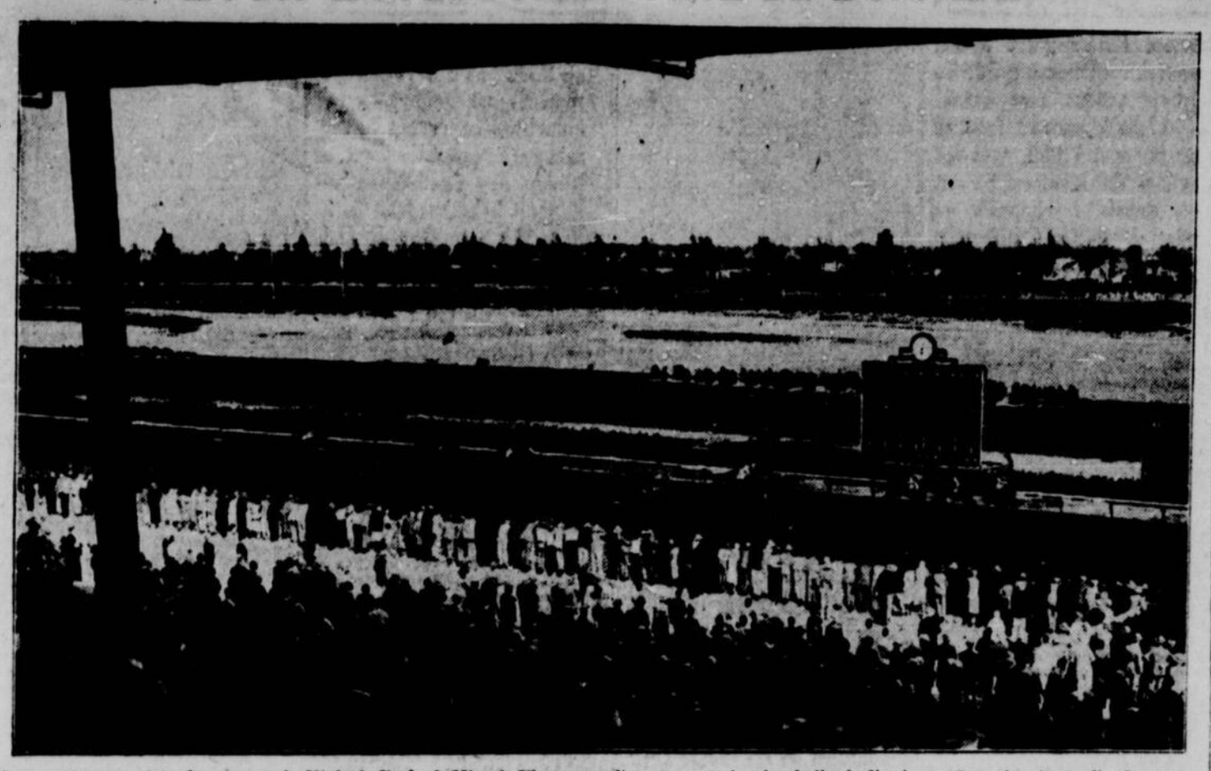

La somptueuse piste de courses de Hialeah Park, à Miami, Flor., qu'on rapporte la plus belle de l'univers. On voit ici une fin de course, le 16 janvier, avec Port Harlem en tête, piloté par Finnerty; Please, deuxième, Tantalizing, troisième et Glenside, quatrième.

ANECDOTES DE HOCKEY

(Par Jimmy Thompson)

le joueur, qui pouvait patiner à reculons aussi vite que la plupart des joueurs peuvent patiner de l'avant!

La nomination de Fred "Cyclone" Taylor comme commissaire de l'immigration à Vancouver rappelle la carrière de l'un des joueurs dont les exploits ne seront jamais oubliés. Fred brillait comme membre de la vieille association de hockey "Nationale", ancêtre de la National Hockey League d'aujourd'hui, et portait alors les couleurs du club Ottawa. Les Millionnaires de Renfrew, sous la direction de M. J. O'Brien, recherchaient ses services. Ils réussirent à se l'approprier pour $5,000. Naturellement, Ottawa fut bouleversé de la chose et on s'en prit avec aigreur à Fred, d'ordinaire d'un caractère fort égal. Les choses tournèrent au dramatique et Taylor en devint vexé. Il recourut aux représailles en télégraphiant à Tommy Gorman, alors rédacteur sportif du "Citizen" d'Ottawa, offrant de lui parier cent dollars que, lors de la prochaine rencontre entre Renfrew et Ottawa, il compterait un point contre son ancien club. Gorman accepta le défi, et quelle partie ce fut! La foule lança à Taylor tout ce qu'elle put, à l'exception des sièges. Mais Taylor gagna son pari. Le jeu déroulait depuis un quart d'heure environ quand il accepta la rondelle derrière son propre filet, partit en vitesse, en tirebouchon. Arrivé devant le filet de l'Ottawa, il patina à reculons et brusquement lança la rondelle dans les buts. Cinq minutes plus tard, il répéta la même performance simplement pour montrer qu'il ne s'agissait pas d'un accident. Bill O'Brien, l'entraineur actuel des Maroons et du club de baseball Montréal, alors avec Renfrew, dit ceci de Taylor: "Bien des anciens vous parleront avec effusion de la vitesse de Taylor, de Pitre ou de Ernie Johnson; pour savoir lequel des trois était le plus rapide. Johnson et Pitre étaient rapides, c'est vrai, mais mon vote va à Taylor, qui, d'après moi, n'avait pas son pareil pour évoluer sur la glace à une allure foudroyante". Pas surprenant que Taylor ait commandé pour lui seul le sobriquet de "Cyclone".

LUTTES D'HIER SOIR

BOSTON, 22.—Henri Deglane, 222, France, bat Nick Lutze, 214, Los Angeles, deux chutes sur trois. Lutze la 1ère, 13.40; Deglane la 2ème en 16.06 et la 3ème en 35.00; Jim Browning, 226, St. Louis, et Charley Strack, 225, Oklahoma, annulent, 30.00; Al Morelli, 218, Boston, renverse Bob Wilkie, 218, New-York, 20.18; Leo Maraluse, East Aurora, N.C., tombe Pat O'Hara, Floride, 18.17; John Spellman, Providence, R. I., et Jake Patterson, Syracuse, N.Y., annulent; Buck Weaver, Chicago, et Stanley Sitkowksi, Pologne, annulent.

TORONTO, 22. — Joe Malcewics, Utica, N.Y., bat Bob "Bibber" McCoy, par défaut, McCoy ayant pris la 1ère chute et s'étant blessé, 37.30; Lee Wykoff, 212, St-Louis, tombe Whitey Hewitt, 210, Californie, 38.-31; Bob Green, 198, Minneapolis, tombe Ali Hassan, 200, Toronto, 27.19.

LES FAVORIS MENENT ENCORE

En général, la journée d'hier dans le championnat intérieur de tennis canadien a été bonne pour les favoris, comme on pourra le constater par le sommaire suivant des matches simples et doubles:

Gilbert Hall, South Orange, N.-J., bat C. W. Leslie, 6-3, 6-2.

George Lott, Chicago, bat Lairi Watt, 6-4, 6-2.

Marcel Rainville défait Fritz Mercur, Bethlehem, Penn., 6-3, 6-3.

Berkeley Bell, Austin, Texas, bat Roland Longtin, 6-2, 7-9, 6-3.

Lott - Rainville défont Murray-Watt, 6-3, 6-3.

Emard - Longtin défont Hatch-Durand, 6-2, 3-6, 6-4.

Mercur - Hall battent Thompson Broida, 6-0, 6-3.

Bell - Leslie défont Cleveland-Mills, 6-1, 6-2.

JOUTES D'AUJOURD'HUI

2 h. 15—Gilbert Hall vs George Lott.

4 h.—Marcel Rainville vs B. Bell.

8 h.—Lott-Rainville vs Emard-Longtin.

9 h. 30—Mercur-Hall vs Bell-Leslie.

DEUX FAMEUX ESCRIMEURS A L'OEUVRE

A gauche: John R. Huffman, d'Elizabeth, N.J., champion du sabre des Etats-Unis, et Harold Van Burskirk, à droite de Bronxville, N.Y., qui s'entrainent pour les essais olympiques américains au sabre.

Syracuse défait Pittsburg

PITTSBURG, 22. — Les Stars de Syracuse ont battu les Jaquettes Jaunes de Pittsburg dans une période supplémentaire par le score de 5 à 4. Ce fut une exhibition marquée de plusieurs escarmouches. Alignement et sommaire:

Pittsburg		Syracuse
Cox	Buts	Grant
Matte	Défense	Hughes
Fraser	"	Teasdale
Fields	Centre	Pelangio
Proudlock	Aile	McBride
Gregg	"	Clark

Subs. Pittsburg: Berlett, Barton, Romnes, Arbour, Miller, Rodden, Dunning.

Subs. Syracuse: Waite, Markle, Brouillard, Savage, Howe, Martin, Downie.

Arbitre: Traub.

SOMMAIRE

Première période

1-Syracuse, Howe 6.55

Punitions: Dunning (Spitting Puck), Pelangio.

Deuxième période

2-Syracuse, Howe (Savage)... 2.30

3-Pittsburg, Fields (Gregg).. 5.00

4-Pittsburg, Fraser 7.00

Punitions: McBride (majeure), Hughes, Savage, Barton, Truesdale.

Troisième période

5-Syracuse, Waite (Markle)... 10.00

6-Pittsburg, Romnes (Fraser) 4.28

Punitions: Clark, Miller, Downie, Fields.

Période supplémentaire

7-Syracuse, Markle (Waite).. 4.45

8-Syracuse Markle 35

9-Pittsburg, Romnes (Miller) 6.40

LES MILLIONNAIRES

Dimanche le 24 Janvier, le club de hockey Millionnaire de l'Association Provinciale Hockey, se rendra à Beauharnois, pour jouer contre le club Canadien. La partie commencera à 2 heures et 30 et le départ se fera au club des Millionnaires, 329 Sainte-Catherine Est à 9 heures.

Les activités du club Hamel

Dimanche dernier, le club Hamel devait rendre visite au Canadien de Beauharnois, mais à cause de la mauvaise température, il fut impossible de jouer, alors le club Hamel prit immédiatement un autre engagement avec la formidable équipe de Rosemont et cette partie se termina par le score de 0 à 0. Près de 400 personnes ont été témoins de cette joute.

Lundi soir, le club Hamel Amateur devait recevoir la forte équipe Lauzon Amateur, mais à cause de la mauvaise température, il fut impossible de jouer, alors cette joute sera remise à plus tard.

Mercredi soir, il devait recevoir le club Parc Descarries de Lachine, et avec la même température, il fut encore impossible de jouer.

Dimanche prochain, si la température nous le permet, le club Hamel Amateur ira rencontrer la forte équipe Charlemagne et il espère bien remporter cette victoire.

Noms des joueurs du club Hamel: Dufort, R. Leduc, H. Durocher, E. Leduc, A. Séguin, A. Alain, E. Léveillé, R. Leclerc, G. Leduc, A. Lamarre, O. Hamel.

Le club Hamel Amateur lance un défi à tout club amateur senior de la province, Oka, Ste-Scholastique, Vaudreuil, Rigaud, Hudson, Sorel, St-Clet, préférés.

Informations, s'adresser à Gaston Leduc, 2597 rue St-Jacques ouest. Tél. Wilbank, 7249 le soir.

Specialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3140, rue Hutchison - - - MA. 6611

LUTTES

PLINT, Mich., 22. —Battling Glazier Pittsburg, bat aux points Eddie (Cowboy) Anderson, Wyoming (10) Johnny Mitchell, Détroit, knockoute Juan Cruz, El Paso, Tex., (4).

McKEESPORT, Pa., 22. — Tony Marino, McKeesport, bat aux points Marty Gold, Philadelphie (10).

INDIANAPOLIS, 22. — Tacy Cox Indianapolis, bat aux points Vernon Cormier, Boston (10); Lefty Nicholson, Shelbyville, bat aux points Pug Smith, Indianapolis (6). MUNCIE, Ind., 22—Jack Ising, Little Rock, Ark., et Pee Wee Jarrell, Mishawaka, Ind., annulent (10).

DAVENPORT, Ia., 22. — Kid Leonard, East Moline, Ill., bat aux points Lawrence Anderson, Davenport (8).

LE CLUB MALBOROUGH

Dimanche, le 17, le club Malborough visitait le "Life Saver", sur sa patinoire et remportait les honneurs par 3 à 2.

Le Malborough félicite le "Life Saver" de sa bonne tenue sur la glace.

Le Malborough lance un défi à tout bon club de 14 à 16 ans. Préférés: Collège Notre-Dame et Etoile d'Hochelaga, le dimanche seulement.

Inf. Maurice Janson, 2214 Chambly, Frontenac 3507, de 4 à 5 hrs.

Victoire du Club Fassett

FASSETT, 21. — Le club de hockey Fassett, jouant sa deuxième partie dans la ligue de la Petite Nation, a remporté sa seconde victoire, en battant le club Papineauville par le score de 1 à 0.

COMBATS D'HIER

LE PROGRAMME DU MARCEAU A L'ASS. PUBLIQUE

Le tournoi de boxe amateur de l'Association Marceau, mardi le 26 janvier, dans la salle de l'Assistance Publique, angle des rues Lagauchetière et Berri, donnera aux amateur de boxe, l'occasion de voir à l'oeuvre les meilleurs boxeurs amateurs locaux, si l'on en juge par les combats annoncés à date. Phill Lightheart, champion poids-lourd amateur du Canada, sera encore au programme contre George Maughan, un colosse du McGill.

L'organisateur Albert Hotte hésita avant de conclure cette rencontre, mais sur les instances de Bert Light, l'instructeur du McGill, il dût accepter d'opposer Maughan à Lightheart.

L'étudiant ne possède pas la science de la boxe comme le champion du Canada, mais, par contre, il frappe beaucoup plus dur que lui. Ceux qui assistaient à la dernière séance de boxe amateur au marché Saint-Jacques, ont été à même de le remarquer, lorsqu'il mit Willoughby, le champion des novices, hors de combat en deux rondes.

La catégorie des poids légers, qui, dans le passé, nous a donné de voir tant de bons combats, sera encore à l'honneur ce soir-là car pas moins que cinq de cette classe, seront au programme.

Roland Lauzière, un des as du Marceau, champion des juniors des 126 lbs, fera ses débuts dans la classe des 135 lbs, contre N. Elacqua, du Belding-Corticelli. Lauzière n'est âgé seulement que de 17 ans et, comme il prend beaucoup de poids, c'est ce qui explique son ascension parmi les poids légers.

Georges Tassé, le gaucher du Ste-Brigide rencontrera Jack Gold, un porte-couleurs du Y.M.H.A. Ces deux gaillards devraient fournir un des bons combats de la soirée.

Larry Philippe, l'étoile de l'association juive, et à qui il est impossible de trouver un adversaire de son poids, concèdera 7 ou 8 livres lorsqu'il s'attaquera à W. Rowan, le sourd-muet du Ste-Brigide.

Marcel Deschamps, un des jeunes du Marceau, qui promet beaucoup, rencontrera L. Meloche, un des protégés d'Eugène Brosseau.

Tony Graham, du C.P.R., reputé comme le plus dur cogneur des 135 lbs, sera opposé à Frank Gauron, du Y.M.C.A., qui est aussi un dur à cuir, de cette catégorie.

M. Réné Bertrand, le trésorier du Marceau, annonce que les billets s'enlèvent rapidement et, si l'on en juge par la vente prématurée, c'est un signe que la salle de l'Assistance Publique sera remplie à sa pleine capacité mardi soir prochain, quand la cloche sonnera pour annoncer le premier combat.

Pour information, appeler Cherrier 6222.

TOURNOI DE PING-PONG

Voulant déterminer quel est le meilleur joueur de Ping-Pong d'Outremont, l'Association Athlétique d'Outremont a organisé un grand tournoi.

Les aspirants au titre de champion de cette ville commenceront donc à croiser "la palette" le 8 février.

Tous les joueurs qui désirent participer à ce tournoi devront se conformer aux conditions suivantes:

1-Etre citoyen de la ville d'Outremont.

2-Envoyer leur nom, adresse, numéro de téléphone et contribution. (50cts) à l'Association Athlétique d'Outremont "Tournoi de Ping-Pong", 225 ave Bloomfield, Outremont.

3-Cette application devra être rendue avant le 1er février à 6 heures.

LA SUPREME AUBAINE DU CHAMPETRE

Il ne reste plus que trois programmes dans la ligue Mont-Royal et celui de dimanche prochain décidera des éliminations. Champêtre a seulement une chance de se classer sur un pied d'égalité avec le St-François ou le St-Michael's mais pour cela il lui faut gagner toutes ses parties et il faut que les deux autres clubs fassent de même. Lafontaine a gagné trois parties consécutives depuis sa retentissante défaite de 1 à 0 par Champêtre, il y a cinq semaines. Les hommes d'Omer DeBonville vont-ils s'arrêter en si bon chemin? "Si mes hommes ont battu Lafontaine par 1 à 0, après avoir été battus par 6 à 1, au début de la saison, je ne peux pas me faire à l'idée qu'ils ne peuvent pas gagner cette partie si importante pour nous, dimanche" déclarait le bouillant leader du Champêtre, hier après-midi. Bill Brosseau est optimiste que Lafontaine devra plier l'échine devant son club. Le point de Jos. Beauchamp qui a égalisé le score contre les champions dimanche dernier a donné du courage aux partisans du club de l'Est. Beauchamp est réellement un patineur hors de l'ordinaire et son exploit a sauvé Champêtre de l'élimination.

Lafontaine possède des étoiles sur toute la ligne. Jusqu'au jeune débutant Paul Gaudette qui est devenu l'un des bons alliers gauches du circuit Alcide Gagnon. Les trois premiers compteurs de la ligue sont des joueurs du Lafontaine. Une autre victoire du Lafontaine lui assure pratiquement la première position.

ST-FR. XAVIER vs ST-MICHAEL

Les champions d'Ildège Gervais vont rencontrer le club qui est invincible pour eux, les Irlandais de Bob Holland. Depuis deux ans, les champions n'ont jamais gagné une seule décision contre eux. C'est extraordinaire. Il va sans dire qu'il existe une rivalité en conséquence maintenant. Ildège Gervais perfectionne le jeu de sa fameuse recrue Eddie Saunders si bien qu'Eddie score à chaque rencontre maintenant. La nouvelle ligne Easton-Saunders-Gaudette est l'une des meilleures de la ligue. Cette "combine" va bien mais elle ne fait que bien fonctionner. Bob Holland ne changerait pas sa dernière "capture" Bob Lee, pour rien au monde. Ce jeune homme, un centre, a scoré deux magnifiques points dimanche dernier et son jeu a été sensationnel pendant toute la durée de la partie.

"Hello" Gagnon est en danger de perdre sa couronne du meilleur gardien de buts. Il devra se surveiller contre des scoreurs comme Jack Galbraith, B. Lee, Ahearn, Carter. Ce sera la première partie de Owen Ahern contre son ancien club St-François Xavier qu'il défendait en 1929.

Le président Alcide Gagnon a nommé Jean Sauvé et Percy Moore comme arbitres.

Le Montréal-Nord victorieux

Malgré la température qui ne s'annonçait pas très bien dimanche dernier, il y eut quand même partie de hockey à Montréal-Nord, le club de l'endroit battant le Brazeau Taxi par le score de 1 à 0. Le Montreal-Nord remercie le Brazeau Taxi et tout particulièrement son gérant, M. Gaston St-Jacques, pour leur bel esprit sportif.

Mercredi soir le 20, il y aura une autre joute, le tirage pour $5 en or qui devait avoir lieu dimanche dernier est remis à dimanche prochain. Tout bon club amateur désirant rencontrer le M.-N. n'a qu'à téléphoner à Florian Laplerre, ou Jean Laplerre, propriétaire, DUpont 2802.

Pas Facile à Battre!

M. B. McNAMARA - Australie

Le coureur vétéran, M. B. McNamara d'Australie, s'est, pour ainsi dire, arraché une renommée mondiale par pure force et persévérance en gagnant dans différents pays les événements sportifs les plus importants contre les coureurs les mieux connus du monde entier.

Il fut placé cinquième dans le Marathon à raquettes Green Stripe de 1931, et arrive troisième dans l'épuisante Course à Relais Peter Dawson de 500 milles, l'été dernier. Ses succès dans les années passées en font un concurrent dangereux dans la Course à venir.

Pas facile à battre!

Et le Peter Dawson est un vétéran, connu non seulement du monde sportif tout entier, mais aussi par tout amateur de bon, vieux whisky. Cette fameuse vieille marque détient un record de bien des années de popularité, et maintenant vous pouvez l'acheter dans deux formats très commodes —et à des prix fort raisonnables.

Pas facile à battre!

PETER DAWSON

FLACON DE 13 ONCES $1.75

SPECIAL WHISKY

BOUTEILLE DE 26 ONCES $3.35

PETER DAWSON

ELLES S'ENTRAINENT POUR L'OLYMPIADE

Mme Harold Van Burskirk, de Bronxville, N.Y., à gauche, la championne du sabre de 1929-1930 pour les Etats-Unis, et Mlle Lena Gilbert, du même club, à droite, qui se préparent ferme aux essais olympiques.

WALL STREET HESITE, PUIS S'AFFERMIT. — FLECHISSEMENT DU BLE. — MONT. POWER TRES ACTIF

POTINS DE LA RUE

La nouvelle que le président Hoover demanderait au Congrès de voter une somme de $500,000,000, afin que la Corporation Financière de Reconstruction puisse entrer immédiatement en opération a été interprétée favorablement par Wall Street, qui se comportait mieux ce midi, après avoir été irrégulier au début, de la séance d'aujourd'hui.

Montreal Power glissait ce matin à son nouveau minimum qui vient d'être fixé à 36, puis côtait ce midi 36 1-4. Les autorités de la Bourse locale en levant graduellement les mesures restrictives, continuent leur sage politique de ne lever le ban, sur certains stocks, que lorsque les circonstances justifient cette action. Par exemple la publication du rapport favorable de Montreal Power était un facteur justifiable. Plusieurs continueront, peut-être de s'en prendre aux autorités de la Bourse locale pour ne pas lever en bloc les mesures restrictives, mais ils reconnaitront plus tard que ces autorités ont agi sagement en épargnant aux spéculateurs locaux des pertes non nécesaires.

La réponse pleine d'enthousiasme, faite par le public américain, à l'émission de $100,000,000 de billets, 3 à 5 ans, de la ville de New-York est interprétée favorablement dans les milieux financiers de la grande métropole américaine. Les autorités de la Ville de Montréal n'ont aucune raison de jalouser cette grande ville, puisqu'elles viennent d'obtenir un succès similaire ici. En effet, l'émission de $15,226,000 d'obligations lancée mardi matin, serait entièrement souscrit ce matin. En tenant compte de la différence de population le succès serait le même.

Nous sommes d'opinion que les directeurs de U.S. Steel n'opèreront pas de changement dans le dividende de U.S. Steel la semaine prochaine. Le maintien du dividende de cette compagnie, qui est considérée comme le "baromètre du marché", ne serait pas sans influer sur les valeurs boursières. C'est pourquoi il serait bon de profiter des opportunités actuelles. Plusieurs [illegible] s'empresseraient de leur côté de sortir du maché.

Le rapport sur les crédits bancaires pour cette semaine indique une réduction de $32,000,000 ce qui porte le total des prêts aux courtiers à $531,000,000 seulement, soit un nouveau bas. Le total il y a un an à la même date était de $3,341,000,000.

Il est évident que le marché offre actuellement une belle résistance sur tout mouvement descendant. C'est pourquoi l'achat de titres de choix sur tout fléchissement est à conseiller. Le peu de mouvement du marché, d'un côté ou de l'autre, est une preuve que les stocks n'attendent que la publication d'une nouvelle favorable pour reprendre leur élan.

Le peu d'éclaircissement dans la situation internationale est toutefois encore un facteur défavorable. L'ajournement de la conférence de Lausanne, et le manque d'accord entre les diverses nations mondiales au sujet des Dettes de Guerre ne sont pas de nature à favoriser un fort mouvement de reprise. Une chance que les nouvelles sur le continent nord américain paraissent plus favorables.

The Canada Life Assurance Company a tenu son assemblée annuelle hier après-midi dans la ville de Toronto. M. Leighton McCarthy, président de cette importante compagnie a prononcé des remarques intéressantes, qui ont certes leur raison d'être dans les circonstances actuelles.

Les citoyens du Canada, dit-il, ont fait face aux condition adverses qui ont sévi au pays, l'an dernier, avec courage et détermination et rares sont les citoyens des autres pays qui ont gardé une telle attitude. Espérons qu'ils continueront de garder cette attitude.

Les affaires en général au Canada, ont souffert de la dépression, nos industries basques, telles que l'agriculture, notre industrie du bois, du papier, nos mines, etc., ont été affectées par la crise. La baisse de notre dollar sur le marché américain a eu toutefois un certain effet favorable, puisqu'elle a permis de rendre plus active nos compagnies de mines d'or et de papier. En effet, l'escompte de notre monnaie favorise nos exportations de papier à journal et active notre production d'or.

Le président de Canada Life déclare que le moral de nos fermiers de l'ouest s'est très bien maintenu durant la crise actuelle, leur force d'âme et de caractère a été prouvée, dit-il. Ils ont fait face à la chute des prix des produits agricoles avec un esprit de calme, considérant la dépression actuelle comme temporaire et faisant tout en leur possible pour hâter le relèvement des prix.

Nos lecteurs trouveront ci-contre tous les détails concernant les activités de cette compagnie. Qu'il nous suffise de dire en passant que ce rapport est des plus satisfaisants et qu'il démontre l'excellence du bureau de direction qui dirige cette compagnie.

Il nous fait plaisir de signaler en passant que l'actif de cette compagnie accuse une augmentation de plus de $12,000,000 en 1931. La légère diminution dans le total des nouvelles assurances souscrites ne doit surprendre personne durant une telle période défavorable, comme celle couverte par ce rapport.

Le rapport de Montreal Power que nous avons publié, hier, est très satisfaisant. Ce rapport mérite une attention toute spéciale de la part de la population locale et en particulier des actionnaires et abonnés-souscripteurs de cette importante Compagnie. Hier, nous avons commenté quelque peu ce rapport, mais le manque de temps et d'espace, nous a forcé à remettre à aujourd'hui certaines autres remarques.

Le total des actionnaires de cette compagnie qui était de 4,083,674 à la fin de 1930, atteignait à la fin de 1931, 4,492,042. Les gains enregistrés durant l'an dernier sont équivalents à $2.17 par action à cette date.

Les 408,368 nouveaux actionnaires de cette compagnie, ont payé pour leurs stocks en 1931, $18,091,784, comparé à un total de $17,019,840 en 1930. Les paiements effectués par les clients-souscripteurs de cette compagnie depuis le 1er juillet 1930 représentaient une somme de $14,500,000. Les fonds provenant de la vente des actions et des souscriptions des clients, ont été employés en partie, soit pour couvrir le coût des nouvelles extensions aux propriétés de cette compagnie, soit pour acheter des actions des compagnies affiliées, et enfin pour être placé dans des valeurs de premier choix. Comme on peut le constater, cette compagnie utilise ses nouvelles ressources que dans un but d'augmenter son volume d'affaires. Il ne faut pas oublier que les affaires de cette compagnie ne peuvent qu'augmenter, à cause qu'elle étend ses services proportionnellement à l'augmentation de la population de notre ville et des cités environnantes. Sa politique même consisterait à desservir toute la population de l'île de Montréal et nous avons vu qu'elle a étendu ses ramifications dans bon nombre de nouvelles municipalités durant ces deux dernières années. Le nombre de clients desservis par le service de gaz en 1931, a augmenté de 3.13 p.c. et celui du service de l'électricité de 5.51 p.c. Ces deux augmentations sont même plus élevées que le pourcentage de l'augmentation dans le total de la population locale, laquelle équivaut à 2.91 p.c. seulement.

La réduction constatée dans la production de l'électricité et du gaz en 1931 ne doit surprendre personne, car il est naturel que la production soit moindre durant une telle période de dépression comme celle de l'an dernier.

D'après les dernières nouvelles reçues, les livres de souscription ont été fermées ce matin à 10 heures, ce qu'est un record et ce qui donne une haute idée du crédit de notre ville, qui a pu faire souscrire une émission de $15,226,000 dans un peu plus de trois jours.

L'émission d'obligations de la Cité de Montréal est assurée d'un plein succès, si l'on en juge par les rapports couvrant les trois premières journées. Déjà un total de $12,000,000 a été souscrit durant cette courte période de 3 jours et tout indique que les livres de souscriptions se fermeront tout probablement ce soir ou au plus tard demain. Car il ne reste qu'une balance de $3,226,000 à souscrire, et si l'on se base sur la moyenne journalière des souscriptions durant les journées précédentes, il est apparent que l'objectif sera atteint dans 4 jours environ. Le syndicat des banquiers qui offre actuellement au public cette émission est très satisfait du résultat obtenu, puisque déjà 80 p.c. du total a été souscrit. La demande pour ces obligations est générale et elle s'étend de Vancouver à Halifax. Le gros des souscriptions provient des petits épargnants, ce qui est une preuve que le gros public canadien s'empresse de profiter de l'opportunité lorsqu'elle se présente, pour effectuer d'excellents placements.

Une émission qui rapporte 6 p.c. comme celle de la Cité de Montréal, et qui comporte un maximum de garantie, constitue certes un placement on ne peut plus avantageux.

Opinions de Courtiers

Flood, Potter and Company (Fil de New-York).—Le marché est rendu à une période où il va rencontrer de la résistance dans le sens de la hausse.

Forget et Forget (De nos correspondants).—La rapide absorption de la nouvelle émission des obligations de la cité de New-York, laisse croire que le public est maintenant en quête de placements, ce qui est de bon augure pour le marché.

Oswald and Drinkwater, de Thomson and McKinnon, disent: le maintien du dividende de U. S. Steel serait interprété favorablement. D'ici à ce que la décision des directeurs soit connue, le marché devrait être peu aggressif.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 22.—Les rentes trois pour cent, 79 francs, 65 centimes.

Les emprunts cinq pour cent à 102 francs, 0 centime.

Les échanges sur Londres, 87 frs 60 centimes.

Le dollar américain cotait 25 frs. 39 1-2 centimes.

MARCHES DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

TORONTO avait 2,100 moutons et agneaux, y compris 600 venant de l'ouest. On en attend encore 600 de ce même endroit. Les agneaux de l'ouest se vendaient $7.00 de même que les natifs. Les natifs de choix seulement obtenaient $7.25. Les moutons se vendaient bien de $3 à $3.50 pour les bonnes brebis légères et les mâles, et aussi bas que $1. pour la qualité très inférieure.

MONTREAL avait un meilleur marché d'agneaux sous l'influence d'un approvisionnement de 2,032 sujets. Les bonnes brebis et les bons mâles se vendaient environ $6; les qualités ordinaire et lourde $4 à $4.50 et on offrait quelques moutons de $1.50 à $2.50.

Le dollar et la livre faiblissent

NEW-YORK, 22. — Le dollar canadien baissait de ⅛ de ct ce matin sur le marché des changes étrangers de New-York à 83½ cts. La livre sterling reculait de son côté de ⅜ et ce matin à $3.43½.

BOURSE DE MONTREAL

Montreal Power glisse à son nouveau minimum à 36. — 7,648 actions sont échangées sur le marché local ce matin, dont 7,000, sont des actions de Montreal Power. — Reculs fractionnels en général. — Curb moins actif. — Pétroles fermes.

Les activités étaient beaucoup plus nombreuses sur le marché local ce matin, en effet, il y eut 7,64[illegible] actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, comparé à seulement 2,391 la veille, durant la même période. La forte augmentation dans les échanges sur le marché local s'explique par la vogue de Montreal Power. En effet plus de 5,400 actions de cette compagnie changèrent de mains durant les premières trente minutes qui suivirent l'ouverture. Ce titre ne tardait pas à glisser de 2 points à son nouveau minimum établi, hier après-midi par les autorités de la Bourse locale après la fermeture du marché. Ce titre après avoir grimpé à 36 1-8 revenait à 36. Plus de 7,000 actions de ce stock changèrent de mains.

Brazilian perdait 1-4 point à 12 1-2.

Le gros des valeurs actives perdaient de légères fractions sur le milieu du jour.

Nickel reculait de 1-4 pt à 9 3-4. Le C.P.R. baissait de 1-8 pt à 17 7-8. Abitibi priv., gagnait cependant 1-2 pt à 8. Les autres papiers étaient peu actifs.

Can. Car, Steel of Canada, Nat. Steel Car et Dominion Steel étaient ce midi aux mêmes points qu'à l'ouverture, de même que Dominion Bridge.

Le volume des transactions était moins élevé au contraire sur notre marché du Curb ce matin, en effet, il y eut seulement 1,884 actions échangées, comparé à 3,060 la veille durant la même période.

Les pétroles étaient fermes et Imp. Oil passait de 10 à 10 1-8. Int. Pet. cotait 11 1-2.

Noranda reculait de 35 cents à 16.25. Siscoe demeurait ferme à 52.

Ventes de 10 h à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest. Membres de la Bourse de Montréal.

Abitibi priv.—25 à 8.
Bell Telephone—5 à 119, 1 à 119.
Brazilian—10 à 12½.
Can. Car —25 à 7, 10 à 7, 10 à 7, 5 à 7, 20 à 7.
Can. Car priv—5 à 15¾.
Can. Cement—50 à 6¾.
Can. Pacific—100 à 17¾, 4 à 18, 1 à 18.
Con. Smelting—3 à 71, 2 à 71, 2 à 71, 2 à 71, 10 à 71.
Dominion Bridge—10 à 27.
Int. Nickel—10 à 9¾, 10 à 9¾.
Massey-Harris—10 à 3¼.
McColl-Frontenac —5 à 10¼, 10 à 10¼, 100 à 10¼, 40 à 10¼, 200 à 10¼.
Mont. Power—25 à 36½, 40 à 36½, 30 à 36¼, 150 à 36¼, 1 à 36, 100 à 36¼, 70 à 36¼, 3 à 36¼, 55 à 36¼, 100 à 36¼, 25 à 36¼, 65 à 36¼, 90 à 36¼, 450 à 36, 118 à 36¼, 205 à 36¼, 200 à 36¼, 10 à 36½, 975 à 36¼, 19 à 36¼, 4 à 36¼, 275 à 36½, 11 à 36¼, 20 à 36¼, 85 à 36¼, 2 à 36, 78 à 36¼, 375 à 36, 251 à 36, 100 à 36¼, 325 à 36, 325 à 36, 5 à 36¼, 75 à 36, 235 à 36, 350 à 36, 450 à 36, 200 à 36, 225 à 36, 325 à 36, 25 à 36¼, 16 à 36, 15 à 36¼, 10 à 36¼, 5 à 36¼, 5 à 36¼.
Mont. Tramways A—500 à 79½.
Nat. Steel Car—25 à 10.
Steel of Canada—5 à 22, 2 à 22, 60 à 22, 10 à 22, 10 à 22, 5 à 22.

Ventes de 11 heures à midi

Can. Cement—5 à 6¾, 5 à 6¾.
Can. Cement priv—3 à 64, 1 à 64.
Can. Ind. Alcohol A—25 à 1¼.
Can. Pacific—30 à 17¾, 55 à 18, 45 à 18.
Con. Smelting—40 à 71, 15 à 71, 5 à 71.
Int. Nickel—20 à 9¾, 5 à 9¾, 30 à 9¾, 100 à 9¾, 15 à 9¾.
Mont. Power—4 à 36¼, 1 à 36¼, 129 à 36¼, 115 à 36¼, 225 à 36¼, 25 à 36, 10 à 36, 10 à 36¼, 10 à 36, 15 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 10 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 100 à 36, 25 à 36.
Steel of Canada—25 à 21¾, 25 à 21¾, 30 à 21¾.
N. S. Loan 1941—4000 à 96.
Victory Loan 1934—10,000 à 99.65.

COTE DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale.

22 janvier 1932. Câble Monnaie	Pair	Midi Montréal
New-York, dollar	16-7-8	nom.
Ang., livre, (câble) ..	4.866	4.04
(chèque)	4.866	4.03½
France, franc	.0392	.04603¾
Belgique, franc	.0278	.0326⅝
(belga	.1390	.1633
Italie, lire	.0526	.0590
Espagne, peseta	.193	.0967
Suisse, franc	.193	.2258
Hollande, florin	.402	.4710
Norvège, couronne ..	.268	.22
Danemark, couronne	.268	.2220
Suède, couronne	.268	.2250
Allemagne, reichsm.	.2382	.2765
Tchecoslovaquie, cr..	.0296	.0348
Grèce, drachme, ...	.0130	.0153
Brésil, milreis	.3245	.07
Finlande, mark	.0252	.0190
Chine, dollar H.K. ..	.5422	.2955
Pologne, zloty	.1122	.13
Yougoslavie, dinar ..	.193	.0210
Japon, yen	.4985	.4355
Autriche, schilling ..	.1407	.1620
Mexique, dollar	.4985	

Nouvelles sur les Mines

TECK HUGHES GOLD MINES

Une dépêche reçue du district de Kirkland Lake nous annonce que des développements très importants ont lieu à la Teck Hughes Gold Mines, et que le minéral extrait en profondeur, est de beaucoup supérieur à celui trouvé précédemment. La tranchée au 33ème niveau à une profondeur de 4,050 pieds, a révélé des veines de 15 à 20 pieds de largeur dont la teneur est très riche en or. Des échantillons retirés de cette profondeur ont donné un rendement de $15.00 à $100.00 d'or à la tonne. La compagnie continue les travaux en profondeur et l'on anticipe que ceux-ci seront très encourageants.

GRANADA GOLD MINES

Les travaux préliminaires à l'augmentation de la production d'or et au développement plus intensif viennent d'être terminés par la Granada Gold Mines. La compagnie augmente la capacité de son moulin à 150 tonnes par jour, ce qui est un peu plus que le double de la capacité actuelle. La compagnie expédiera cette semaine, son 43ème lingot d'or produit par le moulin. Un échantillon de minerai a été expédié au département des mines à Ottawa, dans le but de le soumettre au procédé de flotation et de cyanide et la direction prépare l'installation de ce procédé, afin de traiter elle-même le minéral. Ce traitement, jusqu'à présent, a été fait par les moulins de Noranda Mines.

K. A. MacPHADYEN and Co.

Dans le monde des banques

M. A. W. AUSTIN, président de The Dominion Bank, dont le rapport financier annuel vient d'être publié.

THE MANUFACTURERS LIFE INS. PUBLIE SON 45E RAPPORT ANNUEL

Diminution de seulement 7 p.c. dans le total des nouvelles assurances émises en 1931.

Le 45ème rapport financier annuel de Manufacturers Life Insurance Co. couvrant les opérations de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1931 vient d'être publié.

Ce rapport indique un actif global de $115,527,218, soit une augmentation de $6,500,000. $45,439,608 sont placées dans des valeurs gouvernementales, municipales ou d'utilités publiques. La valeur de ces obligaitons est prise sur une base conservative.

Le total des nouvelles assurances émises en 1931 est de $76,597,829 soit une réduction de moins de 7 pour cent, comparé au total émis en 1930.

Le montant global des assurances en force est de $542,469,646. Le paiement aux détenteurs de police et aux bénéficiaires en 1931 s'est chiffré à $14,348,063. Les recettes de cette compagnie sont satisfaisantes.

MARCHE AUX BESTIAUX

Toronto recevait une quantité extraordinaire de bovins par camions se chiffrant à 2,000 têtes. Bien que les arrivages par chemins de fer n'étaient que modérés, les provisions abondantes amenées par camions contribuaient à porter l'approvisionnement au-delà des besoins du marché. Le mouvement d'animaux par camions est devenu un problème sur le marché, comme l'indique l'approvisionnement de la semaine écoulée. Lundi, les prix des bovins augmentaient de 25c à 35c, mais des arrivages additionels firent perdre les premiers gains et un autre 10c, mercredi. A la fermeture du marché, jeudi, il restait 200 têtes à vendre. Le prix le plus élevé de la semaine fut $8.40 à $6.50 payés à l'ouverture des marchés. Les prix de la fermeture furent à des taux plus bas, et la plupart des bouvillons lourds se vendaient de $5.25 à $5.70; toutefois, quelques bouvillons primés furent éligibles aux prix les plus élevés de la semaine. Le choix des bouvillons de boucherie obtenait $5.25 à $5.75, contre un prix élevé de $6.25 lundi.

La revue précitée du marché de Toronto illustre bien la force continuelle de la demande pour des animaux bien finis. Elle confirme le conseil souvent répété que la qualité commande une prime. Ce rapport indique, toutefois, qu'il est nécessaire que le mouvement soit mieux contrôlé. La température des deux ou trois dernières semaines, particulièrement au cours de la semaine écoulée, n'a pas aidé à liquider le boeuf. Il n'y a pas de doute que la condition extraordinairement bonne des chemins en Ontario, dans un rayon raisonnable de Toronto, ait été le seul facteur du mouvement considérable par camion. Néanmoins, il est évident que la popularité croissante du transport par camion demande une étude intelligente dans la pratique et de ses effets dans le champ d'action où ce transport est maintenant une chose permanente. Il serait peut-être intéressant de dire que, au cours du mois de novembre dernier les bovins amenés par camions à Toronto se chiffraient à 4,170 têtes et que 3,969 quittaient les parcs à bestiaux. Le transport par camions ne se fait pas seulement en Ontario, car Montreal recevait 1,641 bêtes à cornes au cours du mois. Il se développe aussi dans l'ouest, jusqu'à un certain point. Les livraisons par camions augmentent aussi dans le cas des porcs.

Comme à Toronto, le marché à Montréal eut un bon commencement. Les prix obtenaient un gain de 25c mais plus tard restaient au même point à cause de la température douce. Quelques bouvillons de la province d'Ontario obtinrent jusqu'à $7, et d'autres de l'ouest du Canada, par charges de wagon, jusqu'à $6.50.

A Toronto, les veaux se vendirent jusqu'à $9, lundi mais perdaient de l'activité et un peu de terrain plus tard. Les meilleurs à Montréal obtenaient $8.50 et quelques-uns étaient meilleurs qu'assez bons. Winnipeg avait un marché ferme sous l'influence d'arrivages modérés; les meilleurs à $8. Le prix le plus élevé à Calgary était $6. Edmonton était meilleur à un prix de $6.50. Prince Albert avait trois veaux; Moose Jaw avait 11 veaux jusqu'à $7.; Saskatoon avait pour prix plus élevé $5.

TORONTO avait une bonne provision d'agneaux; il en arrivait 600 de l'Ouest et on en attend encore. Ces agneaux se vendirent $7. Les meilleurs natifs donnaient $7.25. A Montréal, les agneaux se vendaient mieux à environ $7; Winnipeg avait un bon marché jusqu'à $6. Calgary était bon à $4.75; Edmonton offrait très peu et les autres marchés moins qu'un marché établi.

Sous l'influence d'arrivages assez abondants, le marché de Toronto était à peu près ferme à $5.10 au sortir du wagon pour le type à bacon. A la fermeture, Montréal était un peu plus facile bien que le type à bacon celui de boucherie et le poids léger obtiennent encore $5.25, nourris et abreuvés.

MARCHES DES BETES A CORNES

TORONTO avait 6,500 bêtes à cornes dont 2,000 arrivèrent par camions. Cette augmentation inattendue dans le mouvement par camions occasionnait un surplus sur la demande. Bien que les prix aient augmenté de 25c à 35c, lundi et malgré que le choix des bovins de la catégorie des bouvillons se soient maintenus assez bien, les prix perdirent, en général, le premier gain et 10c de plus mercredi. Les bouvillons de choix rapportèrent $4.50, tandis que la majorité des bouvillons de poids lourd donnaient, à la fermeture, $5.25 à $5.75. Les meilleurs bouvillons de poids léger et de bon poids pour la boucherie se vendirent, à la fermeture, $5.25 à $5.75, à comparer à $6.25 lundi. Les bouvillons communs se vendaient, à la fermeture, $3.50 à $5.15. Les arrivages en général de vaches se vendaient 10c de moins, tandis que quelques-uns donnèrent $1 à la fermeture. Les animaux, pour la mise en conserve et la coupe se vendaient $2.50 à $2.75. Les veaux nourris donnèrent de $5.50 jusqu'à $8. Les bovins d'engrais se vendaient lentement, de $3.50 à $4.75 le cent livres.

MONTREAL avait 1,300 bêtes à cornes à des prix approximativement 25c de plus, bien que le commerce, après la journée de lundi fut pratiquement arrêté, à cause de la température douce et il restait 130 bêtes à cornes à vendre. Lundi, une charge de bouvillons bien finis de la province Ontario obtenait $7 et cinq ou six chargements venant de l'Ouest $6.35 à $6.50. Il y avait un assez bon pourcentage de bovins bien finis. Les autres bons bouvillons donnèrent $5.75 à $6.25; les moyens, environ $5.25 à $5.50; les justes moyens $5 à $5.25 et les communs à moyens $2.50 à $4.50. Quelques très bonnes vaches de 1,200 livres chacune se vendirent $4.50, tandis que les vaches communes de poids léger pour la boucherie obtenaient de $2.50 à $3. Les bons bouvillons de boucherie obtenaient $3 à $3.50, et les communs pour la saucisse, de Boulogne se vendaient mieux de $2 à $2.75.

MARCHES DES PORCS

TORONTO vendait 4,400 porcs. Le marché était ferme, lundi et mardi, à $4.85-$5.10 au sortir du wagon pour le porc à bacon. Le commerce de mercredi était ferme à des niveaux plus élevés et les porcs à bacon amenés par camions obtenaient $4.90. Il n'y eut pas de changement, jeudi. Les porcs de choix obtenaient comme d'habitude, $1. de plus que le porc à bacon.

HAMILTON ouvrait à $4.50 et fermait à $4.60 pour le type à bacon non nourri et au sortir du camion. KITCHENER ouvrait à $4.25 et fermait à $4.50 au sortir du wagon. LONDON ouvrait à $4.50 et fermait à $4.75. PETERBORO et STRATFORD ouvraient à 4.25 et fermait à $4.50. BRANTFORD ouvrait, au point d'expédition, à $4.35 et fermait à $4.60. Les porcs de choix obtenaient l'augmentation ordinaire de $1. par tête sur le type à bacon.

MONTREAL avait 4,420 porcs sur les deux marchés. Lundi, le type à bacon, celui de boucherie et le poids léger étaient en très bonne demande à environ $5.25 nourri et abreuvé. Plus tard, les ventes se faisaient plus lentement et les prix furent plus fermes à 25c de moins; le type à bacon de $5.25 à $6.; les poids lourds $4.50 à $5.; les truies se vendaient bien et la plupart à $4.25. Le porc de choix obtenait $1. de plus par tête lorsque vendu sur classement.

MARCHES DES VEAUX

TORONTO avait 1,500 veaux. Le commerce de lundi fut actif, le veau de choix se vendait de $8. à $9. le cent livres. Plus tard, les marchés devinrent moins bons, bien que les arrivages furent bien liquidés. Les meilleurs veaux se vendirent mercredi, de $8 à $8.50; les assez bons à bons $6 à $7.50, et les légers aussi bas que $4. Quelques veaux d'herbe donnèrent $3.25, lundi.

MONTREAL vendait 1,515 veaux, la plupart de qualités commune à assez bonne. La majorité des ventes se firent de $7. à $7.75; le bon veau de boucherie environ $8.50; les veaux allaités $4 à $6.50 et la majorité des veaux engraissés à l'herbe, $3. à $3.25 le cent livres.

BOURSE DE NEW-YORK

Wall Street irrégulier au début, ne tarde pas à devenir légèrement plus ferme. — Les industriels regagnent le terrain perdu précédemment. — Vogue des ferroviaires. — Rapport hebdomadaire de la Federal Reserve. — U.S. Steel un peu à la hausse.

NEW-YORK, 22—Ouverture de Wall Street: Les prix étaient irréguliers sur le marché de New-York, ce matin. Les ferroviaires enregistraient cependant de légers gains. Union Pacific, Southern Pacific, New-York Central, Santa Fe et Northern Pacific se hissaietn de 1-4 à 3-4 point. American Can, American, Telephone, Auburn et DuPont reculaient chacun de 1-2 point. U. S. Steel perdait 1-8 pt.

L'argent a vue était à 2 1-2 p.c. à l'ouverture.

Le rapport hebdomadaire de la Federal Reserve n'accusait pas de changement dans la tendance des opérations du crédit. Le volume des crédits (réserves) accuse une réduction de $27,000,000 pour la semaie écoulée. Les stocks d'or ont diminué de $7,000,000 et l'argent en circulation a baissé de $6,000,000.

Le marché parait attendre actuellement quelqu'action définie, principalement la dernière ratification du bill ayant pour but la formation de la Corporation Financière de Reconstruction. Les banquiers et les financiers de Wall Street espèrent beaucoup de cette corporation.

Les changements étaient peu prononcés à mesure que la séance avançait, mais les gains l'emportaient sur les pertes. Les industriels ne tardaient pas à regagner le terrain perdu au début.

U. S. Steel, Coca Cola et Pullman s'élevaient de quelques fractions.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie" par la firme de courtage Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade, Edifice Banque Royale.

WINNIPEG

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30 h
Mai	63¼	63	63¼	62⅝	62¼
Juillet ...	64½	64¼	64¼	64	64¼
Octobre ..	65¼	65⅝	65⅝	65½	65½
Avoine—					
Mai	32½	32½	32½	32½	32½
Juillet ...	32½	32½	32½	32¼	32½
Orge—					
Mai	41	41⅛	41⅛	41	41⅛
Juillet ...	40½	..	..	..	b40¾
Octobre ..	40⅛	..	..	..	..
Seigle—					
Mai	46¼	46⅝	46¼	46⅝	46⅝
Juillet ...	47⅝	..	..	..	a47⅝
Lin—					
Mai	103½	103⅝	103⅝	103¼	103¼
Juillet ...	103¼	..	..	..	b103¼

CHICAGO

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30 h
Mars	57¼	57½			57½
Mai	59¼	60	60	59½	59½
Juillet ...	59¼	59¼	59¼	58⅝	59
Septem. ..	60¼	60¾	60⅝	60¼	60½
Maïs—					
Mars	39⅛	39⅝	38¾	38¾	38¾
Mai	41½	41½	41½	41	41⅛
Juillet ...	43	42¾	42¾	42½	42¾
Septem. ..	44	43¾	43¾	43½	43½
Avoine—					
Mai	26¼	26¼	26¼	25¾	25¾
Juillet ...	25¾	25¾	25¾	25¼	25½
Seigle—					
Mars	45¼		..	..	
Mai	47½	47⅛			47⅛
Juillet ...	47¼	48	48⅛	48	48

Canada Life Assurance

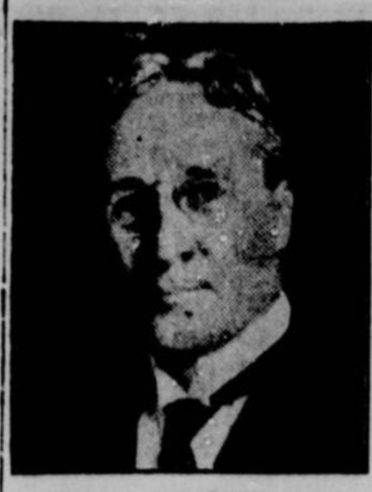

M. LIGHTON McCARTHY, président de Canada Life Assurance Company, dont l'assemblée annuelle a eu lieu hier après-midi à Toronto.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, vendredi 22 JANVIER 1932

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang
Bell Tel. ..	119	..	..	119	
Brazilian ..	12½	..	..	12½	— ¼
C. Cement	6¾	6¾	6¾	6¾	
Can. Car.*	7	..	..	7	
C. I. Alco.	1¼	..	..	1¼	— ¼
C. Pacific*	17¾	18	17¾	18	
C. Smelt.	71	..	..	71	
D. Bridge.	27	..	..	27	
In. Nickel.	9¾	..	..	9¾	— ¼
M.-Harris.	3¼	..	..	3¼	
McColl-Fr.	10¼	..	..	10¼	+ ¼
M. Power	36½	36½	36	36	—2
N. St. Car	10	..	..	10	
Steel of C.	22	22	21¾	21¾	
Privilégiées —					
C. Cement	64	..	..	64	
Abitibi***	8	..	..	8	+ ½
Can. Car.*	15¾	..	..	15¾	

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, vendredi 22 JANVIER 1932

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE 225 Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Allied Chemical	72¼	72¼	71½	71½
Am. Can.	63	63½	62¾	62¾
Am. & F. P. ...	8⅛	..	..	..
Am. P. & Lt. ..	15	..	..	..
Am. Smelting***	16¾	..	..	..
Am. Water W.	29½			
Am. T. & T. ...	120½	120¾	119¼	120
Anaconda	10⅛			
Atchison	91¾	91¾	91	91¾
Auburn Motors	146	147½	145	146
Balt. & Ohio ..	20½			
Beth. Steel	21¼	21¼	21	21
Can. Pacific ...	15¾		..	..
Com. Solvent ..	8⅛		..	..
Ch. R. Island ..	15⅛			
Chrysler	14¼	14¼	13¼	13¼
Coca Cola	112½	113¼	112½	113¼
Columbia Gas ..	14		..	..
Con. Gas N. Y.	62			
Com. Southern	4¾	4¾	4½	4½
DuPont	54½	54½	53½	53¾
El. P. & Lt. ...	12¼			
Freeport Texas	18	18¼	18	18¼
Gen. [illegible]	34⅝	34⅝	34½	34½
Gen. Motors ...	22¼	22¼	21⅝	21⅝
Gen. Electric ..	22	..	..	..
Hudson Motors.	10¼	..	..	..
Int. T. & T.	10			
Johns Manville*	21¾	21¾	20½	20½
Kenn. Copper ..	11⅛			
Mont. Ward ...	9½	9½	9	9
Nat. Biscuit ...	42½	42½	42¼	42¼
N. Y. Central ..	34½	34½	34	34
North American	34⅛			
New Haven	30¼	30¾	30	30½
Packard	4¼	5	4¼	5
Pennsylvania ..	23	23	22⅝	22⅝
Pub. Ser. N. J.	56	..	..	..
Radio Corp. ...	8		..	..
Rep. Iron & St*	5¾			
Sears Roebuck*	35½	35½	35	35
Sinclair Oil ...	5¾			
Stand. Brands*	13⅛			
St. Gas & Elec	30½			
St. Oil N. J. ...	28⅝	29	28⅝	29
Socony	10			
Texas Corp. ...	12½			
Union Pacific ..	81¼			
United Aircraft*	14½	14⅝	14	14
United Gas Imp	19⅛			
U. S. Rubber ...	4⅛			
U. S. Ind. Alco.	27			
U. S. Steel	45¼	46	45¼	45½
Vanadium	14⅝			
Westinghouse ..	27⅛	27⅛	27	27½
Woolworth	42¼	42¼	41⅝	41⅝

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Catelli-Macaroni priv—100 à 12.
Dominion Stores—10 à 17½.
Hydro-Electric—25 à 3, 25 à 3.
Int. Pete—10 à 11½.
Teck-Hughes—25 à 4.75.
Can. Malting—5 à 12¼.
Walker-Gooderham—100 à 3⅛.
Imperial Oil—10 à 10.
Page Hersey—4 à 63¾.
Moss Mines—200 à 36½.

Ventes de 11 h. à 12 h. 30

Standard Paving & Materials—25 à 2 7-8.
Beauharnois—40 à 3 1-2.
Walk. Gooderham—100 à 3 1-4; 50 à 3 3-8; 50 à 3 3-8; 40 à 3 3-8.
Imp. Tobacco—10 à 8; 10 à 8.
Siscoe—100 à 52.
Noranda—10 à 16.25.

LE MARCHE MOBILIER

La Bourse de Montréal a fini l'année dans le marasme. La cote a glissé au plus bas point qu'elle eût touché depuis longtemps. Il convient de noter, toutefois, que ce recul est attribuable, non pas à la liquidation qui a été à peu près nulle, mais bien à l'abstention du public: il faut, paraît-il, remonter à octobre 1923 pour trouver un mois plus inactif que décembre dernier. La situation s'est quelque peu améliorée depuis le début de la nouvelle année. L'annonce que 110 compagnies industrielles et sociétés de services publics allaient verser une vingtaine de millions de dollars de dividendes à leurs actionnaires pendant le mois de janvier a fort opportunément rappelé aux pessimistes d'aujourd'hui, qui sont les optimistes d'hier, que la situation générale du pays, quelques difficultés qu'elle présente, n'est pas aussi noire qu'ils la peignent. Les velléités de reprise que manifeste la Bourse depuis quelques jours ne seront encore sans doute qu'un faux départ. Les forces de récupération économique, si elles sont déjà à l'oeuvre au Canada et à l'étranger, n'apparaissent pas encore avec une clarté suffisante pour laisser prévoir une prochaine reprise en Bourse.

On estime que la déflation des valeurs, à "Wall Street", depuis la fin de septembre 1929, se traduit par une moins-value de plus de 40 milliards de dollars. L'ordre de grandeur de ce chiffre suffit à expliquer l'affaissement du moral des capitalistes et même du public, aux États-Unis. La dépression psychologique atteint profondément le marché les obligations lui-même, sans épargner les valeurs les plus sérieuses. Des facteurs matériels y exercent une influence adverse, notamment les vastes opérations de liquidation des banques du pays et les ventes massives de valeurs américaines faites par des porteurs étrangers qui y trouvent profit, même aux cours actuels, à cause de la dépréciation de leur monnaie à New-York. C'est plus que jamais le sentiment qui mène le marché. La preuve en est que les cours se redressent à la moindre rumeur favorable.

Depuis que New-York et Londres sont à peu près inaccessibles aux emprunteurs de l'extérieur, notre marché des valeurs à revenu fixe doit compter sur ses propres ressources. Il n'avait pas attendu d'y être contraint, du reste. On estime que les 87 pour cent environ des émissions d'obligations canadiennes effectuées en 1931, et dont la somme excède 1,192 millions, ont été mis en souscription au pays même. Le grand emprunt intérieur de l'État, en novembre dernier, a montré que les capitaux de placement canadiens sont beaucoup plus considérables qu'on ne croyait généralement. Beaucoup hésitent à s'engager actuellement, et le fléchissement de la demande déprécie momentanément d'une façon injustifiée même les meilleures obligations. Le résultat en est que des valeurs saines et sûres donnent aujourd'hui un rendement exceptionnel. C'est le moment de méditer le conseil de M. Lucien Romier: "Soyons prudents, mais ne soyons pas dupes des craintes que certains voudraient nous inspirer. La crise enrichira peu de gens. Mais si elle enrichit quelqu'un, ce sera l'homme qui aura gardé son sang-froid jusqu'à la fin".

ASSEMBLEE ANNUELLE DE THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

L'actif global s'élève à $204,000,000. — Le total des nouvelles assurances en 1931 se chiffre à $116,048,075.

Le rapport annuel de la Canada Life révèle une position satisfaisante et un actif plus considérable qu'en 1930. Ce dernier item est en avance de $16,500,000 sur le chiffre de l'année précédente et le total s'élève maintenant à $204,000,000. Les ventes d'assurances ont été de $116,048,000 pendant l'année. Le total des polices se monte à $1,029,758,785. Il reste un surplus de $3,496,000 pour les dividendes.

L'actif de cette importante compagnie a plus que doublé depuis 1924. 20 p.c. des actifs de cette compagnie sont placés dans des valeurs du gouvernement ou des municipalités, 18 p.c. sont placés dans des prêts hypothécaires, 18 p.c. dans des prêts effectués aux détenteurs de police.

Ce rapport a été présenté hier par le président Leighton McCarthy aux actionnaires de cette compagnie réunis en assemblée annuelle hier après-midi dans la ville de Toronto.

Ce rapport indique que cette compagnie continue sa politique conservative.

DAVID & FRERE, LIMITEE

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de David & Frère, Limitée sera tenue aux bureaux de la Compagnie, 1930, rue Champlain, Montréal, le vendredi 29 janvier, 1932, à 3 heures de l'après-midi, pour accepter le rapport des Directeurs concernant les opérations de la Compagnie, pour l'année finissant au 31 décembre, 1931, pour rectifier les actes des Directeurs, pour l'élection des Directeurs, et pour toutes autre question qui pourrait être présentée.

L. R. PHILIE,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, le 12 janvier, 1932.

Excellent rapport financier annuel de The Dominion Bank

Profits de $1,322,287 en 1931. — Augmentation de $5,000,000 dans les placements de cette banque. — Les actifs réalisables se chiffrent à $61,911,382.

TORONTO, 22. — La Dominion Bank vient de publier son rapport annuel qui montre une forte position liquide et des disponibilités de 54.03 pour cent contre 53.66 par rapport au passif. En dépit de la diminution d'activité dans les affaires, la banque s'est bien maintenue durant l'année.

L'actif liquide se montre à plus de $21,027,677, et le disponible à $61,911,382 contre un passif de $114,576,000. Les dépôts s'élèvent à $105,000,000 soit une légère diminution par rapport à l'année précédente. Les prêts courants se trouvent à $61,248,000, une augmentation de $3,500,000.

Les profits nets de la banque s'élèvent à $1,322,000, soit $87,000 seulement au-dessous du chiffre de l'année précédente. Après paiement du dividende, la somme de $455,000 est reportée à l'année suivante.

Comme on peu le constater le rapport de cette banque ne diffère pas beaucoup des précédentes, en ceci qu'il montre une forte position liquide et des profits à peine moins élevées que ceux de 1930.

Ce rapport sera présenté aux actionnaires de cette banque à l'assemblée annuelle qui aura lieu à Toronto, le 27 janvier 1932.

Les dépôts courants et d'épargne accusent une réduction de [illegible] p.c. environ. Les prêts courants se sont bien maintenus, comme on peut le constater ci-haut, malgré la diminution dans les activités industrielles et commerciales enregistrées durant le cours de l'année couverte par ce rapport.

Les profits ont été suffisants pour faire face à toutes les exigences du dividende et aux diverses provisions pour dépréciation, etc.

Une somme de $840,000 a été payée en dividendes en 1931. Le paiement des taxes a requis $211,000 et $50,000 ont été mis de côté pour le fonds de pension. $200,000 ont été mis de côté pour la dépréciation des valeurs. Le compte profits et pertes s'est enrichi d'une balance de $465,000 soit une augmentation de $21,000 sur cele de l'exercice fiscal précédent.

Les placements de cette banque accusent une augmentation de $5,000,000 à $26,353,000 et plus de $23,597,000 ont été placés dans des valeurs du gouvernement ou des municipalités.

Nouvelle Compagnie

NEW-YORK, 22.—The British United Film Producers Co., Ltd. vient d'être formée dans le but de distribuer les films anglais.

L'argent en barre

LONDRES, 22.—L'argent en barre cotait 19 1-2 deniers l'once.

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED aura lieu aux bureaux de la compagnie, chambre 804, Immeuble Power, Montréal, Qué., le

MERCREDI, 3e jour de février, 1932

à douze heures, midi, pour les fins de recevoir le rapport annuel, élire les directeurs, et pour la transaction de telles autres affaires pouvant être soumises à la dite assemblée.

Les livres de transfert de la dite compagnie seront fermés du 2 au 4 février, 1932, les deux jours inclus.

Par ordre du bureau.

G. R. WHATLEY,
Secrétaire.

Montréal, 22 janvier, 1932.

The Montreal Gas Company

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de THE MONTREAL GAS COMPANY aura lieu aux bureaux de la Compagnie, Chambre 804, Immeuble Power, Montréal, Qué., le

MERCREDI, 3e jour de février, 1932

à 12.15, midi, pour la transaction de telles affaires pouvant être légalement soumises à la dite assemblée.

Par ordre du bureau.

G. R. WHATLEY,
Secrétaire.

Montréal, 22 janvier, 1932.

The Montreal Light, Heat & Power Company

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY aura lieu aux bureaux de la Compagnie, chambre 804, Immeuble Power, Montréal, Qué., le

MERCREDI, 3e jour de février, 1932

à 12.25, midi, pour la transaction de telles affaires pouvant être légalement soumises à la dite assemblée.

Par ordre du Bureau,

G. R. WHATLEY,
Secrétaire.

Montréal, 22 janvier, 1932.

The Cedars Rapids Manufacturing & Power Campany

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de THE CEDARS RAPIDS MANUFACTURING & POWER COMPANY aura lieu aux bureaux de la compagnie, Chambre 804, Immeuble Power, Montréal, Qué., le

MERCREDI, 3e jour le janvier, 1932

à 12.30, midi, pour la transaction de telles affaires pouvant être soumises légalement à la dite assemblée.

Par ordre du Bureau,

G. R. WHATLEY,
Secrétaire.

Montréal, 22 janvier, 1932.

Fondée en 1902

SOYEZ LIBRES!

Confiez-nous vos propriétés....et jouissez de votre fortune sans crainte ni souci!

ADMINISTRATION DE PROPRIÉTÉS

Administration de Successions — Courtiers d'Assurances
Administration Temporaire — Dépôts à Termes
Renseignements Financiers — Garde et Gérance de Titres
Coffrets de Sûreté

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
5 Est, rue Saint-Jacques - Montréal
Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien — Téléphone: HArbour 4192

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Jeudi 21 Janvier 1932

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84, Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouv	Haut	Bas	Dern vente	Changement	Clôture Offre	Clôture Dem.
205	Abitibi priv*	7½	7½	7½	7½	+ ½	7½	9½
2	Bell Telephone	119						
725	Brasilian	13	13	12¾	12¾	—¼	12¾	12¾
100	B. C. Power	24	24	24	24	—2		
3	Can. Car	7					7	7½
260	Can. Cement	6½	6¾	6½	6¾	inch	6¼	6¾
20	do priv	64					64	65
5	Can. G. El pr	56					55¾	56
20	Can. In. Alco	1½					1½	1½
850	Can. Pacific	18	18	17¾	18	—¼	17¾	18
100	Can. Wire B	18	18	18	18	inch	..	..
5	Cockshutt	5½					5½	
140	Con. Smelting	71	71	71	71	inch	71	71½
815	Dom. Steel B	2	2	2	2	inch	1½	2
200	Dryden	1½		1½	1½	—¼	1½	2
41	Int. Nickel	9¼	10	9¼	9¼	..	9¼	10
5	Lindsay	8						8
415	Massey Harris	3¼	3¼	3¼	3¼	—¼	3¼	3¼
180	McColl-Front	10	10¼	10	10¼	—¾	10¼	10½
28	*Mont. Power	38	38	38	38	inch	..	..
75	Nat. St. Car	10	10	10	10	inch		
25	Sh.-Williams	17½	17½	17	17			18
30	St. L. Corp pr	3	3	3	3		3	4
40	St. L. Paper pr	9	9	9	9	inch	9	10
80	*Steel of Can pr	28	28	28	28	—¾		28¼
10	Viau Biscuit	11			..	..	10	12½
	MINES							
40	*Hollinger	5 25	5 30	5 25	5 30	..	5 30	5 50
	BANQUES							
3	Nouv.-Ecosse	274		..	..	..	..	..
	OBLIGATIONS							
1,000	Abitibi	39½	39½	39½	39½	inch	38	
1,000	Victory 1937*	101 25				..	101 20	101 75

*Ex-dividende †Nouveau haut ‡Nouveau bas

— VENTES TOTALES —

	Hier	Mercredi	Il y a un an
Actions	4,581	6,350	21,970
Mines	10	530	215
Obligations	$2,500	$1,500	$22,650

TRAVAUX DANS NOTRE PORT DEMANDES PAR CETTE ASSOCIATION

Le gouvernement fédéral promet à la délégation de prendre ses demandes en sérieuses considérations.

OTTAWA, 22. — Le gouvernement a promis de prendre en sérieuse considération des représentations faites hier par l'association indépendante des employés du port de Montréal suggérant des travaux de réparations et autres dans notre port.

Les délégués furent présentés par M. John A. Sullivan, député de Sainte-Anne et M. Joseph H. Rainville, président de la Commission du port de Montréal. La délégation présenta ses suggestions à l'honorable H. A. Stewart, ministre des Travaux Publics et à l'honorable Alfred Duranleau, ministre de la Marine.

Comme moyen de secours aux chômeurs la délégation a suggéré des réparations aux élévateurs, aux locomotives et divers autres travaux dans le port de Montréal.

LA PALESTINE SERA FERMEE AUX JUIFS

LONDRES, 22. (Presse associée). — M. Lewis French, commissaire des terres de la Palestine, a, au dire du "Jewish Chronicle" de Londres, recommandé au gouvernement anglais d'appliquer le décret interdisant l'achat de terres en Palestine par des Juifs, décret suspendu à l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement.

EXPULSION

La superficie des terres arables dans le pays serait peu considérable, suivant M. French.

Le journal ajoute que l'assistant de M. French, M. G. C. Kitching, a laissé entendre qu'il faudrait faire émigrer les Juifs avant que l'on puisse procéder au projet de colonisation arabe.

Stocks Canadiens Hors Liste

Cours fournis par A. J. Pattison, Jr. & Co., Limited, banquiers, Toronto.

	Offre	Demande
Industriel—		
Allens College priv	$30 00	$
Andian Nat. Corp	21 00	24 00
Can. Packers priv	79 00	83 50
Can. Celanese priv	53 00	
Can. Westinghouse	50 00	55 00
Dunlop Tire priv	65 00	
Greening Wire priv	83 00	88 00
Massey-Harris priv	10 00	13 50
Nat. Grocers 2e priv	34 00	44 00
Supertest Pete B priv.*	17 00	
Assurances—		
British American Assce	24 00	
Crown Life	90 00	150 00
Dominion Fire	95 00	115 00
Dominion Life	250 00	350 00
Imperial Life	275 00	340 00
Manufacturers Life	275 00	310 00
Monarch Life	18 00	28 00
National Life	111 00	124 00
Saskatchewan Life	11 00	15 00
Western Assurance	24 00	28 00
Trust & Loan—		
British Mtge & Trust	160 00	
Lambton Loan & Sav	77 00	
London & West. Trust	97 50	110 00
Midland Loan & Sav	17 50	
Mortgage Discount priv	3 50	4 75
Security Loan & Sav	100 0	115 00
Sherbrooke Trust	109 00	
Sterling Trust		90 00
Trusts & Guarantee		71 25
Victoria Trust & Sav	165 00	
Pouvoirs—		
B. C. Electric priv	93 0	95 00
Calgary Power priv	67 00	75 00
Can. Light & Power	21 00	26 00
Can. West. Nat. Gas	20 00	
do priv	66 00	73 00
Great Lakes Power pr		86 00
N. Bruns. Power 1er pr.	40 00	55 00
N. Bruns. Telephone	9 00	12 00
Nova Scotia L. & P. pr.	70 00	80 00
Ottawa L. H. & P. pr.	95 00	100 00

REPONSE RASSURANTE A L'HON. FERGUSON

Au sujet de l'importation de bois russe en Grande-Bretagne.

LONDRES, 22. (Presse canadienne). — Le haut commissaire canadien en Grande-Bretagne a reçu hier soir une réponse du secrétaire d'Etat pour les Dominions démentant la nouvelle suivant laquelle les importateurs anglais de bois auraient demandé au gouvernement de protéger les contrats qui pourraient être conclus avec le gouvernement soviétique.

A LA GLOIRE D'UN HEROS

Statue du célèbre explorateur anglais sir Ernest Shackleton, dévoilée à Londres le 9 janvier, par lord Zetland, sur la façade des bureaux de la Société royale de géographie. Le bronze est l'oeuvre du sculpteur C. S. Jagger

LE C. P. R. A RECU L'AUTORISATION D'ACHETER CETTE CIE

L'I. C. C. permet d'acheter l'Aroostook Valley Ry, mais à un prix moindre.

NEW-YORK, 22. — L'Interstate Commerce Commission a autorisé le Pacifique Canadien à acheter l'Aroostook Valley Railroad Company dans le Maine mais a fixé un prix inférieur à celui qui avait été convenu entre les parties contractants.

L'Aroostook Valley Railroad est un réseau électrique de 32 milles de longueur qui parcourt le comté d'Aroostook, Maine, où se fait en grand la culture de la pomme de terre; il est contrôlé par l'ancien sénateur Arthur-R. Gould, et les membres de sa famille, qui possèdent 2,113 actions sur un total de 2,970. Le Pacifique Canadien a 400 actions.

M. Gould consentit il y a deux ans à vendre au Pacifique Canadien 2,000 actions appartenant à la famille Gould; des arbitres fixèrent le prix à $264.87 par action. Les autorités du Pacifique Canadien, tout en trouvant le prix excessif, recommandèrent aux directeurs de faire l'achat.

Devant l'Interstate Commerce Commission, la question du prix fut soulevée et les commissaires fixèrent après une longue étude, le prix à $215 par action. Le commissaire Mahafie fut dissident et déclara que la commission devrait approuver la transaction sans conditions.

RENDEMENT DES VALEURS

Service Geoffrion & Rainville Agents de Change 231-235, ouest rue Notre-Dame

Valeur	Taux	Prix	Rend.
Bell Telephone	$8 00	119	6 72
B. A. Oil	80	10	8 00
B. C. Power A	2 00	24	8 33
Bldg. Products A	2 00	18	11 11
Can. Bronze	1 25	19	6 57
do priv	7 00	102	6 06
Can. Car	1 00	7	14 28
do priv	1 75	15½	11 66
Can. Cement priv	6 50	65	10 00
Can. Converters	2 00	30	13 33
Can. Fdys & F. A.	1 50	10	15 00
Can. Fairbanks priv*	6 00	68	5 82
Can. G. Elec priv.	3 50	55	6 36
Can. H. Elec priv	6 00	66	7 09
Can. Malting	1 50	12¼	12 25
Can. Pacific	1 25	18	6 94
Con. Smelting	2 50	71	3 52
Dist.-Seagram	1 00	6	16 66
Dom. Bridge	2 50	27	11 11
Dom. Glass	5 00	82	8 53
do priv	7 00	120	5 83
Dom. Textile	5 00	63¼	7 90
do priv	7 00	103	7 50
Eastern Dairies	1 00	20	5 00
Goodyear priv	7 00	103	7 00
Gurd Chas	2 00	21	9 52
Ham. Bridge priv	653	64	10 15
Hollinger	65	5¾	8 30
Imperial Oil	50	10	5 00
Imperial Tobacco	35	8	4 37
Inter. Nickel	20	10	2 00
Inter. Pete	1 00	11½	8 69
Lindsay	1 00	8	12 50
do priv	6 50	65	10 00
McColl-Frontenac	60	10	6 00
Mitchell Robt	1 00	8	12 50
Mont. Cottons	6 00	92	6 52
do priv	7 00	95	7 36
Mont. Power	1 50	38	3 94
Mont. Tramways	10 00	150	6 66
Nat. Breweries	1 60	24	6 65
do priv	1 75	31	5 64
Nat. Steel Car	2 00	10	20 00
Ogilvie	8 00	185	4 32
do priv	7 00	112	6 25
Ottawa Power	6 00	101	5 76
Page Hersey	5 00	66	9 57
Penmans priv	6 00	97	6 18
Power Corp	2 00	36½	5 47
do priv	6 00	90	6 66
Price priv	6 50	70	9 28
Quebec Power	2 00	29	6 62
Shawinigan	2 00	33	6 06
Sherwin-Williams	1 60	17½	9 54
do priv	7 00	100	7 00
Simon & Sons	2 50	17	14 70
Sou. Can. Power	1 00	25	4 00
do priv	6 00	106	5 66
Steel of Canada	1 75	22	7 95
do priv	1 75	28½	6 14
Tooke priv	7 00	65	10 77
Tuckett priv	7 00	128	5 46
Walker-Gooderham	25	2¾	9 69
Banques—			
Canadienne	10 00	159¾	6 25
Commerce	12 00	191	6 28
Montréal	12 00	225	5 33
Nouvelle-Ecosse	16 00	274	5 83
Royale	12 00	221	5 42
Toronto	12 00	203	5 91

INVESTMENT TRUST

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

	Offre	Dem
Américains—		
Amer. Founders Corp	1	1¼
British Type Investors	1½	2¼
Custodian Shares	3	3½
do 2me	2¾	3¼
Diversified Trustee Shares	7¼	
do séries B	6½	
do séries C	2 75	3 05
Equity Investors Corp	19	21
Federated Capital Corp	1	2
Fundamental Trust	3¾	4¼
do B	3¾	4¼
Independence Trust	3¾	4¼
Insuranshares Certificates	3	3¼
Low Priced Shares	20½	23
National Bond & Share	20½	23
Nation Wide Securities B	4⅛	4½
United Common Trust	4	
United Fixed Shares Y	2¾	3¼
United Insurance Trust	5¼	
United N. Y. Bank C-3	6½	
United Oil Trust B	1	
U. S. Elec. Lt & P.	18	20
do B	4⅛	4½
Canadiens—		
Can. Amer. Trust Shares	3½	4
Can. Int' Trustee Shares		5½
Gr.-Br. & Can. Inv. Corp.		6
First All Canadian	8½	8¾
London Can. Inv. Corp		4
Distributors' Group—		
North Amer. Trust Shares	2 20	2 45
do vieux	2 45	
Cumulative Trust Shares	4	4½
American Depositor—		
New Corporate Trust Shares	2 50	2 75
do Distrub.	2 50	2 75
Five Year Fixed Trust	4	..
Old Corporate Trust Shares*	2 75	..

MONTREAL POWER A UN NOUVEAU MINIMUM

Les gouverneurs de la Bourse de Montréal viennent de décider de modifier les cours minima autorisés sur le titre de la Montreal Power, qui sera à l'avenir et jusqu'à nouvel ordre de 38 au lieu de 38.

Cette mesure a été adoptée à la suite de la publication du rapport annuel de la Montreal Power. Les autorités de la Bourse ont jugé qu'en raison des résultats extrêmement satisfaisants de l'année et de la forte situation de la compagnie, il n'y avait pas lieu de maintenir l'ancien cours et que le nouveau minimum aiderait aux transactions sur ce titre.

On anticipe une activité beaucoup plus grande de Montreal Power au cours de 38.

Finance des autos

Le financement des automobiles, au mois de décembre a été moins considérable que pendant le mois précédent. 4,858 voitures ont été financées pendant le mois contre 5,149 en novembre et 6,768 en 1930. Le chiffre s'est élevé à $816,000 contre $978,000 et $613,000 en 1930.

Production moindre

La production de pétrole canadien pendant le mois de novembre 1931 s'est élevée à 99,037 barils contre 99,924 en octobre et 157,062 en novembre 1930. La production totale pour les 11 premiers mois de l'année a été de 1,477,444 barils, soit une augmentation de 102 p.c. sur les chiffres de l'année précédente.

The Roan Antelope Copper Mines augmentera son capital-actions de 1,500,000 livres à 1,750,000 livres.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Jeudi 21 Janvier 1932

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Abitibi	2½	2½	2⅛	2¼
Adams Express	5⅜	5⅜	5	5⅛
Air Reduction	53	53½	52½	52½
Allegheny	2⅛	2⅜	2⅛	2¼
Allied Chemical	73¾	73¾	72½	72½
Allis Chalmers	12½	12½	12½	12½
Amerada	13⅜	13⅜	13⅜	13¾
Am. B. Sugar	⅜	⅜	⅜	⅜
Am. Br. Shoe	14¼	14¼	14¼	14¼
Am. Can	63⅝	64½	63½	63½
Am. Car & Fy	8	8½	8	8¾
Am. Chicle	34	34½	34	34½
Am. & F. P.	8	8⅛	7½	8⅛
Am. In. Corp.	6½	6⅛	6½	6½
Am. Locomotive	9	9	8⅝	8½
Am. M. & Fy.	22¼	22½	21¼	22
Am. P. & Lt.	15⅛	15½	15	15
Am. Radiator***	7½	7½	6¾	6¾
Am. Smelting***	16¾	16¾	16½	16½
Am. S. Fdries	7⅛	8¼	7⅛	7⅛
Am. Sugar	28	28½	28	28½
Am. T. & T.	121⅛	122¼	120½	121⅛
Am. Tobacco	76⅝	76⅝	76⅝	76⅝
do B.	79	80	79	79
Am. Water W.	29½	30¼	29½	29½
Am. Woollen	4½	4⅜	4	4⅜
Anaconda	10¼	11½	10⅜	10¾
Armour A.	1⅛	1½	1¼	1¼
do B.	⅝	¼	⅝	⅝
Assoc. Apparel*	2½	2¾	2½	2¾
Ass. Dry Goods	7	7¼	7	7¼
Atchison	90⅝	92¼	90½	91¼
At. Refining	10	10	9¼	9¼
Auburn Motors	140¼	150½	145¼	146½
Aviation Corp.	2⅛	3	2¼	3
Baldwin Loco.*	7⅜	8	7¾	7⅝
Balt. & Ohio.	20⅝	21½	20	20½
Barnsdall	4⅛	5	4⅛	5
Bendix	17½	17¾	17⅛	17¼
Best & Co.	23	23⅛	23	23⅛
Beth. Steel	21	21¾	20¼	21¼
Bohn Alum.	20¼	20¼	20¼	20¼
Bordens Co.	38½	38¼	38¾	38¾
Borg. Warner	10½	10¼	10½	10¼
Briggs Mfg.	9	9	9	9
Br. Man. Tran**	39¼	41½	39¼	40½
Bucyrus priv.	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Burroughs	12½	12½	12¾	12¾
Byers A. M.	14⅛	15⅜	14¾	14¾
Cal. Packers	9½	9½	9½	9½
Canada Dry	12½	12½	12	12
Can. Pacific	15⅝	15⅝	15⅛	15⅛
Case J. I.	42½	43⅛	41	41½
Caterpillar	13⅛	13⅛	13	13
Cerro de Pasco	12¼	12¼	12½	12¾
Ches. Corp.	19½	20½	19⅛	19½
Ches. & Ohio	30½	31⅛	30	30½
Ch. M. & St-P.*	3	3	3	3
do priv	4½	5⅛	4½	5
Ch. R. Island	14	15	14	15
Childs Co.	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Chrysler	14⅜	14⅛	14½	14¾
Coca Cola	112½	112¼	112	112
Columbia Car	36⅛	36⅝	36⅛	36½
Columbia Gas	14	14½	14	14
Com. Solvent	8½	8⅝	8½	8½
Com. Southern	4½	4⅜	4½	4½
Congoleum	9⅛	9⅜	9⅛	9⅜
Con. Cigars	21⅝	21⅝	21⅝	21⅝
Con. Gas	62½	63½	51¼	62¼
Con. Baking A.	6⅛	6½	6⅛	6½
do B.	1	1	1	1
Con. Can	36	37⅛	36	36½
Con. Insurance	23	23½	22¼	23
Con. Motors	1½	1½	1½	1½
Con. Oil	6½	6½	6½	6½
Corn Products**	43½	43½	43	43
Coty Inc.	3½	3½	3⅛	3½
Crucible Steel	21½	21¼	21½	21¼
C. Am. Sugar	1⅝	1⅝	1¾	1¾
Curtiss Wright	1¾	1⅝	1½	1⅝
do A.	2½	2⅜	2⅛	2½
Davison Chem.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
D. & Hudson	82	83	82	83
Dom. Stores	15	15	15	15
DuPont	55¾	56½	55¼	55¾
Drug Inc.	53½	54	53¼	53⅞
East. Kodak	85½	87¼	85½	86½
El. Auto Lite.	30	30½	29½	29½
El. P. & Lt.	12½	13	12½	12½
El. St. Batt.	31	31	31	31
Erie Railroad	9⅝	9⅝	9	9½
do 1er priv.	11½	12	11½	11¾
Fidelity Phoenix	25¾	25¾	25¾	25¾
Firts N. Stores	47½	47½	47	47
Fox Film	4½	4½	4⅛	4½
Freeport Texas	18⅜	18⅜	18½	18½
Gen. Asphalt	14½	15½	14½	15½
Gen. A. Tank	32	32½	31¼	31¼
Gen. Baking	13⅜	13⅜	13¼	13¼
Gen. Cable A.	5½	5½	5½	5½
Gen. Cigars	33½	34¼	33¼	34¼
Gen. Electric	22⅜	22½	21¾	21¾
Gen. Foods	34⅛	35½	34⅛	35
Gen. Motors	23	23½	22½	22½
Gen. Ry. Sig	26½	27⅛	26	26
Gen. Refract	13⅛	13½	13⅛	13½
Gen. Theatres	1⅛	1⅛	1	1
Gillette S. R.	13½	13½	12¼	13
Gold Dust	17¼	18	17½	18
Goodrich	4½	4½	4½	4½
Goodyear Tire	15⅝	16¾	15¾	15¾
Graham Paige	3¼	4	3¾	3⅛
Grant W. T.	27¾	29½	27½	29½
Gt. Nor. Ore	12¾	12⅝	12⅝	12⅝
Gt. Nor. priv	22¾	24	22½	23¼
Gt. W. Sugar	6	6	5¼	5¼
Grigsby Grunow	1½	1½	1½	1½
Hershey	80	80	80	80
Houston Oil	21	21½	21	21
do nouveau	4⅛	4½	4	4
Howe Sound	14½	14½	14½	14½
Hudson Motors	10½	10½	10½	10½
Hupp Motors	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
I. Cent. Ry.	17	17¾	16¾	17½
Indian Refining	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Ingersoll Rand*	33½	35	33½	35
Int. R. Tran	10½	11½	10½	10¾
Int. B. Mach.	107	107½	105½	107¼
Int. Carriers	4⅛	4¼	4⅛	4¼
Int. C. Eng	1½	1½	1	1⅛
Int. Harvester	28¼	28¼	26½	26¾
Int. Hy. Elect.	10½	10½	10	[illegible]
Int. Nickel	8¾	8¾	8½	8½
do A.	2½	2½	2½	2¼
do B.	1¼	1¼	1¼	1¼
do C.	¾	¾	¾	¾
Int. Salt	20¾	20¾	20½	20¾
Int. T. & T.	10¾	10¾	10	10
Johns Manville*	22½	22¾	21¾	21¼
Julius Kayser	7½	7½	7½	7½
K. C. South	12½	12½	12½	12½
K. Hayes Wh.	3⅝	3¾	3⅝	3⅝
Kelvinator	8⅛	9½	8⅛	9
Kenn. Copper	11½	11¼	11	11⅛
Kresge S. S.	17¾	17¾	16½	17½
Kreuger & Toll.	8½	8¾	8⅛	8¾
Kroger Grocery	14½	14½	14	14½
Lambert Co.	52¾	52⅝	52¼	52¾
Lehigh Valley	16⅜	17⅝	16⅜	17½
Lehn & Fink*	22½	22½	22½	22½
L. Myers B.	58⅜	58½	57½	58⅜
Liquid Carb	17⅜	18	17¾	17⅜
Loews Theatre*	29	29½	28¼	29
Lorillard	14⅛	15⅛	14½	14½
Louisville Gas	22	22	22	22
Magma Copper	8⅜	8⅜	8⅛	8¼
Mathieson	15½	15½	15½	15½
McKeesport	51½	52	51	51½
Mex. Seaboard	8	8	7½	7¾
Mid. C. Pete	6	6	5¾	5¾
M. K. & T.	7	7½	7	7½
do priv.	19	20	19	19½
Miss. Pacific	9½	10½	9½	10½
do priv.	20¾	23	20¾	22
Motor Wheel	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Mont. Ward	9½	9¼	9½	9½
Mullins Body	11⅝	11⅝	10¼	11¼
Munsingwear	12⅛	12¼	12¾	12¾
Murray Corp.	6⅛	6⅛	6¾	6¾
Nash Motors	18	18	17¾	18
Nat. B. Hess	¾	¾	¾	¾
Nat. Biscuit	42¾	43½	42½	42½
Nat. Cash Reg.	9⅜	10¾	9⅜	10½
Nat. Dairy	25	25⅜	24¾	24¾
Nat. Enamel	8	8	7	7
Nat. P. & Lt.	14½	14¾	14½	14½
Nat. Surety	15½	17	15½	17
N. Y. Central	35½	35½	34	34½
N. Y. N. H.	30	31½	29⅝	30¼
Noranda Mines	14⅛	14⅛	14	14
Norf. & West.*	128⅝	130	128½	130
North Am. Co**	31⅝	35½	31½	34⅝
North Am. Av**	3⅛	4⅛	3⅛	4⅛
North Pacific	22¼	23	21⅜	22
Ohio Oil	5¼	6⅛	5⅜	6⅛
Oliver Farm	1½	1¾	1½	1¾
Otis Elevator	21⅛	21½	21¼	21½
Owens Bottle	22	22	21⅝	22
Pacific Gas	34½	34¼	34¼	34½
Pacific Light	38	38	38	38
Packard	5	5	4⅛	4½
Paramount	10	10½	10	10½
Peerless	3¼	3¼	3⅛	3½
Pennsylvania	22½	23½	22	23½
Père Marquette	10	11¼	9¼	11¼
Phillips Pete	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Pillsbury Flour	21	21½	21	21
Prairie Pipe	7½	7½	7½	7½
Pr. St. Car	2⅛	2¼	2¼	2¼
Proctor & Gam	41½	41½	40¼	41½
Pub. S. Corp	55½	56¼	55½	55½
Pullman	23½	24⅛	23¼	23¾
Pure Oil	4½	4½	4½	4½
Radio Corp	8¼	8⅛	8	8
Radio Keith	5⅜	5¾	5¼	5¼
Reading	35	41	35	41
Rem. Rand	2½	2½	2½	2½
Rep. Iron & St*	5¾	5½	5½	5½
Reynolds B.	38½	39½	38½	38½
Richfield Oil	¾	¾	¾	¾
Royal Dutch	16	16	16	16
Safeway	49	49¾	48½	48½
St-L. & S. Fe	6	6¾	5¼	6½
Sears Roebuck	35¾	36	35½	35½
Servel & Co	5	5⅜	4¾	5⅜
Shell Union Oil*	3⅜	3⅜	3½	3⅜
Shubert	½	½	½	½
Simmons Bed	9	9	9	9
Sinclair Con	5⅛	5¾	5⅛	5⅛
Skelly Oil	3½	3⅜	3½	3½
Socony	10	10½	10	10
S. C. Edison	31⅝	31⅝	31⅝	31⅝
South Pacific	36⅛	37½	35⅜	35½
South Ry.	12⅛	13	12⅛	12⅛
S. P. E. Sugar	7½	7½	7½	7½
Stand. Brands*	17½	13½	13¼	13¼
St. Gas & Elec	30⅛	31	30½	30½
St. Oil Californ*	25	25½	25	25½
St. Oil N. J.	29	29⅛	28⅝	29
Stewart Warner	5¾	5¾	5¾	5¾
Stone Webster	12⅛	12½	12	12
Studebaker	11⅝	12	11½	11⅝
Texas Gulf	25	25½	24½	25
Texas Oil	12⅛	12⅛	12½	12½
Texas P. Land	3	3½	3	3½
Timken Roller	20½	21⅛	20½	20⅛
Tobacco Prod	3½	3½	3½	3½
Tri-Continental	3½	3½	3½	3½
Trico Prod	28⅛	28⅛	28⅛	28⅛
Underwood	19⅛	20½	19½	19½
Union C. & Car	31½	32⅛	31½	32
Union Oil Cal.	13	13	12¾	12¾
Union Pacific	81	82½	80¼	81
United Aircraft*	13¼	15¼	13⅛	14⅜
do priv	43	44	43	44
United Cigars	1½	1½	1½	1½
United Corp.	9½	10	9¼	9⅛
United E. Coal	4	4	3½	3¾
United Fruit	24¼	24¼	23½	24
United Gas Imp	19½	19⅛	19½	19⅛
U. S. Ind. Alco.	28¼	28½	27⅛	27⅜
U. S. Leather	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
U. S. Pipe	14⅝	15½	14	15⅜
U. S. Realty	8	8	8	8
U. S. Rubber	4¼	4¼	4¼	4¼
U. S. Steel	46	46½	45⅛	45⅝
Universal P.		¼		¼
Ut. P. & Lt.	9¼	10	9¼	10
Vadsco		½		½
Vanadium	15	15½	15	15
Wabash	2⅜	3⅛	2⅜	3
do A.	5⅛	5⅝	5¼	5⅛
Ward Baking B.	2	2	2	2
Warner Bros.	3½	3⅝	3⅛	3½
Wt. Maryland	7	7½	7	7⅛
Wt. Union Tel.	42⅝	44	42⅛	44
Westinghouse	28⅛	28⅝	27⅛	28
White Motors	9	9	9	9
White S. Mach.	1	1	1	1
Willys-Overland	2⅝	2¼	2⅝	2⅜
Woolworth	42	42⅝	41⅜	41⅝
Worth. Pump.	22½	22½	22	22½
Wrigley Jr.	54½	54½	54	54½
Yellow Cab	4⅛	4½	4⅛	4½
Obligations—				
Argentine	53½	53½	53	53½
Australie	58	59	58	59
Belgique 6½	88⅝	88⅛	87½	87½
Belgique 6	84	84⅝	84	84⅝
Bordeaux	99¼	100	99½	99⅝
Brésil 6½	21½	22	21½	21½
Brésil 7	17½	17¼	17½	17¼
Buenos Aires	32¾	34½	32¾	32¾
Chili	13½	13½	13½	13½
Colombie	26½	27½	26½	27½
Candinamarca**	14	14	14	14
Canada 1952	89⅛	89½	88⅝	89
Rép. Fr. 7½	111¾	112	111¾	111¼
Rép. Fr. 7	110½	110½	110½	110½
Allemagne	38⅛	38½	37½	37⅛
Haïti	65	65	65	65
Italie	87	87¼	86	86
Lyon	99½	99⅝	99½	99½
Marseille	99½	100	99½	100
Medellin	15	15	15	15
Milan	69½	69½	69	69
P. L. M. 7	100⅛	100⅛	99½	99½
P. L. M. 6	95	95	94½	94½
Pérou	7	7	7	7
Pologne 6	53	53	53	53
Pologne 7	50½	51	50½	50⅛
Rio Janeiro 59**	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛
Rio Janeiro 53**	11½	11½	11½	11½
Rome	70½	70½	69	69½
Serbie	35¼	37	34	35¼
Soissons	98½	98½	98½	98½
Gr.-Br. 1937	94¼	94½	93⅝	94

Dans le monde de l'assurance

M. LEWIS LAING, gérant de ... Liverpool and London and Globe Insurance Co. — (Canadian Newspaper Service).

VENTES IMMOBILIERES

Sur 18 ventes enregistrées hier, au montant total de $64,151, on en compte 9 d'au moins $2,000.

La vente la plus importante a été transigée à Westmount, où Mme J. W. Norcross a vendu à M. W. Henry pour $22,000, un immeuble sis rue Grosvenor.

Dans le quartier Saint-Edouard, une vente de $8,000, a été transigée entre J. W. Paradis et J. Beauparlant, pour des immeubles sis rues Saint-André et Bellechasse. Voici la liste des ventes:

Quartier Ahuntsic. — Rue Berri et Boulevard Gouin, vacant, lot No 246-451, terrain 2,815 pieds. La Cité de Montréal vend à H. Boismenu, $900. J. Baudouin, notaire.—1932.

Cité de Westmount. — Avenue Grosvenor, bât. No 694, lots Nos 218-44-2, 218-45-1, terrain 38 x 111 pieds. Dame J. W. Norcross vend à W. Henry, $22,000. R. H. Barron, notaire. — 1932.

Cité de Lachine. — 3e Avenue, bât. No 144, lot No 753-298. E. Legault vend à A. Deschamps, $1,550. J. S. A. Ashby, notaire. — 1932.

Cité de Verdun. — Avenue Eva, vacant, lot No 4679-238, terrain 28 x 100 pieds. R. D. Saunders vend à E. M. ackwPood, $100. H. Beaudin, notaire. — 1932.

Quartier Montcalm.—Rue Fullum, bât. Nos 6269, 6271, lot No 209-620, terrain 25 x 100 pieds. Dame C. Desrochers vend à H. Leduc, $5,800. J. E. Gladu, notaire. — 1932.

Quartier Montcalm.— Avenue Maplewood, bât. Nos 3378, 3380, lots Nos 28-17, 28-6-9, 1-2 28-18. A. Lafrance vend à Dame T. P. Décarie, $5,200. G. Paquette, notaire. — 1932.

Quartier Mercier. — Boulevard Bernard, bât. lots Nos 403-349, 359, terrain 50 x 116 pieds. 2 J. B. Vinet vend à B. Vinet, $4,000. J. P. Turenne, notaire. — 1931.

Boulevard Bernard, vacant, lot No 403-709, terrain 32 x 75 1-2 pieds. O. Bellerose vend à P. Girard, $100. J. P. Turenne, notaire—1932.

Quartier Montcalm. — Rues Saint-Zotique et Fullum, vacant, lot No 208-1759, terrain 30 x 102 pieds. La Sucession J. A. Lamarre vend à A. Nadon, $2,000. L. Derome, notaire—1931.

Quartier Rosemont. — 26ème Avenue, vacant, lot No 192-888, terrain 25 x 82 pieds. J. B. Péloquin vend à C. Bernard, $200. J. A. Couture, notaire—1932.

Quartier Saint-Edouard. — Rues Saint-André, Bellechasse, vacants, lots Nos 7-192, 193, 194, 195, partie 215. J. W. Paradis vend à J. Beauparlant, $8,000. L. L. Gonneville, notaire—1931.

Quartier Saint-Denis. — Rue S.-André, bât. Nos 4721, 4723, lot No 325-561. H. Leduc vend à Dame C. Desrochers, $5,900. J. E. Gladu, notaire — 1932.

Ville Montréal Ouest. — Avenue Percival, vacant, lots Nos 138-92, 93, terrain 14,569 pieds. McConnell et Coutlée, ès-qual, vendent à J. Christie, $3,500 égal 20 1-2 cents le pied. D. Cameron, notaire—1931.

Ville Pointe-Claire.—Avenue Milroy, bât. No 12, lot No 58, terrain 30 x 120 pieds. A. Burnett ès-qual, vendent à A. S. Matthews, $2,000. L. J. Boileau, notaire.—1931.

Avenue Lake Shore, vacant, lot No 55, terrain 25,300 pieds. J. MacLaren vend à Canadian National Ry., $1.00 et autres considérations. H. Gohier, notaire.—1932.

Avenue Prince-Edouard, à Valois, vacant, partie 57-88, terrain 5,649 pieds. F. J. Cavanagh vend à J. A. Gauthier, $400. L. J. Boileau, notaire.—1932.

Ville Sainte-Anne de Bellevue. — Rue Adams, vacant, lot No 205-30, terrain 100 x 150 pieds. A. A. Hunter vend à J. Crevier, $1,500. L. J. Boileau, notaire.—1932.

Ville de Dorval. — Avenue Lilas, vacant, lot No 866-17. H. W. Davis vend à Dame B. T. Benet, $1,000. J. A. Allard, notaire.—1932.

INT. PETROLEUM

Commentant le rapport à l'effet que le gouvernement péruvien doit faire une enquête sur les droits que possède la International Petroleum Company sur ses propriétés pétrolifères au Pérou, M. A. M. McQueen, vice-président de la International Petroleum, a déclaré que la compagnie ne s'inquiète pas de ces rapports, car son titre à cette propriété a été confirmé par un tribunal international, sous la présidence du docteur F. Ostertag, président de la Cour Fédérale de Suisse, et tenu à Paris en avril 1922.

POMMES DE TERRE

Les prix sur le marché des pommes de terre sont les suivants: blanches de Québec, 80 livres, No 1, entre 33 et 45 cents, et 55 à 60 cents pour les Green Mountains de Québec et du Nouveau-Brunswick.

UNE ANALYSE DE LA SITUATION SUR LES MARCHES DES OEUFS

La température continue d'influer sur les prix sur nos différents marchés.

Une température très froide, offrant la seule perspective d'amélioration de la condition déprimée actuelle du marché des oeufs, semble avoir régularisé la saison d'hiver sur une partie considérable du pays au cours de la semaine actuelle. Si une telle température se continue pour une période de temps raisonnable, elle contribuera, sans aucun doute, à faire diminuer la production abondante et permettra au marché de liquider les provisions d'oeufs en mains, à presque tous les endroits.

Si l'on considère le volume considérable actuel de la production des oeufs frais, il semble assez défini que le principal facteur qui l'a causé est bien la température douce qui, jusqu'à présent, s'est produite sur, pratiquement parlant, sur tout le Canada, avec quelques rares interruptions. Il est vrai qu'il y a eu des améliorations assez fortes rendant plus facile une production de la part des troupeaux des fermes du pays. Une telle amélioration, cependant, est accumulante, et se répand graduellement sur une période de plusieurs années. Une production d'hiver d'oeufs frais comme celle expérimentée l'hiver dernier et jusqu'à présent, cet hiver, telles que comparées à la production peu abondante relative des années précédentes, ne peut être occasionnée que par des conditions d'hiver extrêmement favorables.

Sur fin de semaine, au Manitoba et en Saskatchewan, la température a baissé au-dessous de zéro et, dimanche, une grande partie du centre de la Saskatchewan était visitée par une violente tempête de neige. En Ontario et Québec, la température fut relativement modérée, dimanche, mais à Ottawa, ce lundi matin, le thermomètre était descendu en bas de zéro. Ces conditions prêtent un peu de force sentimentale au marché des oeufs donnant une première indication de la saison courante d'une température d'hiver assez considérable.

Déjà, les effets des bas prix des oeufs actuels se font sentir à la côte du Pacifique où les ventes de poules ont appréciablement augmenté au cours de la semaine écoulée. Cette situation est semblable à celle de l'année dernière, alors que les troupeaux de poules pondeuses furent considérablement réduits dans le but d'obtenir des profits.

Au Manitoba et en Saskatchewan, il s'est produit des réductions dans les prix au cours de la semaine, bien qu'elles n'aient pas été aussi considérables que dans l'Alberta. Il y a eu aussi quelques réductions dans les prix, en Ontario et Québec, mais elles ne furent pas d'une nature très sévère.

La production aux provinces maritimes est assez considérable et la température est douce. Les marchés, comme ailleurs, sont peu actifs et la valeur des oeufs est encore moins bonne qu'au cours de la semaine précédente.

Les rapports préliminaires des provisions d'oeufs frigorifiques, le premier du mois, venant de Montréal, Toronto, Ontario et Winnipeg, indiquent que le total des provisions, le premier du mois, sera considérablement plus bas que l'année dernière, mais encore assez libéral en volume.

Le premier de décembre dernier, il y avait dans les trois villes, Montréal, Toronto et Winnipeg, un total de 4,160,414 douzaines d'oeufs en entrepôts frigorifiques. Ce chiffre représente soixante-quinze pour cent du total des provisions au Canada, à date. Le premier de janvier, il y avait aux mêmes endroits, selon les rapports locaux, 2,133,939 douzaines d'oeufs. Si le même pourcentage relatif des provisions existe tel qu'au premier décembre, le total des provisions, au Canada, le premier de l'année pourrait à peine excéder trois millions de douzaines. Si le mois de décembre a été le témoin de la centralisation des provisions d'entrepôts dans les principales villes, comme il en a été probablement le cas, le chiffre des provisions, au Canada, pourraient être considérablement au-dessous des trois millions.

Il y eut plus de $800,000,000 de nouvelles assurances souscrites au Canada durant le cours de 1931, ce qui porte le total des assurances en force dans notre pays à $6,750,000,000.

au Marché Bonsecours

Voici une liste des prix des denrées alimentaires sur le marché Bonsecours ce matin

OEUFS ET BEURRE

Prix de gros, fournis à "La Patrie", par la maison Gunn, Langlois et Cie, 1236 rue Mill.

Frais extra, en cartons, 30c; Oeufs Frais, St-Jérôme, en cartons, 33c; Frais premiers, en cartons, 27c; Frais seconds, en cartons, 24c; Oeufs Entrepôts Extra, cartons, 27c; Oeufs Entrepôts Premiers, cartons, 24c; Entrepôts Seconds, cartons, 22c; Beurre, morceau d'une livre, moules plats, Tip-Top, 24c, 56 livres, 23c; Cuisine, solide, 19c.

FROMAGE

Doux, Québec.—Environ 20 livres, 12c; Au morceau 13½c; Meules, 5 livres, 14c.

Fort Canadien.—Environ 20 livres, 18c; Au morceau 19c; Oka, des Trappistes, 29c; Roquefort, 66c. Gruyère, à la livre, 51c; Crème de Gruyère, 6 portions 8 oz., 3.00 doz. Tip-Top, boîte de 5 livres, 23.

POIS

Blancs minot $2.25, cassés, 98 lbs net, 3.25.

FEVES

Blanches, le minot, $1.35.

SIROP D'ERABLE

Sirop d'érable, le gallon, 2.40; Sucre d'érable, lb 22c.

MIEL

Miel brun, canistre, 30 lbs, 7c; Miel blanc canistre, 30 lbs, 9 1-2c.

GRAISSE PURE

Graisse pure, tinette, 60 lbs, 10c; Seau de 20 livres, 10c.

VOLAILLES

Poulets à griller, 27 à 35c; Poules fraîches, 4 à 6 livres, 22c à 28c; Canetons du lac Brôme 5 livres et plus, la livre, 30c.

FRUITS ET LEGUMES

Prix du gros, fournis à "La Patrie" par la maison S. E. Mallette, 263 rue des Commissaires Est.

FRUITS

Orange Sunkist, Nevels, $5.25 à $5.75.

Citrons Sunkist, $5.50 à $6.00.

Citrons Messine, $5.00 à $5.50.

Pamplemousses, Floride, $5.00 à $5.50.

Poires, boîte, $4.00.

Bananes, - rég., $1.75 à $3.50.

Cocos, sac, $4.50.

LEGUMES

Oignons Espagnols, $3.00 à $6.00.

Salade Iceberg, caisse $5.50 à $6.50.

Salade frisée, Montréal, $1.00 à $1.-

Epinards, $1.75 le boisseau.

Tomates rouges, Cal., $4.50.

Aubergines, la boîte, $8.50 à $9.00.

Piments verts et rouges, douz $0.40 à $0.50.

Choux canadiens, baril $1.50.

Persil douz, $1.00.

Poireaux, $0.35 à $0.40.

Choux-fleurs, la doz. $2.50 à $2.75

Céleri Californie, 1-2 crt $5.25 à $5.50.

Patates sucrées, $1.75.

Patates, No 1, poche $0.60.

Patates Montagnes Vertes, 60c à 65c.

Raisins Emperor, $5.00.

Patates nouvelles No 1, $15.00 le baril.

Raisin Emperor, No 1 Selected Keg $7.50 à $8.50.

Oinions Rouge, 100 lbs grade, $2.35 à 2.50.

Oignons Rouge 100 lbs, grade No 1, $2.75 à $3.00.

Navets en sac, $1.00.

Carrotes, en sac, 1.00 à 1.25.

Betteraves en sac, $1.00.

Panets en sac, $1.00 à $1.25.

Ataca Cap Cod, $4.25 à $4.50.

Tomates Californie, boîte, $4.50.

Pommes en cartis.—

McIntosh No 1, $7.00 à $7.50.

Fameuses, $7.00 à $7.50.

Greening No 1, $4.50 à $4.75.

Baldwin No 1, $5.00 à $5.25.

Baldwin Dom. $4.00 à $4.25.

G. Russett No 1, $5.50 à $5.75.

G. Russett Dom. $4.50 à $5.00.

Spy. No 1, $6.00 à $6.25.

Céleri Californie, crête, $11.00 à $11.50.

Tangerine, la boîte, $2.75 à $3.00.

Echalottes, doz., 60c à 65c.

Ces prix sont sujets aux variations du marché.

Ails, canadien, 0.15c lb.

Persil américain, $1.00 doz.

Spy Dom. $5.00 à $5.25.

PRIX DES VIANDES

Prix de détail, fournis à la "Patrie" par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, viandes de premier choix.

Rôti de porc frais, la livre 15c

Jambon, la livre 17c

Sirloin Steaks, 33c

Steaks Rd, 22c

Fesse de veau, devant 25c

Queue de boeuf, la livre, 12c

Boeufs salé, poitrine, la livre 12½c

Ronde de boeuf, 20c

Rognons de boeuf, la livre 25c

Rognons d'agneau, la doz. $1.20

Cervelles de veau, 2 pour 25c

Filet de boeuf, $1.00

Cervelles d'agneau, chacune 5c

Langues salées, 23c

Filet de porc, la livre 45c

Tête de veau, 15c

Pattes de veau, la livre 15c.

PRIX DU POISSON

Prix du gros fournis à la "Patrie" par la maison D. Hatton & Company, rue Bonsecours, sujets aux variations du marché.

POISSON FRAIS

Filet de haddock, 17c

Aiglefin, 6 1-2c

Carrelets, 10c

Morue étêtée, 5c

Homards vivants, 45c

Crevettes, 49c

Huitres en mesure, le gallon 2.50

Maquereau frais, 8c

Hareng frais, 6c

Brochet, la livre 12c

Flétan, 19c

Saumon, 17c

Truite, 12c

Anguille, 12c

POISSON MARINE ET SALE

Hareng de Holland, "milkers" 90c

Crevettes, 35c

Filets de morue sans arrêtes, en boîte de 30 livres, la livre 14c

Morue séchée, en paquet de 100 livres 10c.

RAPPORT ANNUEL DE SARNIA BRIDGE CO.

Surplus de $4,095 en 1931, comparé à un déficit antérieurement.

TORONTO, 22. — Le rapport financier de la Sarnia Bridge Co., fait voir que l'année 1931 s'est soldée par un surplus de $4,095, alors que l'année 1930 avait produit un déficit de $69,102 après la répartition de $24,000 en dividendes sur les actions "A" et de $7,500 sur les actions "B". En 1931 il n'a pas été distribué de dividendes.

Le bilan indique que les espèces en caisse ont passé de $319 à $1,435; les dépôts sur soumissions ont décliné de $1,300 à $250; les comptes recevables ont monté à $88,652, de $60,187; les inventaires ont baissé à $107,212, de $144,756. Au passif les emprunts de banque ont passé à $58,500, de $47,300; les comptes payables ont monté à $15,518, de $8,644.

Production de gaz naturel

La production de gaz naturel au Canada a été de 2,539,949,000 pieds cubes en novembre, contre 1,901,073,000 en octobre et 2,929,939,000 en novembre 1930. Pour les 11 premiers mois de l'année, la production s'est totalisée à 23,729,065,000 contre 26,274,162,000 en 1930 et 24,894,436,000 en 1929.

Prix des volailles

Les prix sur le marché des volailles sont ceux de la baisse de la semaine dernière. Les prix aux détaillants pour les volailles préparées sont les suivants:

	"A"	"B"
Gibier à bouillir	21-26c.	18-24c.
Poulets à rôtir	26-30c.	23-27c.
Poulets engraissés au lait	29-33c.	26-30c.
Poulets à frire	25-27c.	21-28c.
Poulets à griller	31-35c.	27-31c.
Dindes à rôtir	28-30c.	26-28c.
Canetons	31c.	25c.
Canards	25c.	21c.
Oisons	20c.	18c.
Oies	19c.	16c.

Il est arrivé hier dans notre ville 1,635 caisses d'oeufs comparé à 1,160 caisses le même jour la semaine dernière. Les prix des oeufs continuaient de baisser et ils accusaient une réduction de 1 centin par douzaine hier.

IMPRESSION PHOTOGRAVURE

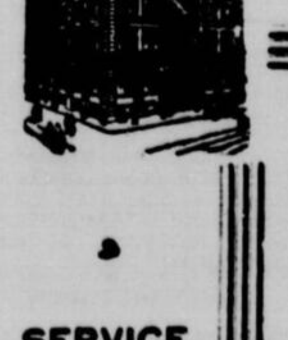

RELIURE
RÉGLAGE
RÉDACTION
TRADUCTION
DESSIN
ETC.

SERVICE RAPIDE
TRAVAIL DE QUALITÉ

QUOIQUE le prix mérite considération, la qualité du travail et le service sont toutefois deux facteurs plus importants encore.

Le Département des Impressions de La Patrie s'est toujours efforcé de donner entière satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Notre personnel ne compte que:

Des typographes, des pressiers et des relieurs possédant à fond leur métier.

Des artistes et des photograveurs expérimentés dont le travail est toujours apprécié.

Des publicitaires avertis sachant donner à leurs copies le ton et l'allure les plus appropriés au sujet traité.

Prompte et soigneuse attention apportée à tout imprimé — du plus modeste au plus élaboré.

APPELEZ LANCASTER 3121* UN DE NOS REPRESENTANTS IRA VOUS VOIR

La Patrie

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS
180, RUE STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 11c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargé au taux de la ligne agate égal sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone

Appelez LAncaster 8121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

BOURSE contenant un montant d'argent et papiers de valeur qu'au propriétaire seulement, perdue le 20 janvier dans l'autobus Pointe St-Charles. Récompense. FI. 2892. 279-1

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CUISINIER demandé pour club, ouvrage à l'année. Voir secrétaire, 7445 St-Denis, Ch. 2. 279-4

DEUX hommes de bon caractère pour position permanente avec opportunité et bonne paye. S'ad. de suite 2 à 6, chambres 302, édifice Amherst. 279-4

GERANT demandé pour Club. Ecrire mentionnant expérience et salaire requis. 7445 St-Denis, Ch. 2. 279-4

ON demande hommes, ayant automobile pour vente alimentaire, bons revenus pour homme qualifié. BYwater 0873. 279-4

SOLLICITEUR à domicile, licence fournie. Aussi jobbers, drivers ou voyageurs, pour restaurant et épicerie, pour la ville. 4075 Sainte-Catherine Est coin Pie IX. 279-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

MODELE demandé, taille 16, pour chapeaux et costume. Chambre 201 460 Ste-Catherine Ouest. 279-4

2 OPERATRICES et finisseuses expérimentées demandées dans les robes de dames. 237 Mont-Royal O. 279-4

OPERATRICE d'expérience, machine à plis, poser poignets, chemises toilette, pour hommes, beaucoup d'ouvrage. 1292 Ste-Elisabeth près Ste-Catherine. 279-4

OPERATRICES demandées avec 5 ans d'expérience dans les robes de coton pour dames et enfants. 5490 St-Dominique, 4ème plancher. 279-4

CUIRATIER (leather maker) expérimenté seulement demandé, bon salaire. S'ad. à chambre 4, 627 Notre-Dame ouest. 279-4

SERVICES DOMESTIQUES

A 372 MONT-ROYAL EST, on demande cuisinières générales, filles de chambre et tables, salaire 25.00 à 50.00. 279-4

ALLEZ 3851 St-Denis, trouverez emplois toutes sortes. Salaire $15 à $60, placées de suite. 279-4

FILLE parlant l'anglais pour avoir soin d'un bébé. S'ad. 5185 St-Urbain, CR. 5339. 279-4

FILLE parlant un peu l'anglais demandée pour soins du ménage 219 Rachel Est, appt 7. 279-4

FEMME âgée demandée pour ouvrage général, échange chambre et pension. 812 St-Jacques ouest, après 7 heures. 279-4

JEUNE fille demandée, place permanente, 5132 Ave Clanranald, près Snowdon. 279-4

JEUNE fille demandée avec références devra coucher chez elle. 3980 Parc Lafontaine. 279-4

JEUNE fille pour ouvrage de maison, 1 enfant seulement, pas de cuisine. S'ad. 763 Ave Querbes, appt 4 Outremont. 279-4

JEUNE fille demandée pour légers travaux du ménage. S'ad. 4251 Ch. Colomb, entre 7 et 9 hrs p.m. 279-4

JEUNE fille demandée pour aider aux travaux du ménage. 2352 rue Chambly. 279-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

CHAUFFEUR d'expérience chinois demande position, salaire raisonnable. FItzroy 2008. 278-6

COUPLE prendrait conciergerie, club ou logis en échange de travail, bon mécanicien. Tél. DOl. 0241. 279-4

HOMMES ou femmes, ouvrage facile, expérience pas nécessaire. 6825 St-Valier, entre 4 et 7 heures. 279-4

JEUNE homme avec références demande position sur char privé ou camion. DO. 7762. 279-4

MECANICIEN licencié provincial et expérimenté fera ouvrage à domicile. Appelez FR. 1288. 279-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE femme désire position, femme chambre ou autre. AMherst 8787.

FEMME désire ouvrage à la journée 1.50. CAlumet 6700M. 279-4

FEMME de journée recommandée, indulgente au travail, 2.00. FRont. 5870. 279-4

FILLE aux habitudes tranquilles famille sans enfants, 10.00 par mois. AMh. 5071. 279-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

FILLE demande position dans famille privée, bonnes références. FRont. 6854. 279-4

FILLE demande position dans maison privée, bonnes références. Fitzroy 8818. 279-4

FEMME demande ouvrage à la journée. FRont. 1077. 279-4

FILLE de campagne demande position pour maison privée, bonnes références. CLairval 5748. 279-4

FILLE de campagne parlant anglais, désire position dans maison privée, sans enfants. CAl. 5557m. 279-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent, Montréal. 263-25

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX petites, grandes chambres, poêle à gaz, chauffé eau chaude, tranquille, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00. 1006 St-Laurent, 1016 Saint-Dominique. 279-4

A BAS PRIX, grande, petite chambres, gaz, 1098 St-Denis; 435 Dorchester Est, gens tranquilles. 279-4

A BAS PRIX petites, grandes chambres en avant, poêle à gaz, eau chaude, tranquille, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00, 338 Lagauchetière, près St-Denis, 1018 St-Timothée. 279-4

A LOUER, chambre propre, éclairée, téléphone, gaz, tranquille, 2.50, 1872 Sainte-Catherine Est, coin Cartier. 279-4

A 372 MONT-ROYAL Est, vous trouverez grande chambre avec gaz, eau. HArbour 4047. 279-4

A 1802 ST-TIMOTHEE, grandes, 1.75 et 2.50, pour monsieur, tranquille. AMherst 6835. 279-4

AVE LAVAL, 3673, belle chambre confortable sur devant, maison chaude, tranquille, prix modéré. HArb. 2909. 279-4

A 4 Montée du Zouave, chambre richement meublée, confort du chez-soi, seul chambreur. 279-4

BEAUDRY 1309, coin Ste-Catherine, chambre double, gaz, tél., eau chaude, couple marié, enfant, pas objection. 279-4

BEAU salon double, confortablement meublé, piano inclus, dans petite famille privée, 906 Sherbrooke est. FR. 2437. 279-4

BERRI 4478, jolie chambre, aubaine, pour deux messieurs ou couple, eau chaude, téléphone, bas prix. 279-4

BOYER 4518, grandes chambres 3.00, petites 2.00, eau chaude, téléphone, bien meublées, près Mont-Royal. 279-4

BELLE chambre avec boudoir, sur devant, maison moderne, tout confort, pour monsieur, seul chambreur. FAlkirk 1554. 279-4

BEAU grand salon double, eau chaude, maison tranquille. Usage du téléphone. S'ad. 527 Cherrier. Tél. PLateau 7018. 276-6

BEAU salon double, ainsi jolie chambre, très propre, pension si désirée. 8128 Berri. CA. 9710J. 277-6

BELLE chambre, boudoir chauffé, téléphone, dame ou demoiselle, seule locataire. 2605 Chapleau près Sherbrooke. AM. 8761. 276-6

CHAMBRES 3.00, 3.50, 4.00, plus chaudes, bien éclairées, gaz, téléphone, lingerie comprise. 1666 St-André. 279-4

CHAMBRE devant 2.50, usage cuisine, tout confort. 1468 Amherst. HA. 3572. 279-4

CHAMBRES 3.00, 3.50, 4.00, maison propre, lingerie fournie, gaz, téléphone. 1021 Ontario. 279-4

CHAMBRE avec ou sans pension, 1ère qualité, prix modéré. S'ad. 1195 St-André, MArq. 1233. 279-4

CHAMBRE avec confort du chez-soi, appartement moderne. BElair 3965 Boul. St-Joseph Est. 279-4

CHAMBRE à louer, pour couple ou filles, usage cuisine, chez couple seul. 1877 Dufresne. AM. 1261. 278-3

CHAMBRE salon, $2.50, seul chambreur, gaz si désiré. FR. 3446. 1763 Beaudry, près Robin. 272-6

GRANDE et petite chambres usage gaz, téléphone, maison confortable pour messieurs seulement. 1743 St-Denis. LAnc. 2615. 278-26

GRANDES et petites chambres, eau chaude dans tous les appartements, prix modéré. American Sunshine Rooms, 1042 St-Denis. 273-26

GRANDE et petite chambres, usage gaz, téléphone, piano, radio, eau chaude à l'année. Pour messieurs ou deux demoiselles. Bon chez-soi. S'adresser 2041 Victoria. LAncaster 4776. 278-26

JOLI boudoir, aussi chambre à coucher attenante, nouvellement décorés maison de haut ton. Pour messieurs. FI. 7942. 276-6

SHERBROOKE Est, 374, grande et petite chambre, garde-robe, bain. Prix raisonnable, maison tranquille. 274-6

1516 SHERBROOKE OUEST, étage du bain, deux douches, chauffage automatique, pour hommes. PLateau 4308. 276-6

SALON double, boudoir bien propre, bon chez-soi. 6535 Chateaubriand près Beaubien. CR. 8783. 278-3

VENEZ voir: grande et petite chambres, gaz, propre, raisonnable appeler LA. 8858 2095. McGill College. 275-6

VIAUVILLE, salon, chambre, maison moderne, confort, références. 4956 Ste-Catherine Est, Appt 1. CL. 6293M. 276-6

MAGASINS A LOUER

RUES HOCHELAGA et Leclaire. Nouveaux magasins chauffés, garages, et plain-pieds, 3, 4, 5 et 6 pièces, fini en cotonnier, foyer, frigidaire, joliment décorés, loyer très bas. S'adresser sur les lieux. CLairval 1601. LAncaster 2394. 279-3

A LOUER

CHAMBRE ET PENSION

ADAM, près Sicard, grande chambre à coucher et boudoir pour couple ou deux amis, bonne cuisine de famille. Prix raisonnable. CL. 7606. 276-6

BERRI 3462, près Sherbrooke, chambre ensoleillée, bonne pension, prix raisonnable, maison tranquille, confort. HA. 5762. 278-6

BELLE chambre, pension si désirée, tout confort, 827 Mont-Royal, 3ème étage. FRontenac 2440. 277-6

MAISONS A LOUER

ATTENTION

POUR bons logements de bon compte, voyez la Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 ou DOllard 2192. 275-18

BLVD ST-JOSEPH, 4 appts, neuf, chauffé, frigidaire, incinérateur, poêle à gaz. S'ad. 1210 Blvd St-Joseph Est. AMh. 7610. 279-4

BLOOMFIELD Ave, 676, huit appartements, ménage fait, occupation immédiate. ATlantic 0260. 279-4

BERRI 8566, maison neuve, 7 pièces, chauffé, fini chêne, libre 1er mai. DUpont 2146. 279-4

BERCY, 3 appts, 2ème étage, bien chaud, $13.00, possession immédiate. 2567 Rouen, AMherst 7800. 279-4

CHRISTOPHE COLOMB, 7530, quatre grands appts modernes, éclairés, châssis dans chaque appt, possession immédiate. CAlumet 9838. 279-4

CH.-COLOMB 5064 Delorimier 5016, près boul. St-Joseph, 3 appts chauffés, incinérateur, frigidaire, poêle à gaz. AM. 6741. 279-4

CASGRAIN 6727, près St-Zotique, beau 6 chambres, moderne, possession immédiate. ATl. 5026. 279-4

DESERY 3448, près Sherbrooke, quatre et six pièces, nouvelle construction. AMherst 6274. 279-4

DEUX LOGEMENTS, 2ème et 3ème, 6 pièces, système chauffage, 35.00 par mois, près Ste-Catherine, 1421a Ste-Elisabeth. 279-4

APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION

NOUS avons encore des appartements à louer dans les meilleures parties de la ville. La Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest HArbour 2185 et DOllard 2192. 275-18

APPARTEMENT moderne, 6 pièces, possession immédiate. 385 Edouard-Charles. FR. 5250. 279-4

BLVD St-Joseph 400, Joli appartement 1 pièce, gaz, éclairage payés, concierge. BEl. 5800. 279-4

COIN DELAROCHE et Mont-Royal, appt. simple, richement meublé, avec commodité. Ch. 7122. Fr. 9089. 279-4

FORT 1250, deux et quatre pièces, joliment meublées, gaz et électricité payés. Loyer raisonnable. 279-4

LOGEMENT cinq pièces, modernes, eau chaude, frigidaire. S'adresser concierge, appt. 2, 3870 St-Hubert, HArbour 4760. 279-4

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 279-4

MAGNIFIQUE 6 appts, chauffés, très moderne, eau chaude, incinérateur, poêle à gaz, frigidaire, taxes, eau payées, service concierge. FR. 8542. 279-4

ST-DENIS 1727, une pièce meublée, cuisinette, gaz, 25.00. Concierge. 279-4

ST-ANDRE 3429, 1-2 pièces bien meublées, frigidaire, gaz, électricité compris avec garage, possession immédiate, S'adresser au concierge. 279-4

1839 ST-CHRISTOPHE près Ontario, 2-3 pièces, eau chaude à l'année, gaz, électricité fournis. 279-4

SHERBROOKE EST 22, près Saint-Laurent, une pièce meublée, cuisinette, gaz, 4.00 et plus. Concierge. 279-4

SHERBROOKE, 1823, près Papineau, 4, 5, 7 pièces, chauffées, des plus modernes, pour mai, visible maintenant. 279-4

ST-HUBERT 1156, grands, petits appartements, eau chaude, cuisinette, planche, armoire, glacière, baignoire, douche, pharmacie. 279-4

PLACE D'AFFAIRES A LOUER

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne ruelle, place d'affaires, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations, Mme U. Rocheleau, 478 Craig Est. Harb. 4985. 267-26

TERRAINS A LOUER

RIVARD coin Lamoricière, avec ou sans usage de siding 337 x 60, louera 3,000 à 20,000 pieds, avantageux constructeurs, industriels, commerce, construire, entrepôts, manufacture, vendra conditions avantageuses. Poitras. DUpont 4858. 278-26

Pour Vous Servir!

Afin d'assurer un service parfait à nos nombreux clients et annonceurs, nous maintenons des succursales dans tous les districts de la ville. Il y a une succursale de "La Patrie" près de chez vous.

La Pharmacie J. B. RASTOUL

EST UNE DE NOS

SUCCURSALES

DANS LE DISTRICT DE MAISONNEUVE

Adresse: 3871, rue Ste-Catherine Est.

Téléphone: CLairval 1180

Les petites annonces, ainsi que les naissances, décès, etc., sont reçus à nos succursales aux mêmes prix qu'à nos bureaux. Profitez de cette commodité . . . Elle vous est offerte pour vous assurer un meilleur service.

La Patrie

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A 1805 S.-ANDRE, sacrifiera, cause départ, 3 secrétaires, poêle gaz, salon, chaises, manteau seal, et autres articles. FR. 1318. 279-4

AUX entrepôts, arrière 1021 Notre-Dame ouest, cinq superbes chesterfields, trois sets chambre, riche noyer, tous flambant neufs, vendra pour payer entreposage. 279-4

CONTENU, 4 appts, richement meublés, chesterfield, salle dîner, chambre, radio, vendra séparément. 4964 Sherbrooke ouest. 279-4

MACHINE Singer basculante, bon ordre, bon marché. 1121 Mont-Royal Est, 2ième. 279-4

MACHINE Singer électrique très peu usagée; vendra moitié prix. Faut vendre. CAlumet 0416. 279-4

MACHINE Singer tête basculante, 5 tiroirs, chêne doré, bien bon marché. 1556 Ontario, coin Maisonneuve. 279-4

MOULIN à laver électrique Beatty, comme neuf, vendra pour la balance de paiement. Tél. CL. 8100. 279-4

MEUBLES à sacrifice, set à déjeuner, buffet, table, chaises 12.00, set en fibre, 12.00, set chambre coucher, 49.00. 1223 Amherst. 279-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT à vendre, en bon ordre, au numéro 783 Roy, HArbour 0357. 278-3

AMEUBLEMENT superbe, chesterfield, salle dîner, chambre noyer, et boudoir, radio, rugs comme neufs, 4859 Park Ave. 279-4

AMEUBLEMENT 18 appts bien meublés, propre, vendra pour cause de santé. HAr. 6323. 279-4

AMEUBLEMENT 15 appts, continuation bail, vendra dans 3 jours, cause maladie. 2012 St-Denis. 279-4

BARGAIN, ameublement 5 appts, ensemble ou séparément, set chambre, jeune fille. 7279 Chateaubriand. CAl. 5062F. 279-4

DORION 2007, 11 pièces, licence touriste, genre hôtel, très moderne, chambres louées, cause tenu par des étrangers. Wilb. 3648. 279-4

POUR cause de santé je vendrai 26 chambres meublées. Aucune offre raisonnable refusée. 902, St-Dominique. 279-4

TROIS appartements meublés à vendre continuation du bail si désiré. 1388 Marie-Anne. 279-2

INSTRUMENTS MUSICAUX

PIANO automatique à vendre $125. S'ad. 1669 St-Denis. HArbour 9421. 278-3

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis, solliveaux, bois de carré, charpente d'acier, W. Lajeunesse & Cie, démolition, 1215 Papineau. 268-26

MARCHANDISES

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX, belles retailles plancher bois franc chez Picher-Desrosiers. DOllard 8448, 10 sacs $2.00; 28: $5.00; slabs bois franc, 12: $2.00; bâtons merisier 13: $2.00; slabs bois mou, 16: $2.00. Bois corde bon marché. Coke 3: $1.00; charbon. 268-11

DONEZ ordre pour charbon WELSH et AMERICAIN au bas prix, 18 gros sacs bois franc $3.00; 12 sacs $2.00; 6 sacs, $1.00. WILSON FRERES, J. CHARLEBOIS, Prop. CHerrier 4421. FRontenac 2585. 263-25

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHATS sauvages à vendre ou à échanger pour des poules. CRescent 4867 et AMherst 6272. 278-3

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque, avance durant construction. Geo. Bouchard, 500 Place d'Armes, HArbour 3831. 272-26

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances billets, loyers, etc., à commission, 152 Notre-Dame Est. HArbour 0207. 269-26

GARAGES

DOMINION SQUARE GARAGE. Garage officiel de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Lasalle, capacité de 800 chars, 1200 rue Stanley. MArquette 2107. 269-26

REPARATIONS

REPARATIONS et service de la balayeuse électrique Royal. Satisfaction garantie. H. Forget, chambre 308, édifice Amherst, HArbour 9106. 274-26

COIFFURES

COIFFURE gratis, donnée sous la surveillance des experts, tous genres de coiffure. S'adresser 74 Ste-Catherine Ouest. 270-26

SALON Bella Ouellette. Spécialité: Permanent $5.00, $6.00; ondulation à l'eau $1.25. 4441 St-Denis. PLat. 8057. 278-26

DIVERS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture, 3970 rue Cool, Verdun. YOrk 2722. 275-26

CONTRAT DEMANDE

POUR livraison générale à la journée ou à la semaine. S'ad. 1711 Cartier, Ch. 6946. 279-4

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE vendant comptant seulement, loyer réduit, proposition favorable. S'adresser entre 5 et 6 hrs, à 1162 Van Horne Ave. 279-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE

ETAL de boucher bien situé, faisant bonnes affaires, conditions faciles. CHerrier 9247. 279-4

EPICERIE licenciée, bon marché pour comptant, pas d'agent. 1990 Masson, coin Bordeaux. 279-4

EPICERIE, crèmerie à vendre, très bon marché. CLairval 2149. 279-4

ETAL de boucher moderne à vendre, 112 St-Zotique. DOllard 4020. 279-4

EPICERIE-RESTAURANT, 4 appts, chaud, garage, cour, prix avantageux. Venez voir. 4238 Rivard. 279-4

GROSSE épicerie licenciée, étal boucher, affaires annuelles 125,000. Accepterais propriété et argent. HA. 5930, DU. 1212. 279-4

MAGASIN tabac, restaurant, librairie établi depuis 10 ans, chiffre d'affaires $250 à $300 par semaine. DOllard 0063. 278-3

RESTAURANT faisant bonnes affaires, bien situé, abandon cause maladie, conditions faciles, 3555 Ontario Est. FRontenac 0451. 278-3

RESTAURANT et salle à manger à vendre, bon marché 1663 Amherst. FRontenac 0089. 276-3

RESTAURANT établi depuis 12 ans, 325.00. S'ad. 4588 Mentana. 279-4

RESTAURANT, bonnes affaires, stock frais, fixtures neuves, bonne clientèle, logement moderne, cause santé. 2031 Desery. 279-4

RESTAURANT 7380 Chateaubriand, près DeCastelnau, cause de vente, achat d'un commerce plus important. CAlumet 4859 ou DOl. 4270. 279-4

RESTAURANT, bonne place d'affaires, échangera pour terre. S'adresser 2318 Frontenac, FR. 0921. 279-4

RESTAURANT épicerie, véritable occasion, 1000.00 de marchandises, sacrifice 600.00, obligé de vendre, cause maladie. FItz. 0513. 279-4

RESTAURANT, bon coin transfert, bon marché pour prompt acheteur. 2111 Ste-Catherine Est. 279-4

TAVERNE à vendre, cause de maladie. FR. 8151. 279-4

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAUCHAMP & ELLIOTT, avocats, Québec et Ontario, Chambre 1406 édifice Aldred, 507 Place d'Armes, téléphone Harbour 2558. 258-26

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 263-25

SPECIALISTE, maladies chroniques, urinaires, vénériennes, maladies spéciales femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. Tél. MArquette 6611. 263-25

ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impratiquables! Apprenez de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault-Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance. 233 sténographes judiciaires; 29.003 diplômes octroyés. Institut sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. PLateau 2660. Prospectus. 272-26

Ecole Technique de Montréal

SUBVENTIONNEE par le gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeurs, de mécaniciens d'automobile dans le district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobiles. Prenez garde aux annonces trompeuses. 200 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 263-25

COURTIERS

J.-H. LAFRAMBOISE, c.c.s., courtier en immeubles et assurances, Edifice Métropole, Chambre 201, 4 rue Notre-Dame Est, LAncaster 8532. 268-26

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS 4 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque avance durant construction. Geo. Bouchard 500 Place d'Armes, HArbour 3831. 249-26

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg. Mont de piété avec permis du gouvernement. 83 rue Craig Ouest. 272-25

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A BAS DU PRIX coûtant, propriété rue St-Denis, 3 étages, 3 logements de 6 appts, valeur $12,000, sacrifiera $10,900, conditions, $4,000 comptant, balance facile. S'ad. au propriétaire 7787 St-Denis. CAl. 7894.

AVE PHILIPPE, près Chemin Ste-Catherine, Duplex neuf, moderne, 7 et 8 pièces. ATl. 7277. 279-4

ADAM coin Vimont, 5 logements 30 x 50, revenu 1,980. Accepterait échange et argent, pas d'agent. CL. 1923w. 279-4

A BAS prix, maison 3 logements, bas 7 appartements, moderne, rue Lajeunesse, bâtie 30 pieds frontage, cave, 2 garages, sacrifiera $7,500, besoin d'argent, j'ai payé $9,000. Calumet 4042. 279-4

A BAS PRIX, coin Henri-Julien, Gounod, 3 logements, bas 7 appts, 2 garages. CAlumet 6104. 279-4

AUBAINE, 3ème avenue, 2 étages, 2 logements, 5 appts, 4,900, comptant 450.00. CA. 8332. 279-4

AUBAINE, rue Orléans, 2 étages, 2 logements modernes, chauffage, garage chauffé, 5,700, comptant 500.00. CA. 8332. 279-4

A BAS PRIX, St-Hubert près Cherrier, 3 étages, comprenant 17 pièces, pour club, refuge ou hôpital, 16,000. DO. 2721. 279-4

A BAS PRIX, quatre étages, 2 logis, St-André près Ste-Catherine, revenu 1,100. Prix 7,500. Valeur 10,000. Parfait ordre. DOllard 5016. 279-4

BARGAIN, Chateaubriand, près Villeray, 2 étages, 2 logis, 6 appartements, 3,400. Crescent 7264. 279-4

CHAMBORD 4300, 2 logements, près Marie-Anne 5500.00; St-Charles 10637, 2 logements modernes, système, comptant 1000.00. S'ad. 1276 Mont-Royal Est. CHerrier 1213. 279-4

CHABOT, 7424, propriété à vendre, bon marché, 8 pièces, homme seul. 279-4

CARTIERVILLE, près C. N. R., 2 semi-détachées, 6 chambres, cave cimentée, air chaud. Terrain 85 x 100. Jardin. Echangerai pour propriété ville près Sherbrooke et Park. LAncaster 0442. 279-4

DUNMORE, Philip, Woodbury, entre Chemin Sainte-Catherine et Maplewood, duplex sept et huit pièces, nouvelles constructions. AMherst 6274. 279-4

DES ERABLES, trois logis de sept pièces, garage en bon ordre, bon marché. AM. 6906. 279-4

FOUCHER, 2 étages, 2 logements, 6 appts, neuve, chauffage, garage chauffé, comptant 1,500. CAl. 8332. 279-4

HENRI-JULIEN, duplex, 31 pieds, très modernes, lumière chaque pièce, sacrifice. HA. 5930. DU. 1212. 279-4

LAJEUNESSE, 2 étages, 3 logements, 30 pieds, fournaise, garages modernes, 7,800.00, faut vendre. DUp. 3081. 279-4

MAISON à vendre bon marché, 2 étages, 2 et 3 logis. S'ad. CLairval 3781. 279-4

MAISON neuve, 3 grands logements modernes, chauffés, garage, conditions faciles. 8725 St-Gérard, DUpont 0256. 279-4

MAISON à vendre, 3 logis, près de Beaubien, 6553 Casgrain. 279-4

MAISON neuve à vendre, pas d'agent 6205 Chabot. CR. 1730. 279-4

NOTRE-DAME DE GRACE, conciergeries neuves, 14 logements, 20 garages, revenus $12,000.00, prix $85,000.00; 20 logements, 20 garages, revenus $25,000.00, prix $175,000.00; 48 logements, 24 garages, revenus $38,000.00, prix $255,000.00. Accepterai bons terrains, cottages, vieilles propriétés, et comptant raisonnable. Charles Cloutier, 89 Beaubien, CRescent 3967. 278-6

PROPRIETES, Ave Verdun, 2 logements, 2 magasins chaque propriété, à prix raisonnable, bargain, prompt, acheteur. S'ad. J. A. O. Duranceau. YO. 2880F. 277-6

RUE CHRISTOPHE COLOMB, chance exceptionnelle, 5 logements avec frigidaire, système à chauffage central, avec 5 garages. Valeur $30,000.00 pour $23,000. S'adresser CRescent 2637. 278-6

TERRES DEMANDEES

ACHETERAIS terre près Montréal, donnerai en échange 5 logements, rue Adam, Montréal. Dr Cartier, 10 St-Jacques ouest, Chambre 603, Montréal. 279-1

IMMEUBLES

Appartement Parkdale Court

3514-3524 rue Hutchison; 3515-3525 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu, située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 3-4 et 5 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge, HArbour 9898, ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest, Saint-Jacques, HArbour 2185. 267-20

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

POUR FORD, voir Cumming Perrault.
Pour Nouveau Ford, voir Cumming Perrault.
Pour Ford usagés, voir Cumming Perrault.
Pour Service de Ford, voir Cumming Perrault.
Là vous aurez des prix justes et honnêtes et des conditions accommodantes.

CUMMING PERRAULT LTD

1628, STE-CATHERINE OUEST

278-3

ATTENTION, 6 chars à vendre, modèles assortis, 2 sedans 1931, tout doit être vendu sans réserve d'ici à samedi, 1227 Parc Lafontaine. 279-4

BUICK modèle 1927, comme neuf, 23,000 milles. Vendra bon marché avec termes faciles. Aubaine, 6371 Iberville. 279-4

BEAU Chevrolet coach modèle 1927, pneus neufs, licence, vendra $80.00, 1609 Delaroche. CH. 7354. 279-4

CHRYSLER 75 de luxe, pareil comme neuf. DOl. 3110. 279-4

CHEVROLET coupé 1928, 5 bons pneus, en bon ordre, sacrifiera 115. 5354 Chambord. AM. 8051. 279-4

DODGE sedan, 1931, fini de luxe, 3,600 milles, sacrifiera, cause mortalité. CAlumet 5892. 279-4

DEUX Essex sedan, licence, parfait ordre 1926 à 90.00 et 1928 à 175.00. Clair. 7092. Soir: FR. 6264. 279-4

ESSEX 1928 avec ronde de bonbons, environ 300 clients. $300.00. S'ad. à 2318 Frontenac. FR. 0921. 279-4

FORD Tudor 1926, $175.00, en bonne condition, comptant ou termes. Dubord. LAnc. 6695. 279-4

FORD 1929, coupé Ford, peu de parcours, faut vendre. Prix $200.00. PL. 1080. 279-4

FORD Tudor 1930, très bonne condition, à grand sacrifice. Besoin argent. 6571 St-Laurent. 279-4

FORD 1931, Victoria, en parfaite condition, doit être vu pour être apprécié. Pour démonstration appelez DOllard 6744. 279-4

FORD Tudor, 1931, a marché 5,000 milles, faut vendre cette semaine. CAlumet 3540J. 279-4

HUPMOBILE sedan, 8 cylindres, six roues à rais en fil métallique, porte-malle, prix très spécial. Wilbank 1167. 279-4

STAR sedan 1927, à vendre, 4 pneus neufs, saisi pour dette, $45.00. 6423 St-Dominique. 279-4

AUTOMOBILES DEMANDEES

VOULEZ-VOUS vendre votre auto usagé? Nous l'achèterons et paierons comptant. Pour informations, appelez M. King, BElair 2282. King Used Cars Exchange, 4864 St-Dominique. 274-7

SAINT-ALEXIS

SAINT-ALEXIS, 21. (Du corr. de la "Patrie").—M. Georges Auger, du village Saint-Alexis, a été élu marguillier en remplacement de M. Honoré Vallières, sortant de charge.

—Les fêtes de Noël et du jour de l'An ont été l'occasion de belles cérémonies et de nombreuses réunions de famille, dans notre paroisse. Le chant à la Messe de Minuit fut exécuté par la chorale des jeunes filles, sous la direction de Mlle Milot.

—Avec la belle température que nous avons depuis quelque temps, les automobiles circulent dans toutes les parties de la paroisse. Nous avons eu à l'occasion des Fêtes, un grand nombre de visiteurs.

—Mlle Marie-Rose Lefebvre épousait, récemment, M. Roméo Plante.

—Mlle Yvonne Robert épousait dernièrement M. A. Lemay.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est donné par le présent que IDA JUDITH CLARK, de la cité et district de Montréal, dans le comté d'Hochelaga, dans la Province de Québec, épouse de LEO FREUDBERG de la cité et district de Montréal, manufacturier, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, le dit LEO FREUDBERG, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce vingt-unième jour de janvier, A.D. 1932.

SAMUEL SCHWISBERG,
Procureur de la requérante,
Chambre 506, Edifice Banque de Toronto, 414, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Les Amours de Lord Tommy

BARONNE VON HUTTEN—LOUIS D'ARVERS

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

22 (Suite)

—Si je n'avais pas menti pour le nom et... pour tout le reste, m'auriez-vous épousée? demanda-t-elle tout bas, pendant que, sur un signe de leur maître, les domestiques allaient attendre son bon plaisir auprès de la petite porte.

—A quoi bon penser à ce qui aurait pu être? fit-il évasivement.

—Oui, à quoi bon? répéta-t-elle pensive, ce n'est même pas mon mensonge, ce n'est même pas ma faute qui nous sépare, c'est ma personnalité... c'est parce que je n'ai pas compris, parce que je ne comprends pas encore tout à fait maintenant que j'ai mal agi...

Et comme il tentait de protester, pris pour elle d'une infinie pitié devant cette humilité si complète, elle détacha de sa chaîne le précieux miroir de Véronique et le lui offrit.

Il hésita, trouvant le souvenir d'un trop grand prix, mais elle fixait sur lui ses beaux yeux brillants de larmes en une si tendre supplication qu'il n'eut pas le courage de refuser.

—Merci. Je le garderai toujours en souvenir de vous, mais partez maintenant, partez vite... et que Dieu vous rende heureuse.

Obéissante, elle lui jeta un dernier regard et descendit sans tourner la tête.

Lui, le petit miroir en mains, restait immobile, écoutant décroître le bruit de ses pas sur l'escalier de pierre.

Ce fut seulement quand se fut refait le silence qu'il se pencha de nouveau sur le parapet et suivit des yeux, au travers des oliviers, le sillon lumineux tracé par les lanternes de la voiture.

Sa petite silhouette restait droite et fière, elle était à peine adossée aux coussins. "Elle ne pleure pas, pensa-t-il, elle n'est pas une larmoyante, pas plus qu'elle n'est une révoltée. Elle a eu le courage de venir, celui plus grand encore de repartir, docilement résignée à l'inévitable. Elle est tout entière dans ces deux gestes."

Soudain les tremblotantes lueurs de la voiture disparurent au tournant du chemin: tout était fini.

Tommy poussa un profond soupir, et, revenant doucement à la place qu'il occupait avant son arrivée, il appuya sa joue sur le petit miroir de Véronique, et doucement sanglota.

DEUXIEME PARTIE

Trois ans avait passé depuis que Tommy avait renoncé à la Petite Dame aux Mignonnettes par loyalisme pour son ami Lansing.

Quelques mois de solitude lui avaient suffi pour reconquérir son équilibre moral, et il était revenu à Londres, où il menait une vie conforme à son rang et à sa fortune.

Il fréquentait beaucoup chez les Lensky, auquel il était attaché plus encore par les liens d'une affection réciproque que par les liens de famille.

Ce soir-là, assistant à un dîner donné en l'honneur des parents de Pam, qui fêtaient leur cinquantenaire, il se montrait un peu nerveux.

—Votre jeune Germania s'anime, observa-t-il à Pam, sa voisine de droite.

—En effet, dit Pam, regardant sa fille adoptive avec un mécontentement mal dissimulé, cet homme est révoltant!

—Pas précisément. Son excuse est dans l'attention de celle qui l'écoute: regardez-la!

Pammy, splendidement belle, ses longs cils noirs voilant l'éclat de ses yeux bleus, écoutait son voisin avec ravissement. Celui-ci était aussi brun qu'elle était blonde et paraissait aussi vif et spontané qu'elle était calme et placide.

—Que diable peut-il lui dire? murmura Pam, il n'a pas arrêté de parler depuis dix minutes.

Tommy ne répondant pas, elle le regarda de côté:

—J'espère Tommy que vous ne pensez pas que c'est sérieux? Elle le connait seulement depuis huit jours!

—Je sais... J'étais là, c'était au dîner des Maxes. J'ai senti le danger dès la première minute.

—Le danger? Au diable ces violonistes tziganes, hongrois ou autres, venus d'où ne sait où! Ils ne devraient jamais être reçus dans la bonne société.

Tommy sourit d'un sourire un peu forcé qui éclaira un instant son jeune visage, mais ses yeux restaient tristes.

—Mon pauvre Tommy! fit Pam je n'arriverai jamais à comprendre pourquoi entre tant de jeunes filles plus vivantes et plus en rapport avec vos goûts vous aimez ma tranquille Pammy.

—Chi lo sa, fit-il soulevant ses épaules. Je pense que je suis amoureux d'elle depuis le temps où je la surpris, à quatre ans, mangeant le plâtre d'un mur parce qu'elle venait de lire un conte sur le Pamis de tante Tartine.

—C'était, en effet, d'une séduction irrésistible, railla Pam, mais, franchement, vous valez mieux qu'elle, Tommy.

—Ne dites pas cela, coupa-t-il vivement avec une note de reproche dans la voix, je ne peux pas supporter que...

Que je me risque à dire la vérité.

—Non, mais...

—Mais quoi? Vous êtes absurde mon pauvre Tommy, j'aime Pammy de tout mon coeur, autant que n'importe lequel de mes autres enfants; elle est bonne fille, et sa beauté de déesse est un régal pour les yeux. Il est aussi agréable de l'avoir dans son salon que la Vénus de Milo, je vous l'accorde, mais elle n'est pas plus animée...

—Celui qu'elle aimera saura l'animer.

—Je m'en doute, en tout cas, elle se conduit ce soir comme une idiote, et vous ferez bien de la surveiller, si vous ne voulez pas qu'elle soit prise au piège de ces deux yeux noirs qui semblent la fasciner.

Lensky faisait un signe à sa femme, et se levait. Ce dîner était donné en l'honneur des Schaverel, le père et la mère de Pam, retour d'un voyage aux Indes, et paraissant l'un et l'autre plus jeunes que jamais.

Pauline Schaverel, à soixante-huit ans gardait un décolletage splendide et le teint pur d'une femme que la maladie n'a jamais effleurée et qui n'a jamais connu aucun souci d'aucune sorte.

Son mari était un superbe vieillard, dont les cheveux encadraient un visage à peine ridé. Il avait gardé le charme exceptionnel de sa voix prenante qui lui avait gagné autrefois le coeur de Pauline.

—S'il chante "L'Amour et le Printemps," je pleurerai, déclara Tommy à son autre voisine, Elise, la fille aînée des Lensky.

— Moi aussi! Grand-père est adorable quand il chante.

—Et votre père quand il flirte, fit Tommy en riant, regardez-le faire sa cour à la duchesse!

Lensky, élégant comme les plus célèbres dandys, était incliné vers la duchesse, aussi jolie que sotte, et il semblait n'avoir d'autres soucis au monde que de l'intéresser. Lensky avait su vieillir avec grâce, et Tommy savait combien ses enfants étaient fiers de lui.

—Le flirt de papa est comme une caresse, dit Elisa en riant.

—C'est un incorrigible séducteur, riposta Tommy sur le même ton; mais la jeune duchesse semble vraiment prendre plaisir au jeu, elle devient de moins en moins intelligente... Quelle différence avec sa tante la vraie duchesse, votre marraine!

—Père l'aimait beaucoup.

—Nous tous l'aimions, mais il n'en est pas de même pour sa nièce... et encore moins pour son neveu. C'est lui qui nous a amené ce tzigane aux yeux de braise à côté de Pammy.

—Rappelez-moi donc le nom de ce violoniste que vous m'avez amené ce soir? demandait à ce moment-même Pam au neveu de sa vieille amie qu'elle ne pouvait souffrir et recevait seulement à cause de leurs liens de parenté.

—Son nom? Je vous l'ai dit plusieurs fois, Pam, et il est déjà célèbre: Alberto Delgado. C'est incompréhensible que vous ne l'ayez pas déjà entendu jouer! Toutes les femmes en raffolent.

—Je n'aime pas la musique, dit Pam froidement; mais êtes-vous sûr que cet homme est réellement espagnol?

—Je n'ai aucune raison d'en douter! Pourquoi cette question?

—Parce qu'il a un type étrange et qui m'inquiète... à vrai dire, si je n'avais pas craint de contrarier la duchesse, j'aurai refusé de le recevoir ce soir. Mais elle a tenu à me l'amener.

. . . .

Le salon chinois était particulièrement agréable par cette soirée d'été avec ses quatre grandes fenêtres ouvertes sur la nuit. De grandes gerbes de roses rouges, placées un peu partout à profusion, embaumaient l'atmosphère, et la lumière était distribuée assez adroitement pour éclairer suffisamment tout en laissant à la pièce son caractère d'intimité.

Pam, originale et élégante dans une note personnelle comme toujours, manoeuvra de façon à se rapprocher de Pammy, avant que les hommes fussent revenus du fumoir.

—Ce M. Delgado est charmant, n'est-ce pas? fit-elle, l'air indifférent; dites-lui de venir causer un peu avec moi... car je ne suis pas sûre qu'il soit assez bien élevé pour le faire de lui-même sans qu'on le lui dise...

—Sans qu'on lui dise quoi? s'informa placidement Pammy, qui paraissait une merveilleuse statue grecque dans les plis souples de sa robe blanche.

—Nos usages anglais, chérie, il est Espagnol, je crois?

—Oui, sa grand'mère est une très grande dame espagnole, mais lui est républicain; alors, vous comprenez.

—Je comprends... il est bolcheviste.

—Oh non! protesta l'ingénue mais il dit que chaque enfant doit recevoir de ses parents une part de leur fortune suffisante pour les faire vivre.

—Quelle intelligente idée! fit Pam, imperturbable; mais, allez vous occuper un peu de votre amie Eugénie, pendant que je m'occuperai de la duchesse. Notre pauvre Elisa ne sait plus que lui dire.

Quelques minutes plus tard, les deux jeunes filles échangeaient leurs impressions:

—Votre frère Fred m'a fait rire aux larmes tout le temps du dîner, déclara la jeune Eugénie à Pammy; de ma vie, je ne me suis tant amusée.

—M. Delgado ne m'a pas fait rire, au contraire, il est émouvant..., riposta Pammy; mais je crois que maman ne l'apprécie pas beaucoup.

—Je suis si contente que Fred aime la poésie! Je ne serais pas surprise s'il écrivait des vers lui-même quelque jour.

—M. Delgado pense que la poésie des sons est supérieure à la poésie des mots.

—Fred m'a récité "La Route d'or" aussi bien que Le Bargy à la dernière vente de charité, c'est superbe!

—Avez-vous entendu M. Delgado au dernier concert? La salle était en délire.

A continuer demain

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

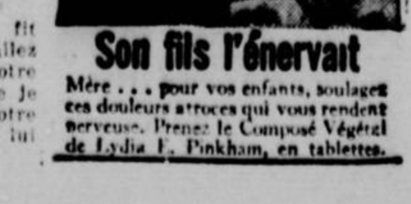

Son fils l'énervait

Mère . . . pour vos enfants, soulagez ces douleurs atroces qui vous rendent nerveuse. Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes.

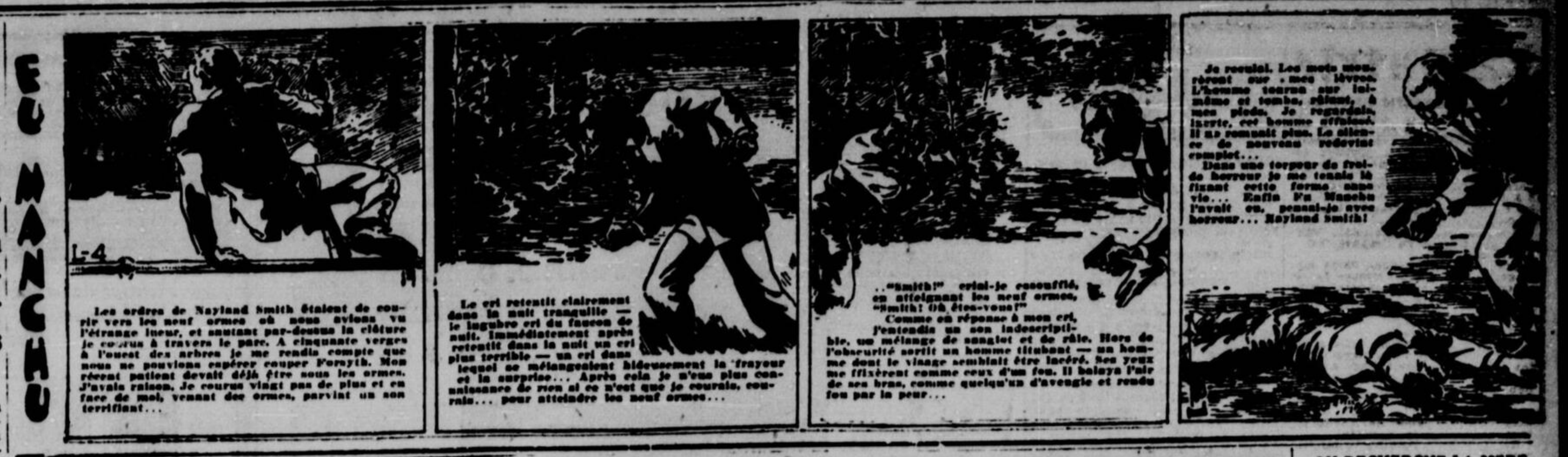

TEMPÉRATURE

TORONTO, 22 janvier. (Presse canadienne).—Pression élevée sur la côte du Pacifique, sur la vallée du Missouri et le Golfe Saint-Laurent. Basse sur le Manitoba septentrional. Dépression sur l'Etat de New-York, pluie dans le sud-ouest de l'Ontario, dans Québec et aux Maritimes. Généralement beau et doux dans l'Ouest.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents modérés nord et nord-ouest, beau ce soir et samedi.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Beau ce soir et samedi, pas beaucoup de changement dans la température.

Bas Saint-Laurent: Vents nord-est, neige. Samedi, vents modérés nord-ouest, généralement beau.

Golfe et rive nord: Vents nord-est, généralement nuageux, un peu de neige aujourd'hui et une partie de samedi.

Maritimes: Vents frais, nuageux, neige aujourd'hui et une partie de samedi, puis éclaircie.

fur'llr—rHAOTIN ETAOINETAOIN

Lac Supérieur: Vents modérés sud-ouest, partiellement nuageux aujourd'hui et samedi, assez doux.

Manitoba: Vents ouest, généralement beau et doux. Samedi, vents nord-ouest, généralement beau, un peu plus froid.

Saskatchewan et Alberta: Vents nord-ouest, beau ce soir et samedi, un peu plus froid.

DECES

FAGUY—A Montréal, le 20 courant à l'âge de 77 ans 6 mois est décédée Mme Augustin Faguy, née Rosalie Frenette.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 8541 rue Ontario est coin Lebrun à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 278-2

GLADU—A Montréal, le 22 courant à l'âge de 3 ans est décédée Marie-Thérèse Gladu, 1481 rue Logan.

Avis des funérailles plus tard.

RENAUD—A Ottawa, le 20 courant à l'âge de 70 ans, est décédé J. Adolphe Renaud, avocat.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant à Joliette. Le convoi funèbre partira de l'hôpital St-Eusèbe où la dépouille mortelle sera transportée vendredi soir.

Le service funèbre sera célébré à la cathédrale de Joliette à dix heures et demie, après l'arrivée des trains de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 278-2

DECES A MONTREAL

BLAIN.—Gérard, 18 ans, fils de Elzéar Blain et de Aldéa Dalpé, décédé le 21 courant, 1615 Dufresne.

BURLA.—Thérèse, 3 ans, fille de Louis Burla et de Odile Levac, décédée le 21 courant, 7074 Drolet.

DESCHAMPS.—Séraphin, 86 ans, rentier, veuf de Thérèse Leduc, décédé le 21 courant.

GRANGER.—Albert, 3 ans, fils de Dieudonné Granger et de Parmélia Lortich, décédé le 21 courant, 6526 St-Dominique.

IMBEAU. — Odilon Joseph, 37 ans, époux de Laura Fournier, décédé le 19 courant, 1687B De Bullion.

MERCIER.—Charles Henri, 4 ans, fils de Georges Mercier et de Berthe Dugal, décédé le 21 courant, 6847 St-Hubert.

PROVOST.—Alexis, 87 ans, veuf de Philomène Durivage, décédé le 20 courant, 1440 Dufresne.

ROBINSON.—Georges, 60 ans, décédé le 20 courant, 6557 Drolet.

REMERCIEMENTS

VINET — M. Philippe Montpetit et la famille de feu M. F. R. Vinet de Sainte-Anne de Bellevue, tiennent à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leurs sympathies à l'occasion de la mort de M. F. R. Vinet. 279-1

UN DEBAT BILINGUE ENTRE MONTREAL ET McGILL AU PLATEAU

"La famille joue-t-elle dans la formation du caractère un rôle plus important que l'influence extérieure ?"

C'est vendredi prochain, le 29 courant qu'aura lieu à l'Ecole Primaire Supérieure du Plateau, au Parc Lafontaine, le deuxième débat entre l'Université de Montréal et l'Université McGill.

Les argumentateurs discuteront la question suivante: "La famille joue-t-elle dans la formation du caractère, un rôle plus important que l'influence extérieure?

MM. Melbourne Doig, étudiant à la faculté des arts, Université McGill et Yves Leduc, étudiant en droit, Université de Montréal, défendront l'affirmative.

MM. Harold B. Lande, étudiant en droit, Université McGill, et Jean B. Jodoin, étudiant en droit, Université de Montréal, soutiendront la négative.

Chaque orateur parlera dans sa langue. M. Charles Stuard LeMesurier, professeur de la faculté de droit à l'Université McGill, sera président actif du débat.

Le jury sera composé de Mlle McKenzie, doyenne du Montreal High School, et du docteur Albert Lesage, professeur à la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Le débat a été organisé par M. Pierre Boucher, étudiant en médecine et ancien président de la Société des Débats de l'Université de Montréal, de concert avec le conseil de cette Société.

C'est le deuxième débat bilingue qui a lieu cette année entre les deux universités, le premier ayant lieu à McGill où MM. Guy Legault et Albert Mayrand représentèrent l'université de Montréal.

L'orchestre bleu et or, sous la direction de Paul Gagnier, étudiant en chirurgie dentaire, a préparé un programme élaboré.

La Société des Débats prie le public de noter que ce débat est un débat spécial pour lequel les billets de saison ne valent pas. Les billets pour ce débat du 29 janvier, sont en vente chez Archambault.

La Société Coopérative
— DE —
Frais Funéraires
rue Ste-Catherine, 302 Est
Plateau 7-9-11
J. Jean[illegible], président. L.-Eug. Courtois, gérant général

MM. KING ET LAPOINTE AU CLUB LAURIER

Le chef de l'opposition a rappelé la carrière politique de Sir Wilfrid Laurier et fait ressortir les leçons qui s'en dégagent.

TROIS-RIVIERES, 22. — (Du corr. de la "Patrie.") — Les libéraux des Trois-Rivières ont reçu hier soir les honorables MM. MacKenzie King et Ernest Lapointe venus pour assister, à l'inauguration du Club Laurier. Le chef de l'opposition fut reçu, hier midi, à la gare par une délégation de libéraux. Trois assemblées conjointes furent tenues par les libéraux, dans la soirée: au théâtre Capitol, à la salle de l'hôtel de ville et à la salle Notre-Dame. Le chef de l'opposition, l'honorable M. Ernest Lapointe, M. Lucien Dubois, M. P., Nicolet, parlèrent de la carrière de Sir Wilfrid Laurier, des principes de sa politique et de leur influence profonde sur la vie de la nation canadienne. L'honorable sénateur Jacques Bureau présidait. Les discours étaient transmis aux salles de l'hôtel de ville et de Notre-Dame que visitèrent le chef de l'opposition et l'honorable sénateur Bureau, durant le discours de l'honorable M. Ernest Lapointe. Sur l'estrade on remarquait: le maire G. H. Robichon, L. P. Mercier, ex-M. P., R. F. Grant, Jos. L. Fortin, Chs-Ed. Pagé, le docteur T. Gervais, Berthierville, A. L. Désaulniers, Sainte-Anne de la Pérade, Philippe Bigué, C. R., J. O. Lacoursière, J. A. Frigon, M. P. P., Saint-Maurice, Albert Gigaire, maire de Shawinigan, C. E. Martin, maire de Louiseville, J. M. Bureau, H. Gariépy, Norman Labelle, J. A. Gagnon, maire de Grand'Mère, Frs. Lajoie, C. R., Robert Ryan, échevin, Aurélien Bélanger, etc.

L'honorable sénateur Bureau exposa brièvement le but de cette réunion: à l'occasion de l'inauguration du Club Laurier rappeler la vie de Sir Wilfrid Laurier et les leçons qui s'en dégagent.

Le sénateur Bureau toucha brièvement à la situation économique du Canada. C'est la politique libérale, dans le passé, dit-il, qui a été le grand facteur de prospérité et c'est encore elle dans l'avenir qui redonnera des temps meilleurs à notre pays.

En Sir Wilfrid Laurier, M. Lucien Dubois, député de Nicolet, salua le champion de l'unité canadienne. "Le chef de l'opposition, dit-il est le digne continuateur de cette politique. C'est grâce à cette politique si nous avons pu secouer le joug du colonialisme."

L'HONORABLE M. KING

L'honorable MacKenzie King, après avoir rappelé quelques souvenirs de sa première visite aux Trois-Rivières, il y a trente ans, rendit hommage à la collaboration que lui ont toujours donnée les honorables MM. Bureau et Lapointe. C'est à leur influence, déclara-t-il, qu'il doit dans une large mesure d'avoir recueilli, à la convention de 1919, la succession de Sir Wilfrid Laurier. Au pouvoir tous deux furent pour lui des guides et il ne faut pas s'étonner s'ils furent des premiers appelés par lui à faire partie de son gouvernement.

LA CARRIERE DE LAURIER

L'honorable M. MacKenzie King n'a touché qu'incidemment à la politique. Il s'est surtout appliqué à analyser la formation de Laurier et plus particulièrement à faire ressortir ses qualités maîtresses. Ce qui domine, dit-il, toute la vie de Laurier, c'est son profond canadianisme. Il a été Canadien plus intensément que n'importe quel autre chef politique au Canada. Celà se comprend. Par ses ancêtres il remonte aux orgines du Canada français. Un de ses ancêtres accompagnait Maisonneuve quand il fonda Ville-Marie. Laurier nait au temps de l'Union. De 1841 à la mort de Laurier, c'est toute l'histoire politique de notre pays ; c'est toute son évolution parlementaire. L'orateur brosse un rapide tableau de la situation au Canada avant la Confédération, de la part que Sir Wilfrid Laurier a prise à la création d'un plus grand Canada en y faisant entrer les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il touche rapidement à sa politique de transport ferroviaire et d'immigration qui a peuplé l'ouest.

Pourquoi Laurier a-t-il brillé dans la politique candienne ? Pourquoi y a-t-il joué un rôle si important ? demande l'honorable MacKenzie King.

"ESPRIT DE CHEVALERIE"

Il n'avait ni fortune, ni santé. Et l'Orateur cite maintes anecdotes et de nombreuses confidences de Laurier pour le prouver. Force lui fut de lutter pour faire son chemin et c'est à cela qu'il doit d'avoir réussi si magnifiquement. On le croira difficilement, mais de l'aveu même de Sir Wilfrid Laurier, il lui fallait toujours faire un effort pour travailler. Laurier doit encore beaucoup de son succès au fait qu'il incarnait l'esprit de chevalerie et de courtoisie qui est l'apanage de sa race. Nulle personnalité plus charmante, plus captivante, n'a passé dans la vie publique au Canada. C'était un esprit puissant, amoureux de la beauté sous tous ses aspects. C'était tout naturellement que l'on s'attachait à sa personne. Il fut le vrai type du grand aristocrate et il était la loyauté incarnée. Jamais il n'aurait abusé de la faiblesse d'un adversaire.

L'honorable M. MacKenzie King a appuyé longuement sur la grande connaissance que Sir Wilfrid Laurier avait des deux langues officielles du pays. Ce lui fut un puissant atout que de pouvoir parler également bien l'anglais et le français, de pouvoir penser dans les deux langues. Sa formation politique, il l'a puisée dans Macaulay, Burke, Fox. Il fut un grand libéral au sens que le monde politique anglais donne à ce mot. Sir Wilfrid Laurier puisa dans ses lecture le goût et l'amour des institutions britanniques.

Deux idées fondamentales ont inspiré toute sa vie, poursuit le chef de l'opposition: la liberté et l'unité. A ses yeux l'unité canadienne ne pouvait exister que par le respect de la liberté de tous.

LE DROIT DES MINORITES

"Un des grands principes du libéralisme est de croire dans le droit des minorités. Nul n'en fut au Canada le plus ardent champion que Sir Wilfrid Laurier, poursuit l'honorable M. MacKenzie King. Il s'inquiéta toujours du fait qu'il appartient à une minorité de race et de religion. Mais ce fut sa grande force. Fils d'une minorité de race et de religion, personne ne pouvait mieux que lui dire aux autres minorités de l'Empire britannique qu'elles pouvaient demeurer dans l'Empire sans craindre pour leurs droits et qu'elles y jouiraient de la liberté désirée. C'est un témoignage à la puissance de son génie politique que, fils d'une minorité de race et de religion, il ait pu durant quinze ans demeurer premier ministre de son pays et diriger les destinées de son pays et diriger ses destinées.

"Sir Wilfrid Laurier, ajoute l'orateur, a toujours recherché l'unité. Il croyait qu'on devait y arriver par la tolérance pour l'opinion des autres, la modération dans les décisions à prendre et la conciliation comme solution à tous les conflits.

L'honorable M. MacKenzieKing termina en remerciant les libéraux des Trois-RiRvRières de l'accueil qu'ils lui ont fait et en leur recommandant de toujours gardé vivace de souvenir de Sir Wilfrid Laurier et de s'inspirer des leçons qui se dégagent de sa vie.

L'HON. M. LAPOINTE

L'honorable M. Ernest Lapointe clôtura la réunion par un discours bref vu l'heure avancée. Il se déclara fier d'être le disciple de Sir Wilfrid Laurier et d'avoir été formé par lui à la politique. Ce qui le rend non moins fier c'est d'être aujourd'hui le représentant du comté de Québec-est, si longtemps illustré par Sir Wilfrid Laurier.

"Toute la vie de sir Wilfrid Laurier, dit-il, a été dominée par le courage, le désintéressement et la tolérance. Ce fut les trois grands qualités de Laurier et ces trois qualités sont de grandes vertus chez les hommes politiques. Sir Wilfrid Laurier, poursuit l'honorable M. Lapointe, eut toujours le courage de dire sa pensée, devant tous les auditoires et dans toutes les provinces. Il eut toujours le plus profond désintéressement et jamais il n'a cherché le moindre intérêt personnel en politique.

Né pauvre, il a dû travailler et peiner pour s'instruire. Il a vécu pauvre en dépit de toutes les opportunités que la politique peut offrir de s'enrichir et il est mort pauvre. La tolérance a dicté à Laurier toute sa politique. Il permettait à tous de différer d'opinion avec lui. Nul n'avait plus que lui le respect de l'opinion de ses adversaires.

L'honorable M. Ernest Lapointe parle ensuite du successeur de Sir Wilfrid Laurier, l'honorable MacKenzie King, dont il fait l'éloge.

L'honorable M. Ernest Lapointe touche ensuite à la politique libérale.

Il parle des "luttes du parti libéral pour la conquête de l'autonomie canadienne." Il touche brièvement au statut de Westminster qui rend souveraines les lois canadiennes. Puis après avoir rappelé à la foule qui l'écoute que de graves problèmes se discuteront à la prochaine session, il adjure les libéraux des Trois-Rivières de suivre attentivement les débats du parlement, à la prochaine session. Il termine en répétant qu'il a été heureux d'accepter l'invitation du Club Laurier de venir porter la parole à son inauguration et se déclare assuré que cette organisation saura maintenir vivace le libéralisme aux Trois-Rivières.

CREDITS ADDITIONNELS

(Suite de la page 9)

compétente, mais elle s'intitule conseil municipal et corporation scolaire. S'il est vrai que les corporations de l'endroit ne sont pas intéressées dans le bill, et s'il n'y a pas de mal a laisser l'amendement, pourquoi enlever aux citoyens le droit de soumettre leur cas aux tribunaux."

Après ces remarques du député des Trois-Rivières, le comité est invité à se prononcer. Quelques députés lancent, adopté.. adopté, et le président du comité, M. Lucien Dugas, a recours à la formule traditionnelle: "Dans mon opinion les "oui" l'emportent. L'amendement de M. Bercovitch est alors adopté, et la Beauharnois se trouve immunisée contre les réclamations des cultivateurs de Saint-Timothée.

L'honorable M. Francoeur, ministre des Travaux Publics, présente alors les résolutions se rapportant au bill concernant la construction d'un édifice pour le service divers de l'administration sur la rue Saint-Augustin à Québec, et il donne les explications suivantes:

—L'honorable M. Francoeur: Nous voulons porter à $1,190,000 le montant de $850,000.00 voté l'an dernier pour les édifices en construction sur la rue Saint-Augustin à Québec. Notre intention est de concentrer les services à cet endroit. On nous a représenté que le nouvel édifice ne s'harmonisait pas avec le corps central des bâtisses parlementaires, et qu'il y aurait certains changements à faire. Nous avons consulté des ingénieurs et un plan d'ensemble a été préparé. Le montant additionnel de $250,000 que nous demandons est justifié par les dépenses suivantes. Nous avons fait les excavations à la pelle manuelle au lieu d'utiliser la pelle mécanique. Là où trois hommes auraient travaillé pendant quinze jours, des équipes de 100, 120 et même 175 hommes ont travaillé pendant sept semaines, et outre de ceux qui étaient sur les dix-huit camions...

—M. Duplessis: Qui a obtenu le contrat général?

—M. Francoeur: M. Adélard Deslauriers.

—M. Duplessis: Comment! M. Deslauriers qui a construit le Palais de Justice de Québec?

—M. Francoeur: Il avait présenté la plus basse des soumissions.

Ici, l'honorable M. Francoeur produit la liste des soumissionnaires. Lorsque vient le nom de la Canadian Construction, M. Duplessis veut savoir quels sont les noms de ceux qui ont signé la soumission de cette maison. Le ministre envoie chercher un document et informe son collègue qu'il est signé par MM. Génin et Gauvreau, de Montréal.

"Très bien, dit M. Duplessis, on m'avait dit que parfois des entrepreneurs soumissionnent sous plusieurs noms. Ils sont ainsi assurés d'obtenir le contrat.

—M. Taschereau: Vous connaissez des trucs que nous ne connaissons pas.

Le ministre continue à citer la liste des soumissionnaires: Marier et Tremblay, peinture, etc.

—M. Duplessis: M. Marier! celui qui devait être candidat dans Québec-Est aux dernières élections.

—M. Francoeur: Comme on peut le constater par cette liste, les contrats ont été accordés aux plus bas soumissionnaires.

M. Duplessis: Le ministre fait grand état du fait qu'il accorde ses contrats aux plus bas soumissionnaires mais je constate que M. Deslauriers est souvent un des plus bas et que les extras sont fréquents. Ils représentent même 25 p.c. du total du contrat. Je ferai observer de plus que lors de la dernière session, l'Opposition a demandé que l'on fasse une construction en pierre et non en brique; pourquoi ne pas avoir admis notre suggestion puisqu'on devait modifier les plans un peu plus tard ?

—L'honorable M. Francoeur : La Cie Deslauriers a droit de soumissionner comme les autres compagnies et ce n'est pas de ma faute si elle est la plus basse. Dans le cas qui nous occupe, j'ai même fait remarquer aux ingénieurs que j'avais des craintes et ils ont examiné cette soumission avec grande attention. La suite a démontré que ses estimés étaient bons car si nous demandons une somme additionnelle, c'est pour des modifications que je vous ai expliquées et le surplus est payé en salaire.

—M. Duplessis: Combien retirera le contracteur des $250,000. additionnelles ?

—M. Francoeur: Un montant infime puisque c'est du salaire et non des extras

Le ministre explique ensuite que si le Gouvernement n'a pas acheté le High School c'est parce que le département n'a pu s'entendre. Maintenant, le Gouvernement n'en a plus besoin.

M. Jos. Samson félicite le ministre des Travaux Publics pour sa politique de n'accorder des contrats qu'au plus bas soumissionnaire et pour l'attention qu'il a portée aux chômeurs de la ville de Québec.

M. Duplessis espère que le député de Québec Centre ne changera pas d'opinion dans quelques heures et demande quel sera le coût total des trois pavillons projetés mais M. Francoeur ne peut donner de précisions sauf que l'édifice central coûtera environ un million.

—M. Duplessis: Combien avez-vous dépensé à l'heure actuelle ?

—M. Francoeur: Nous avons des engagements pour $901,000. mais toute cette somme n'est pas dépensée.

Le député de Trois-Rivières veut engager une discussion sur la construction d'un édifice de la Commission des Liqueurs mais M. Taschereau dit que ce n'est pas le temps et M. Duplessis admet vouloir rester dans l'ordre. La question sera soulevée puis tard.

M. Duplessis: Le gouvernement fera-t-il un emprunt ?

—M. Francoeur: Le bill prévoit un emprunt et nous donne le droit d'en faire un si la chose est nécessaire.

—L'honorable M. Taschereau : Je dois dire que ce n'est pas l'intention du Gouvernement de poursuivre les travaux. Nous terminerons l'édifice commencé et nous attendrons ensuite que le soleil renaisse. Le pavillon en construction était nécessaire.

—M. Duplessis: Cela s'impose; je n'en doute pas.

Les résolutions sont adoptées en premirèe, deuxième et troisième lectures. Le bill est lu en première et la deuxième lecture est remise à la prochaine séance.

Plusieurs motions sans importance sont adoptées et le premier ministre veut passer à la motion Fauvé relativement à la Canailcation mais le député des Deux-Montagnes préfère attendre la présence du Secrétaire de la province. M. Taschereau fait observer de suite que la lettre de l'honorable Beanett était confidentielle et c'est la raison pour laquelle il ne l'a pas dévoilée.

..—M. Duplessis: Nous discuterons cela dans le temps.

La Chambre est alors ajournée à vendredi matin.

A TRAVERS LES CENTRES DE NOTRE PROVINCE

THETFORD MINES

THETFORD MINES, 21. (Du correspondant de la "Patrie".)— Dans le cours de l'année 1931, il y a eu 93 sépultures, 37 mariages et 309 baptêmes. L'année précédente, l'on avait enregistré 129 sépultures, 33 mariages et 407 baptêmes. Nous constatons pour cette année, une diminution de 36 sépultures, 4 mariages de plus, et 98 baptêmes de moins que l'an dernier.

A St-Maurice: il y a eu au cours de l'année 1931, 42 sépultures (dont 25 adultes et 17 enfants), 6 mariages et 124 baptêmes.

—Elections municipales. Municipalité de la Rivière Blanche. Trois candidats élus par acclamations: MM. Alcide Couture, Adolphe St-Cyr et John Cannion. Les conseillers sortant de charge, étaient MM. Omer Houle, Albert Couture, et John Cannion. Ce dernier a été réélu.

—Samedi, le 9 courant, à 9 heures, a eu lieu à St-Alphonse de Thetford, le mariage de M. J.-A. Ryan, de Victoriaville, et fils de feu Patrick Ryan, à Mlle Cécile Riopel, de cette ville, et fille de feu Zéphir Riopel, de Sacred Heart, de Southbridge Mass'

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé G. Sauvageau. Mlle Aldéa Campeau, G.M., était témoin de l'épouse et M. Eddy Ryan accompagnait son frère. Après avoir pris le déjeuner, à l'Hôtel Commercial, les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

—M. Evangeliste Mathieu est décédé ces jours derniers, à l'âge de 67 ans et 10 mois, après une longue maladie. Le défunt laisse pour pleurer son départ, son épouse, née Demerise Racine, quatre fils: Joseph, Raoul, Elzéar et Alfred Mathieu; une fille, Mme Wilfrid Royer, née Anna Mathieu; trois frères: Marc, Arthur et Philias, de Biddeford, Me, cinq soeurs, Maria, de Providence, R.I., Exilia, de Warwick, Rosia, de Montréal, Marie-Anne, de Boston et Alice, de Biddeford, Me. Ses funérailles ont eu lieu à St-Alphonse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—M. et Mme Léon Bernier, de retour de Montréal, où ils ont passé quinze jours.

—Mlle Martha Allan est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de Mme R.-J. Bennett.

—Mlle Adrienne Carrier, de Québec, en vacances dans sa famille.

—M. Paul-Elisée Lafrance en voyage d'affaires à Montréal. MM. Amédée et Napoléon Lagueux sont actuellement de passage à Somersworth, N.H., à l'occasion de la mort de leur frère.

—Mlle Zéphirine Roy, de Québec, chez son père, M. Pierre Roy.

—M. et Mme J.-E. Vachon nous ont quittés pour aller demeurer à Chicoutimi.

—M. Jos. Dickinson est de retour parmi nous après avoir passé un mois dans sa famille à Redruth, Angleterre.

—M. C. V. Smith autrefois de cette ville et demeurant depuis un an à Moscou, Russie est de passage dans sa famille pour quelques semaines.

—M. J. E. Triganne, Gérant des Ventes à l'Asbestos Corp. actuellement en voyage à New-York et autres grands centres américains.

—M. J. T. Létourneau, télégraphiste, travaille actuellement à Thetford. T

—M. Jean Paul Roberge de retour de Montréal, où il a passé quelques jours.

—M. Georges Fillion, contre-maître à la mine Bell est retenu à sa chambre par cause de maladie.

—M. J. A. Galipeau de Marbleton, de passage en ville.

—M. J. A. Marcotte, assistant gérant des ventes à l'Asbestos Corporation, actuellement en voyage à Chicago.

—M. Lacasse Rousseau, en voyage d'affaires à Scotts Jonction et Valley Jonction.

—M. le curé G. Sauvageau était de passage à Québec, ces jours derniers.

—M. A. L. Dessert, gérant local de la Banque Canadienne de Commerce, de passage à Saint-Joseph de Beauce.

—M. P. Alyre Roberge, régistrateur à Saint-Ferdinand d'Halifax, récemment.

—M. Irène Labrecque, G.M., de passage à Lyster, cette semaine.

—M. Avila Drouin et sa famille ont passé quinze jours à Broughton, pendant les fêtes.

—Mlle Juliette Lemieux actuellement à La Tuque, l'invitée de sa soeur Mme O. Gendron.

—M. et Mme Jules Lemay étaient à Vimy Ridge, Coleraine, lundi.

—M. le curé Bourret de Sainte-Rose de Dorchester de passage en ville chez son frère M. Edmond Bourret.

—Mlle Alice Mongeau en promenade à Québec, chez des amies.

SAINTE-GENEVIEVE

SAINTE-GENEVIEVE, 21. (Du corr. de la "Patrie").—La municipalité de Ste-Geneviève, qui a assisté l'an dernier, à une joute électorale très contestée et très compliquée, sera dans le calme, cette année, car MM. Raoul Despens, Honoré Brouillette et Urgèle Magny, ont été élus par acclamation, conseillers municipaux. Ces derniers ont été proposés par MM. Ephrem Bayette, Irénée Bronsard et Arthur F. Dessureault, pour remplacer MM. Télesphore Mailhot, Georges F. Bronsard et Zéphirin Massicotte.

—M. Alfred Hamelin est revenu des chantiers avec une épaule démise, alors qu'un arbre lui est tombé sur l'épaule.

SAYABEC

SAYABEC, 14. (Du corr. de la "Patrie"). — La belle et inoubliable fête de Noël a été célébrée avec solennité dans notre village. L'assistance à la messe de Minuit fut très nombreuse et les paroissiens même les plus éloignés de l'église avaient tenu à prendre part aux cérémonies liturgiques. Les fidèles se sont approchés en très grand nombre à la Table Eucharistique. C'est M. le curé J. C. Saindon qui officiait à la messe. L'église offrait un coup d'oeil splendide. Elle était toute resplendissante de lumière et décorée avec goût. Un programme de chant pour la circonstance des plus beaux et des mieux préparés a été exécuté avec un ensemble et un succès complets par les hommes et les enfants du collège, dirigés par les Frères Maristes de notre village.

—L'heure d'adoration de minuit le Jour de l'An a été aussi célébrée avec piété et ferveur. M. le curé fit les prières de l'heure sainte et ensuite eut lieu la communion suivie de l'action de grâce.

—M. le Vicaire J. A. Déchesnes est de retour d'un voyage de quelques jours chez ses parents.

—Mme Alphonse Caron après un séjour de plusieurs semaines passées à l'hôpital est de retour dans sa famille.

—M. Honoré Landry est revenu après avoir passé quelques jours chez ses parents à Rimouski, Bic et St-Valérien.

—M. Charles Bossé, de Sainte-Hélène de Kamouraska est venu à l'occasion de Noël passer quelques jours chez ses frères MM. J.-Antoine et F. Bossé.

—M. l'abbé Elphège Bouchard, professeur du Séminaire de Rimouski est venu passer ses vacances dans sa famille.

—Les élèves étudiant en dehors de notre paroisse sont retournés reprendre leurs études, après avoir passé leurs vacances de Noël chez leurs parents.

—M. et Mme Jos. Gagnon, de Matane, ainsi que M. et Mme Edmond Thériault de Québec, sont venus à l'occasion du Jour de l'An passer quelques jours chez M. Arsène Gagnon.

—Nous souhaitons un prompt retour et un parfait rétablissement à Madame Arthur Fortin qui est partie ces jours derniers pour l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec.

—Le 24 décembre dernier est décédé M. Célestin Bérubé, âgé de 48 ans. Il laisse son épouse et plusieurs enfants.

—M. Hormisdas Lévesque a épousé le 31 décembre, Mlle Marie-Claire Pelletier, fille de M. et Mme Ulric Pelletier.

—Dans l'année 1931 il y eut dans notre paroisse 134 baptêmes, 14 mariages, 24 sépultures, 19 enfants et 15 grandes personnes.

YAMASKA

YAMASKA, 20. (Du corr. de la "Patrie"). — M. et Mme Adrien Pélissier, de Montréal, sont venus à Yamaska au jour de l'An, les invités de Mme F. Pélissier.

—M. et Mme Willie Légaré et M. et Mme Arthur Légaré de Montréal, chez M. et Mme J. Légaré.

—M. Lucien Fortier a passé une huitaine à Montréal.

—Mlles L. Godin, Thérèse Lefebvre, chez M. et Mme J. B. Boucher.

—Mme Jean Boucher en promenade à Montréal.

—La McKinnon Steel Co., est obligé de suspendre les travaux du pont sur la rivière Yamaska, vu l'état de la température.

—Voici le résultat des électons de Yamaska: M. Emile Parenteau, conseiller et M. Aristide Parenteau et Omer Héroux.

Le nouveau marguillier est M. Philippe Villiard.

—M. Ludovic Gagnon, d'Ottawa, est venu à Yamaska pour Noël, l'invité de son père le docteur Gagnon.

—M. l'abbé Gagnon du collège de St-Jean est venu passer ses vacances chez le docteur Gagnon.

SAINT-DENIS

SAINT-DENIS, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. François Gagnon, télégraphiste de Sainte-Anne de la Pocatière, de passage chez son frère, M. Arthur Gagnon, ainsi que sa jeune fille, Marie-Jeanne. M. Horace Gagnon, étudiant à l'école d'Agriculture d'Oka, est allé reprendre ses études après quelques jours de vacances passés chez son père, M. Elzéar Gagnon. Sa soeur, Mlle Marie-Anna, est retournée reprendre son travail à Québec. M. Isidore Boucher est reparti pour Lauzon.

—Le frère de M. Ignace Garon, de Rimouski, Philippe, est décédé ces jours derniers.

Il Souffrit de Rhumatisme Pendant des Mois

Un homme du Québec prit alors les Pilules de Dodd pour les Reins

M. Charles St-Pierre les recommande à tous ceux qui souffrent de rhumatisme.

Ste-Félicite, P.Q., 22 janvier. — (Spécial). — "Je souffris de rhumatisme pendant plusieurs mois", écrit M. Charles St-Pierre, résident de cette localité. "Je lus un jour dans les journaux un témoignage en faveur des Pilules de Dodd pour les reins et décidai de les essayer. Une première boite me procura un soulagement marquant et six boites firent disparaître complètement toutes mes douleurs. Je conseille à tous ceux qui souffrent de rhumatisme de prendre les Pilules de Dodd pour les reins.

L'hiver est la saison de la mauvaise santé. Les froids continus, les vents glacés, la neige et la pluie diminuent la force de résistance des gens. A moins de maintenir votre santé à son meilleur, vous deviendrez bientôt une victime de Rhumatisme, des rhumes, de la grippe ou de débilité générale. Prenez les Pilules de Dodd pour les reins et conservez vos forces. En tonifiant votre système et fortifiant vos reins, vous conserverez votre santé et serez en état de résister à tous ces malaises lesquels négligés pourront dégénérer en maladies sérieuses.

SAINT-GERMAIN

SAINT-GERMAIN, 20. (Du correspondant de la "Patrie".)—Mme Homer Blanchette et sa soeur, Mme Laliberté, de Woonsockett, R. I., étaient de passage à Saint-Germain et Drummondville, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, chez leur tante, Mme Théodule Blanchette.

—Mme Hector Rajotte et sa fille, ainsi que son frère, M. Atchez Lavallée, de Wickham étaient de passage chez leur soeur, Mme Jules Rachette.

—M. l'abbé Jean-Baptiste Mathieu, Eu., professeur en Syntaxe, au Séminaire de Nicolet, était chez ses parents, M. et Mme Pierre Mathieu, pour les fêtes.

—M. et Mme Adolphe Blanchette, et leurs enfants, de Montréal, chez leurs parents, M. et Mme Théodule Blanchette.

—M. et Mme Hervé Fleury, de Saint-David d'Yamaska, et leur bébé, étaient de passage à Saint-Germain pour le Nouvel An, chez leurs parents, M. et Mme Théodule Blanchette.

—Les enfants de M. Patrice Doré, sont allés visiter leurs grands-parents, M. et Mme Levasseur, de Saint-Léonard d'Aston.

—Mlle M. Millet, M. et Mme Avelin Millet, étaient de passage dans notre paroisse, récemment.

—Mlle Lumina Vanasse était dans sa famille, à l'occasion du jour de l'An.

SAINT-JUSTIN

SAINT-JUSTIN, 21. (Du corr. de la "Patrie").—D'après les autorités de la compagnie Shawinigan Water and Power, la sous-station électrique, ici depuis plusieurs années, sera déménagée à Piémont, Co. Maskinongé, prochainement.

—M. Joseph Toupin est revenu dans sa famille, après avoir subi une grave opération à l'hôpital de Joliette.

—M. et Mme Albert Gariépy, de Montréal, était en visite chez des parents, au temps des Fêtes.

—M. et Mme Wilfrid Duchesne, de Montréal, sont en visite dans sa famille.

—M. Ernest Villeneuve, employé de la Cie Metropolitan Life, aux Trois-Rivières, était en visite chez son père, M. Lazare Villeneuve.

—M. Walter Gagnon, de Montréal, était en visite dans sa famille, durant le temps des fêtes du jour de l'An.

—Mlle Diane Lefebvre, de Montréal, était en promenade, depuis quelques jours chez son père.

—M. le docteur et Mme Jules B. Lafrenière, de Montréal, étaient en visite chez des parents et amis.

—M. Maurice Lebeau, étudiant au collège de Berthierville, a passé ses vacances chez son père.

—M. Clément Paquette, étudiant au Séminaire des Trois-Rivières, était en visite à St-Justin pour les vacances du Jour de l'An.

PONT-ROUGE

PONT-ROUGE, 20. — (Du corr. de la "Patrie"). — Une grosse dinde a été raflée au profit du club de Pont Rouge et l'heureux gagnant a été M. Lorenzo Laroche du village.

—On a mis la dernière retouche à notre belle école municipale. Certains travaux avaient été suspendus pour la rentrée des classes. C'est M. Louis Cantin qui a entrepris les tribunes, tableaux, meubles, etc.

—MM. Abel et Neuville Desaulniers du collège Saint-Laurent, Montréal, P. Emile Girard, Magella Leclerc, Magella Laroche, M. Laurent Leclerc, M. L. Délisle du collège Sainte-Anne de la Pocatière, M. Joachim Leclerc de Sainte-Anne de la Pérade dans leurs familles récemment.

—M. Lionel Leclerc fils de M. Leger Leclerc, commerçant a été forcé de prendre quelques semaines de repos dû à la malignité de Dame la grippe.

—Le 31 décembre est décédé Lorenzo Paquet âgé de 5 ans, fils de Mme Vve Edmond B. Paquet.

—Mme Edmond Auger et son fils de Montréal ont passé une huitaine chez Mme Vve Jos. Croteau.

—M. Gaudiose Cantin, boucher a été élu marguillier en remplacement de M. Arthur Denis sortant de charge.

—M. et Mme Ernest Letarte de Saint-Raymond, M. et Mme Wilfrid Gervais, leurs fils Hughes, M. et Mme Edmond Gagnon leur fille Louise Andrée de Québec, Mlle Marie Anna Bussières de Québec étaient chez M. J. A. Hamel et Ed. Hamel.

MAGOG

MAGOG, 20. (Du corr. de la "Patrie").—A l'occasion du dix-huitième anniversaire de M. Léonard Vallières, une soirée avait lieu récemment chez M. et Mme Charles Vallières.

On remarquait parmi les invités: M. W. Simard, président de la soirée, et Mme Simard, MM. et Mmes J. Larault, W. Ledoux, A. Racine, E. Racine, C. Racicault, W. Forrant, MM. D. Darcy, O. Simard, A. Simoneau, A. Leclair, H. Allaire, D. Turgeon, S. Bélanger, R. Longpré, Mlles R. Bélanger, M. Boiduc, L. Mercier, MM. A. Noël, R. Thisdale, G. Ledoux, O. Delage, C. H. Vallières, Mlles A. Racine, L. Dion, A. Ledoux, I. Delage, A. Tessier, A. Darcy, MM. E. Darcy, C. Moquin, A. Demers, J. Gauvin, G. Vaillères, O. Gosselin, L. Gagnon, L. Simard, Mlles C. Dussault, E. Lemire, C. Lemire, E. Lemelin, L. Lemelin, A. Gervais, M. Godbout, B. Y. Tessier, Y. Delage, E. Tessier, MM. E. Martel, L. Dion, A. Laliberté, C. St-Jacques, A. Legaré, A. Gosselin, V. Brousseau, G. Carrière, E. Simoneau, P. Sirroy, R. Cabana, J. Mercier, H. St-Laurent, E. Sirroy, R. Darcy, J. Noël.

Un joli cadeau lui fut présenté par sa petite soeur Rachelle. Une adresse fut lue par M. Gaston Ledoux.

Les organisateurs de cette soirée étaient MM. G. Vallières et G. Ledoux.

VALCOURT

VALCOURT, 20. (Du corr. de la "Patrie"). — Les élections municipales ont eu lieu dernièrement à l'Enfant-Jésus d'Ely. Tous les membres du conseil ont été réélus par acclamation. Ce sont: MM. Stanislas Saint-Onge, Zéphir Desbois et G. Lavallée.

—Le conseil de la municipalité du village a également été réélu par acclamation. Ce sont: MM. le docteur P. Langlois, Théodore l'Huissier et Honoré Fontaine.

ON RECHERCHE LA MERE DE CE VETERAN

A la suite de la mère de Tom Leduc, alias Tom Flarity, vétéran de la guerre, qui vient de mourir à Chicago, les détectives Bouchard et Passmore ont reçu un télégramme des autorités de Chicago leur demandant de rechercher la mère du défunt qui demeurerait à Montréal. Toute personne connaissant Mme Leduc voudra bien communiquer avec la Sûreté.

L'amélioration des affaires

(Suite de la page 9.)

plus grand centre do l'univers de la pêche aux homards.

Pour ce qui regarde la côte du Pacifique, la valeur totale du saumon recueilli .. diminué d'environ $4,500,000 qui est dû au fait que 35 manufactures de conserves, sur un total de 65, seulement, furent en opération l'année dernière.

ETABLISSEMENTS ETRANGERS

Depuis le mois d'août 1930, 123 industries étrangères vinrent s'établir au Canada, d'après le rapport de la statistique d'Ottawa, 75 pour cent de ces établissements vinrent en Ontario, 109 de ces industries émigraient des Etats-Unis, 13 du royaume uni, et une de France.

Le rapport ajoute qu'environ 1,200 firmes américaines ont établi des filiales au Canada, avec un capital d'exploitation d'approximativement $1,750,000,000; un peu moins de 200 de l'Angleterre avec un capital de $199,141,000, et 17 d'autres pays avec un capital d'exploitation d'environ $6,000,000, ce qui porte le total au capital à quelque $2,000,000,000 dont la propriété est ainsi distribuée: Canada, 17 pour cent ; Grande Gretagne, 14 pour cent, Etats-Unis 68 pour cent, et autres pays, un peu moins que un pour cent.

LA BOURSE

Le nombre total des transactions pour l'année dernière sur le marché de Montréal s'est chiffré à 5,264,818 actions, comparé à 11,047,472, en 1930 et 23,203,463 en 1929.

La liste comprend 176 émissions qui résultent en 22 gains et 120 pertes.

CHEMINS DE FER

Durant les dix années, de 1921 à 1930, les revenus bruts des chemins de fer ont été de $482,000,000 par année. En 1928, le total était de $523,000,000 et en 1930, il était tombé à $454,000,000. Bien que les chiffres de décembre ne soient pas encore publiés, cependant on anticipe une diminution de quelque $60,000,000 pour 1931. Il a coûté au Pacifique Canadien $81.89 pour rapporter $100 et en 1930, il ne lui en coûtait que $79.29. Pour les chemins de fer nationaux, il leur a coûté $95.43 pour gagner $100 en 1931, et $87.55 pour la période correspondante de l'année précédente.

BROMO QUININE ANNIHILE L'INFECTION INTERNE — ET ELIMINE RAPIDEMENT LE POISON DU SYSTEME.

Bon sens et **RHUMES**

Lorsque vous vous rendrez compte que l'infection "ultravirus" (bacille du froid) a envahi votre système et est la cause de tous les malaises occasionnés par un refroidissement, le bon sens vous dit qu'elle doit être annihilée et chassée du système.

Les Pastilles Bromo Quinine sont non seulement un préventif contre les rhumes . . . mais elles détruisent l'infection et éliminent les impuretés du système.

Lorsque vous souffrez d'éternuement, maux de tête, irritation de la gorge, douleurs, fièvre et autres symptômes de rhume, prenez simplement quelques pastilles de ce remède éprouvé.

LAXATIVE **BROMO QUININE**

Cherchez la signature E. W. Grove

Paris Medicine Co., Toronto

Chronique Ouvrière

L'échevin Tancrède Fortin au Comité des Citoyens de Ville-Marie.

AUTRES ACTIVITES

Le Comité des Citoyens de Ville-Marie tenait, hier soir, sous la présidence de M. Steve Lavack, président, une intéressante assemblée au cours de laquelle plusieurs questions importantes furent étudiées, tout particulièrement l'utilité de la carte d'identité, que M. L.-F. Gauvreau traita dans une causerie qui attira vivement l'attention des membres

L'ECHEVIN FORTIN

Tard dans la soirée, l'échevin Tancrède Fortin, président du comité exécutif de Montréal et représentant de Ville-Marie, qui arrivait de Québec, est venu rendre visite au comité, et a fait quelques remarques qui furent vivement applaudies des membres.

Au début de ses remarques, le président déclara que l'administration municipale a obtenu des administrateurs provinciaux la permission de donner $500,000 aux hôpitaux, ce qui contribuera à alléger quelque peu la misère de la classe pauvre.

Le représentant de Ville-Marie énuméra ensuite les divers travaux qui devront être exécutés dans la ville de Montréal puis il fit remarquer que d'ici quelques jours il y aura assez de travaux en marche pour donner de l'emploi à une bonne partie des soutiens de famille.

L'échevin A. L'Archevêque, représentant du quartier Delorimier, fit quelques considérations sur les nombreuses améliorations qui ont été accomplies dans la ville de Montréal, et il prétendit qu'aucune administration avant l'administration actuelle n'avait fait autant pour embellir la ville tout en procurant du travail en autant que la chose est possible.

M. Gauvreau, fut ensuite invité à prendre la parole. Après avoir fait allusion à la crise économique qui affecte en ce moment toutes les villes et est la cause que tant d'administrations doivent boucler leur budget avec un déficit, il dit que la ville de Montréal peut, malgré de nombreuses améliorations, boucler le sien avec des surplus, ce qui dit-il, est une preuve assez évidente de l'efficacité de cette administration.

Une résolution proposée par M. J. Levac, secrétaire-trésorier, secondé par M. P.-S. Tougas, secrétaire-archiviste, a été adoptée à l'unanimité à l'effet de prier le très honorable M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, d'inviter M. John Sullivan, député de Sainte-Anne à faire partie du cabinet fédéral. Il fut également résolu que copie de cete résolution soit envoyée au premier ministre et aux journaux.

Parmi les visiteurs, on remarquait: MM Jos. Leblanc, Jos S.-Jean, D. Lévesque, A. Robert.

Le président était assisté des officiers suivants: A. Lamontagne, J. Levac, P.-S. Tougas, R. Goubil, T. Blanchard, J.-B. Lavoie C. Couture.

ASSOCIATION PROTECTRICE

Ce soir aura lieu, au numéro 6822, rue Saint-Laurent, une grande assemblée des membres de l'Association Ouvrière Protectrice du Quartier Saint-Jean, sous la présidence de M. J.-C.-A. Campeau, président.

Des orateurs distingués adresseront la parole et traiteront de questions regardant l'ouvrier.

M. Gaston Lecavalier, agent de liaison de l'Association présentera son rapport de la dernière assemblée de la fédération des Clubs Ouvriers de la Province de Québec, qui sera soumis à l'assemblée pour approbation.

Tous les membres sont priés d'assister à cette réunion.

CLUB SAINT-JACQUES

Une très importante assemblée du club ouvrier Saint-Jacques, Inc., aura lieu, dimanche après-midi, au numéro 1921 de la rue Wolfe, près Ontario.

Les membres doivent se faire un devoir d'être présents car ils seront appelés à procéder à l'élection des officiers du club.

LE LOCAL 606

C'est ce soir, à la salle Lavoie, 1585 de la rue Ontario-est, que doit avoir lieu l'assemblée régulière du local 606 de l'union internationale des chauffeurs, huileurs et journaliers des usines Angus. Les membres sont instamment invités à être présents car les questions qu'ils devront discuter ont une grande importance.

LES WAGONNIERS

Les membres du local Angus des wagonniers, numéro 73 de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer sont priés de prendre avis que l'assemblée régulière aura lieu, ce soir, aux nouveaux quartiers, 915 Carré Victoria. Les officiers comptent sur la présence de tous les membres qui ont le souci de leurs meilleurs intérêts.

TAILLEURS DE CUIR

Les membres de la section des tailleurs de cuir du syndicat catholique national des cordonniers sont instamment priés d'être présents à l'assemblée qui sera tenue ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 de la rue Demontigny-est. Inutile d'insister auprès des membres pour qu'il fassent tout ce qui est humainement possible pour assister à cette assemblée au cours de laquelle des questions importantes doivent être discutées. M. A. Durand, agent d'affaires, soumettra un rapport intéressant pour tous. A chacun, de faire sa part pour le bénéfice de tous et le progrès de la section du syndicat.

ASSEMBLEES DES UNIONS INTERNATIONALES

CE SOIR

Union Internationale des cordonniers, local 249 au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Union Internationale des Chaudronniers, local 134, au numéro 415 rue Sainte-Catherine est.

Union Internationale des Charpentiers-menuisiers, local 1558, au numéro 1651 rue Létourneux.

Union Internationale des Plâtriers et finisseurs en ciment, local 33, au numéro 1201 rue Saint-Dominique.

Union Internationale des Travailleurs en vêtements pour dames, local 112, au numéro 395 rue Sainte-Catherine ouest.

Union Internationale des Constructeurs d'Elévateurs, local 89, au numéro 1079 rue Berri.

Union Internationale des Briqueliers, local 1, au numéro 1201 rue Saint-Dominique.

Union Internationale des Rembourreurs, local 78, au Monument National.

Dames Auxiliares des Charpentiers-menuisiers, local 452, au Monument National.

Les Syndicats Catholiques

Travailleurs en Chaussures.

Les sections des Treesers et des Tailleurs de cuir ont ce soir leur assemblée régulière. M. Durand agent d'affaires, présentera un rapport important. D'autres questions d'intérêt général pour les ouvriers seront discutées à l'assemblée.

Conseil de Coastruction.

Le Conseil de Construction rassemble ses membres ce soir pour prendre action relativement au bill de l'Honorable M. Arcand sur l'insaisissabilité des salaires gagnés sur les travaux du chômage. Tous les membres sont priés d'être présents.

Syndicat des Briqueteurs.

Le Syndicat des Briqueteurs a ce soir son assemblée régulière. M. Deslauriers, agent d'affaires, fera le rapport sur les activités de la dernière quinzaine.

Finisseurs en ciment.

Assemblée régulière ce soir à l'Edifice des Syndicats Catholiques.

Assemblée publique lundi soir

L'Association des citoyens du quartier Laurier tiendra une assemblée publique le lundi soir, 25 janvier, à la salle Jodoin, 4859 rue St-Dominique, à 8 hrs 30.

Tous les membres devront être présents. Les citoyens du quartier sont invités.

L'Association invite par la voie des journaux les clubs ouvriers, les sociétés ouvrières, la ligue des propriétaires et autres corps publics à se faire représenter à cette réunion publique pour étudier une question très importante déjà connue du public; celle de la période des visites en vue de location, et voir s'il y a lieu de limiter ces visites à trente jours plutôt que trois mois.

Le public en général est invité. D'autres questions touchant l'administration seront aussi discutées.

Election le 2 février, à Thetford Mines

THETFORD MINES, 22.—(Du correspondant de la "Patrie")— La mise en nomination pour les candidats aux élections municipales a été très paisible dans notre ville. Il y aura lutte électorale pour le siège numéro deux entre MM. Alphonse Beaudoin et Louis Michaud, les autres candidats ayant été élus par acclamation: M. Louis Simoneau remplace M. Léonce Vermette au siège numéro 1; M. Gédéon Fillion, échevin du siège numéro 3 et M. Jos. Turcotte, échevin du siège numéro 4 ont été réélus par acclamation. L'élection pour le siège numéro deux se fera le deux février prochain.

LES PREMIERES AUTOS HUDSON FABRIQUEES AU CANADA A MONTREAL

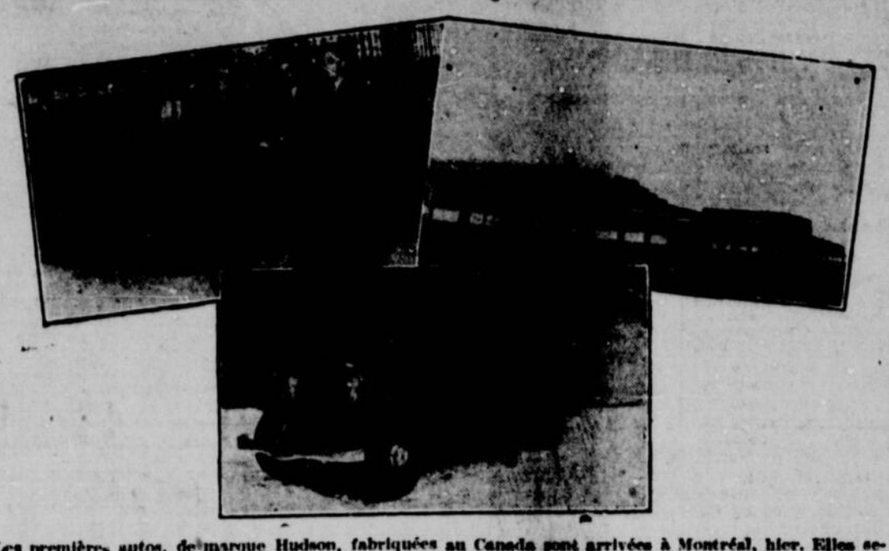

Les premières autos, de marque Hudson, fabriquées au Canada sont arrivées à Montréal, hier. Elles seront en exposition pour la première fois au Salon qui s'ouvre demain. Les vignettes montrent, à gauche, la première voiture sortant de la ligne de production à la nouvelle usine de Tilbury, Ontario, de la compagnie Hudson. On voit M. Tom Odette, maire de Tilbury, serrant la main à M. F. J. Kay, surintendant de la Hudson-Essex au Canada. Au centre du groupe se trouve M. H. B. Thomas, contrôleur de la nouvelle compagnie. Dans la vignette de droite se trouve la nouvelle usine de Tilbury où on fabrique maintenant les Hudson et les Essex. En bas, M. J. O. Linteau, gérant général de la compagnie Legaré Automobile and Supply, de Montréal, qui fait l'inspection de la première voiture canadienne, à l'arrivée au Salon de l'automobile, rue DeLorimier.

FORTE OPPOSITION A L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES REPAS

Le Conseil des Métiers et du Travail catégoriquement opposé à ce projet.

A son assemblée régulière, tenue hier soir, au Monument National, sous la présidence de M. J. T. Foster, le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est prononcé fortement opposé à l'imposition d'une nouvelle taxe sur les repas tel que proposé par le gouvernement. Voici le texte de la résolution recommandée par l'exécutif:

"Votre comité a pris en considération la nouvelle parue dans les journaux relativement au

A gauche, M. J.-T. FOSTER, et à droite, M. BEN DROLET, qui ont été réélus par acclamations président et 1er vice-président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

changement proposé et annoncé par le gouvernement de la province au sujet de la taxe de 5 pour cent sur les repas de $1.00, et plus, pour lui substituer une taxe de 5 pour cent sur tous les repas, pour être chargée aux restaurateurs. Votre comité a fait une étude sérieuse de la question et trouve que la nouvelle taxe est injuste parce qu'elle retomberait sur l'ouvrier qui compose la grande majorité des consommateurs, et, en considération du fait que le chômage est considérable et que le salaire des ouvriers est de beaucoup réduit à cause des heures courtes de travail qu'ils font, le comité recommande que

A gauche, M. A. TREMBLAY, et à droite, M. JOS. PELLETIER, qui ont été réélus par acclamation 2e vice-président et secrétaire-correspondant du Conseil des Métiers

le Secrétaire reçoive instruction de manifester notre désapprobation au premier ministre contre la passation de cetet législation."

Plusieurs délégués ont pris la parole sur cette question, et plusieurs d'entre eux ont fait allusion au projet d'imposer une taxe plus élevée sur les amusements. Les délégués Mailloux, Massé, Corriveau, Lefèvre, Cupello et autres ont déclaré que le gouvernement devrait prendre les moyens d'imposer des taxes aux personnes qui sont en mesure de les payer et non à celles qui ont de la difficulté déjà à boucler leur budget.

Le président du conseil a fait remarquer que les gouvernements ont besoin d'argent pour accomplir les améliorations nécessaires, et que par conséquence, ils doivent imposer des taxes. Il opine d'autre part que l'imposition de taxes sur les nécessités de la vie est une chose dangereuse.

Sur recommandation de l'exécutif, le conseil a demandé à l'administration municipale de faire exécuter les travaux de secours aux chômeurs à la journée en autant que la chose est possible afin de procurer du travail à un plus grand nombre d'ouvriers.

On a ensuite procédé à la nomination des officiers pour le prochain terme, et presque tous ont été élus par acclamation. Voici le résultat de la nomination: président, J. T. Foster, réélu pour un 20e terme; 1er vice-président, Ben Droiet, réélu; 2e vice-président, Ad. Tremblay, réélu; secrétaire-archiviste français, J. A. Belland, réélu; secrétaire-archiviste anglais, J. R. Moore et R. Lynch; secrétaire-correspondant, Jos. Pelletier, réélu; secrétaire-financier, J. F. Girard, réélu; trésorier, A. Gariépy, réélu; Statisticien, H. Vaillancourt, réélu; guide, A. Millard, réélu; sentinelle, A. Archambault, réélu; auditeurs: J. R. Greeg, J. C. Germain, J. Giroux, C. Miron, élus; comité des créances: H. Corrigan, R. Robitaille, N. Poirier, L. Retinger, P. Corriveau, élus; comité exécutif: A. Mathieu, C. Rochefort, L. Thibault, E. Larose, H. Vaillancourt, E. Mathieu, P. Corriveau, J. F. Girard, J. Pelletier, B. Drolet, J. Cupello, C. Miron, J. Mailloux, A. Tremblay, A. Milliard, H. Corrigan; comité de la fête du travail: W. Bélanger, H. Corrigan, H. Massé, J. Giroux, J. Cupello, J. S. Desormeaux, W. H. Noseworthy, J. R. Greeg, J. Gariépy, N. Poirier, A. Brien; délégués au Parti ouvrier: J. Cupello, J. R. Greeg, H. Corrigan, J. S. Desormeaux, J. C. Germain, élus.

La votation aura lieu à la prochaine séance pour les comités.

TRIBUNAUX CIVILS

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

Le 21 janvier, 1932. PRESENT: l'honorable juge Boyer. Les jugements suivants furent rendus:

Joseph Boivin vs J. Charles Lecroix et demande reconventionnelle; jugement accordant motion réunissant causes.

Saint-Lawrence Welding and Engineering Works Ltd vs R. Quintal; jugement maintenant saisie-revendication.

Publix Finance Corp. vs U. Kauffman et al et Oscar Boyer, T.S. et ladite Publix Finance Corp., contestante; jugement permettant production de réponse supplémentaire.

Dame Anne Spevak vs Moe Scotland et al; jugement accordant requête pour autorisation à procéder in forma pauperis.

Ely Miller es-qual vs Eastern Hosiery Mills Ltd; jugement accordant motion pour déterminer faits.

Michael Ryan vs Morris Chait et al; jugement accordant motion ordonnant au demandeur de se soumettre à un examen médical.

Cité de Saint-Lambert vs Canadian National Railways; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Hector Morency vs Georges Morency et Laurent Carle et al, m.e.c; jugement accordant motion réunissant causes.

Donat Asselin vs Arthur Robillard; jugement pour $300, avec intérêt et dépens.

Girard Automobile Inc. vs D. S. Grimmer; jugement accordant motion pour être relevé du défaut.

C. Mallette vs H. Fauvel; jugement déclarant cause réglée hors de cour.

M. D. Toner vs R. Vigeant et al; jugement accordant motion pour examen avant production de plaidoyer.

Liberal Loan Syndicate vs Jacob Richler et al; jugement accordant motion pour amender.

J. O. Lacroix vs H. Benoit et L. A. Deroine, T.S. et ledit demandeur contestant et Hervé Alaire, m.e.c, appelant et ledit Hervé Allaire, oppt. à jugement; jugement accordant motion du demandeur pour désertion de l'appel.

Dame Yvonne Saint-Pierre vs Georges Boileau et Ulric Boileau Limitée, T.S.; jugement contre la tierce-saisie par défaut.

Alarie Binette vs F. G. Miller; jugement pour $125 avec intérêt et dépens.

Jos. B. Bérard vs H. McElheron; jugement déclarant règle-nisi absolue.

Dame G. Cartier vs P. H. Mailloux; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant production de plaidoyer.

R. G. Brown vs C. A. Dowd; jugement accordant motion pour réunion de causes.

Marc E. Robert vs Joseph Barrette et al; jugement accordant motion pour réunion de causes.

S. Bloomfield vs Omer Caron; jugement accordant motion pour examiner avant production de plaidoyer.

E. Pepin vs Joseph Brière et H. Brière, T.S.; jugement suivant déclaration du tiers-saisi.

Industrial Loan and Investment Corp vs Robert E. Potter et al; jugement pour $1,092.50 avec intérêt et dépens.

Lower Canada College vs J. R. Anderson; jugement pour $168.79 avec intérêt et dépens.

F. Eug. Riopelle vs Edouard Desrosiers; jugement maintenant saisie-gagerie en exposition pour $263, avec intérêt et dépens.

Peoples Thrift and Investment vs Dame S. Goldberg et vir; jugement par privilège au montant de $188.55.

Geo. Robert vs J. Lahière; jugement permettant de produire défense.

Dame R. Kaufman et vir vs L. Kleni et al; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Joseph Corbeil vs Gaston Jeannotte; jugement accordant motion pour particularités.

Banque de Montréal vs J. Kotlerr; jugement pour $300, avec intérêt et dépens.

CONDAMNE A PAYER DES ARRIERES DE LOYER

Le fait qu'un logement est loué comme studio de danse ne signifie pas que le loyer est automatiquement annulé si le locataire ne peut obtenir de la ville un permis d'ouvrir un tel studio.

C'est ce que le juge Martineau a déclaré, hier, en condamnant Georges W. Shefler à payer à Nazaire Versailles $180 dû pour la location d'une propriété sur l'avenue Prud'homme, à Notre-Dame de Grâce.

Versailles loua la propriété à Shefler le 3 septembre 1930, à $720 par an. Il réclamait des arriérés de $180.

LE CONSEIL AURA UN PROGRAMME CHARGE A LA SEANCE DE LUNDI

De nouvelles expropriations à l'ordre du jour. — La nomination d'un membre du comité exécutif.

Le feuilleton de la séance spéciale du conseil municipal qui aura lieu lundi, le 25, à 3 heures de l'après-midi, est particulièrement chargé. Il comporte tout d'abord un raport du comité exécutif recommandant que le lieutenant gouverneur en conseil soit prié de désigner deux autres recorders additionnels pour la ville de Montréal.

Un autre rapport doit être soumis au conseil municipal, touchant le contrat qui a été accordé à la Dufresne Construction Co., Ltd. pour la construction d'un tunnel sous le canal Lachine, à la rue Wellington.

L'ordre du jour mentionne aussi la nomination d'un cinquième membre du comité exécutif. Le poste est vacant depuis que M. Bray a démissionné. On avait présumé que l'échevin Taillefer occuperait le siège vacant, mais sa nomination fut retardée et on ne peut dire actuellement le nom du prochain commissaire.

D'autres item du feuilleton concernent des expropriations nécessitées par les travaux de chômage, et qui avaient été frappées d'un "next meeting" lors de la dernière séance. En voici la liste:

L'expropriation de $65,000 pour la construction d'une salle publique comprenant un gymnase, à Notre-Dame de Grâces; celle de $275,000, pour la construction d'un tunnel sous les voies du Pacifique Canadien, rue Papineau; une autre se chiffrant à $60,000, pour la construction d'un immeuble comportant un gymnase et une clinique, à l'angle des rues Saint-Urbain et Saint-Viateur; l'expropriation nécessitée par le creusage d'un tunnel, rue de Salaberry, à Ahuntsic, et enfin, celle que requiert l'établissement d'un gymnase et d'une clinique dans le quartier Laurier, et qui s'élève à $30,000.

AUX FUNERAILLES DE M. L. G. D'ARGENCOURT

Le service fut chanté à l'église Saint-Viateur, par M. l'abbé Auguste Lapalme.

Les imposantes funérailles de M. Louis-Olivier d'Argencourt décédé le 18 janvier à l'âge de 65 ans ont eu lieu dernièrement en présence d'une nombreuse assistance.

La dépouille mortelle, précédée d'un landau de fleurs, quitta la demeure mortuaire, pour se rendre à l'église de Saint-Viateur où le service fut chanté par M. l'abbé Auguste LaPalme, curé de Sainte-Clotilde et beau-frère du défunt assisté du révérend Père Georges Mongeau, S.J., comme diacre et de M. A. Ouimet, p.s.s.

Le révérend Père E. Roby, s.j. fit la levée du corps.

La chorale, sous la direction de M. W. A. Wayland, exécuta la messe des morts de Perosi et M. R. Belleau touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par M. Pierre Beaudoin, son neveu, l'honorable juge Philippe Demers, MM. C. E. Trottier Jos Coderre, L. J. Coderre, A. Mills, John Vézina, Alfred Vézina, Léo Jolicoeur, Gérard Tranchemontagne, Albert Leduc, Arthur Matte, J. M. Lefebvre, J. E. Provost B. Ethier, J. McDuf, A. Cléroux, S. Durocher, Salvadore Issaurel, J. B. Vézina, Dr Geo. Perrier, C. A. Lefebvre, Joseph Dupuy, Oscar Berthiaume J. H. Verratte, Dr Louis Désy, Dr J. H. Garceau, H. A. Moreau, A. H. Lapierre, F. Dumfreys, A. Bernier, Armand Malo, A. L. Côté, Lucien Bernier, J. W. Jalbert Joseph Daoust, Octave Lemay, W. Gougeon, T. C. Drouin, V. A. Lapalme, J. T. Martel, W. Tremblay, A. J. Laurence, O. Gratton, A. Lacroix, Joseph Lefebvre A. Benoit, Dr Baril, W. de Montigny, Dr J. R. Pépin, E. Renaud, A. Sauriole.

MAGASINS E-M STORES

Nous Vous Recommandons le

THÉ NOIR

"MON SPÉCIAL"

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS E-M STORES

CHEZ EATON

Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement

Acheter des meubles maintenant, surtout aux bas prix EATON, c'est économiser . . . et vous réaliserez que le pouvoir d'achat de votre dollar a de beaucoup augmenté.

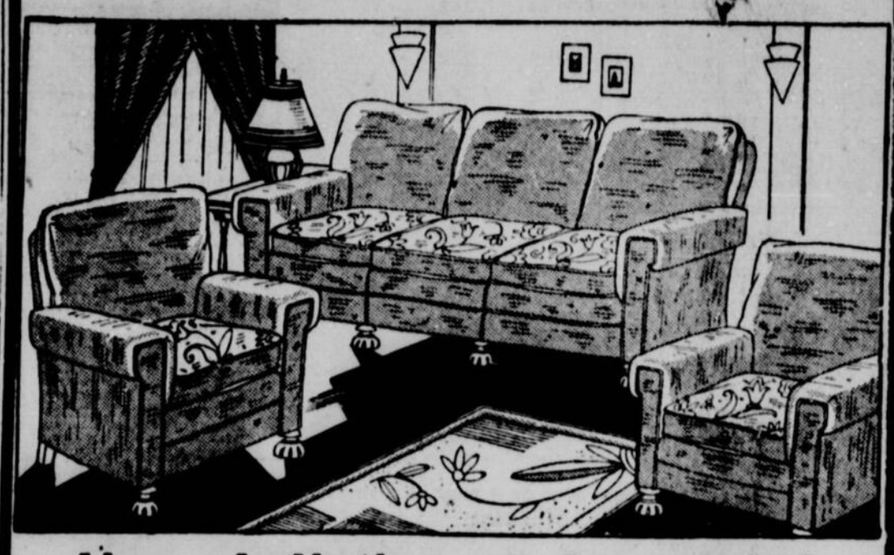

Une révélation en économie!

Prix de la Vente Semestrielle, samedi

Un mobilier de vivoir confortable avec dos et bras coussinés, de construction solide et bien fini. Recouvert en tapisseries aux nuances et dessins variés. 157.00

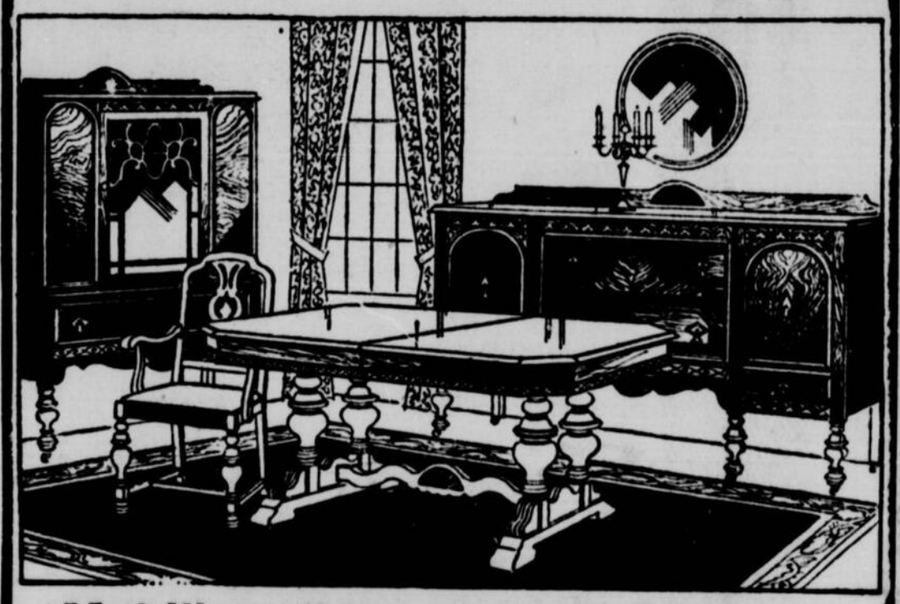

Mobilier d'une grande beauté!

Prix de la Vente Semestrielle, samedi

Notez tout particulièrement le buffet de 66" de longueur. Grand vaisselier, table piedestal et 6 chaises avec sièges de cuir. 9 meubles. Tel qu'illustré. 159.00

Au cinquième chez Eaton

Nos conditions de PAIEMENTS DIFFÉRÉS sont applicables à tout achat de meubles et d'articles d'ameublement au montant de 25.00 ou plus moyennant un supplément équitable. Les achats peuvent être faits en plusieurs rayons différents.

Achetez avec confiance GARANTIE DE BAS PRIX. Dans tous les cas bona fide qui nous seront rapportés qu'un article acheté ici aurait pu être acheté et livré ailleurs à Montréal, à meilleur marché, le même jour nous garantissons le remboursement de la différence plus 7% du prix payé.

Spécial extraordinaire samedi

Viking 1932—8 lampes

A la moitié du prix de liste du manufacturier

Il est très rare, même chez EATON, qu'un radio de nouveau modèle soit offert à un tel prix d'économie. Nouveau châssis superhétérodyne 1932, et cabinet en plaqué noyer.

Notez bien ses caractéristiques:

Contrôle automatique du volume.
Contrôle du son.
Réduction des bruits.
Réprimeur de radiation d'antenne.
Balances d'antenne.
Condensateur de voltage.

8 lampes comprenant:

2 Multi-Mu
1 Rectificateur
1 Pentode
1 genre chauffeuse 227
1 Screen Grid

Payables par Paiements Différés: 8.95 au comptant, le solde en 10 versements mensuels égaux de 8.62. Prix total avec D. P. 95.12.

89.50

Au cinquième chez Eaton—Rue Université

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL